

D
3.5
VL
1972
C297

16377-4

FACULTE DES LETTRES

THESE

PRESENTEE

A L'ECOLE DES GRADUES

DE L'UNIVERSITE LAVAL

COMME EXIGENCE PARTIELLE

POUR L'OBTENTION

DU GRADE DE MAITRE ES LETTRES

PAR

PAUL CARPENTIER

LICENCIE ES LETTRES

DE L'UNIVERSITE LAVAL



LA RAQUETTE A NEIGE

(Présence et fabrication au Canada français)

AVRIL 1972

AVANT-PROPOS

Nos remerciements vont d'abord et avant tout à un grand homme qui est malheureusement disparu: Jacques Rousseau. Au moment où nous commençons nos recherches, en 1968, il fut le seul à voir un intérêt dans ce sujet, et il nous encouragea par tous les moyens à entreprendre une étude sur la raquette. Nous remercions également notre patron de thèse, monsieur Jean-Claude Dupont, qui nous a prodigué ses conseils judicieux.

Après un premier contact d'observation chez monsieur Lionel Bellemare, le seul fabricant de raquettes que nous connaissions alors, nous avons entrepris une vaste recherche bibliographique pour nous familiariser avec l'objet de notre étude. Fort d'une documentation tirée de près de quatre cents ouvrages, nous avons alors commencé une série d'enquêtes sur le terrain. Nous avons rencontré et interrogé tous les fabricants de raquettes canadiens-français dont les noms nous sont parvenus. Dans tous les cas où cela fut possible, c'est-à-dire lors de plusieurs interviews, nous avons assisté aux différentes opérations de la fabrication d'une paire de raquettes. En effet, il s'est avéré que l'artisan, trop familier avec son travail, oublie ou néglige de mentionner une foule de détails lors d'une entrevue. L'avantage de la méthode adoptée vient de ce que l'informateur élabore davantage sur le comment et le pourquoi de ses gestes quand il a outils et matériaux en main. D'autre part, il est facile de noter par écrit ou de photographier les menus détails que l'informateur ne confie pas au microphone. Enfin, il est préférable, quand on étudie un trait de culture matérielle, de voir objets et actions plutôt que d'en entendre une simple description. Cette recherche fut complétée par une visite de la plupart des musées de la province de Québec.

Toute l'information sur laquelle repose notre travail

12.4.73

se compose de trois types de documents. La partie la plus volumineuse consiste en notes manuscrites. Elles comprennent un fichier où sont colligées toutes les citations ayant trait à notre sujet et trouvées dans les oeuvres consultées, ainsi que des cahiers d'enquêtes où sont conservées les notes prises sur le terrain. Le second type de documents est une collection de photographies (environ cinq cents diapositives) sur lesquelles sont fixés tant les différentes sortes de raquettes qu'il nous fut donné de voir dans des musées que les phases de fabrication de ces objets, de même que les outils et les matériaux employés à cette fin. Enfin, nous avons enregistré nos deux derniers informateurs parce que ce furent les seules fois où nous avons eu les possibilités de le faire; ces renseignements sont contenus sur deux bandes magnétiques. Tous ces documents sont déposés aux archives du Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle du Musée de l'homme, à Ottawa.

Notre but original était d'écrire une monographie de la raquette. Dans un premier jet, nous avons élaboré cette étude en deux parties. La première était un historique exhaustif et une description détaillée des types de raquettes que l'on peut rencontrer sur les continents européen, asiatique et américain, le tout accompagné d'une théorie sur l'évolution et la transmission de l'objet. Suivait une description des techniques de fabrication de la raquette au Québec. Suivant les conseils de notre patron de thèse, nous avons résumé l'historique et ajouté une partie sur le rôle de la raquette au Canada français. Aussi, le but de ce travail n'est-il rien d'autre que de tracer l'image de la raquette en tant qu'objet de la culture matérielle québécoise.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES PLANCHES, FIGURES ET PHOTOGRAPHIES.....	v
BIBLIOGRAPHIE.....	x
INTRODUCTION.....	1

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

Chapitre I: <u>Définition</u>	6
Chapitre II: <u>Origine de la raquette</u>	11
Chapitre III: <u>La raquette dans le monde</u>	25
Chapitre IV: <u>La raquette en Amérique</u>	35

DEUXIÈME PARTIE

TECHNIQUES DE FABRICATION

Chapitre I: <u>Artisans</u>	82
Chapitre II: <u>Outillage</u>	90
Chapitre III: <u>Matériaux</u>	109
Chapitre IV: <u>Processus de fabrication</u>	114

TROISIÈME PARTIE

RÔLE DE LA RAQUETTE AU CANADA FRANÇAIS

Chapitre I: <u>Ere de nécessité</u>	159
Chapitre II: <u>Ere de régression</u>	168
Chapitre III: <u>Ere nouvelle</u>	181
Chapitre IV: <u>Répercussions</u>	190
CONCLUSION.....	197
APPENDICE A: <u>Lettre de monsieur Igor Kristek</u>	200
APPENDICE B: <u>Lexique</u>	203

LISTE DES PLANCHES, FIGURES ET PHOTOGRAPHIES

PLANCHE I: Fig. 1, Art rupestre, Norvège;
Fig. 2, Skis en bois semelés avec de la
fourrure de phoque, Giliaks, Amur, Asie...22

PLANCHE I bis: Raquettes primitives, Tchécoslovaquie.....27

PLANCHE II: Fig. 3, Truger, Norvège;
Fig. 4, Truger et hestetruger, Norvège.....28

PLANCHE III: Fig. 5, Raquette primitive, Yokohama, Japon;
Fig. 6, Raquette à crampons, Ainous, Japon.....30

PLANCHE IV: Fig. 7, Raquette primitive, Chukchis, Sibérie;
Fig. 8, Raquette primitive, Esquimaux, île
St. Lawrence, Alaska, E. U.31

PLANCHE V: Fig. 9, Raquette primitive, Sibérie.....32

PLANCHE VI: Fig. 10, Raquettes en bois, Esquimaux, Little
Whale River, Québec, Canada;
Fig. 11, Raquette d'urgence, Iroquois, Ontario,
Canada;
Fig. 12, Raquette en bois, Côte du Pacifique;
Fig. 13, Raquette d'urgence, Maniwaki, Québec,
Canada.....34

PLANCHE VII: Fig. 14, Raquettes primitives, Klamaths,
Californie-Orégon, E.U.;
Fig. 15, Raquette préhistorique, Mesa Verde,
Colorado, E.U.....36

PLANCHE VIII: Fig. 16, Raquette primitive, Suède;
Fig. 17, Raquette primitive, Yougoslavie-
Tchécoslovaquie;
Fig. 18, Raquette primitive, Suède;
Fig. 19, Raquette primitive, Yougoslavie-
Tchécoslovaquie.....38

PLANCHE IX: Fig. 20, Raquette primitive, Rivière Columbia,
Washington, E.U.;
Fig. 21, Raquette primitive, Ojibways, Ontario,
Canada.....40

PLANCHE X: Fig. 22, Raquette primitive, Stalo, Colombie
britannique, Canada.....41

PLANCHE XI: Fig. 23, Raquette primitive, Esquimaux, Cape
Darby, Alaska, E.U.;
Fig. 24, Athapaskan nord-ouest et Esquimaux,
Icy Cape, Alaska, E.U.42

PLANCHE XII:	Fig. 25, Raquette primitive, Esquimaux, Alaska, E.U.;	
	Fig. 26, Athapascan nord-ouest, Esquimaux, Alaska, E.U.	43
PLANCHE XIII:	Fig. 27, Athapascan nord-ouest, Esquimaux, Point Barrow, Alaska, E.U.;	
	Fig. 28, Athapascan nord-ouest, Esquimaux, Point Barrow, Alaska, E.U.	45
PLANCHE XIV:	Fig. 29, Athapascan ouest, Sioux, Canada-E.U.;	
	Fig. 30, Athapascan ouest, Cris, Manitoba, Canada.....	48
PLANCHE XV:	Fig. 31, Athapascan ouest, Chippewyans, Saskatchewan, Canada.....	49
PLANCHE XVI:	Fig. 32, Athapascan nord-ouest, "An Indian snow shoe";	
	Fig. 33, Athapascan ouest, "a Galley shoe";	
	Fig. 34, Athapascan ouest, "a hoop net";	
	Fig. 35, Athapascan ouest, "a Northern Indian shoe".....	50
PLANCHE XVII:	Fig. 36, Lafiteau, 1724;	
	Fig. 37, LaHontan, 1742.....	53
PLANCHE XVIII:	Fig. 38, Algonquin ouest, Ojibways, Ontario, Canada.....	54
PLANCHE XIX:	Fig. 39, Iroquois, vallée du Saint-Laurent, Québec, Canada;	
	Fig. 40, Raquette pour les sucres (bois et broche), Beauce, Québec, Canada.....	55
PLANCHE XX:	Fig. 41, Huron, sud-ouest du Québec, Canada.....	57
PLANCHE XXI:	Fig. 42, Algonquin est, Micmacs, Maritimes, Canada.....	58
PLANCHE XXII:	Fig. 43, Algonquin nord, montagnaise, Saguenay-Lac Saint-Jean, Québec, Canada.....	59
PLANCHE XXIII:	Fig. 44, Algonquin nord, queue de castor, Mistassins, Québec, Canada.....	60
PLANCHE XXIV:	Fig. 45, Algonquin nord, patte d'ours, Naskapis, Québec-Labrador, Canada.....	62
PLANCHE XXV:	Fig. 46, Algonquin nord, patte d'ours, Naskapis, Québec-Labrador, Canada;	
	Fig. 47, Algonquin nord, patte d'ours, Naskapis, Québec-Labrador, Canada.....	63
PLANCHE XXVI:	Fig. 48, Raquette à cheval (fer), Québec, Canada;	
	Fig. 49, Raquette à cheval (bois), Nouveau- Brunswick, Canada.....	67

PLANCHE XXVII:	Fig. 50, Raquette à cheval, Montmagny, Québec, Canada.....	69
PLANCHE XXVIII:	Fig. 51, Disque, ove, lance, feuille, ellipse, poire, goutte.....	71
PLANCHE XXIX:	Fig. 52, Grattoir à épiler les peaux (M. François Savard); Fig. 53, Grattoir à épiler les peaux (M. Lionel Bellemare).....	94
PLANCHE XXX:	Fig. 54, Couteau croche (M. Henri Conolley); Fig. 55, Couteau fait avec une lame de rasoir (M. Lionel Bellemare); Fig. 56, Couteau-guide (M. François Savard).....	95
PLANCHE XXXI:	Fig. 57, Petite aiguille à babiche; Fig. 58, Grande aiguille à babiche; Fig. 59, Poinçon.....	97
PLANCHE XXXII:	Fig. 60, Boeuf.....	100
PLANCHE XXXIII:	Fig. 61, Marotte.....	101
PLANCHE XXXIV:	Fig. 62, Etireuse à babiche.....	103
PLANCHE XXXV:	Fig. 63, Fût monté sur un moule.....	106
PLANCHE XXXVI:	Fig. 64, Etou à raquette.....	107
PLANCHE XXXVII:	Fig. 65, Fûts courbés sur une fausse traverse et relevés par un coin....	123
PLANCHE XXXVIII:	Fig. 66, Tressage, première phase.....	129
PLANCHE XXXIX:	Fig. 67, Tressage, deuxième phase, premier temps; Fig. 68, Tressage, deuxième phase, deuxième temps.....	130
PLANCHE XL:	Fig. 69, Tressage, deuxième phase, troisième temps; Fig. 70, Tressage, deuxième phase, quatrième temps.....	131
PLANCHE XLI:	Fig. 71, Tressage, deuxième phase, cinquième temps; Fig. 72, Tressage, deuxième phase, sixième temps.....	132
PLANCHE XLII:	Fig. 73, Tressage, deuxième phase, septième temps; Fig. 74, Tressage, deuxième phase, huitième temps.....	133
PLANCHE XLIII:	Fig. 75, Tressage, deuxième phase, neuvième temps.....	134
PLANCHE XLIV:	Fig. 76, Tressage, troisième phase, premier temps.....	135
PLANCHE XLV:	Fig. 77, Tressage, troisième phase, deuxième temps.....	136

PLANCHE XLVI: Fig. 78, Tressage, troisième phase, troisième temps.....	137
PLANCHE XLVII: Fig. 79, Tressage, troisième phase, quatrième temps.....	138
PLANCHE XLVIII: Fig. 80, Tressage, troisième phase, cinquième temps.....	139
PLANCHE XLIX: Fig. 81, Tressage, quatrième phase, premier temps.....	140
PLANCHE L: Fig. 82, Tressage, quatrième phase, deuxième temps.....	141
PLANCHE LI: Fig. 83, Tressage, quatrième phase, troisième temps.....	142
PLANCHE LII: Fig. 84, Tressage, quatrième phase, quatrième temps.....	143
PLANCHE LIII: Fig. 85, Tressage, quatrième phase, cinquième temps.....	144
PLANCHE LIV: Fig. 86, Tressage, quatrième phase, sixième temps.....	145
PLANCHE LV: Fig. 87, Tressage, quatrième phase, septième temps.....	146
PLANCHE LVI: Fig. 88, Tressage, quatrième phase, huitième temps.....	147
PLANCHE LVII: Fig. 89, Tressage, quatrième phase, neuvième temps.....	148
PLANCHE LVIII: Fig. 90, Tressage, quatrième phase, dixième temps.....	149
PLANCHE LIX: Fig. 91, Tressage, quatrième phase, onzième temps.....	150
PLANCHE LX: Fig. 92, Tressage, quatrième phase, douzième temps.....	151
PLANCHE LXI: Fig. 93, Tressage, quatrième phase, treizième temps.....	152
PLANCHE LXII: Fig. 94, Tressage, quatrième phase, quatorzième temps.....	153
PLANCHE LXIII: Fig. 95, Tressage, quatrième phase, quinzième temps.....	154
PLANCHE LXIV: Fig. 96, Tressage, quatrième phase, seizième temps.....	155
PHOTO I: "Volontaire canadien chaussé de raquettes. Dessin de Dupuy.", dans Eugène Guénin, <u>La Nouvelle-France</u> , p. 79.....	165
PHOTO II: "Chasseurs", par Cornélius Krieghoff. Collection J. Boylen. Photo Gérard Morisset.....	174

- PHOTO III: Décor du bar aux Voûtes Jean Talon, Québec.....183
- PHOTO IV: Bannière du club de raquetteurs de Trois-
Rivières, musée Pierre Boucher, Trois-Rivières....188
- PHOTO V: Motif de raquettes dans un moule à sucre qui
proviendrait de la région de Portneuf. Collection
privée.....191
- PHOTO VI: Trappeur, sculpture sur bois exécutée par Roger
Bourgault. Maison Maillou, Québec.....192
- PHOTO VII: Raquette décorative. Costume d'un membre du club
de raquetteurs Frontenac de Québec.....193

BIBLIOGRAPHIE

I. Oeuvres anonymes ou écrites en collaboration.

Cheval en raquette sur la rivière du Lièvre, dans L'Opinion publique, 8 avril 1880, p. 175.

Club de raquettes de Lévis. Constitution et règlements, Lévis, Mercier, 1886, 11p., 13cm.

Club de raquettes Le Trappeur. Règlement et constitution du Club fondé à Montréal le 15 novembre 1883, s.l., s.e., 1884-1885, 9p., 12cm.

Raquettes, dans Boréal Express, vol. 2, 1543, 1964.

Raquettes pour travailler dans l'érablière, dans L'Abeille et l'Erable, vol. xxxv, no 2, février 1966, p. 26.

Répertoire géographique du Québec, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1969, 701p., 25cm.

II. Oeuvres signées.

Antropova, V.V. The Chukchi, dans The Peoples of Siberia, éd. Levin et Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 799-835, 23cm.

--- The Itel'mens, dans The Peoples of Siberia, éd. Levin et Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 876-883, 23cm.

Balantyne, Robert Michael. Hudson Bay, or everyday Life in the Wilds of North America, during six years' Residence in the Territories of the Hon. Hudson Bay Company. London, Thomas Nelson and Sons, 1908, 367p., 18cm.

Barbeau, Marius. Anthropologie ou Géographie humaine de l'Amérique du Nord (North Americans, their Backgrounds). Québec, Archives de Folklore de l'Université Laval, 1947-1948, 237p. ms.

- Barker, Burt Brown. Introduction. Peter Skene Ogden's Snake Country Journals 1824-25 and 1825-26, dans The Publications of the Hudson's Bay Record Society. London, The Hudson's Bay Record Society, vol. xiii, 1950, lxxix-283-xv p., 24cm.
- Birket-Smith, Kaj. The Eskimos, traduit du danois Eskimoerne par W.E. Calvert. London, Methuen & Co. Ltd., 1959, xv-262 p., 21cm.
- Bradley, A.G. Le Canada. Empire des bois et des blés. Paris, Pierre Roger et Cie, 1922, 278 p., 19cm.
- Bressani, Giuseppe Francesco. Breve relatione d'alcune missioni dé PP. della Compagnia di Giesù nella Nuova Francia del P. Francesco Giuseppe Bressani della medesima Compagnia, all' eminentiss. e reverendiss. sig. Card. de Lvgo. 1653, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 38, 296p., 22cm.
- Morte del P. Anna de Noue, e del P. Ennemondo Massa, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 39, 267p., 22cm.
- Buteux, Jacques. Journal du Pere Jacques Buteux, du voyage qu'il a fait pour la Mission des Attikamegues, dans The Jesuit Relations and Allied Documents, New York Pageant Book Company, 1959, vol. 37, 267 p., 22cm.
- Catellier, M-Hubert. Le problème géographique de l'hiver dans les Cantons de l'Est, Province de Québec. Québec, Faculté de Commerce, Cité Universitaire, 1955, 176 p., 23cm.
- Champlain, Samuel de. Oeuvres de Champlain. Québec, Séminaire de Québec, 1870, 3 vol., 26cm.
- Chartier de Lotbinière, René-Louis. Sur le Voyage de Monsieur de Courcelles gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la Nouvelle France en l'année 1666, dans Anthologie poétique de la Nouvelle-France, XVIIe siècle, par Luc Lacourcière. Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, pp. 84-102, 27cm.
- Comeau, Napoléon. Life and Sport on the North Shore of the Lower St. Lawrence and Gulf. Québec, Daily Telegraph Printing House, 1906.
- Connor, Thomas. Diary, dans Five Fur Traders of the Northwest, Ed. Charles M. Gates. St. Paul, Minnesota Historical Society, 1965, pp. 249-278, 21cm.

- Crespieul, François de. Journal du P. de Crespieul, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 59, 316 p., 22cm.
- Davidson, Daniel Sutherland. Snowshoes, dans Memoirs of the American Philosophical Society. Philadelphia, American Philosophical Society, 1937, 207 p., 23cm.
- Deffontaines, Pierre. L'homme et l'hiver au Canada. Paris, Gallimard, 1957, 293 p., 22cm.
- Denys, Nicolas. Description géographique et historique des Costes de l'Amérique septentrionale. Avec l'Histoire naturelle du Pays, dans The Publications of the Champlain Society. Toronto, The Champlain Society, vol. ii, 1908, pp. 453-610, 24cm.
- Derry, T.K. et Williams, Trevor. A Short History of Technology from the Earliest Times to A.D. 1900. Oxford, The Clarendon Press, 1960, xviii-782 p., 22cm.
- Doyon, Madeleine. Jeux, jouets et divertissements de la Beauce, dans Les Archives de Folklore, no 3. Montréal, Fides, 1948, pp. 159-207, 24cm.
- Drummond, Thomas. The Canadian Snowshoe, dans Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada. Section ii, troisième série, tome x, décembre 1916, pp. 305-320.
- DuCreux, François. History of Canada or New France, traduit par Percy J. Robinson, dans The Publications of the Champlain Society. Toronto, The Champlain Society, vol. xxx, 1951, xxviii-404-xv p., 24cm.
- Duff, Wilson. The Upper Stalo Indians of the Fraser Valley, British Columbia. Victoria, Department of Education, Memoir no. 1, 1952, 136 p., 26cm.
- Fabre, Edouard-Charles. Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection. Montréal, Arbour & Laperle, 1893, tome 10, 827 p., 22cm.
- Faries, Hugh. Diary, dans Five Fur Traders of the Northwest, Ed., Charles M. Gates. St. Paul, Minnesota Historical Society, 1965, pp. 195-241, 21cm.
- Faillon, Etienne-Michel. Histoire de la colonie française en Canada. Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865, vol. 3, xxiii-548 p., 26cm.

- Filion, Gérard et autres. The Face of Canada. Toronto, Clarke, Irwin and Company Limited, 1959, x-229p., 24cm.
- Franquet, Louis. Voyages et mémoires sur le Canada. Québec, A. Côté et Cie, 1889, 212p., 23cm.
- Goodrich, Joseph King. The Coming Canada. Chicago, A.C. McClurg & Co., 1913, x-309 p., 18cm.
- Guénin, Eugène. La Nouvelle-France. Paris, Hachette, 1904, 416 p., 28cm.
- Hatt, Gudmund. Moccasins and their Relation to Arctic Footwear, dans Memoirs of the American Anthropological Association, no. 3. Lancaster, The New Era Printing Company, 1916, pp. 149-250, 24cm.
- Herkovits, Melville J. Les bases de l'anthropologie culturelle. Paris, Payot, 1967, 329 p., 18cm.
- Hills, Theo L. et Sarah Jane. Canada. Michigan, The Fideler Company, 1960, 160 p., 26cm.
- Honigman, John J. Ethnography and Acculturation of the Fort Nelson Slave, dans Yale University Publications in Anthropology, no. 33. New Haven, Yale University Press, 1946, 169 p., 24cm.
- Innis, Harold Adams. The Fur Trade in Canada. Toronto, University of Toronto Press, 1964, xv-446 p., 20cm.
- Isham James. Observations on Hudson Bay, 1743 and Notes and Observations on a Book Entitled a Voyage to Hudson Bay in the Dobbs Galley, 1749, dans The Publications of the Champlain Society. Hudson's Bay Series, vol. xii. Toronto, The Champlain Society, 1949, cv-352-xv p., 24cm.
- J.C.B. Travels in New France. Harrisburg, Commonwealth of Pennsylvania, Department of Public Instruction, The Pennsylvania Historical Commission, 1941, xiv-167 p., 23cm.
- Johnson, Alice M. (éd.) Saskatchewan Journals and Correspondance. Edmonton House 1795-1800, Chesterfield House 1800-1802, dans Publications of Hudson's Bay Record Society, vol. xxvi. London, The Hudson's Bay Record Society, 1967, cii-368-xvi p., 23cm.

- Johnstone, Ken. The Snowless, shoeless revels of the snowshoe clubs, dans Canada's National Magazine Maclean, vol. 75, no1, janvier 1966, pp. 26-27.
- Jouvency, Joseph. De regione et moribus canadensium seu barbarorum Novae Franciae. Canadicae missionis relatio ab anno 1611 ufque ad annum 1613, cum ftatu ejufdem Miffionis, annis 1703 & 1710, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 1, 319 p., 22cm.
- Krashennnikov, Stepan Petrovich. The History of Kamtschatka and the Kurilski Islands, with the Countries Adjacent. Chicago, Quadrangle Books (American Classics, no. 9), 1962, 280 p., 23cm.
- Kroeber, A.L. Handbook of the Indians of California, dans Smithsonian Institution Bureau of American Ethnology Bulletin, no. 78. Washington, Government Printing Office, 1925, xviii-995 p., 23cm.
- Lafiteau, Joseph-François. Moeurs des sauvages ameriquains comparées aux moeurs des premiers temps. A Paris, Chez Saugrain l'aîné, Charles-Etienne Hochereau, MDCCXXIV, avec approbation et privilège du roy, 4 vol., 16cm.
- LaHontan, Louis Armand (De Lom D'Arce) Baron de. Nouveaux voyages de Mr le Baron de Lahontan dans l'Amerique septentrionale, Qui contiennent une Relation des differens Peuples qui y habitent; la nature de leur Gouvernement; leur Commerce, leurs Coûtumes, leur Religion, & leur manière de faire la Guerre. L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce País, étant en Guerre avec la France. Le tout enrichi de Cartes & de Figures. A La Haye, Chez les Frères l'Honoré, Marchands Libraires, MDCCIII, 2 vol., 15cm.
- Lalemant, Jérôme. Journal des Pères Jésuites, en l'année 1646, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 28, 320 p., 22cm.
- Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable es Miffions des Peres de la Compagnie de Iesus, en la Nouvelle France es Annees 1647 & 1648, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 32, 313 p., 22cm.

- Lanctot, Gustave. Histoire du Canada. Montréal, Beauchemin, 1967, 3 vol., 20cm.
- Laure, Pierre. Relation du Saguenay, 1720 à 1730, par le R.P. Pierre Laure, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 68, 335 p., 22cm.
- LeBeau, Sieur Claude. Avantures du Sr. C. LeBeau, avocat en parlement ou Voyage curieux et nouveau, Parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale. New York Johnson Reprint Corporation, 1966, 2 vol., 17cm.
- Leechman, Douglas. Native Tribes of Canada. Toronto, Gage, s.d., 357 p.
- Lejeune, Paul. Relation de ce qvi s'est passe en la Nouvelle France en l'annee 1633. Envoyée av R. P. Basth. Iacquinot Prouvincial de la Compagnie de Iesus en la prouince de France, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 5, 298 p., 22cm.
- Lavoie, Thomas. Les métaphores zoomorphiques dans le parler québécois (Saguenay), dans Protée, vol. 1, no 3, décembre 1971, pp. 51-60.
- LeMercier, François. Relation de ce qvi s'est passé de plvs remarquable avx missions des peres de la Compagnie de Iesus en la Nouvelle France avx années mil fix cent foixante cinq & mil fix cent foixante fix. Envoyée au R. P. Iacques Bordier Provincial de la Province de France, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 50, 328 p., 22cm.
- Lescarbot, Marc. Histoire de la Nouvelle France. Toronto, Champlain Society, 1907-1914, 3 vol., 24cm.
- Levin, M.G. et Potapov, L.P. L'atlas historico-ethnographique de la Sibérie (traduction libre du russe). Moscou, Académie des sciences de l'URSS, Institut d'ethnographie, 1961, 497 p., 38cm.
- éd. The Peoples of Siberia. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, viii-948 p., 23cm.

- McLeod, Archibald Norman. Diary, dans Five Fur Traders of the Northwest, Ed. Charles M. Gates. St. Paul, Minnesota Historical Society, 1965, pp. 125-185, 21cm.
- Magnus, Olaus. Historia de gentibus septentrionalibus. Antvierpiae, C. Plantini, 1558, 192p., 16cm.
- Marshall, Robert. Arctic Village. New York, The Library Guild, 1933, xii-399 p., 21cm.
- Martel, E. Alexandre. Saint-Ambroise de la Jeune Lorette. Loretteville (Comté de Québec) 1904-1940. Recueil de souvenirs. Québec, Le Courrier de Limoilou, 1949, 271 p., 23cm.
- Mason. Primitive Travel and Transportation, dans Smithsonian Report 1894 - Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution Showing the Operations, Expenditures and Condition of the Year Ending June 30, 1894. Report of the U.S. National Museum. Washington, Government Printing Office, 1896, xxvi-1030 p., 22cm.
- Massicotte, Edouard-Zotique. Exploits de marche au Canada, dans La Presse, 1er avril 1922, p. 245.
- Raquettes - Clubs - Costumes - Chansons - Carnaval, dans Bulletin des recherches historiques, vol. xxviii, 1922, pp. 196-202.
- Meineke, Augustus (Ed.). Strabo Geographica. Lipsiae in Aedibus, B.G. Teubneri, MCMXV, vol. 2, pp. 397-814, 17cm.
- Menovshchikov, G.A. The Eskimos, dans The Peoples of Siberia, Ed. Levin, Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 836-850, 23cm.
- Montcalm, Louis-Joseph de Saint-Veran marquis de. Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759. Québec, L.J. Demers & Frère, 1895, 626 p., 26cm.
- Morden, William J. By Coolie and Caravan Across Central Asia. Narrative of a 7,900-mile Journey of Exploration and Research over "the Roof of the World", from the Indian Ocean to the Yellow Sea, dans The National Geographic Magazine, vol. lii, no 4, Octobre 1927, p. 376.
- Murdoch, John. Ethnological Results of the Point Barrow Expedition. s.l., s.e., 1892, 441 p., 28cm.
- Nansen, Fridtjof. The First Crossing of Greenland. London, Longmans, Green and Co., 1890, 2 vol., 22cm.

- Nelson, Edward William. The Eskimo about Bering Strait. s.l., s.e., 1899, 518 p., 28cm.
- Pilote, H el ene. Un nouveau moyen d'aimer l'hiver, dans Ch atelaine, vol. 12, no 12, d ecembre 1971, pp. 24-25 et 37.
- Potherie, M. de Bacqueville de la. Letters of La Potherie Describing the Expedition to Fort Nelson on Hudson Bay in the Extremity of America, the first French settlement in this vast region, the capture of Fort Nelson, the river St. Lawrence, and the government of Quebec, of Three Rivers, and of Montreal from 1534 to 1701, being the first volume of the History of North America, dans The Publications of the Champlain Society, vol. xviii. Toronto, The Champlain Society, 1931, pp. 143-370, 24cm.
- Potvin, Damase. Thomas. Le dernier de nos coureurs de bois. Le Parc des Laurentides. Qu ebec, Garneau, 1945, 272 p., 22cm.
- Powell, J.W. Eleventh Annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution 1889-'90. Washington, Government Printing Office, 1894, xlvii-553 p., 28cm.
- Prokof'yeva, E.D. The Sel'kups, dans The Peoples of Siberia, Ed. Levin, Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 587-606, 23cm.
- Radisson, Pierre-Esprit. Voyages of Peter Esprit Radisson, being an account of his travels and experiences among the North American Indians, from 1652 to 1684. New York, Peter Smith, 1943, 385 p., 21cm.
- Ragueneau, Paul. Relation de ce qui s'est pass e en la mission des p eres de la Compagnie de Jesus, au pays de la Nouvelle France, depuis l'Ete de l'ann ee 1652. Envoy e au R.P. Prouvincial de la Prouince de France, dans The Jesuit Relations and Allied Documents. New York, Pageant Book Company, 1959, vol. 37, 267 p., 22cm.
- Rich, E.E. (Ed.). John Rae's Correspondance with the Hudson's Bay Company on Arctic Exploration 1844-1855, dans The Publications of the Hudson's Bay Record Society. London, The Hudson's Bay Record Society, 1953, vol. xvi, civ-401-xiv p., 24cm.
- Rogers, Edward S. The Material Culture of the Mistassini, dans National Museum of Man Bulletin, no. 218, (Anthropological Series, no. 80), Ottawa, Queen's Printer, 1967, xi-156 p., 25cm.

- Rousseau, Jacques. Ces gens qu'on dit sauvages, dans Les Cahiers des Dix, no 23, 1958, pp. 53-90.
- Ethnobotanique abénakise, dans Les Archives de Folklore, no 2. Montréal, Fides, 1947, pp. 145-182.
- Les Sachems délibèrent autour du feu de camp, dans Les Cahiers des Dix, no 24, 1959, pp. 9-49.
- Snowshoes, dans Encyclopedia Canadiana, vol. 9, pp. 347-348.
- Roy, Joseph-Edmond. Histoire de la Seigneurie de Lauzon. Lévis, Mercier & Cie, 1897, 5 vol.
- Sagard Théodat, Gabriel. Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'amérique vers la Mer douce, es derniers confins de la Nouvelle France dite Canada avec un dictionnaire de la langue huronne. Paris, Tross, 1865, 2 vol.
- Simpson, George. Journal of Occurences in the Athabasca Department by George Simpson 1820 and 1821, and Report, dans The Publications of the Champlain Society. Hudson's Bay Company Series, no 1. Toronto, The Champlain Society, 1938, lix-498 p., 24cm.
- Spinden, Herbert Joseph. The Nez Percé Indians, dans Memoirs of the American Anthropological Association, vol. ii, part. 3. New York, Kraus Reprint Corporation, 1964, pp. 167-274, 22cm.
- Stearns, Winfrid Alden. Labrador. A Sketch of its Peoples, its Industries and its Natural History. Boston, Lee and Shepard, 1884, vii-295 p., 20cm.
- Stepanova, M.V., Gurvich, I.S. et Khramova, V.V. The Yukaghirs, dans The Peoples of Siberia, ed. Levin, Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 620-654, 23cm.
- Thevet, André. Les singlaritez de la France Antartique, avtrement nommée Amerique: & de plusieurs terres & isles decouvertes de nostre temps. Par F. André Theuet, natif d'Angoulesme. A Paris, Chez les heritiers de Maurice de la Porte, 1557, 8-166-4 p., 22cm.
- Thwaites, Reuben Gold. The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791. New York, Pageant Book Company, 1959, 59 vol., 22cm.

- Torii, R. Etudes archéologiques et ethnologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles, dans Journal of the College of Science, Imperial University of Tokyo, vol. xlii. Tokyo, Imperial University Press, 1919, 377 p., 26cm.
- Underhill, Ruth Murray. Red Man's America. A History of Indians in the United States. Chicago, The University of Chicago Press, 1953, x-400 p., 24cm.
- Vadeboncoeur, Michel. Les motos-neige envahissent le marché du travail, dans La Patrie, 9 mars 1969, p. 11.
- Vasilevich, G.M. et Smolyak, A.V. The Evenks, dans The Peoples of Siberia. Ed. Levin, Potapov. Chicago, The University of Chicago Press, 1964, pp. 620-654, 23cm.
- Wade, Mason. Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1966, 2 vol., 22cm.
- Wallis, Wilson D. et Wallis, Ruth Stawtell. The Micmac Indians of Eastern Canada. Minneapolis, University Minnesota Press, 1955, xv-515 p., 23cm.
- Willsie, Harry A. Editorial, dans Au grand air, vol. 8, no 42, p. 3.
- Wissler, Clark. Indians of the United States. New York, Doubleday & Company Inc., 1966, 336 p., 23cm.

INTRODUCTION

La fabrication de la raquette est une technique en voie de disparition. Mis à part les quelques groupes indiens du nord-est, il n'y a plus guère qu'une dizaine de fabricants de raquettes au Québec. Parmi eux, plusieurs sont déjà inactifs. Jusqu'à ces dernières années, les fabricants de raquettes utilisaient une technique artisanale qu'ils tenaient d'une très vieille tradition. Aujourd'hui, ces artisans se comptent sur les doigts de la main, et la fabrication industrielle est née.

Les causes de cette transformation sont multiples. Elles sont liées à un phénomène d'évolution socio-historique fort complexe.

La raquette a été inventée sous le coup de la nécessité par les peuples de l'hémisphère boréal, de la même manière sans doute que l'a été l'embarcation par les peuples qui s'étaient établis près des cours d'eau. Là où elle a été inventée et s'est répandue, la raquette fut le moyen de déplacement unique et incontesté pendant l'hiver jusqu'à ce que se développe un système routier adéquat ou qu'elle soit remplacée par le ski.

Du temps où cet instrument fut un des rares qui permit la subsistance de l'homme en hiver, beaucoup d'individus savaient le fabriquer parce que leur vie en dépendait. Mais au fur et à mesure que se sont développées les agglomérations rurales et urbaines, sont apparus deux nouveaux facteurs qui allaient faire décliner le règne généralisé de la raquette, du moins en Amérique, parce qu'ils annihilèrent sa nécessité vitale

originelle. Sur ce continent, la raquette était essentielle à l'Indien chasseur qui suivait le gibier dans ses migrations saisonnières. Mais le blanc est arrivé avec un style de vie tout à fait nouveau. La vie de ce dernier reposait sur l'élevage et l'agriculture qui permettaient la sédentarité plutôt que le nomadisme imposé par la chasse. Les blancs ont donc établi des groupements d'habitations permanentes. L'hiver, ils entretenaient des embryons de systèmes routiers à l'intérieur des villages d'abord, puis entre les villages, vivant des provisions accumulées pendant l'été. Les progrès techniques ont vite permis l'entretien d'un système routier très ramifié partout où il y avait des centres habités, en toutes saisons.

Plus se développaient ces nouvelles facilités de communication, plus augmentait le nombre de gens n'ayant plus un besoin absolu de la raquette pour se déplacer l'hiver. Alors qu'à l'origine chaque individu devait avoir sa paire de raquettes, très tôt après l'arrivée des blancs il suffisait d'en avoir une paire dans une maison.

Depuis l'avènement de l'ère industrielle, la raquette n'est plus une condition sine qua non de vie. Passant du nécessaire à l'accessoire, elle a perdu beaucoup de son importance, et il est resté peu de gens à savoir comment fabriquer cet instrument. C'est ainsi qu'est apparu un nouvel artisan qui s'est appelé le fabricant de raquettes.

Comme tous les autres artisans villageois, qu'il s'agisse du forgeron ou du fabricant de bardeaux, celui qui faisait les raquettes tenait un rôle en vue dans la communauté. Mais ce rôle de l'artisan devait changer en même temps que celui de l'objet.

De nos jours, la raquette n'est utilisée couremment que dans trois domaines au Québec. Quelques Amérindiens chasseurs du nord la chaussent encore quotidiennement. On la retrouve aux pieds de gens qui ont à accomplir des travaux à l'extérieur des

centres habités; c'est notamment le cas dans l'industrie forestière, pour les vérificateurs de lignes à haute tension, pour les membres des forces armées à l'entraînement, et pour quelques autres travaux de ce genre. Mais encore là, elle tend à disparaître car on la remplace souvent par la moto-neige. Il y a enfin le sport. La raquette est passée dans ce domaine dès les débuts de l'avènement de l'industrialisation au commencement du dix-neuvième siècle. Des milliers de gens se sont mis à chausser la raquette pour le simple plaisir de faire de l'exercice, tantôt au sein de groupes organisés comme les clubs, et tantôt de façon individuelle.

La disparition progressive de l'artisan de la raquette causée par celle de son produit ne signifie pas pour autant que les raquettes soient devenues des objets rares. On fabrique encore des raquettes par dizaines de milliers de paires chaque année. C'est que cet article est entré dans le monde de l'industrie. Or la loi de l'offre et de la demande est totalement différente dans une société monolithique et dans une autre qui est industrialisée. Dans la première, les transactions se font d'individu à individu, alors que dans la seconde elles se font d'un groupe à un autre. Dans la majorité des cas, le fabricant fait maintenant affaire avec des associations ou des commerçants en gros. Et le simple artisan ne peut pas rencontrer les exigences d'une très forte production. C'est pourquoi l'industrie tue l'artisan de la raquette comme elle l'a fait pour tant d'autres.

Passant dans l'industrie, la raquette devient vite un article anonyme comme deviennent anonymes les employés qui fabriquent une partie bien déterminée de l'objet. En faisant notre étude maintenant, nous ne voulons pas tracer l'historique d'un objet de la culture matérielle qui a cessé d'exister. Nous voudrions plutôt faire le point à un moment précis de l'évolution de cet objet.

Pour ce faire, nous procéderons en trois étapes. Dans la première, nous tracerons brièvement l'historique de la raquette en insistant davantage sur son explosion en Amérique pour établir l'origine des types que l'on peut voir dans le Québec. Dans un second temps, nous décrirons les techniques de fabrication artisanale de la raquette dans la province de Québec, telles qu'on les retrouve chez les artisans qui les ont conservées traditionnellement. Nous terminerons en tentant de brosser un tableau du rôle de la raquette dans le Québec d'hier et d'aujourd'hui.

PREMIERE PARTIE

HISTORIQUE

CHAPITRE I

DEFINITION

a'gamak
agim
agnonra
aih za
a ke baw
a'quis quo pan
auami
aw'l
aye

снегоступы
eskwa'hadèbadjik
khe la pas
kithanowweasamak
kwala'g^wdjiswa'dèbadjik
kwe'nuskwadèbadjik
kwi'tau
let'lu
lumikengät
piss sea
raquette

seskhe
 snösko
 snowshoe
 tanlv
 tanskwa'dèba'djik
 ta sam
 tchinrou
 truger
 tûglu
 velvi-yegit

Peu importe la langue dans laquelle ils s'expriment, les peuples qui connaissent la raquette ont tous obéi à la loi voulant qu'un terme linguistique désigne chaque objet.

Dans la langue française, c'est par analogie que l'on a appliqué le mot raquette à l'instrument servant à marcher sur la neige. Cet objet était nouveau pour les Européens qui arrivaient au Canada. Mais il ressemblait étrangement à un autre qui leur était familier: la raquette du jeu de paume. D'ailleurs, la plupart des chroniqueurs et explorateurs français des seizième et dix-septième siècles, depuis Thévet jusqu'aux Jésuites dans leurs Relations, établissent une comparaison entre ces deux instruments. (1)

On ne s'est pas toujours entendu sur l'étymologie du

1 Cf. Samuel de Champlain, Oeuvres, t.ii, p. 19.

Nicoles Denys, Description géographique et historique des Costes de l'Amérique septentrionale, p. 591.

François DuCreux, The History of New France, p. 80.

J.C.B., Travels in New France, p. 41.

Joseph Jouvency, Relations, t.i, p. 246.

Claude LeBeau, Avantures du Sr. C. LeBeau..., p. 82.

Marc Lescarbot, Histoire de la Nouvelle-France, p. 422.

La Potherie, Letters of LaPotherie..., p. 173.

Pierre Radisson, Voyages of Peter Esprit Radisson, p. 202.

Gabriel Sagard, Le grand voyage du pays des Hurons, p. 71.

mot raquette. Pendant un certain temps, Ménage passa pour celui qui avait trouvé la meilleure explication étymologique pour ce terme. Il faisait dériver ce mot du latin retis, reticus & reticulum - diminutif retiquetta - : réseau. Mais Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter proposèrent une autre solution en faisant dériver le même mot de l'arabe râhat: paume de la main. Le jeu de paume aurait été transmis par les Arabes aux Espagnols d'abord, puis à la France à l'époque des invasions musulmanes. Cette dernière explication semble avoir été adoptée par tous les étymologistes depuis.

Là où les avis sont les plus partagés et où la discussion est encore d'actualité, c'est sur la définition à laquelle doit correspondre ce terme lorsqu'il est employé pour désigner la raquette à neige. Est-ce un véhicule? Est-ce une chaussure? La raquette et le ski sont-ils de même nature? Voilà les trois principales questions sur lesquelles on ne s'entend pas.

Après avoir examiné ce problème sous plusieurs de ses aspects, nous nous sommes rendu compte qu'il restera insoluble aussi longtemps que l'on parlera de ces instruments en terme de véhicule et de chaussure. En effet, les définitions de ces deux mots sont tellement vagues que l'on pourrait même dire que la chaussure est un véhicule. C'est pourquoi celui qui prend l'un de ces deux termes, ou les deux, comme point de référence pour tenter de définir le ski et/ou la raquette se condamne à tourner indéfiniment en rond. Il semble que le seul moyen d'en sortir soit de s'en tenir à la distinction qui existe dans leur mode respectif d'utilisation.

Le point de mésentente entre ceux qui parlent en terme de chaussure et de véhicule vient du fait que, parfois sans s'en rendre compte, ils ont tenté d'établir une distinction entre des fonctions qui seraient propres à chacun de ces deux instruments. Or ces instruments ont une même fonction première. Dans les deux cas, il s'agit d'un moyen de transport permettant

à celui qui l'utilise de se déplacer sur la neige sans y enfoncer, et qui ne nécessite pas de traction animale ou motorisée. C'est sur ce fait d'ailleurs que se basent certains ethnologues pour affirmer que l'origine du ski et de la raquette est la même, chacune des formes étant une adaptation particulière de l'instrument à un milieu dont le terrain imposait une telle transformation.

Par contre, si l'on s'en tient strictement au mode d'utilisation, la distinction se fait d'elle-même. Pour le ski, il s'agit sans contredit d'un instrument glisseur. Celui qui le chausse en terrain plat doit exécuter un mouvement par lequel il porte les jambes de l'arrière à l'avant, successivement, sans lever les pieds. Lorsque les skis sont employés pour descendre une pente, le skieur n'a aucun mouvement à exécuter, sauf ceux qui sont nécessaires à la conservation de son équilibre; tout le travail exigé pour permettre un déplacement est accompli par l'énergie potentielle. Il n'y a qu'un cas où le skieur doit marcher, c'est-à-dire qu'il doit poser les pieds successivement l'un devant l'autre en les soulevant à chaque pas: c'est lorsqu'il doit monter une pente en ligne droite dans la direction même de la pente. Il pourrait aussi se déplacer comme il le fait en terrain plat en montant la pente en biais.

Si le ski permet de glisser sur la neige, il n'en est pas de même pour la raquette. La raquette ne permet que le mouvement de marche, et il est très rare qu'il soit possible de glisser sur la neige avec des raquettes aux pieds. Lorsque l'on se déplace en raquettes, il faut lever les pieds à chaque pas; ce mouvement est habituellement semblable à celui que l'on exécute pour se déplacer à pied sur un terrain ferme ou sur tout autre surface solide. Cependant il arrive assez souvent que ce mouvement diffère en ce qu'il faut lever les pieds plus haut qu'en temps normal selon que l'on enfonce plus ou moins dans la neige dont la densité et l'épaisseur varient avec le climat de la région.

Comme nous l'avons dit, il peut arriver qu'un skieur marche. Il est possible aussi à un raquetteur de glisser parfois. Mais dans les deux cas, il s'agit d'exceptions. Règle générale, celui qui veut ou doit glisser sur la neige chaussera des skis, et celui qui veut marcher chaussera des raquettes. C'est là que réside la distinction qui existe entre ces deux instruments.

Quant à la forme, il serait imprudent d'en faire un élément de distinction, car le ski et la raquette ont pris une forme très différente au sommet de leur évolution, mais plus on recule vers l'origine, plus la similitude devient grande entre elles, si bien qu'il existe effectivement un point limite où il est presque impossible d'établir une différence réelle entre les deux objets à moins de considérer leur mode d'utilisation. Nous faisons allusion à des instruments comme le tangysh des Sel'kups (2) et le suksilla des Evenks de la Sibérie centrale (3), ou le brodovshika du Kamtchatka(4) dont la forme est à la limite de celles du ski et de la raquette. Ces instruments servent surtout comme des skis, mais ils peuvent aussi être employés pour la marche, même en terrain plat.

Donc, pour donner une définition de la raquette, il faut prendre en considération tous les éléments impliqués par ce terme et user de beaucoup de prudence. Voici une définition que nous croyons adéquate:

RAQUETTES: s.f.p., larges semelles que l'on fixe aux pieds déjà chaussés, et qui permettent de se déplacer sur la neige sans y enfoncer, en adoptant l'allure habituelle de la marche.

2 E.D. Prokof'yeva, The Sel'kups, p. 594.

3 G.M. Vasilevich et A.V. Smolyak, The Evenks, p.628.

4 Stepan Petrovich Krashenninnikov, The History of Kamtchatka, pp.197-198.

CHAPITRE II

ORIGINE DE LA RAQUETTE

Dès que l'on parle de l'origine d'un objet en culture matérielle, il faut faire appel à une question controversée: celle des notions d'invention et de découverte. Aujourd'hui, la plupart des anthropologues reconnaissent la distinction suivante. La découverte est une trouvaille non préméditée d'une chose nouvelle. L'invention est une découverte intentionnelle suscitée par la curiosité et le besoin. Le feu, par exemple, serait le fruit d'une découverte. La roue, la raquette, seraient les produits d'inventions. La découverte peut être aussi la rencontre inattendue d'un objet inconnu alors que l'on recherche un autre objet semblable. C'est ainsi que Colomb a fait la découverte de l'Amérique alors qu'il était à la recherche de l'Inde. (5)

Plus la découverte ou l'invention est ancienne, plus il est difficile de savoir qui en fut l'auteur. Ainsi, il est tout à fait impossible de spécifier qui a inventé la raquette pour une raison identique à celle qui nous empêche de nommer celui qui a inventé la roue ou découvert le feu. C'est l'an-

5 Melville J. Herkovits, Les bases de l'anthropologie culturelle, pp.183 sq.

cienneté de ces objets qui rejette leur inventeur dans l'anonymat. La raquette semble être apparue à une époque plus ancienne que la roue. Les plus anciens documents datent l'avènement de la roue vers 3.500 av. J.-C., alors que le ski aurait déjà existé à un état assez perfectionné vers 6.000 av. J.-C. selon une gravure de l'âge de pierre retrouvée en Norvège (Planche I, fig. 1), (6). Et nous verrons pourquoi le ski n'a pu se développer avant l'apparition de la raquette.

A l'instar de certaines grandes découvertes, comme celle du feu, et de certaines grandes inventions, comme celle de l'automobile, l'invention de la raquette nous apparaît comme un accident historique, c'est-à-dire qu'elle fut une innovation brusque qui est survenue dans une ou plusieurs cultures, ou qui a été empruntée à une culture par une autre à la suite du contact des peuples.

Cette dernière affirmation nous oblige à situer la région probable du globe où serait apparue la raquette, même s'il est impossible de spécifier l'endroit exact. Cette question est encore mal éclairée aujourd'hui, et il semble qu'elle le sera encore longtemps faute de documents archéologiques sur lesquels on pourrait appuyer une théorie. Pourtant, plusieurs théories furent émises dans le passé. Nous allons exposer ces théories pour formuler ensuite les hypothèses qui nous semblent acceptables.

La théorie la moins valable présente la raquette comme étant un phénomène exclusivement américain de la culture matérielle:

The snowshoe is distantly related to the ski of northern Asia; it belongs to the same germinal idea of a shoe device to help one to walk on the snow without sinking waist-deep into it. It is purely

6 T.K. Derry and Trevor Williams, A Short History of Technology, pp. 190-191.

northern American. (7)

Ceux qui font une telle affirmation, et ils sont nombreux, attribuent toujours l'invention de la raquette à l'Amérindien pour qui la nature n'avait aucun secret, et à qui elle ne réussissait jamais à poser d'embûche. Il nous est même arrivé d'en rencontrer parmi eux qui pouvaient nous donner des renseignements beaucoup plus précis, allant jusqu'à nous dire quelle tribu indienne avait doté le monde de cet instrument:

On attribue leur (les raquettes) invention à des Indiens des forêts, les Algonquins; une de leurs tribus, celle des Abénaquis, était aussi dénommée Etchemins, ce qui veut dire: gens des peaux pour les raquettes. (8)

Almost every great Indian family made some contribution to the world's way of living. (...) The Athapascans of the northern forests gave us the toboggan and the snowshoe. (9)

Il faut prendre en considération le fait que ces gens n'ont pas traité la question dans des ouvrages spécialisés. Il s'agit toujours de simples allusions à la raquette dans des ouvrages de vulgarisation d'ordre général sur les Amérindiens. Leur erreur vient du fait qu'ils considèrent la raquette comme un phénomène de culture matérielle propre à l'Amérique du Nord, alors qu'il suffit de faire des recherches sommaires sur le sujet pour connaître l'existence de cet objet en Europe et en Asie.

Une autre théorie est mise de l'avant par un groupe de gens qui, sans se déclarer diffusionnistes, basent leurs thè-

7 Marius Barbeau, North Americans, p. 235.

8 Pierre Deffontaines, L'homme et l'hiver au Canada, p. 140.

9 Clark Wissler, Indians of the United States, p. 208.

ses sur la transmission inter-ethnique des éléments culturels. Ils situent l'invention de la raquette dans le proche Orient ou dans les péninsules du Kamtchatka ou de Chukchi, et l'instrument aurait atteint l'Amérique par le détroit de Béring.

Dès 1724, on pouvait lire une phrase aussi surprenante que celle-ci:

C'est encore là un usage fingulier des premiers temps, lequel a passé de l'Asie dans l'Amérique avec les Nations qui s'y font transplantées. (10)

L'usage auquel il est fait allusion est celui d'utiliser les raquettes pour se déplacer sur la neige, et l'auteur de ce texte est le Père Jean-François Lafiteau. Comme éléments de preuve, il cite des textes de Strabon et de Suidas qui mentionnent l'existence de raquettes dans la région qui s'étend entre la mer Noire et la mer Caspienne. Lafiteau avait d'ailleurs étendu à l'ensemble de la culture amérindienne sa théorie de la diffusion des éléments asiatiques vers l'Amérique. Il fut longtemps relégué aux oubliettes, et ce fut beaucoup plus tard que la même théorie revint à la surface sous la plume d'anthropologues qui croyaient innover en apportant une explication audacieuse sur l'origine de la culture précolombienne.

Il y a la position de Thomas Drummond qui refuse nettement d'appliquer la thèse diffusionniste à cet objet précis qu'est la raquette, tout en connaissant sa répartition mondiale dans l'hémisphère nord. Il se rallie à ceux qui se posent en évolutionnistes en un certain sens. Ces auteurs penchent en effet vers une théorie selon laquelle plusieurs peuples découvrent indépendamment un objet, chacun de ces peuples faisant évoluer cet objet dans un même sens par un effort mental

10 J.-F. Lafiteau, Moeurs des Sauvages américains, p. 201.

original sans avoir établi de contacts entre eux. Pour eux, l'Amérindien aurait réinventé la raquette et en aurait fait, tant dans la forme que dans les techniques de fabrication, une application beaucoup plus perfectionnée que les peuples européens et asiatiques qui avaient fait la même invention.

The snowshoe naturally originated in rude forms and in these rude forms is known elsewhere than in North America, as for instance in Norway and northern Asia. Very primitive forms are also reported from Japan, Korea and the Caucasus. These later appliances are what might be called emergency snowshoes, roughly and quickly made for special and exceptional cases where heavy snowfalls have occurred in **unusual** places, and they are interesting as examples of the ingenuity of different aborigenes under independent conditions. They (305) are necessarily rude and have remained so, and they have no bearing upon the development of the snowshoe which has taken place in Canada, for the finished article is only to be found where there is a definite winter of deep snow, and where they are in common use as the only means of moving about during that season. It is therefore fair to consider that there was an absolute and independent origin of the snowshoe here and at a very early date. (11)

Nous ne voudrions pas conclure sans mentionner un autre genre d'affirmation sur l'origine de la raquette. Nous voulons parler ici des explications à caractère religieux. Sans doute n'apportent-elles pas d'éclaircissement nouveau sur la question, mais il est bon de savoir que certains groupes ethniques ou certains hommes n'ont pas attendu les résultats des recherches scientifiques pour satisfaire leur curiosité.

C'est dans cette catégorie que nous classons les légendes indiennes. Dans ce cas, c'est très souvent le héros ci-

11 Thomas Drummond, The Canadian Snowshoe, pp. 305-306.

vilisateur qui a donné la raquette aux hommes pour leur permettre de chasser en hiver. Cette croyance est répandue depuis les Maritimes où c'est Glooscap qui a donné la raquette aux Micmacs jusqu'en Alaska, parmi les Esquimaux, comme le confirment ces propos recueillis d'un indigène nommé Tobuk par Robert Marshall:

Before these big monsters all died out there lived a man named Kayaktawingyaktawk. The Indians have story about (337) him too, but they call him Kitchitallikanni this Kayaktawingyaktawk showed all people, Indians and Eskimos, how to make boats, snowshoes, everything they need. (12)

Il y a une quinzaine d'années, Wilson et Ruth Wallis ont recueilli une légende curieuse des lèvres de Peter Ginnish, un Indien micmac de Burnt Church au Nouveau-Brunswick. Nous la citons au complet parce que, selon cette légende, les Micmacs devraient la raquette à l'ingéniosité de la femme. Il est assez simple d'établir une relation avec la réalité pour imaginer comment cette légende a pu prendre naissance. Très souvent, dans la répartition des tâches, chez les Indiens, c'est à la femme que revenait le travail du laçage de la raquette alors que l'homme taillait et pliait le fût selon la forme désirée. Comme nous le verrons dans la description des techniques, cette tradition s'est conservée chez plusieurs des derniers artisans.

In the olden times, at the very first, the Indians could not travel through the woods in deep snow. An old man who one night came home covered with snow up to his head, and carrying game on his back, said to his wife, "It is very difficult to continue in this way; it is difficult travelling." The wife said, "If you do not better than that, we shall starve. Make for yourself snowshoes for travelling

over the snow." "How can I (397) do that?" "If you have no plan, I shall get one and make them." The old man went out and cut a small yellow birch of considerable length. The woman told him to bend it, place a stick across the middle, and fasten the toe. "Yes, that is very good."

He then put a small stick across the toe, and one at the heel. He made them exactly the width of his foot. His wife said, "It would be well to put them out a little farther, so that they will not hurt your foot when you walk." To hold the sides together, he used a little stick which had notches on each end, for he had no way to bore a hole. The old woman cut thongs with a knife, and with them tied these sticks in position; for she did not know how to bore a hole.

The old woman split a piece of rawhide into strips, for thongs. When she had a piece three or four fathoms long, she began to knit the (meshes of the) snowshoes. She said to the old man, "Now see if you can fill in the frame of this snowshoe." He thought it would be very difficult to do. First he looped the strap about the frame, to hold the frame in position, filled in the toe, then the heel, and left the middle part open. The woman, meanwhile, was busy cutting skins into thongs. He commenced with the middle. He started on the left side of the toe stick, crossed to the middle of the frame opposite, then to the left side of the heel stick, and back to the left side where the toe stick joins the frame, going here and there until it was filled in. He then crossed the frame from left to right, and he made the middle net solid. After the snowshoes had been filled in from side to side, he crossed them lengthwise, so as to pull the net away from the frame and the crosspieces, and leave these adjacent spaces open. At first the thread at both heel and toe went from side to side; but the second time, while finishing it, they ran lengthwise. He then put a strap on, to hold the shoe to the foot, and to keep the foot from slipping off it. The woman assisted the man a great deal in filling in the frame of the snowshoes. He said,

"How shall I wear them? There is no place for my foot." "Come here."

She held a strap, told him to put his feet on the shoes, and arranged the strings under his feet. She tied this string to the top of the toe of the snowshoe, then to the heel of it, wrapped it tightly about his foot, and said, "Now move your feet." The snowshoes held fast. When people heard about it, they came from all about, to see the shoes. The man was the chief of that settlement. I have never heard his name, or the name of his wife. She was a smart woman. (398)

She had more sense than had her husband. Providence bestowed more sense on her sex than on the male. (13)

Il n'y a pas que les Indiens qui aient donné une teinte légendaire ou religieuse à leur explication sur l'origine de la raquette. Il y eut, par exemple, le Père Paul LeJeune dont les réflexions, contrairement à celles du Père Lafiteau, sont réellement celles d'un Jésuite du dix-septième siècle:

Le 3. Decembre nous commençafmes à changer de chauffure, & nous feruir de raquettes: quand ie vins à mettre ces grands patins tout plats à mes pieds, ie m'imaginóis qu'à tous coups ie donnerois du nez dans la neige: mais l'expérience m'a fait voir que Dieu pouruoit commodement toutes les nations des chofes qui leur font neceffaires: ie marche fort librement avec ces raquettes; Pour les Sauuages, cela ne les empefche (49) ny de fauter comme des daims, ny de courir cōme des cerfs. (14)

Après avoir exposé ces différentes hypothèses, voici quelle est notre position. Sans vouloir faire du diffusionnisme à l'excès et prétendre que l'invention de la raquette se

13 Wilson and Ruth Wallis, The Micmac Indians, pp. 397 à 399.

14 Paul LeJeune, Relations, t.v, p. 126.

serait faite dans un endroit unique pour se diffuser ensuite partout où elle existe ou a existé, nous nous rangeons définitivement du côté de la théorie des transmissions par emprunts inter-ethniques. Voici donc comment nous voyons la diffusion et l'évolution de la raquette dans le monde.

Chez les peuples de l'hémisphère boréal, la survie reposait sur la nécessité absolue de circuler assez rapidement sur la neige pendant certaines périodes de l'année afin d'atteindre leur nourriture. C'est pourquoi on peut dater l'invention de la raquette à l'époque où l'homme s'est installé en permanence dans des régions où pendant un certain temps le climat amène une couche de neige qui n'est pas assez dense pour supporter le poids d'un homme.

Gudmund Hatt a émis une hypothèse très intéressante au sujet de l'apparition de la raquette. Cette hypothèse respecte en même temps une loi de l'anthropologie voulant que dans la technique, chaque progrès qui améliore un objet s'ajoute à un savoir déjà existant.

The oldest footwear undoubtedly is the sandal. In northern regions was adopted, together with the sandal, a wrapping of the foot, which by and by became a stocking. From the stocking in combination with sandal evolved "sandal boots", the sandal becoming a boot sole; I have shown in my Arktiske Skinddragter that the Eskimo boots and some other forms should be reckoned among this group, and that the "sandal boot" probably was the oldest boot type in the north. In a region with so much winter snow, probably in a mountainous country, the sandal underwent another transformation; in order to be able to walk through deep snow, some tribe evolved the custom of making very large sandals, and to insure sufficient stiffness and lightness were made of wood or in the shape of hoops with netting of twined twigs or rawhide. In this way the snowshoe was derived from the



sandal. On top of the primitive snowshoe, which was itself a sandal, it would not be natural to use another sandal, but a stocking. (15)

Ceci nous donne une image du processus qui a pu mener à l'invention de la raquette. Mais le problème de la diffusion ou de l'invention du même objet en plusieurs endroits différents demeure entier. En effet, on ne trouve pas la raquette seulement dans les régions où l'hiver est accompagné d'une précipitation abondante de neige; des voyageurs ont observé que beaucoup de montagnards utilisent des raquettes rudimentaires. Par exemple, Gadow (16) en a signalées sur le versant espagnol des Pyrénées au dix-neuvième siècle, Strabon y fait allusion en parlant du Caucase dans sa Géographie (17), il y a une cinquantaine d'années Morden en a vues à l'extrême nord de l'Inde dans la région de Gilgit (18), et il en existe également dans le nord de la Corée et du Japon (19).

A l'examen, on s'aperçoit qu'une caractéristique unit tous les genres de raquettes des régions montagneuses. Cette caractéristique est d'ailleurs commune à toutes les raquettes d'Europe et d'Asie: c'est l'aspect très primitif de leur construction. Comme le disait Drummond (1916), ce primitivisme de l'instrument est sans doute dû au fait que ces mêmes peuples en ont développé un autre qui s'appelle le ski.

Tous ceux qui ont parlé du ski ou de la raquette sont unanimes: ces deux instruments sont issus d'une même idée fondamentale, celle de pouvoir "flotter" sur la neige. Les premiers objets qu'un homme se fixa sous les pieds afin de ne pas enfoncer dans la neige devait ressembler fort peu à la raquette

15 Gudmund Hatt, Moccasins, p. 243.

16 Ibid. p. 240

17 Augustus Meineke (ed.), Strabo Geographica, pp. 710-711.

18 W.J. Morden, By Coolie and Caravan Across Central Asia, p.376.

19 Thomas Drummond, The Canadian Snowshoe, p. 305.

canadienne tressée en hexagones ou au ski norvégien. Lequel de la raquette ou du ski a la filiation la plus directe avec ces instruments? Nous ne saurions le dire; mais sur ce point, un fait est certain et un autre est probable. Le premier est que de ces objets devaient sortir et la raquette et le ski. Le second est que ces instruments rudimentaires ne devaient pas permettre un mouvement de glissade comme le ski, mais plutôt un mouvement de marche comme la raquette.

Signalons que partout où l'on n'utilise qu'occasionnellement de tels objets primitifs pour se déplacer sur la neige, ils sont relativement petits - pas beaucoup plus grands que le pied - et ils servent à marcher plutôt qu'à glisser. Par contre, il semble que la topographie et le climat aient été pour quelque chose dans le sens qu'a pris l'évolution de ces instruments. En Europe et en Asie, ils ont atteint le sommet de leur perfectionnement avec le ski qui est utilisé depuis l'est de la Sibérie jusqu'à l'extrême ouest de la Norvège (Planche I, fig. 2). Dans ces mêmes régions, la raquette a continué d'exister à un stade très primitif de son évolution là où le sol est trop accidenté ou trop boisé. Comme dans chaque cas l'aspect de ces raquettes est des plus rudimentaires, cela porte à croire que l'invention a pu se faire indépendamment dans plusieurs de ces régions, sans éliminer totalement la possibilité de l'emprunt culturel dans un cas ou l'autre.

En Amérique, ces instruments ont connu le plus haut degré de leur évolution avec la raquette composée d'un cadre de bois dans lequel des lanières de peau crue sont tressées en hexagones. Mais le ski en est totalement absent, même sous ses formes les plus rudimentaires. Ce sont les blancs qui apportèrent le ski en Amérique.

Toutefois, le fait que les raquettes n'existent qu'à l'état primitif en Europe et en Asie, et celui de l'absence totale du ski en Amérique ne sont pas des arguments suffisants pour permettre d'affirmer que les premières se sont développées tout à fait indépendamment, en l'absence de tout contact, dans

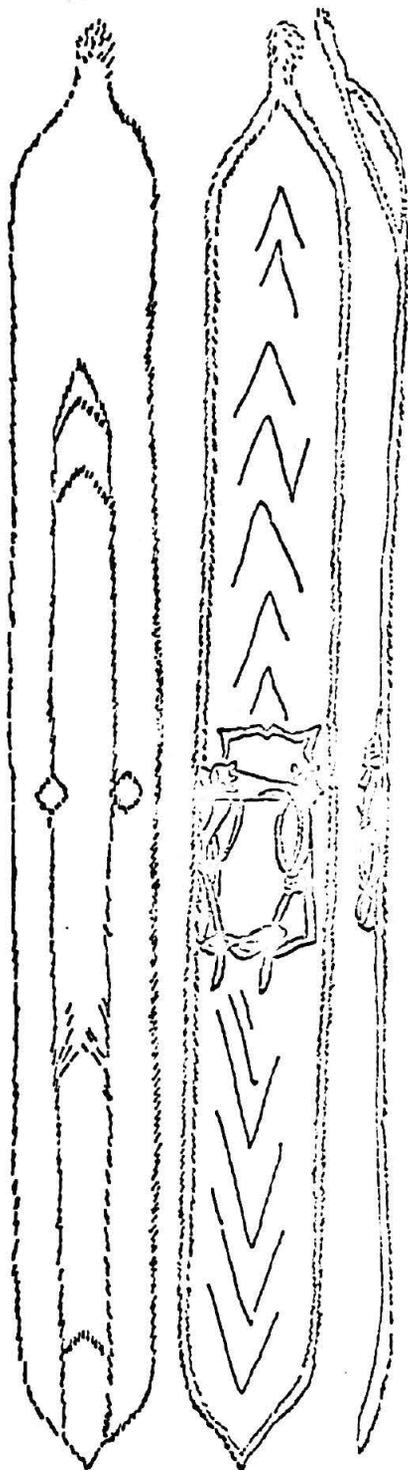


Fig. 2

Skis en bois semelés avec de la fourrure de phoque
 Giliaks, Amur, Asie
 (Masch)

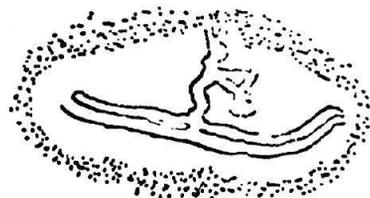


Fig. 1

Art rupestre

Norvège

(Derry et Willians)

ces deux parties du monde. Une telle affirmation refuserait de tenir compte de certaines autres réalités:

(...) d'autres traits primitifs de l'Asie et de l'Amérique semblent avoir une origine commune: ainsi, des types de canots, de tentes et de récipients d'écorce de bouleau, les tambours plats, des techniques de tannage de peaux, la scapulimancie, ou divination au moyen de l'omoplate, les cérémonies de la chasse à l'ours, la suerie pour fins propitiatoires, les propulseurs de javelots, des types **mythologiques**. L'invention simultanée ne peut expliquer tous les cas, car des styles présentent des séries continues. (20)

Nous verrons qu'il y a au moins deux de ces séries continues pour la raquette.

Cependant, l'hypothèse d'inventions multiples ne peut être rejetée définitivement parce qu'il est impossible de connaître quels ont pu être les contacts des hommes primitifs et qu'il nous manque des preuves concrètes pour expliquer certains détails de la raquette américaine, comme sa forme et son tressage hexagonal. Il reste que la possibilité d'une transmission entre l'Asie et l'Amérique est de beaucoup la plus grande.

Trois éléments de preuve viennent appuyer l'hypothèse d'un passage Asie-Amérique. Le premier est que l'Amérique s'est peuplée par immigration. Au point où en sont les recherches ethnologiques et archéologiques, on croit qu'il a pu y avoir des vagues d'immigration s'étalant entre 30.000 et 5.000 av. J.-C., c'est-à-dire à la toute fin ou immédiatement après la dernière glaciation (21). Or ces gens, même s'ils ne transportaient pas documents et objets reflétant leur mode de vie, véhiculaient une culture avec eux, sinon avec des objets con-

20 Jacques Rousseau, Ces gens qu'on dit sauvages, p. 61.

21 Informateur, le docteur Gordon Day, ethnologue.

crets, du moins dans leurs coutumes, leur langage et leur pensée. Et l'une de ces vagues migratrices fut à l'origine de la civilisation nord-américaine, civilisation axée exclusivement sur la chasse, la pêche et la cueillette, et qui, dans son ensemble, n'avait pas dépassé l'âge de la pierre. Ceci signifie que toute la culture matérielle de ces peuples s'est développée en fonction de ce style de vie: importance primordiale des armes, habitat mobile et moyens de transport adaptés à la géographie du milieu. Il est donc tout à fait possible qu'un de ces groupes, ayant connu la raquette en Asie, se soit servi d'un tel appareil quand il eut à faire face à l'hiver canadien. Le second est la répartition géographique de la raquette de type discoïde. Cette répartition forme une série continue depuis l'extrême ouest de la Scandinavie jusqu'au Nouveau Mexique en passant par le sud de l'Asie et tout le long de la côte ouest de l'Amérique. Enfin, une autre distribution géographique offre une série continue. La raquette de type lancéolé s'étend sans faille de l'Ontario aux Kouriles, traversant les Prairies, le Yukon, l'Alaska et la péninsule de Chukchi.

Chacun peut établir des conclusions et affirmer carrément qu'une hypothèse ou l'autre est une vérité. Quant à nous, à cause d'un manque trop grand de documents probants, nous nous refusons à prétendre maintenant qu'il y a une vérité absolue dans l'une ou l'autre hypothèse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'hypothèse d'une évolution en relation directe avec le déplacement géographique ouest-est nous semble être celle qui recueille jusqu'à présent le plus grand nombre des éléments de preuve.

CHAPITRE III

LA RAQUETTE DANS LE MONDE

Comme nous l'avons déjà dit, lorsque l'on pense à la raquette en termes de répartition et de distribution, il faut avoir deux notions présentes à l'esprit. D'abord, cet instrument n'est pas limité au continent américain, mais s'étend sur tout l'hémisphère nord compris entre le trentième et le soixante-quinzième parallèles. Rappelons que sur les continents européen et asiatique, la raquette n'existe qu'à l'état primitif et de façon très sporadique dans certaines régions montagneuses, alors que sur le continent américain elle atteint un haut degré de perfectionnement et elle couvre tout le nord de façon continue.

En Europe, il existe deux sortes de raquettes, mais un seul type. Toutes deux sont très rudimentaires. L'une est celle qui a reçu le qualificatif de raquette d'urgence. C'est celle qui, dans son essence même, se rapproche le plus de l'objet d'origine. Elle existe encore aujourd'hui pour des raisons qui relèvent à la fois du climat et des coutumes d'une région précise, mais plus souvent du climat. Cette raquette est nommée ainsi parce qu'elle est faite en un endroit et dans des circonstances exceptionnels. Sa fabrication est habituellement imposée par une chute de neige imprévue. Elle peut avoir les aspects les plus bizarres parce qu'elle est faite avec les

outils et les matériaux qui sont à la portée de la main (Pl. VIII, fig. 16, 18, 19). Très voisine de cette raquette d'urgence on retrouve une seconde sorte de raquette européenne: celle de type discoïde. C'est la plus généralement connue sur ce continent, celle que l'on fabrique dans les endroits où l'on doit utiliser ces appareils de façon saisonnière. La raquette de type discoïde prend la forme soit d'un disque plein, soit d'un cadre circulaire avec un support pour le pied. Dans le premier cas, il s'agit d'un ou deux morceaux de bois mince épousant une forme vaguement circulaire ou oblongue. Ces raquettes étaient habituellement plates et petites, mais il arrivait qu'elles fussent légèrement recourbées à l'avant (Pl. II, fig. 4). Dans le second cas, le cadre est constitué d'une tige végétale courbée en une forme se rapprochant du cercle, et auquel on a fixé un support pour le pied. Ce support peut se composer d'étroites lattes de bois (habituellement deux ou quatre) parallèles ou croisées (Pl. VIII, fig. 17). Il arrive fréquemment que le support soit un treillis informe de cordages entremêlés (Pl. II, fig. 3).

Tel que nous l'avons mentionné, la raquette n'existe en Europe que dans les régions accidentées, là où l'instrument peut remplacer avantageusement le ski. Aussi ne la retrouve-t-on que le long des grands massifs montagneux du continent tels les Pyrénées (22), les Alpes (23), les Kjoelens (24), les Carpathes (25), les Alpes dinariques (26) et le Caucase (27).

La même raquette primitive de type discoïde que nous venons de voir en Europe se retrouve aussi en Asie occidenta-

22 Cf. Gudmund Hatt, Op. cit., p. 240.

23 Cf. D.S. Davidson, Snowshoes, pp. 48-49.

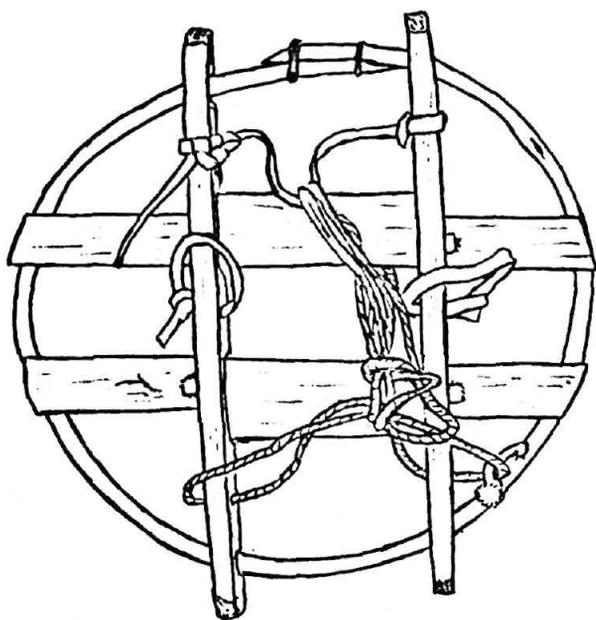
24 Cf. Olaus Magnus, Historia de gentibus septentrionalibus, pl. Fridtjof Nansen, The First Crossing of Greenland, p. 38.

25 Inf. Igor Kristek - voir document annexe.

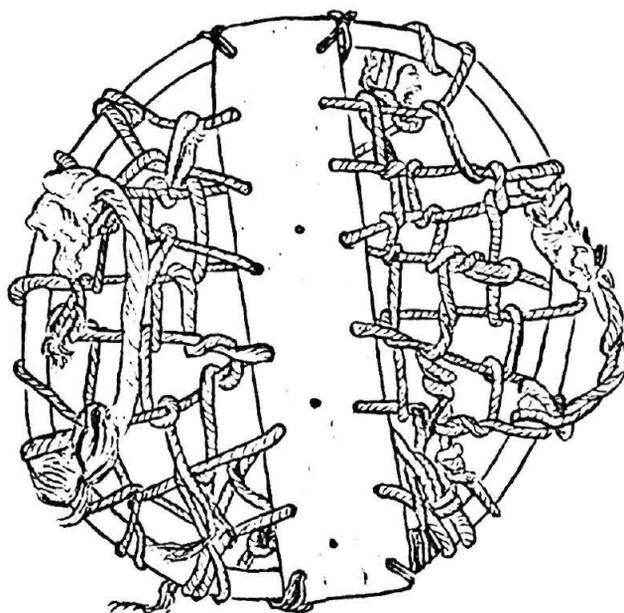
26 Id.

27 A. Meineke (ed.) Strabo geographica, pp. 710-711.

PLANCHE I bis

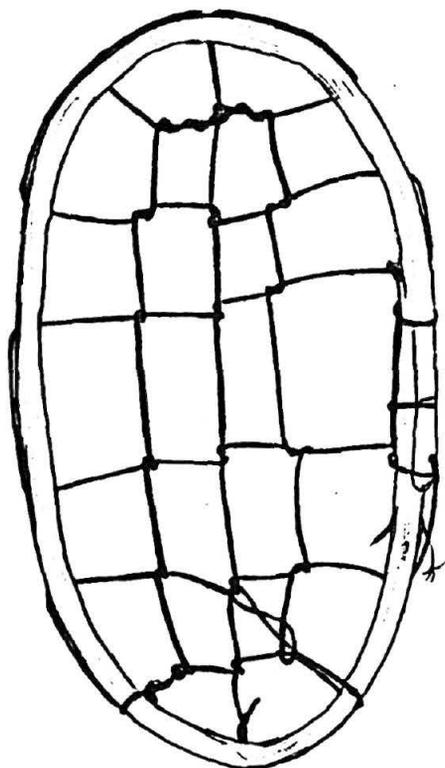


RAQUETTE PRIMITIVE
Région de Banská Bystrica (Tchéc.)

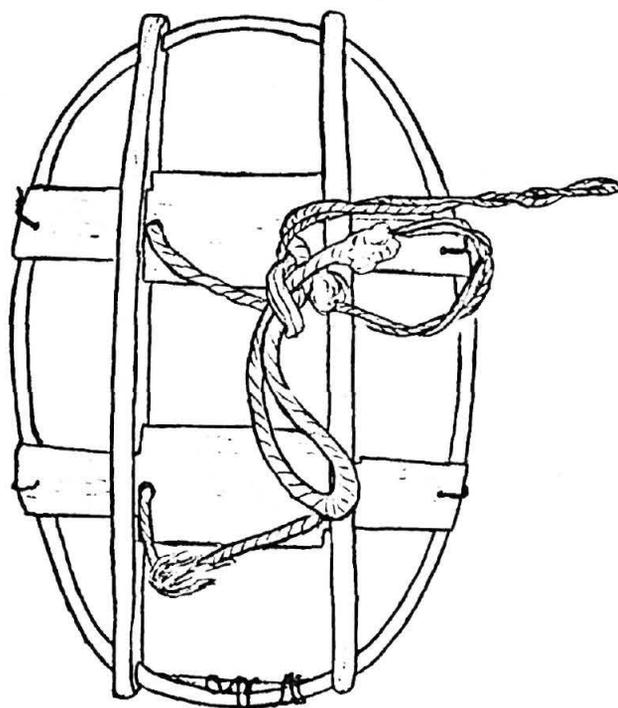


RAQUETTE PRIMITIVE
Région de Rožnava (Tchéc.)

Coll. Musée national de Tchécoslovaquie à Martin



RAQUETTE PRIMITIVE
Région de Humenné



RAQUETTE PRIMITIVE
Région de Cadca

Coll. Musée national de Tchécoslovaquie à Martin



Fig. 3

TRUGER.
NORVÈGE
(Nansen)



Fig. 4

TRUGER ET HESTETRUGER
Norvège
(Magni)

le, soit au Tibet (28), en Corée (29) et au centre du Japon (30), (Pl. III, fig. 5,6). Mais si nous nous dirigeons plus loin vers l'est, cette raquette disparaît totalement pour faire place à un second type, précurseur de la raquette américaine. Un pas très important est donc franchi dans l'évolution de l'objet.

Avec cette raquette, nous passons du type discoïde au type lancéolé. Il s'agit d'un instrument dont le fût est composé de deux morceaux de bois. Les bouts de ces pièces sont attachés ensemble de sorte que la raquette est pointue à l'avant et à l'arrière. Un autre fait à noter est que la raquette devient beaucoup plus longue. Cette raquette contient toutes les caractéristiques qui seront celles de cet objet jusqu'au sommet de son évolution. Dans la raquette discoïde, il n'y avait pas de barre transversale. Il pouvait y avoir des barres qui traversaient la raquette d'un côté à l'autre ou de l'avant à l'arrière, mais ces pièces de bois n'avaient pas pour fonction de maintenir le fût en forme de cercle ou d'ellipse; leur unique but était de servir de support au pied. Désormais, il y aura des barres transversales dans la raquette, c'est-à-dire qu'il y aura des pièces de bois de placées entre les deux côtés du fût dans le but précis de lui donner une forme lancéolée ou foliée. Aussi ne sera-t-il plus question que le pied se pose sur ces barres. A partir de ce type, le support du pied sera toujours constitué par un réseau de lanières plus ou moins complexe. Dans cette raquette asiatique, la forme du tressage est carrée. Les lanières sont fixées successivement de chaque côté du cadre, puis d'une barre de traverse à l'autre, se croisant à angle droit (Pl. IV, fig. 7; Pl. V, fig. 9). Ce type de raquette forme une ligne continue de répartition depuis les îles Kouriles jusqu'en Ontario au

28 W.J. Morden, By Coolie and Caravan Across Central Asia, p.376.

29 Thomas Drummond, The Canadian Snowshoe, p. 305.

30 Mason, Smithsonian Report, pp. 386 et 411.

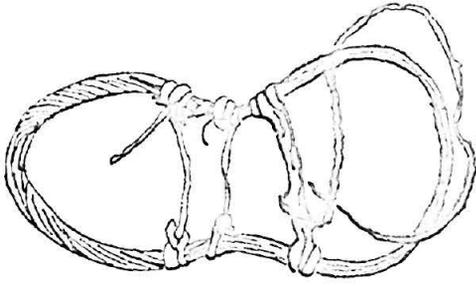


Fig. 5

RAQUETTE PRIMITIVE
YOKOHAMA, JAPON
(Mason)

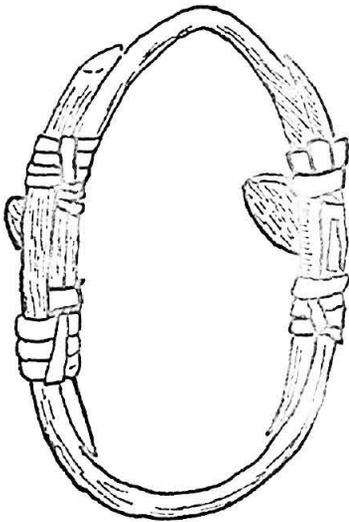


Fig. 6

RAQUETTE A CRAMPONS
Aïnous, Japon
(Mason)

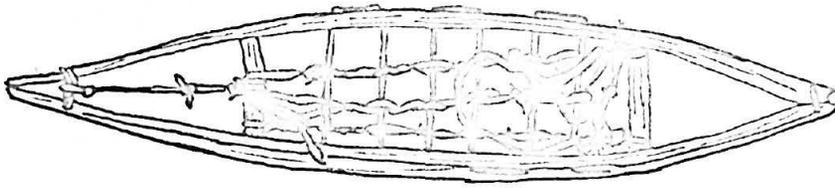


Fig. 7

RAQUETTE PRIMITIVE
 Chukohis, Sibérie
 (Mason)

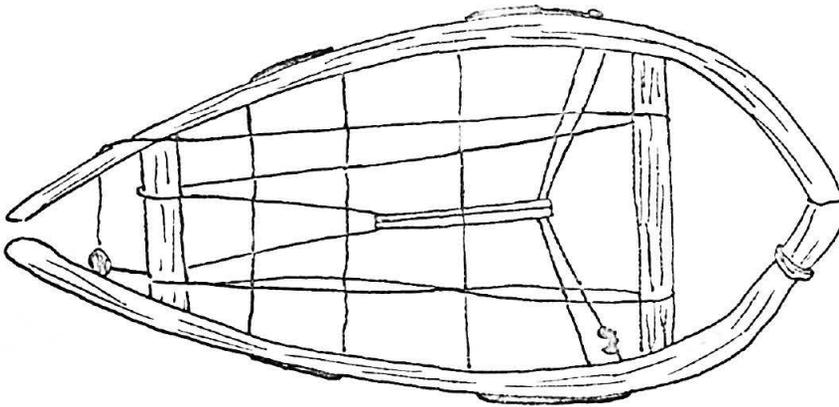


Fig. 8

RAQUETTE PRIMITIVE
 Esquimaux, Ile St Lawrence, Alaska, E.U.
 (Nelson)

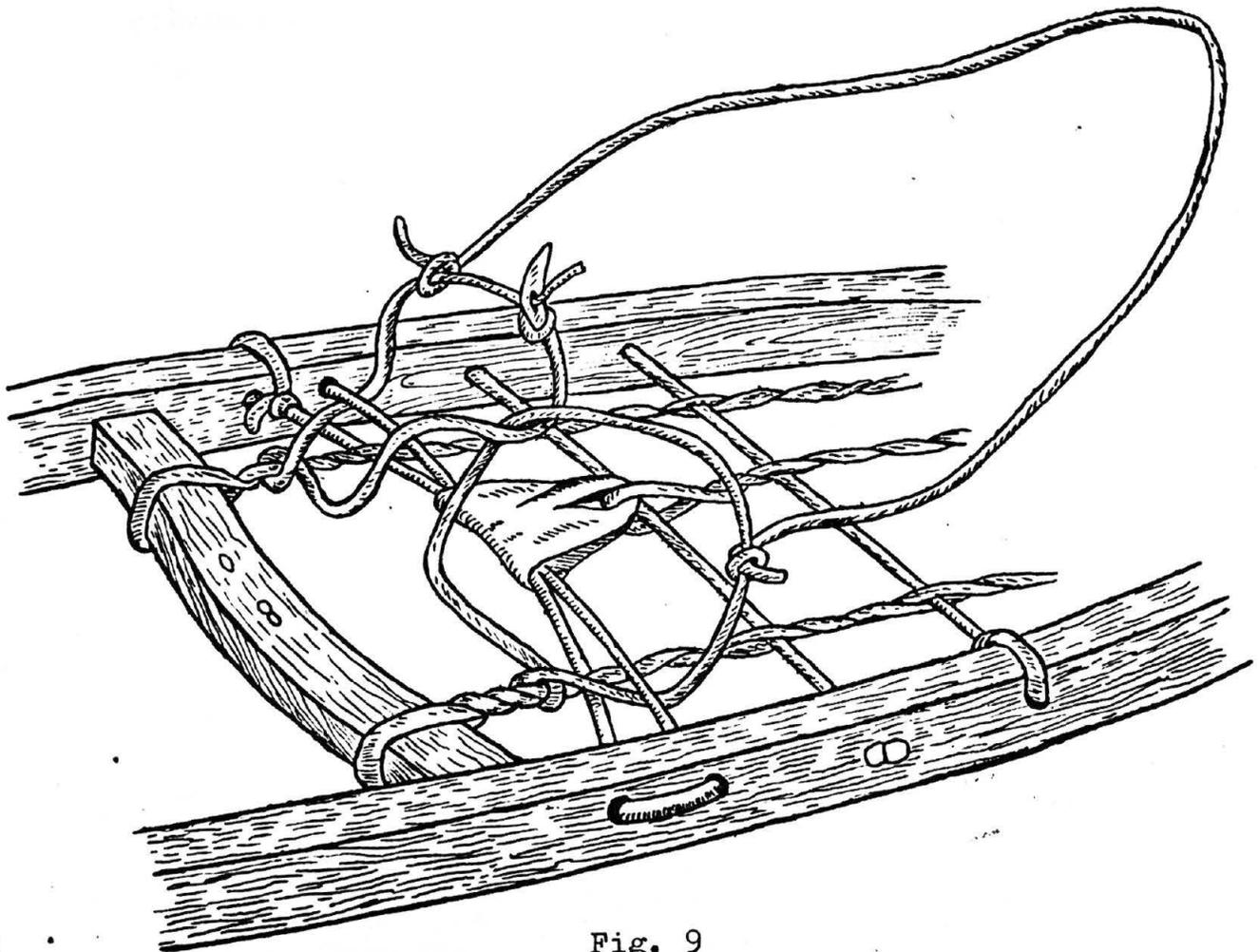
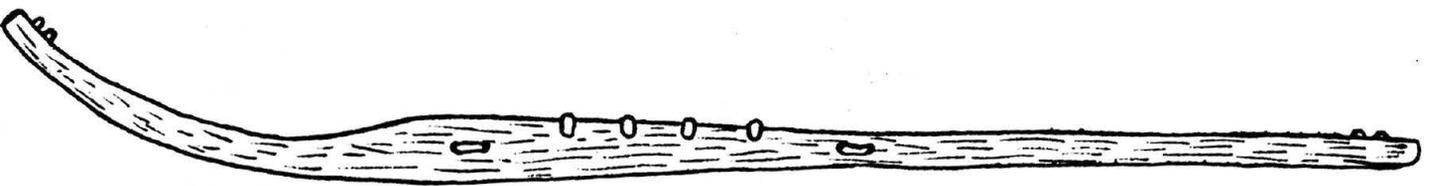
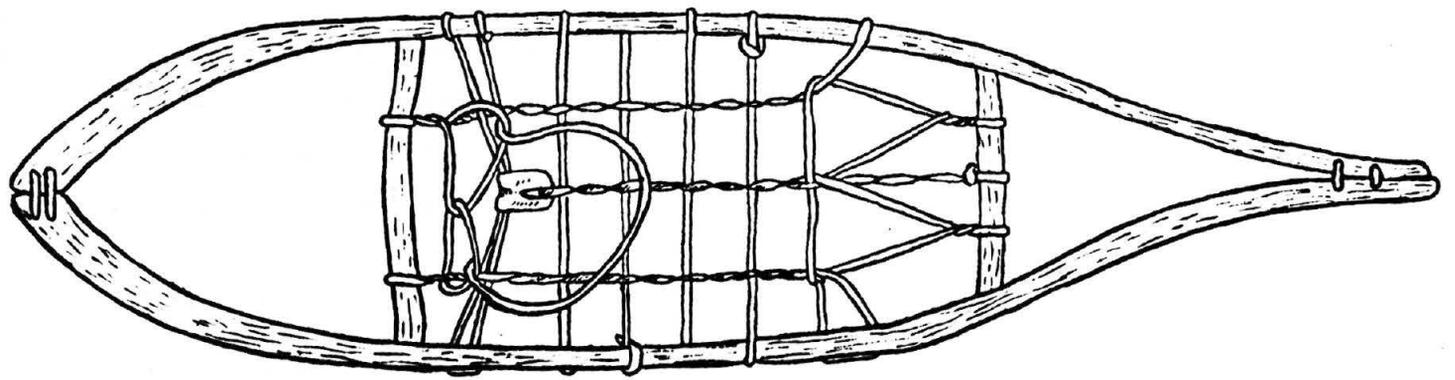


Fig. 9
RAQUETTE PRIMITIVE
Sibérie
(Levin et Potapov)

Canada , à des stades plus ou moins avancés de son évolution. De telles raquettes ont été vues et décrites dans les îles Kouriles (31), dans la péninsule du Kamtchatka (32) et chez les différentes peuplades de la Sibérie orientale (33).

Il existe donc deux types de raquettes à l'extérieur de l'Amérique. Il y a le plus primitif, le type discoïde, qui prend trois formes principales. Il consiste en un fût dont la forme varie entre le cercle, l'ellipse et l'ellipse étranglée en son milieu. Le pied porte soit sur un tressage rudimentaire en lanières de cuir ou en corde, soit sur des lattes de bois fixées transversalement sur le fût. La raquette peut aussi être faite d'un simple disque de bois plein. Cette raquette très primitive se rencontre surtout sur le continent européen et en Asie occidentale. Il y a également un autre type, plus évolué. Celui-ci se caractérise par un fût composé de deux pièces de bois liées ensemble aux deux bouts et séparées dans leur milieu par des barres transversales. Le pied se pose sur un tressage de lanières de cuir croisées en carrés. Ce type domine en Sibérie orientale, du Kamtchatka à la péninsule de Chukchi.

31 R. Torii, Les Ainous des Iles Kouriles, p. 175 à 178.

32 S.P. Krasheninnikov, The History of Kamtschatka, p. 197.

33 V.V. Antropova, The Itel'mens, p. 878.

M.V. Stepanova, The Yukagirs, p. 793.

V.V. Antropova, The Chukchi, p. 818.

G.A. Menovshchikov, The Eskimos, p. 840.

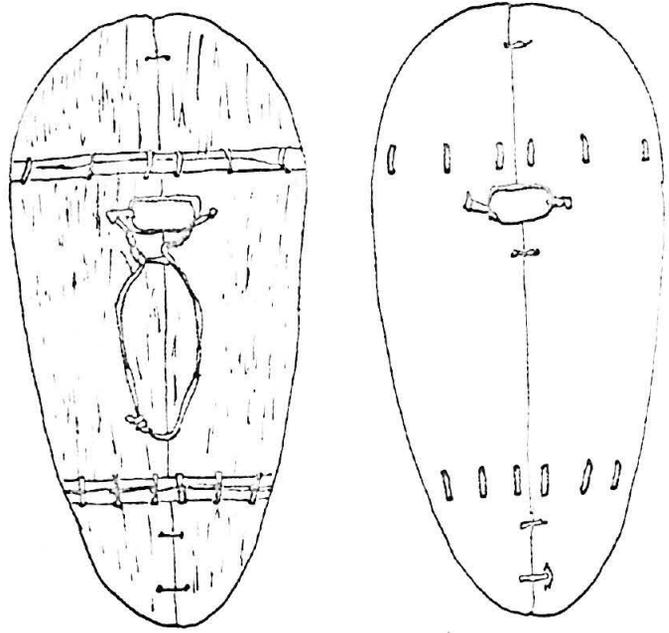


Fig. 10

RAQUETTES EN BOIS
 Esquimaux, Little Whale River, Québec, Canada
 (Powell)

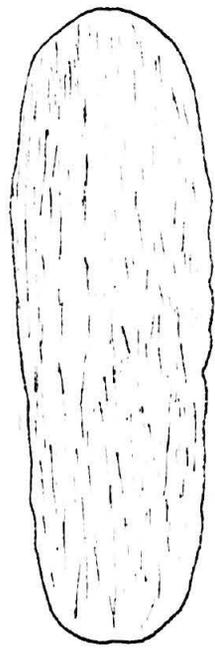


Fig. 11

RAQUETTE D'URGENCE
 Irigois, Ontario, Canada
 (Drummond)

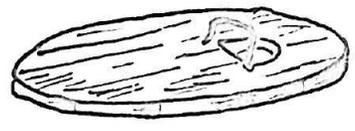


Fig. 12

RAQUETTE EN BOIS
 Côte du Pacifique
 (Roussseau)

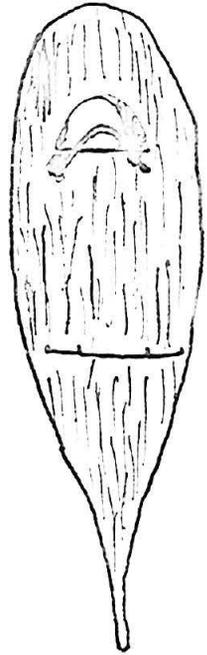


Fig. 13

RAQUETTE D'URGENCE
 Maniwaki, Québec, Canada
 (Drummond)

CHAPITRE IV

LA RAQUETTE EN AMERIQUE

Si en Europe et en Asie la raquette n'existe qu'à l'état sporadique, elle est tellement répandue en Amérique qu'elle y constitue un élément important de la culture nord-américaine pré-industrielle. On la retrouve partout depuis la côte de l'Atlantique jusqu'à celle du Pacifique, et du trente-cinquième au soixante-dixième parallèle. Et si l'on s'attache à remarquer toutes les différences de détails tant dans la forme que dans le mode de construction, on peut dénombrer au-delà de neuf cents sortes de raquettes. C'est pourquoi il est nécessaire de les regrouper selon des types. Il est alors possible de s'en tenir à quatre types. Leur répartition pourrait se faire comme suit: trois types à l'ouest soit les discoïdes, ovoïdes et lancéolés; deux types de raquettes athapascanes au centre: lancéolés et foliés; un type de raquettes algonquines à l'est, le folié. Ils correspondent, grosso modo, au relief du pays: les montagnes à l'ouest, la plaine au centre, la forêt dense et la toundra sub-arctique à l'est.

Le premier type de raquettes est semblable à celui qui existait déjà en Europe et en Asie. Ce genre de raquettes était porté par tous les Indiens vivant dans l'ouest des Etats-Unis. Nous ne nous attarderons pas à décrire les raquettes de chacune de ces tribus, qui ne varient que par d'infimes détails. Il suffira d'en donner une, et en se reportant à la planche VII,

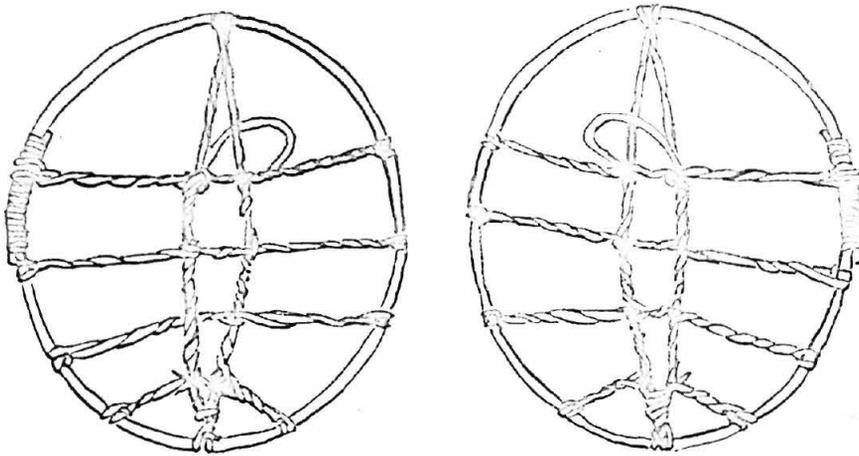


Fig. 14

RAQUETTES PRIMITIVES
 Klamaths, Californie-Orégon, E.U.
 (Mason)

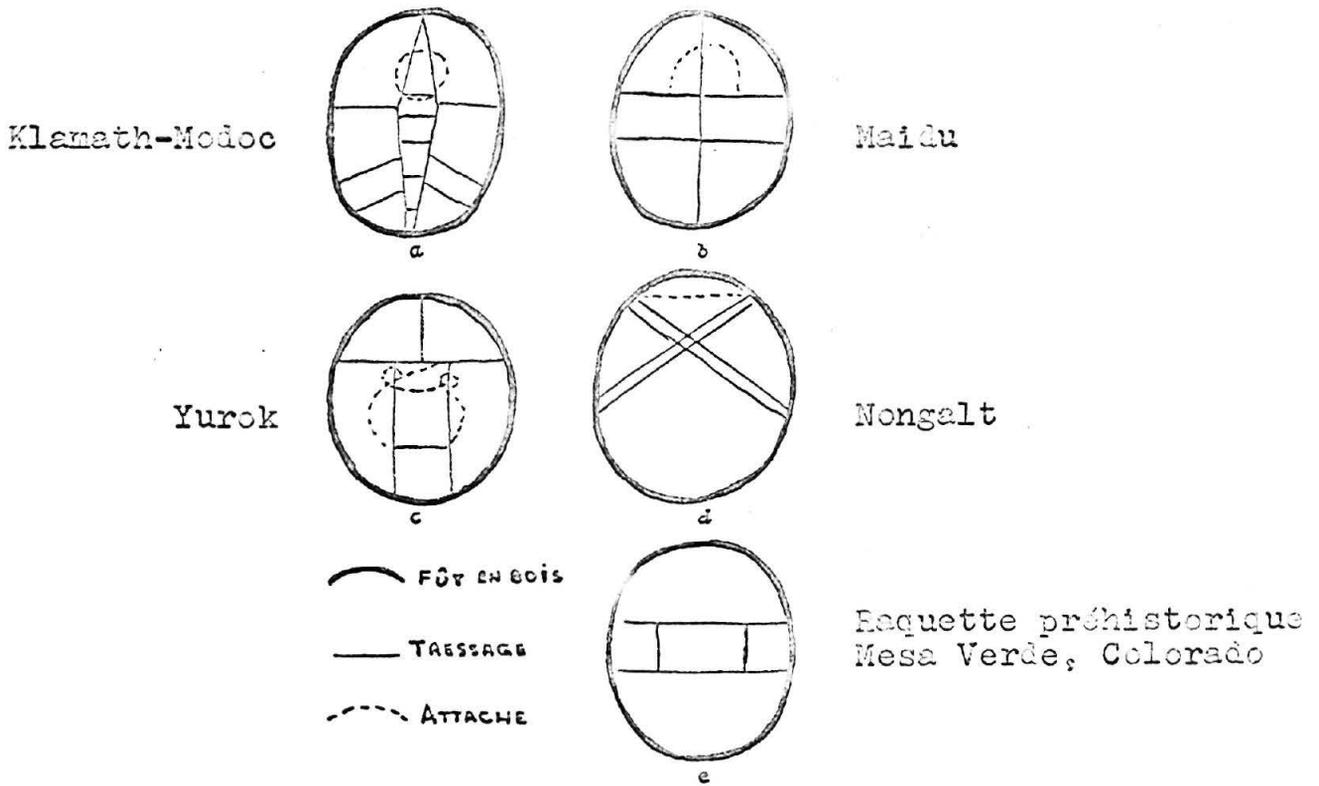


Fig. 15

(Kroeber)

on pourra se rendre compte des variantes qui surviennent d'un endroit à l'autre.

SNOWSHOES. - Snowshoes were oval in shape, with a framework of vine maple (Acer circinatum Pursh) or hackberry (Celtis Douglasii Planch), and meshes made with strips of raw elk-hide. They varied somewhat in size according to the nature of the snow, being commonly about eleven inches wide and eighteen inches long. The framework was bent when green and dried before being strung. The mesh was not a cross-woven mesh, such as is used in eastern or northern snowshoes, but was a loop mesh made somewhat after the manner of the sewing thread in coil basketry. A single strip was woven in (223) loops from the outside to the center. A second and third strip followed till the mesh became small enough. The snowshoes were strapped tightly to the foot and were lifted bodily in walking, not dragged. This was more or less necessary owing to the mountainous nature of the country to be traversed. One strap passed over the toe, another vertically over the instep, a third from the heel over the instep, and a fourth over the upper part of the heel. The second and fourth straps were tied together. Snowshoes were commonly worn in hunting deer in winter. (34)

Cette raquette discoïde, du type le plus primitif qui se rencontre en Amérique, est circonscrite à l'extrême sud-ouest de l'aire de la raquette américaine, et n'existe que dans les Rocheuses. La plupart du temps, elle n'est utilisée que pour la chasse au gros gibier, comme l'orignal (élan d'Amérique) ou la chèvre de montagne.

La seconde sorte de raquettes primitives que l'on trouve dans les Rocheuses est de type ovoïde. Les peuplades qui fabriquent de telles raquettes vivent dans l'état de

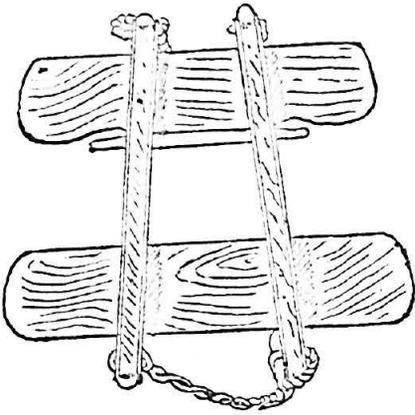


Fig. 16

RAQUETTE PRIMITIVE
Suède
(Davidson)



Fig. 17

RAQUETTE PRIMITIVE
Yougoslavie, Tchecoslovaquie
(Davidson)

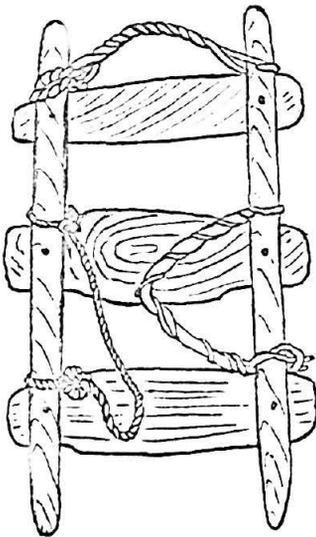


Fig. 18

RAQUETTE PRIMITIVE
Suède
(Davidson)

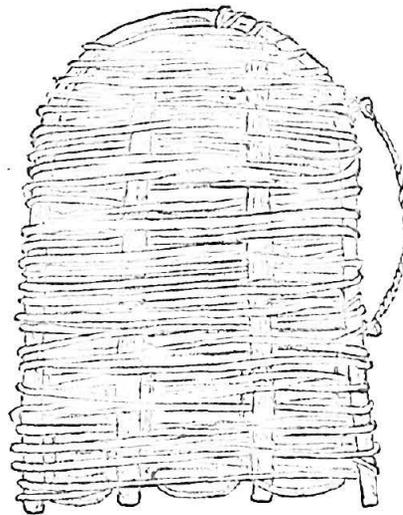


Fig. 19

RAQUETTE PRIMITIVE
Yougoslavie, Tchecoslovaquie
(Davidson)

Washington et au sud de la Colombie Britannique. Il s'agit des Quinaults, des Nootkas, des Salishes, des Nicolas et des Kootenays. Déjà, nous sommes mis en présence d'une forme beaucoup plus élaborée que la précédente. Le contour n'est plus vaguement oval, mais il prend réellement la forme d'un oeuf; les dimensions augmentent légèrement; et surtout, apparaît le tressage hexagonal qui deviendra la caractéristique première de la raquette canadienne; de plus, l'extrémité frontale est recourbée vers le haut. Il est facile d'imaginer que le contour ne devait pas toujours avoir une forme strictement ovoïde, puisqu'il n'y a aucune barre de traverse pour écarter les côtés à l'endroit désiré (Pl. IX, fig. 20; Pl. X, fig. 22). Habituellement, le fût de ces raquettes est fait d'une tige de vigne sauvage ou d'érable arbustif. Ces Indiens taillent leur babiche dans des peaux d'orignal pour le tressage. La raquette est attachée au pied avec une lanière de cuir, parfois avec une corde.

Il a été assez répété que la raquette n'appartenait pas originellement à la culture esquimaude pour que nous mentionnions cette question. Il n'y a pas à se surprendre de ce fait puisque les Esquimaux vivent dans une région où la neige, si grande soit son épaisseur, peut facilement supporter le poids d'un homme, et davantage. La plupart du temps, l'Esquimaux peut se déplacer aussi librement sur la neige que nous le faisons sur la terre ferme. Aussi, dans les rares occasions où il est obligé d'avoir recours aux raquettes, il en fabrique de très primitives, ou bien il en prend chez ses voisins du sud les Indiens.

On peut donc voir deux genres de raquettes chez les Esquimaux. Celles qu'ils fabriquent eux-mêmes sont semblables aux raquettes de l'extrême est de la Sibérie (comparer les figures 7, 8, 9 et 25). On rencontre ce type de raquettes dans l'île de St. Lawrence, chez les Mamelutes du détroit de Béring et parmi certains groupes d'Esquimaux du centre (Pl. IV, fig. 8; Pl. XI, fig. 23; Pl. XII, fig. 25).

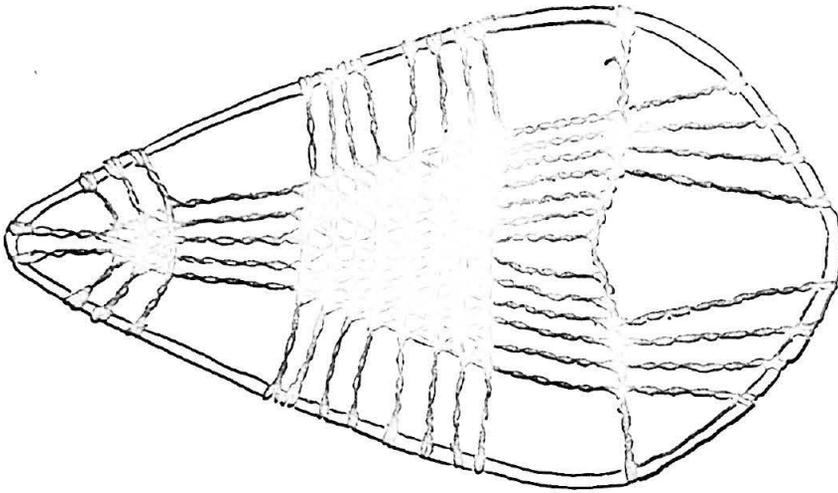


Fig. 20
RAQUETTE PRIMITIVE
Rivière Columbia, Washington, E.U.
(Masen)

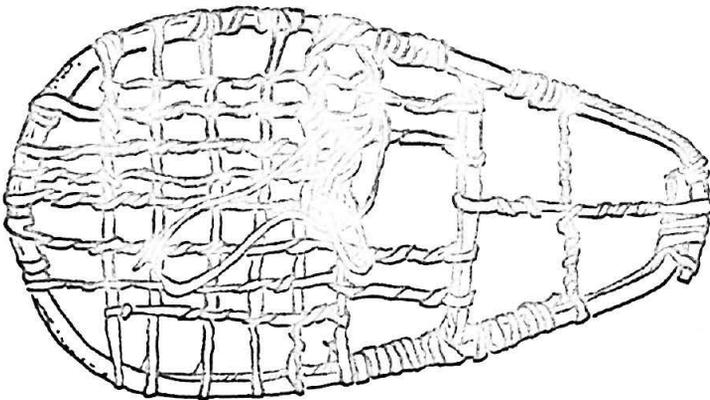


Fig. 21
RAQUETTE PRIMITIVE
Ojibways, Ontario, Canada
(Underhill)

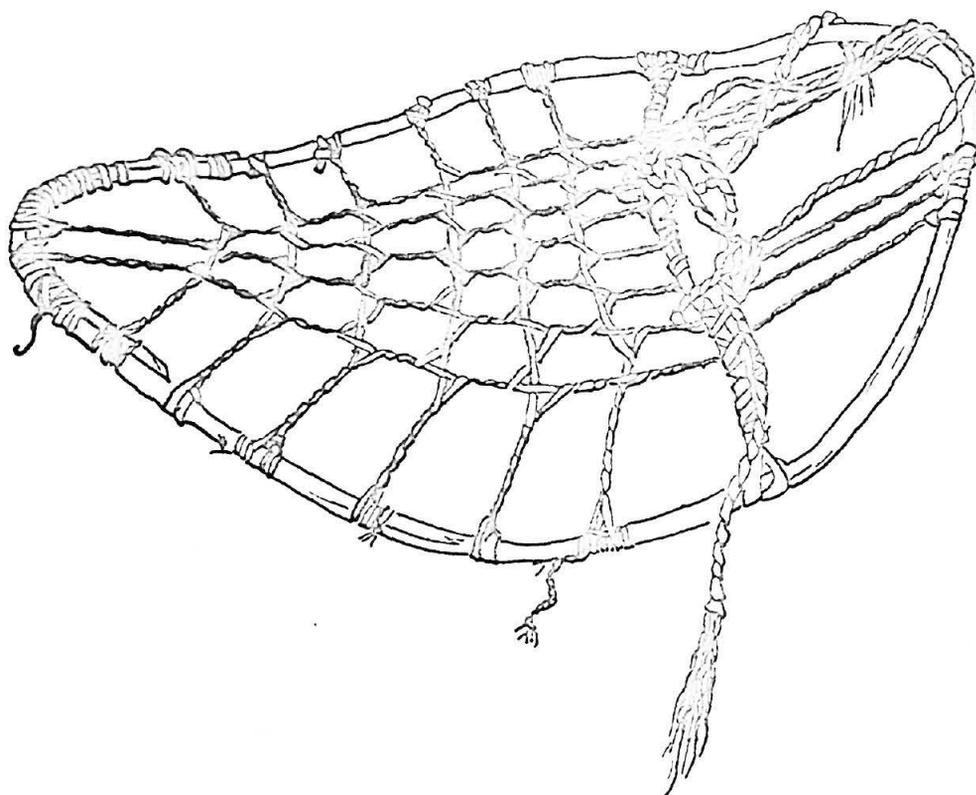


Fig. 22

RAQUETTE PRIMITIVE
STALO, Colombie Britannique, Canada
(Duff)

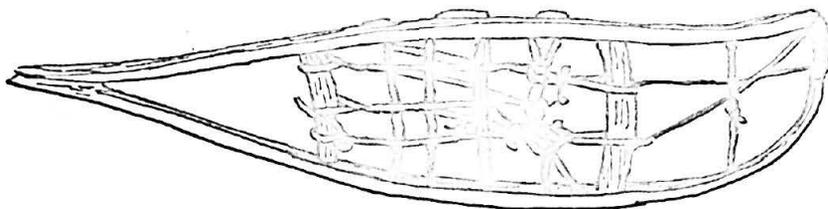


Fig. 23

RAQUETTE PRIMITIVE
Esquimaux, Cape Darby, Alaska, E.U.
(Mason)

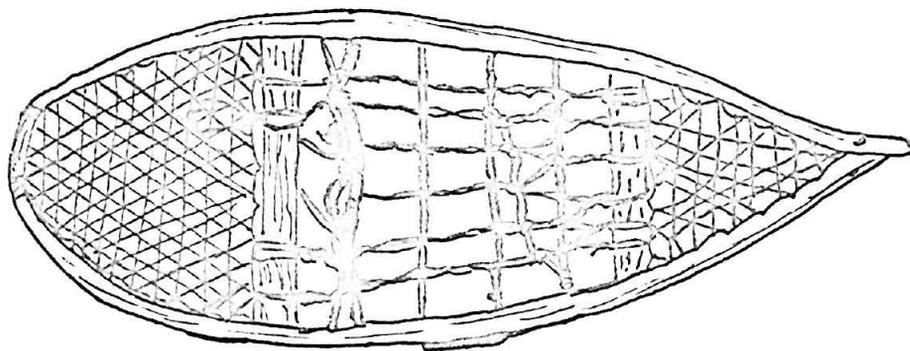


Fig. 24

ATHAPASCAN. NORD-OUEST
Esquimaux, Icy Cape, Alaska, E.U.
(Mason)

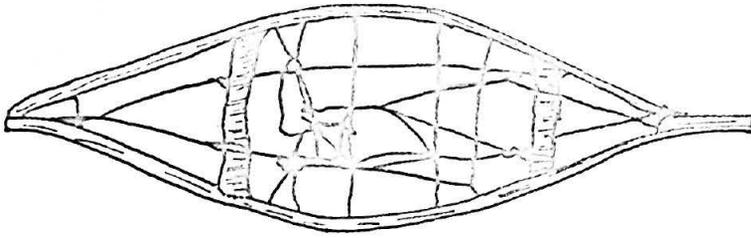


Fig. 25

RAQUETTE PRIMITIVE
Esquimaux, Alaska, E.U.

(Drummond)

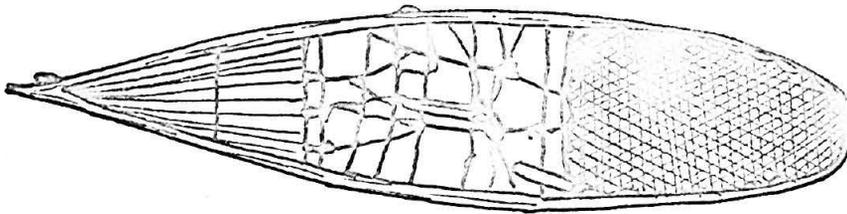


Fig. 26

ATHAPASCAN. NORD-OUEST
Esquimaux, Norton Bay, Alaska, E.U.
(Nelson)

Tous les autres groupes esquimaux ont emprunté aux Athapascans du sud la forme et le mode de construction de leurs raquettes, quand ils ne se sont pas simplement procuré ces dernières par le troc (35), (Pl. XI, fig. 24; Pl. XII, fig. 26; Pl. XIII, fig. 27 et 28).

Le type de raquettes qu'on rencontre dans le nord-ouest établit une transition entre la raquette primitive des Esquimaux et la raquette perfectionnée des Athapascans de l'ouest qui, elle, introduit le type algonquin. C'est celle que l'on nomme communément la raquette de chasse du nord-ouest. Elle doit cette appellation à l'utilisation qu'on en faisait dans l'ouest où elle a été acculturée. Les tribus qui vivent plus à l'est employaient cette raquette à cause de ses grandes dimensions pour chasser le gros gibier comme l'orignal, le chevreuil, le caribou et même le bison. Elle leur permettait de se déplacer plus facilement et plus rapidement sur une neige épaisse et très légère. Ce nom de raquette de chasse sert également pour la distinguer de la raquette des Athapascans de l'ouest, utilisée surtout pour les voyages (comparer les planches XIII et XIV).

La raquette athapascane de l'ouest est pointue des deux bouts. Par contre, le type du nord-ouest se caractérise par un fût d'une seule pièce. La tête et le talon sont tressés en hexagones tandis que le coeur l'est en carrés. L'avant arrondi est recourbé vers le haut, l'arrière se termine en pointe (Pl. XIII, fig. 27 et 28). Le cadre est formé du fût et de deux barres de traverse, parfois trois, qui le consolident. Le fût est une tige végétale tubulaire que l'on recourbe sous l'action coordonnée du feu et de l'eau, et dont on joint les deux bouts de façon à obtenir une forme foliée allongée. L'espèce végétale utilisée est habituellement le saule arbus-tif, mais on emploie occasionnellement le bouleau, le géné-

35 Cf. Kaj Birket-Smith, The Eskimos, p. 108.

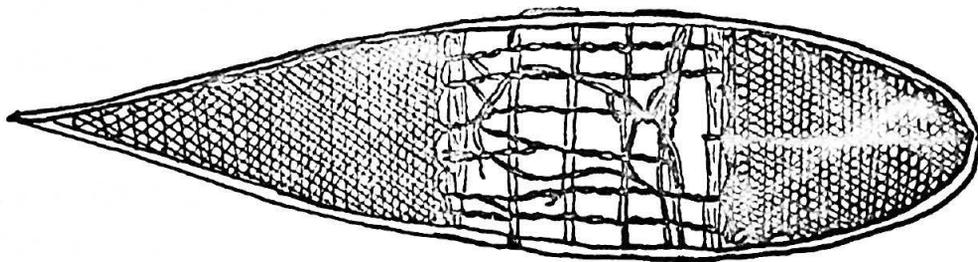


Fig. 27

ATHAPASCAN. NORD-OUEST
Esquimaux, Point Barrow, Alaska, E.U.
(Mason)

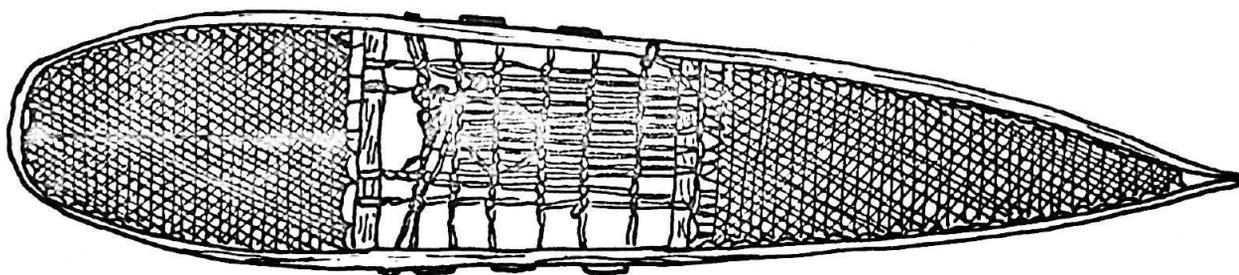


Fig. 28

ATHAPASCAN. NORD-OUEST
Esqui maux, Point Barrow, Alaska, E.U.
(Mason)

vrier, le peuplier ou le pin. Pour le tressage, on emploie de la babiche, c'est-à-dire de la peau crue taillée en fines lanières. A cette fin, on se sert de la peau de l'original, du chevreuil ou du caribou.

Un mode de tressage particulier caractérise les Athapascans du nord-ouest. La façon dont ils attachent le treillis au fût diffère selon les parties de la raquette. A la tête et au talon, ils pratiquent des incisions verticales dans le fût, sur le côté intérieur; c'est là que passe la maîtresse-babiche de laquelle partiront les brins secondaires pour former le treillis. Le travail est le même pour fixer la maîtresse-babiche aux barres de traverse. Pour le coeur, ils percent dans le fût, des trous horizontaux, de l'extérieur vers l'intérieur, où passeront les brins de babiche latéraux, alors que les brins longitudinaux entoureront tout simplement les barres transversales.

Dans la tête et le talon, on emploie une babiche fine et,

The filaments pass in three directions, crossing each other at an angle of 60 degrees and leaving hexagonal interstices. (36)

La babiche utilisée pour le coeur est beaucoup plus grosse. Les brins sont croisés à un angle de 90 degrés, laissant des interstices carrés ou rectangulaires.

L'oeil, c'est-à-dire l'espace vide laissé dans la partie supérieure du coeur pour permettre un libre jeu aux orteils du marcheur, est de grandeur approprié à sa fonction.

On voit fréquemment une lanière de cuir qui traverse la tête dans sa longueur. Elle est attachée d'une part à la tra-

verse du haut, et de l'autre à l'avant. Son rôle est de maintenir la courbure qui a été donnée au bout de la raquette afin de relever l'avant pour faciliter la marche en terrain accidenté ou sur la croûte qui se forme parfois sur la neige à la suite d'une pluie d'hiver (Pl. XV).

Les Indiens qui habitaient l'ouest du pays étaient les Peaux-de-Lièvre, les Couteaux-Jaunes, les Plats-Côté-de-Chien, les Esclaves, les Castors, les Assiniboines et les deux groupes les plus importants: les Chippewyans et les Cris de l'ouest.

Le cadre des raquettes de ces Indiens est composé d'un fût formé par deux pièces de bois réunies à chaque bout de sorte que les raquettes sont pointues à l'avant comme à l'arrière; les deux pièces du fût sont maintenues écartées l'une de l'autre par trois, quatre ou cinq barres de traverse selon la longueur de la raquette. Un élément nouveau apparaît avec cette raquette. Le fût n'est plus une simple tige. Il consiste en deux pièces de bois taillées au couteau sur leurs quatre faces. Parfois, les cadres d'une paire sont asymétriques: le côté du fût qui passe à l'intérieur du pied est droit alors que le côté extérieur est incurvé. Dans ce cas, la paire de raquettes a un pied droit et un pied gauche (Pl. XVI, fig. 35).

Le tressage apporte aussi quelque chose de nouveau. D'abord, il est hexagonal dans les trois parties de la raquette. D'autre part, la méthode pour fixer le treillis au cadre n'a rien de commun avec celle des Athapascans du nord-ouest. Elle est la même que celle des Algonquins. Dans la tête et le talon, des trous sont percés par paires, horizontalement, à travers le fût, et on y passe la maîtresse-babiche. Dans le coeur, chacun des brins de babiche qui sont horizontaux dans le tressage passe autour du fût de chaque côté de la raquette, et il forme un noeud coulant sur lui-même avant de reprendre une direction oblique par rapport à celle dans laquelle il était arrivé. Souvent, surtout lorsque le devant de la raquette est très relevé, une lanière de cuir relie la pointe frontale

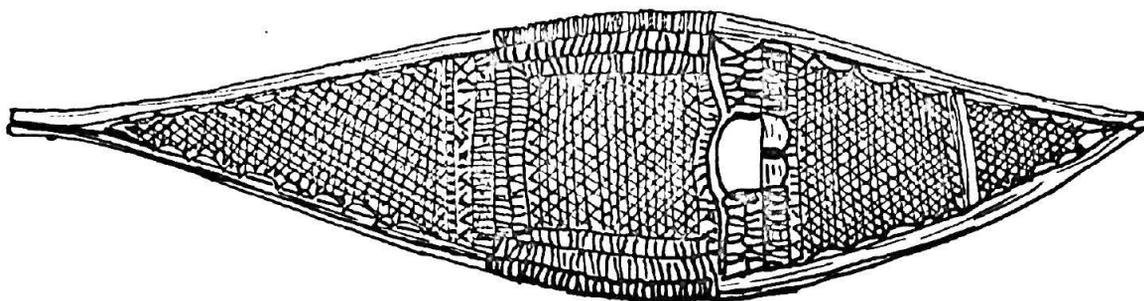


Fig. 29

ATHAPASCAN. OUEST
Sioux, Canada-E.U.
(Mason)

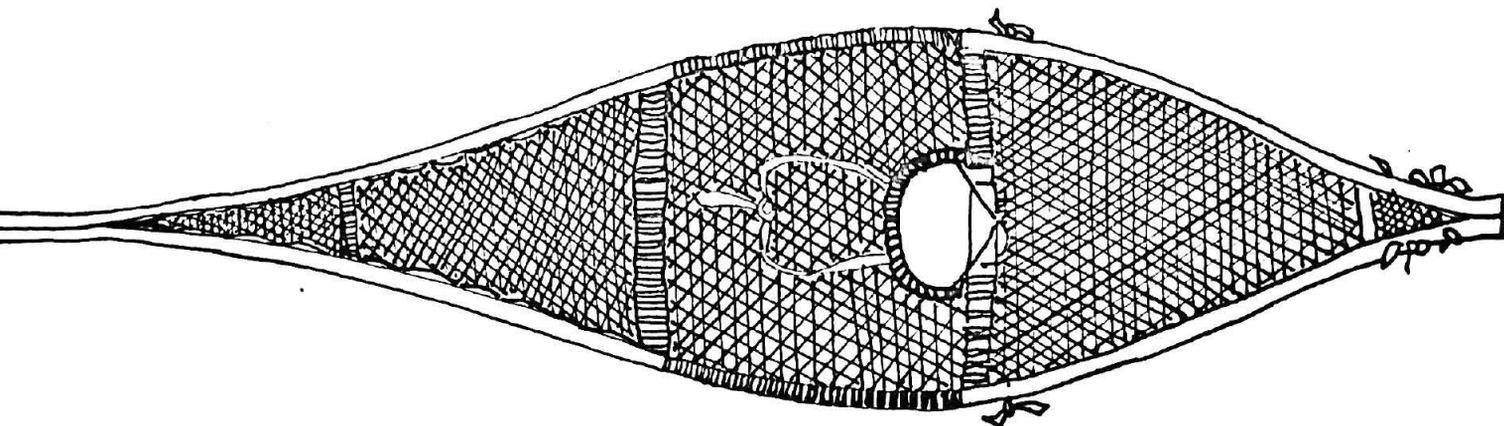
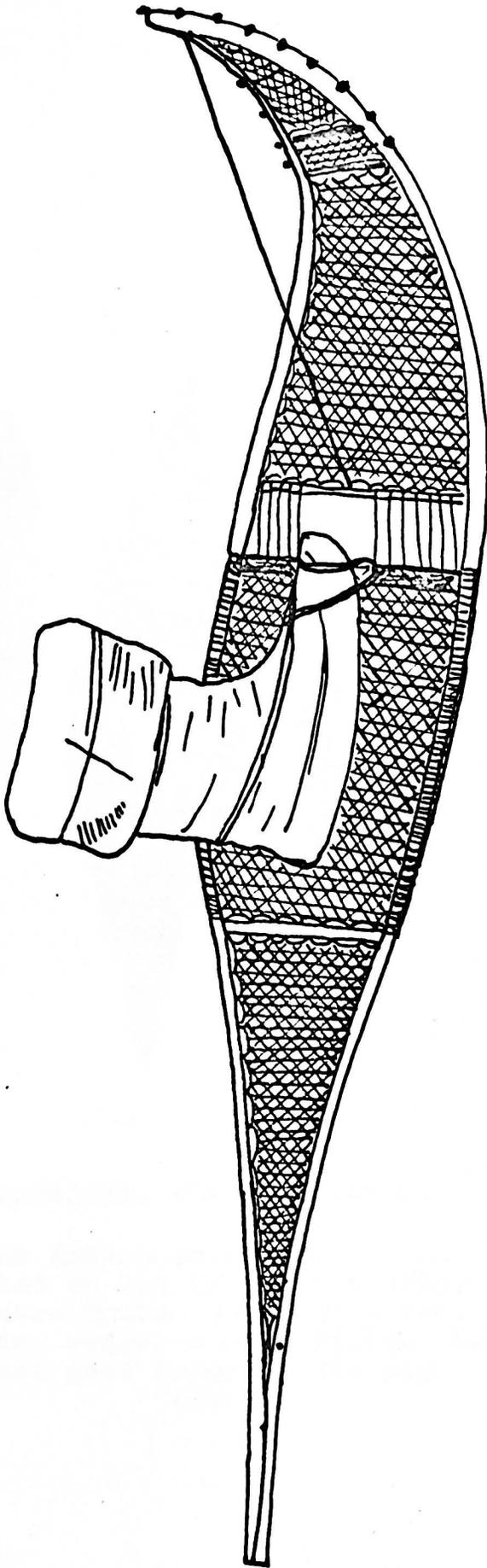


Fig. 30

ATHAPASCAN. OUEST
Cris, Manitoba, Canada

PLANCHE XV

Fig. 31



ATHAPASCAN. QUEST
Chippewyans, Saskatchewan, Canada
(Massicotte)

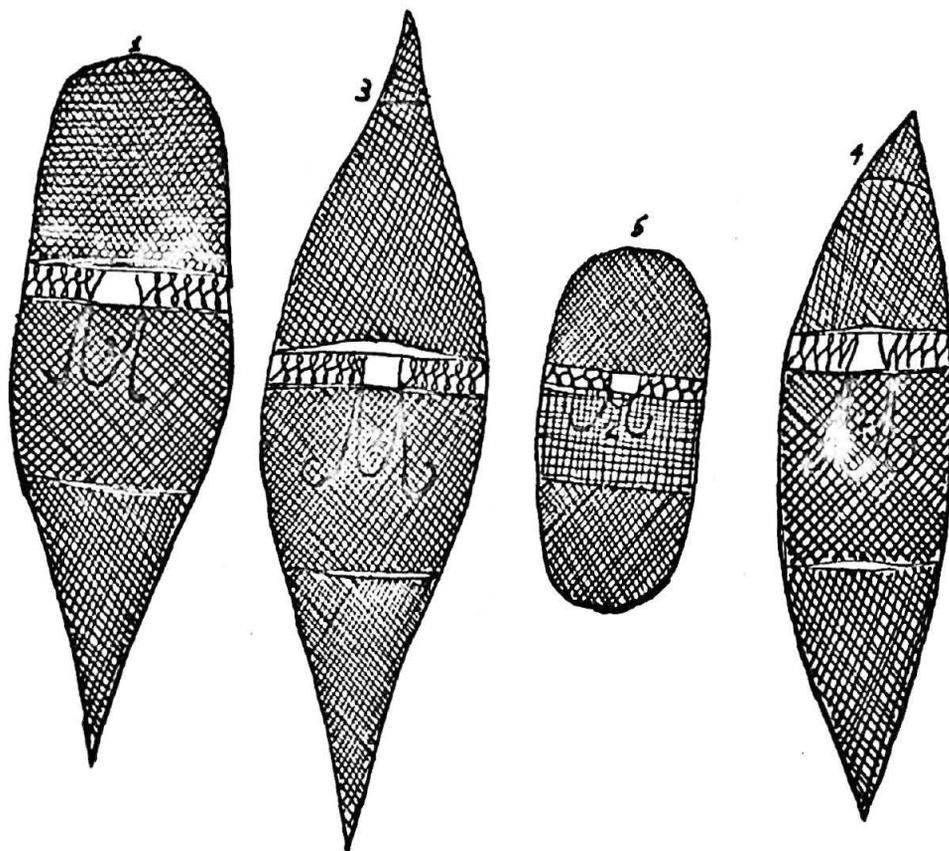


Fig. 32

Fig. 33

Fig. 34

Fig. 35

ATHAPASCAN. OUEST ET NORD-OUEST

(1) An Indian snow shoe (2) the strings which is tied to the foot (3) a Galley shoe (4) a Northern Indian shoe (5) a hoop net, which Childn. wears made of willow, when they can not gett Berch or Juniper.

(Isham)

à la barre de traverse placée juste devant le pied pour maintenir la courbure (Pl. XV, fig. 31).

Ces Indiens possèdent trois sortes de raquettes. L'une, très longue, a une queue, et l'avant en est légèrement relevé. On employait cette raquette pour chasser et pour battre le chemin en avant des traîneaux lors de longs voyages (Pl. XIV, fig. 30). L'autre est très courte et l'avant se relève brusquement. C'était celle que chaussait le conducteur de chiens pour courir derrière son traîneau (Pl. XIV, fig. 29). Enfin, la troisième a une différence marquée entre le pied gauche et le droit. Elle était habituellement courte et l'avant était franchement relevé. Elle servait aux mêmes usages que la précédente.

Chez les Algonquins de l'ouest, on trouvait les Cris de l'est, les Ojibways et les Hurons, tandis que chez ceux de l'est il y avait les Abénakis, les Malécites, les Micmacs et les Béothuks. Au sud vivaient les Iroquois. Toutes ces tribus, de même que les Montagnais du nord, fabriquaient des raquettes d'un type unique, et seuls d'infimes détails de forme les distinguent les unes des autres.

Le cadre des raquettes de ce type est constitué de trois parties: le fût, formé d'une seule pièce courbée sur elle-même, et deux barres transversales placées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière et qui stabilisent la forme de la raquette. Le fût en bois taillé au couteau a habituellement un pouce de hauteur par un pouce de largeur environ. Aujourd'hui, on emploie parfois du métal, le fer et l'aluminium, pour faire le fût. Les barres transversales sont aussi en bois. Ce sont des lattes d'un pouce et demie de largeur par un demi-pouce de hauteur. Les espèces de bois employées sont multiples. Deux essences sont préférées: le bouleau (Betula papyrifera) et le frêne blanc (Fraxinus americana).

Le tressage est en hexagones dans les trois parties de la raquette. Le procédé employé pour retenir le treillis au

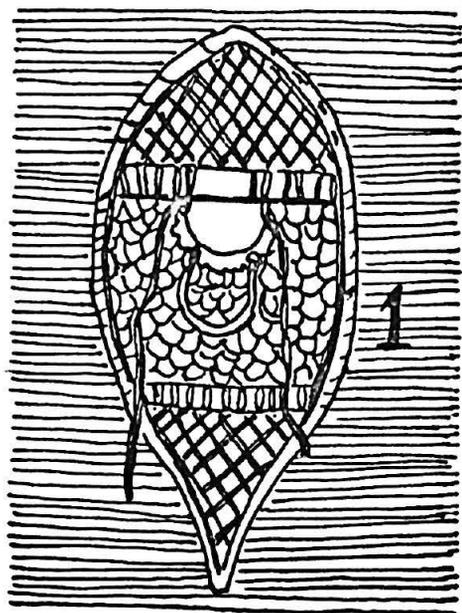
fût est le même que chez les Athapascans de l'ouest. On taillait la babiche dans des peaux d'original autrefois, mais aujourd'hui on la tire presque exclusivement de la peau de vache. On obtient une babiche plus grosse dans la partie de la peau du dos, et elle sert au tressage du coeur de la raquette. Une babiche beaucoup plus fine est taillée dans la peau des pattes et du cou pour le tressage de la tête et du talon de la raquette.

Non seulement y a-t-il plusieurs formes différentes, mais certains chroniqueurs nous en ont données quelques-unes qui n'ont été vues ou imaginées que par eux. Ainsi, la première illustration qui ait été faite de la raquette d'Amérique apparaît dans les Singularitez de Thévet. La forme de ces raquettes suit exactement le contour géométrique du losange. Puis sont arrivées les nombreuses descriptions des explorateurs et des missionnaires, parfois accompagnées de dessins explicatifs (Pl. XVII, fig. 36 et 37).

Sans doute Thévet a-t-il été quelque peu fantaisiste en traçant son dessin de raquette. Pourtant, la raquette des Ojibways avait une forme voisine de celle du losange, la queue en plus. Le fût était fait d'une seule pièce de bois, et il était plat, l'avant n'étant pas relevé. C'est une sorte de raquette qui est disparue depuis longtemps et que l'on ne revoit plus que dans quelques musées (Pl. XVIII, fig. 38).

Les Iroquois avaient une raquette tout à fait différente. La partie la plus large n'est plus au milieu mais à l'avant, ce qui lui donne la forme d'une goutte d'eau allongée (Pl. XIX, fig. 39). Les raquettes dites flétan et morue, dans le Bas du Fleuve, ne sont que des dérivés de la raquette iroquoise. Ces raquettes sont plates, elles aussi.

La raquette huronne a une forme intermédiaire entre celle des Ojibways et celle des Micmacs. Le losange est déformé parce que la partie arrière est deux fois plus longue



(Lafitau, 1724)

Fig. 36

(LaMontan, 1742)

Fig. 37



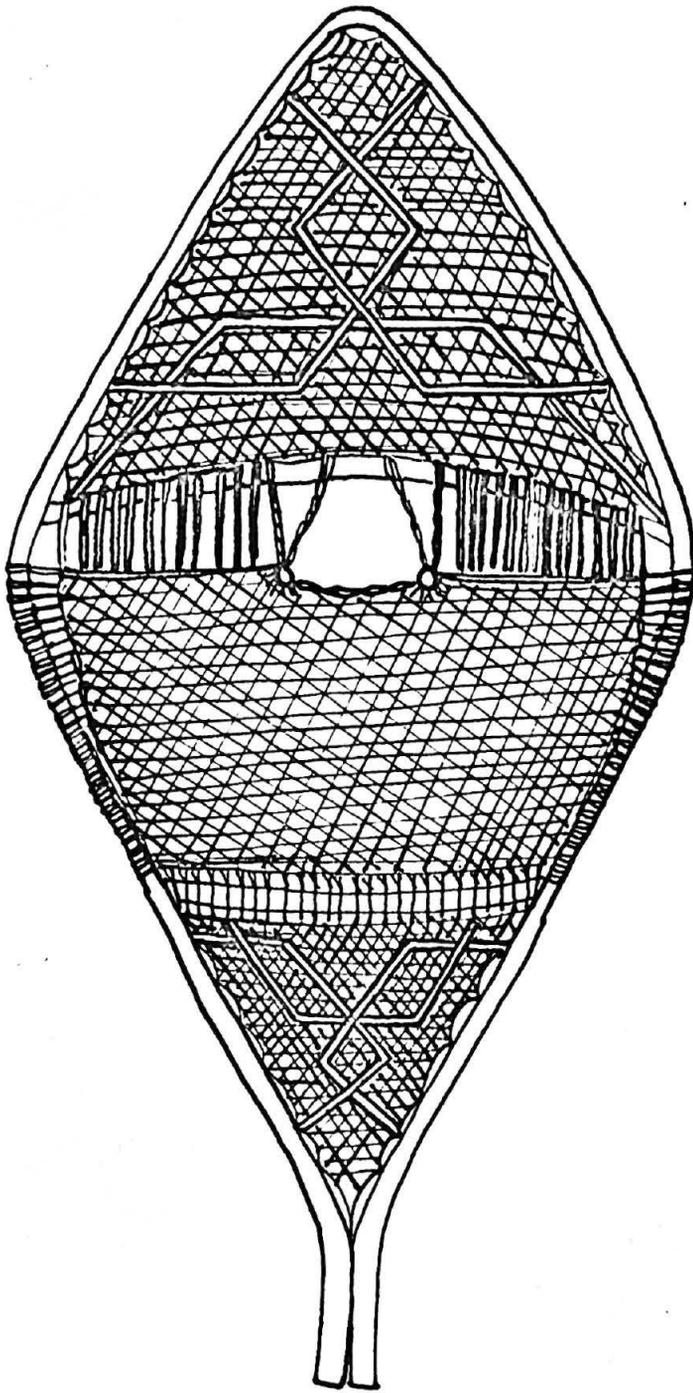


Fig. 38

ALGONQUINS. OUEST
Ojibways, Ontario, Canada

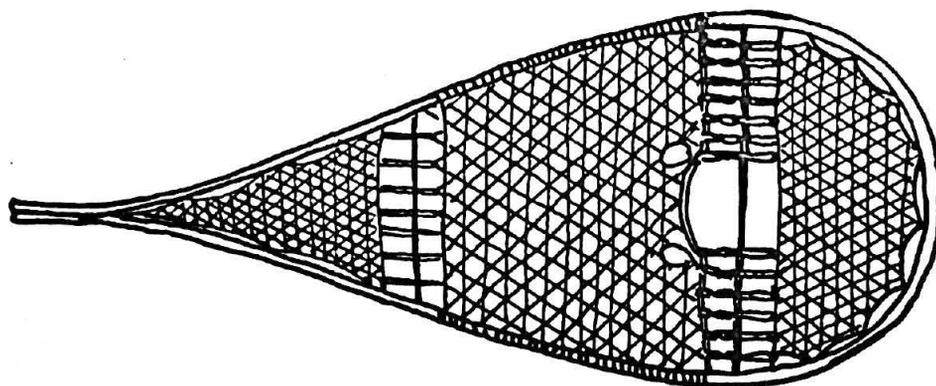


Fig. 39
IROQUOIS.
Vallée du St-Laurent, Québec, Canada
(Leechman)

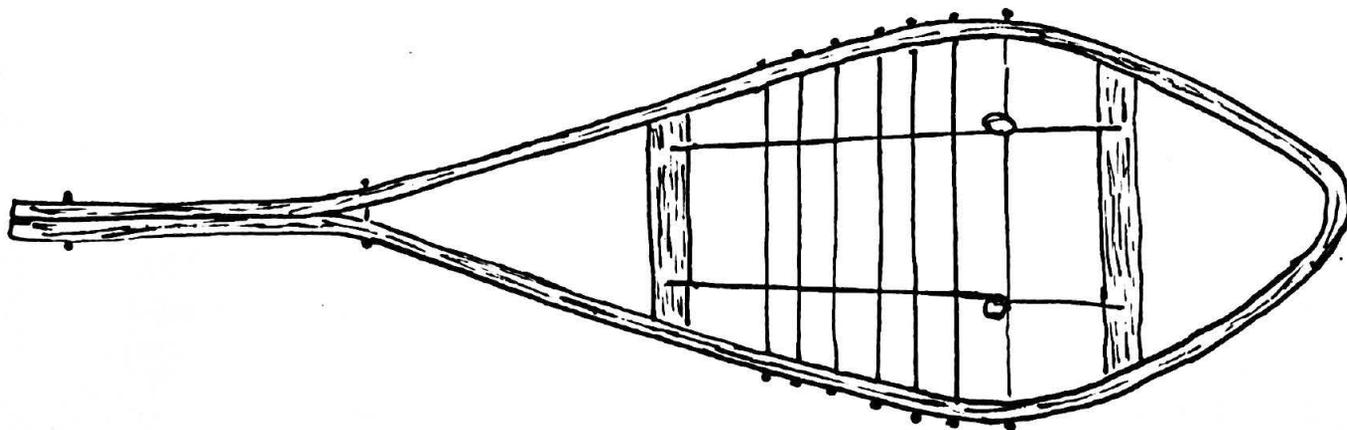


Fig. 40
RAQUETTE POUR LES SUCRES
(bois et broche)
Beauce, Québec, Canada

que la partie avant. Celle-ci est relevée vers le haut. C'est la raquette qui a donné naissance à la raquette sportive que l'on voit aux pieds de plusieurs amateurs aujourd'hui (Pl. XX, fig. 41).

Les tribus des Maritimes fabriquent des raquettes qui sont presque identiques à celles des Hurons. Elles sont cependant plus longues et moins larges, et la partie frontale a une courbure moins brusque. L'avant de cette raquette est également relevé (Pl. XXI, fig. 42).

Les Montagnais, les Mistassins et les Naskapis vivent dans la forêt et la toundra subarctique de l'est. Cette région présente une topographie particulière qui a amené les Indiens de l'endroit à développer un nouveau genre de raquettes.

La raquette dite montagnaise est encore du type algonquin traditionnel. Comme ailleurs dans l'est, sa forme seule la distingue des autres raquettes. Elle est ronde, presque aussi large que haute, et elle se termine au bas par une queue. Le plus souvent cette raquette est plate, mais occasionnellement l'avant est légèrement relevé (Pl. XXII, fig. 43).

Avec la "queue de castor" apparaît un nouveau genre dans le type algonquin. Il s'agit d'une raquette sans queue, dont le fût est composé de deux pièces de bois. C'est la seule raquette piriforme qui existe. L'avant et les côtés sont ronds, formant les deux tiers d'un cercle, mais l'arrière est étranglé (Pl. XXIII, fig. 44). Tous les autres détails techniques - sorte de babiche, tressage, fixation du treillis au fût et taillage du fût - sont ceux que nous avons déjà décrits en parlant des types athapascan de l'ouest et algonquin traditionnel. Il y a pourtant une particularité: le tressage est beaucoup plus serré que dans toutes les autres raquettes. Les Mistassins fabriquent encore cette sorte de raquettes.

La "patte d'ours" des Naskapis est fort semblable à la

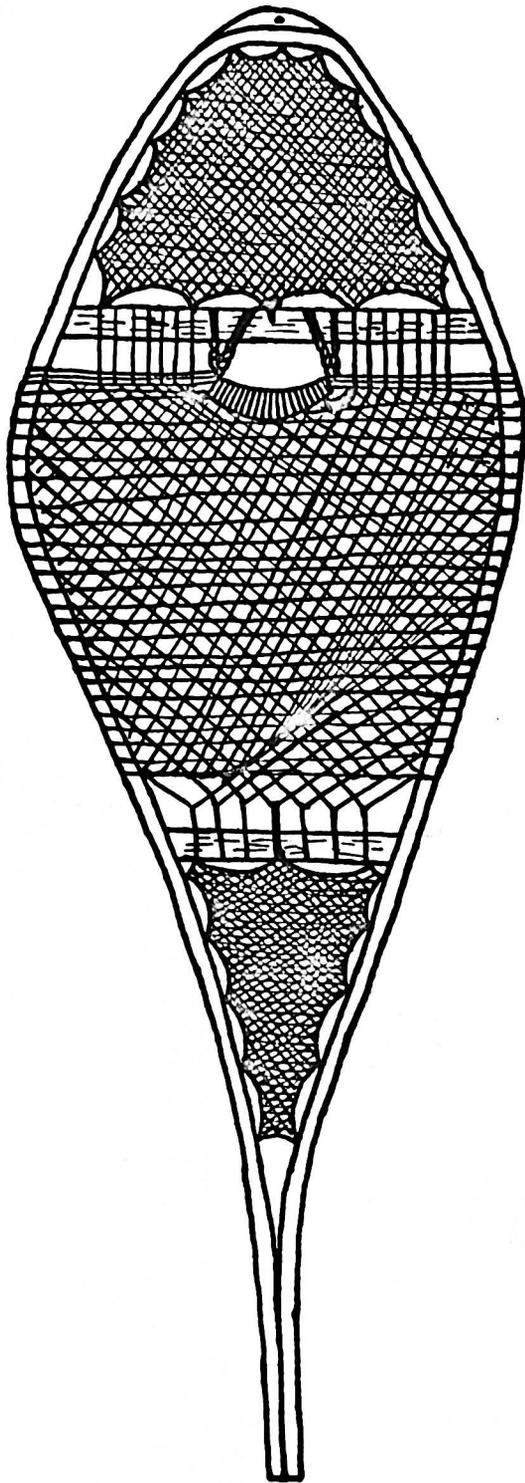


Fig. 41

HURON
Sud-ouest du Québec, Canada

PLANCHE XXI

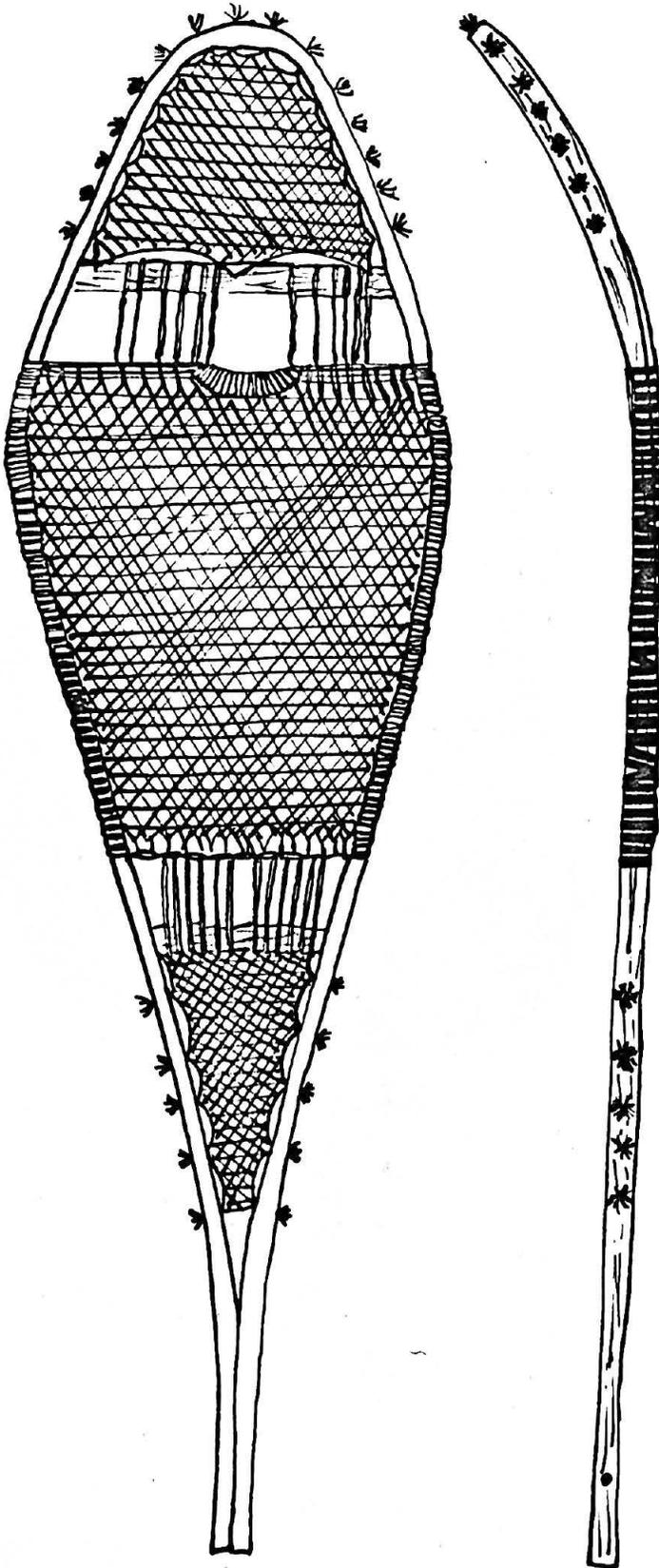


Fig. 42

ALGONQUIN. EST
Micmacs, Maritimes, Canada

PLANCHE XXII

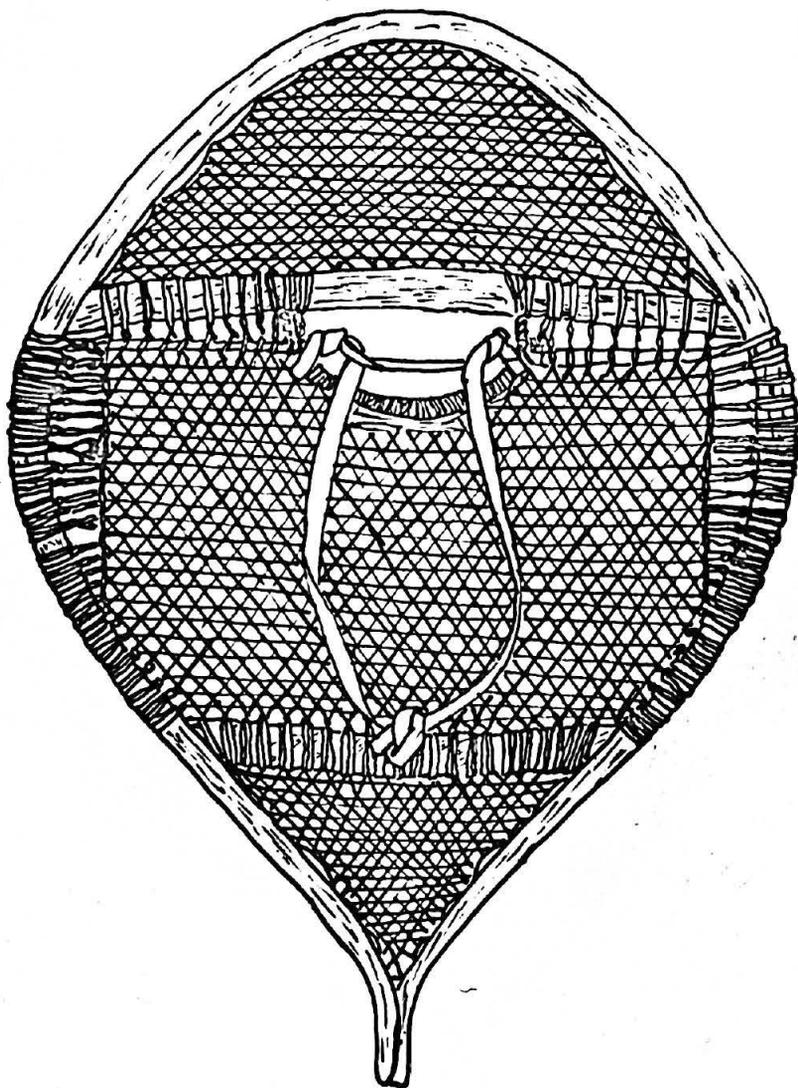


Fig. 43

ALGONQUINS. NORD
Montagnaise, Saguenay-Lac St-Jean, Québec, Canada
(Powell)

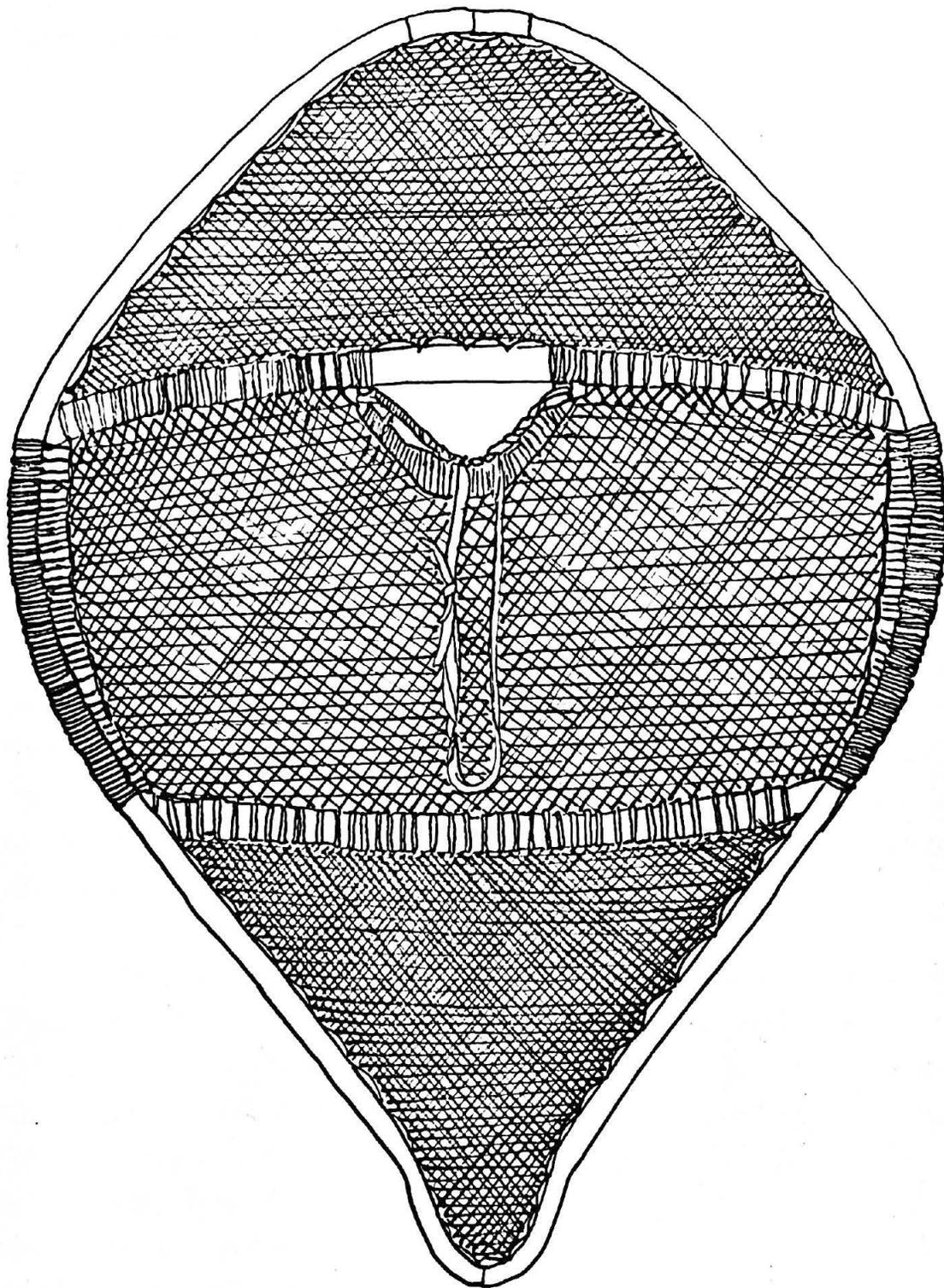


Fig. 44

ALGONQUINS. NORD
Queue de castor, Mistassins, Québec, Canada
(Powell)

"queue de castor", sauf qu'il n'y a pas d'étranglement à l'arrière. Elle est plutôt tronquée, ce qui lui donne la forme d'une goutte d'eau (Pl. XXIV, fig. 45).

Au sujet des queues de castor et des pattes d'ours, nous sommes en complet désaccord avec Davidson. Il les assimile au type discoïde primitif d'Europe et d'Asie en invoquant l'analogie des formes. Nous pensons, au contraire, qu'elles sont dérivées du type folié, dont la queue est disparue. Toutes les méthodes de fabrication et les dimensions sont à peu près les mêmes que celles employées pour les raquettes de type folié. Elles ont d'ailleurs été inventées par des gens qui connaissaient et employaient le type folié. Ces formes leur ont peut-être été imposées par une topographie nouvelle lorsqu'ils sont peu à peu remontés vers le nord.

Il y a deux autres sortes de raquettes qui n'appartiennent à aucun type. L'une, la raquette d'urgence, n'a aucune forme précise et existe depuis les temps les plus anciens. L'autre, la raquette à cheval, a été inventée par les blancs qui devaient utiliser cet animal pour exécuter des travaux spéciaux.

On désigne sous le nom de raquettes d'urgence les instruments que l'homme, surpris en forêt par une tempête de neige, doit se fabriquer avec des matériaux et des outils de fortune. C'est aussi tout autre appareil improvisé pour marcher sur la neige sans y enfoncer quand on est obligé de se déplacer et que l'on est dépourvu de raquettes. La façon la plus simple de se tirer d'embarras en de telles circonstances nous est décrite par Stearns qui l'a observée au Labrador:

To-day I took a tramp with two or three others, inland over the ponds; but we carried no rackets and found the walking terrible. In many places we sank to our armpits, and we were obliged to progress Indian fashion, that is, crawl on the hands and knees, using a long round stick, with which to press upon the snow

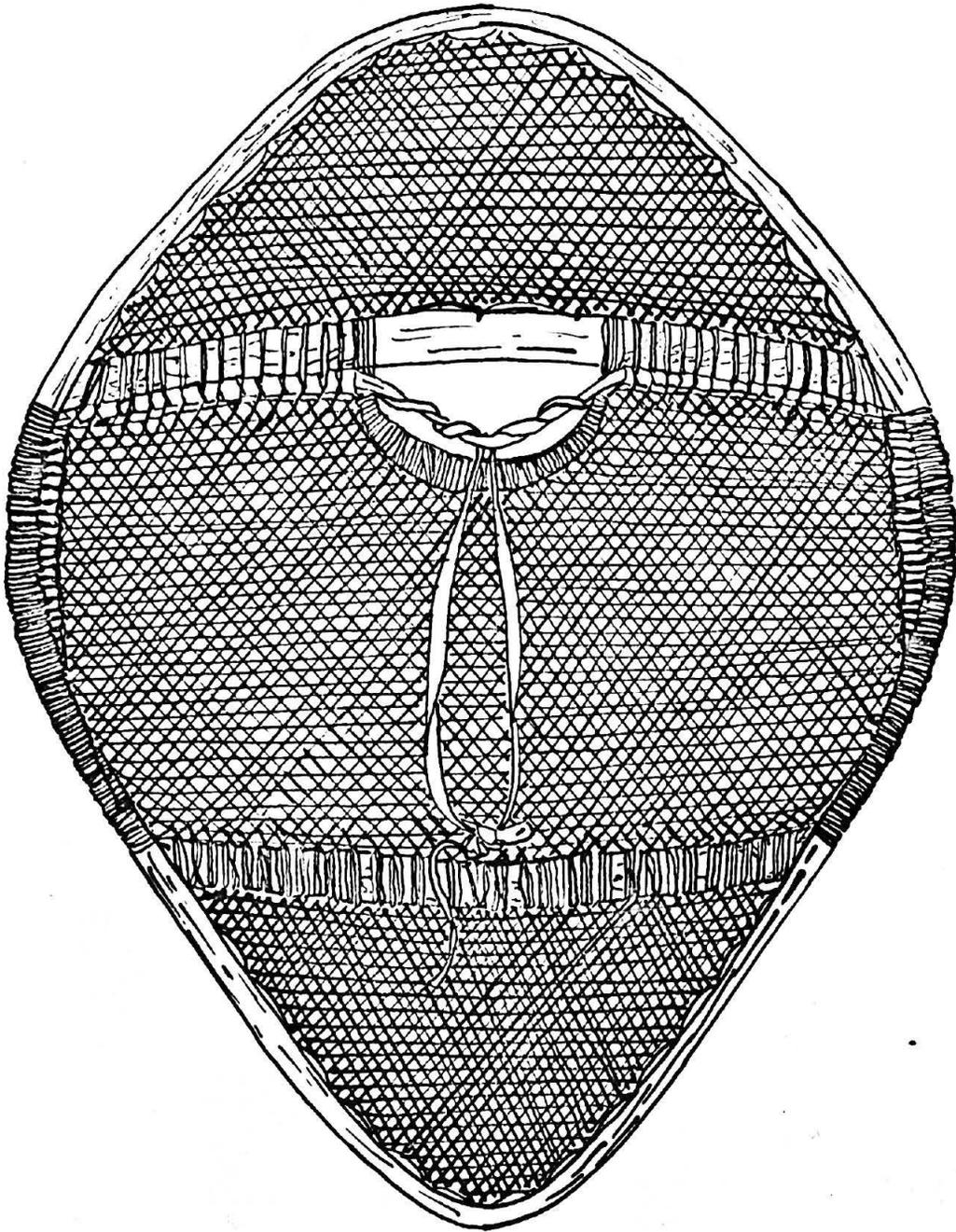


Fig. 45

ALGONQUINS. .NORD
Patte d'ours, Naskapis, Québec-Labrador, Canada
(Powell)

PLANCHE XXV

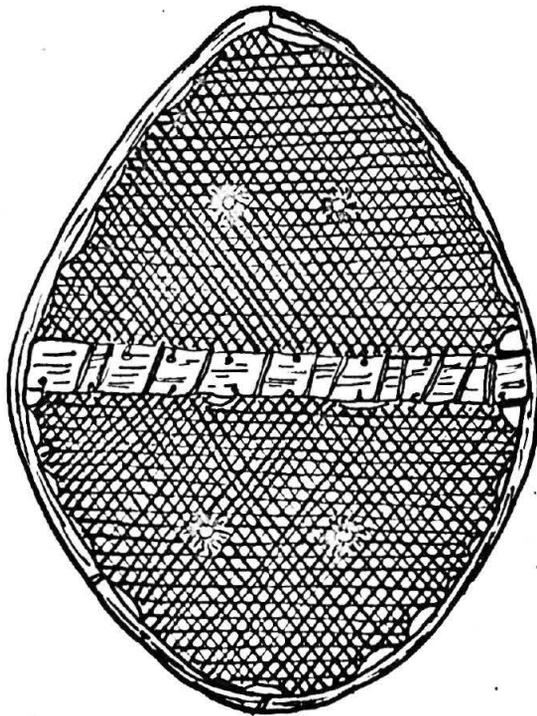
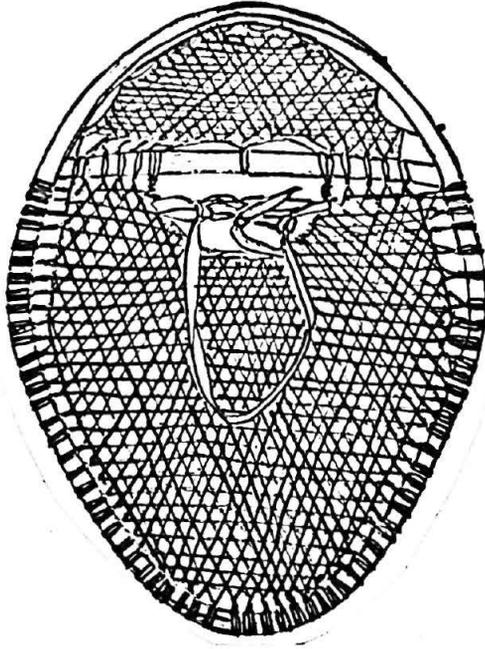


Fig. 47

ALGONQUINS. NORD
Pattes d'ours, Naskapis, Québec-Labrador, Canada
(Powell)

while extracting ourselves from the drifts. It was a most tedious and difficult work. We could walk on the treacherous crust for a few steps, then sink in with one foot up to the knee, recovering our position only to fall in with the other foot and again to sink nearly to the armpits. The stick then kept us from sinking farther -the snow often being fifteen feet deep beneath us,- and we could slowly and with difficulty crawl out and onward. Thus we soon were obliged to turn back, and though having gone scarcely a mile we were completely tired out when we reached home. (37)

Sans doute ce moyen est-il très simple, mais il ne permet pas des promenades d'agrément.

Thomas Drummond a fait deux dessins de raquettes d'urgence que peut se fabriquer un homme qui a un couteau ou une hache (Pl. VI, fig. 11 et 13). Il s'agit de tailler grossièrement une plateforme pour y poser les pieds ou les genoux et les mains. Comme les raquettes d'urgence prennent cette forme assez souvent, on en est venu à attribuer l'expression à toutes les raquettes faites entièrement de bois, même à celles qui sont d'un usage quotidien chez certaines peuplades comme les Esquimaux de Petite Rivière à la Baleine (Pl. VI, fig. 10).

Il y a plusieurs autres façons de fabriquer des raquettes d'urgence, et Napoléon Comeau en énumère quelques-unes:

It will happen sometimes that one may be overtaken by a heavy snowstorm while out hunting, and not be provided with snowshoes, or a snowshoe is sometimes lost by accident. Travelling under these circumstances is excessively fatiguing. A temporary snowshoe can be made with a stout branch of a spruce or balsam tree. This (224) should be tied on to the foot, but end forwards, and balanced so that

the hind part will be a little heavier. It will not be very comfortable to wear, but it is wonderful what relief it will afford when plodding through deep snow. Thin pieces of wood, split, or hewn down, are also of help -on the ski principle, but it takes some little time to prepare them. If one has twine or skins suitable for cutting lacings out of, a rough pair of snowshoes is easily made in a few hours, if one knows how to lace them. To do this properly requires practice, but any kind of rough crossing of the string will do in a case of necessity. (38)

Enfin, le Musée de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, possède une paire de raquettes d'urgence peu ordinaire. Elles ont été construites par un Indien surpris par une tempête. Il a courbé une tige d'aulne consolidée avec deux traverses selon le mode algonquin le plus pur, et il s'est fait un treillis en croisant des lanières d'écorce d'aulne d'après une technique employée en vannerie (39).

Nansen dit que l'utilisation des hestetruger serait pratiquement impossible par d'autres animaux que les poneys norvégiens entraînés jeunes à porter ces instruments aux pattes (40). Pourtant la chose s'est faite au Québec (41). Mais peut-être cet événement fut-il isolé. Nous avons posé la question dans les grandes régions forestières du Québec -Gatineau, Mauricie et Lac Saint-Jean- et nous avons toujours reçu des réponses négatives. Au Nouveau-Brunswick par contre, cela semble avoir été assez courant puisque la majorité des raquettes à cheval que l'on trouve dans les différents musées nous viennent de cet endroit.

38 Napoléon Comeau, Life and Sport, pp. 224-225.

39 Informateur, Jean-Claude Dupont.

40 Fridtjof Nansen, The First Crossing of Greenland, pp. 38-39.

41 L'Opinion Publique, 8 avril 1880, p. 175.

Il existe trois sortes de raquettes à cheval dans l'est du Canada. L'une est entièrement en métal (fer et acier), et a la forme d'une roue posée à plat (Pl. XXVI, fig. 48). Trois trous ont été percés dans la plaque qui sert de base pour le sabot, et les crampons du fer du cheval doivent y entrer. On fixe ensuite la raquette au sabot du cheval grâce à une fermeture à crans que l'on rabat au-dessus du sabot pour l'y barrer. Le dessous de la fermeture est garni de cuir afin que le fer ne blesse pas le cheval. Nous avons vu cette sorte de raquettes à Québec, à l'Institut national de la civilisation, dans la collection Cloverdale, mais elle n'a pas été cataloguée, aussi en ignore-t-on la provenance.

La seconde sorte est beaucoup plus répandue. Elle est faite de deux planches de bois très épais. Ici encore, on a pratiqué des trous dans le bois pour que les trois crampons du fer puissent y entrer. Cette fois, on attache la raquette au sabot avec deux bouts de câble qui se croisent devant et derrière le sabot, et qui sont fixés en permanence à la raquette. L'ajustement se fait avec une ceinture de cuir à crans qui resserre les câbles en avant du sabot. C'est le genre de raquettes que l'on mettait aux chevaux dans la région de la Gatineau si l'on doit en croire une illustration de L'Opinion Publique. C'était aussi la raquette employée partout en Acadie lorsqu'on devait aller dans les aboîteaux avec un cheval (Pl. XXVI, fig. 49). On sait que les Acadiens construisaient des digues le long de la mer, formant ainsi des marais qui s'asséchaient lentement, et dont ils faisaient de la terre arable. Lorsque la surface séchée du marais était assez solide pour porter un homme, ils allaient travailler dans ces aboîteaux. Mais comme il y avait danger que le cheval enfonce, ils lui mettaient ces raquettes.

La troisième variété était employée dans la même région ainsi que dans le Bas du Fleuve. La base, également en bois, est elle aussi percée de trous destinés à recevoir les crampons d'un fer à cheval. Elles sont piriformes pour les

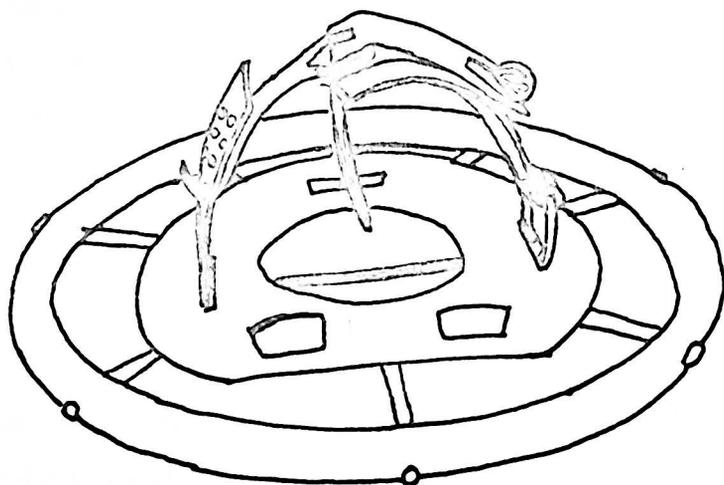


Fig. 48

RAQUETTE A CHEVAL
(en fer)
Québec, Canada

(Service d'Archéologie et de l'Inventaire des Oeuvres d'Art)

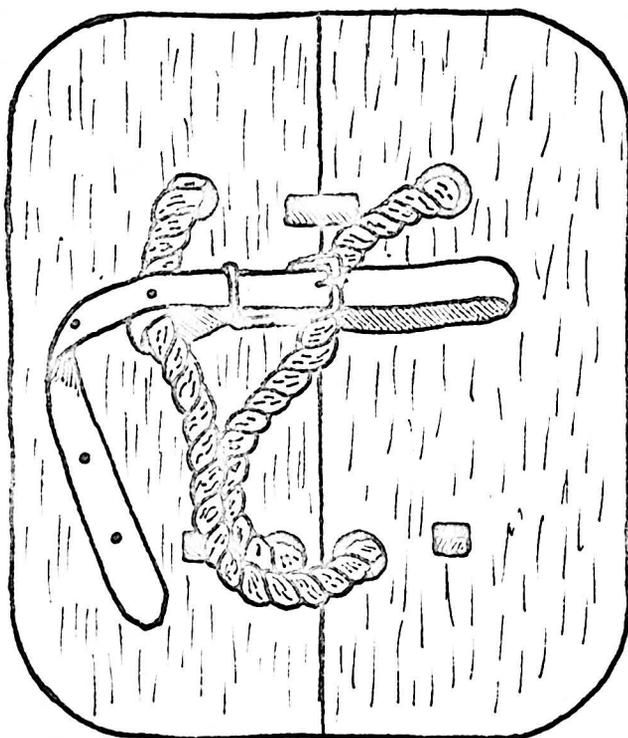


Fig. 49

RAQUETTE A CHEVAL
(en bois)
Nouveau-Brunswick, Canada

(Service d'Archéologie et de l'Inventaire des Oeuvres d'Art)

pattes de derrière et rondes pour les pattes de devant. L'attache la distingue cependant des types précédents. Celle-ci se compose d'une pièce de cuir épais qui épouse vaguement la forme d'un sabot et dans laquelle entre la patte du cheval. On ajustait ce soulier avec trois courroies de cuir à crans (Pl. XXVII, fig. 50).

Dans les quelques pages qui précèdent, nous avons survolé l'histoire géographique de la raquette. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive sur ce sujet. Celui qui veut lire une description détaillée de chaque sorte de raquettes ou des tableaux statistiques basés sur les relations qui existent entre la forme, les parties, les matériaux ou l'endroit d'utilisation, doit se procurer l'étude de Daniel Sutherland Davidson, Snowshoes, parue dans les Memoirs of the American Philosophical Society en 1937.

Lorsque le phénomène est envisagé dans son ensemble, l'établissement de types s'impose à quiconque veut faire des comparaisons entre les sortes de raquettes que l'on trouve sur trois continents. Il y a plusieurs façons de faire des types pour la raquette. Les deux principales sont basées sur la forme du fût ou sur le tressage. Puis vient toute la gamme des éléments secondaires: le matériau, le nombre de barres transversales ou la manière dont le tressage est attaché au fut.

Après avoir essayé toutes ces méthodes, il en est une qui s'est imposée d'elle-même. Nous nous sommes rendu compte très rapidement qu'il y avait une correspondance directe entre la forme et la distribution géographique. La raquette est étroitement liée à la topographie parce que la seconde impose une forme particulière à la première. Les aborigènes de chaque région ont en effet développé de nouvelles formes de raquettes en rencontrant des terrains de nature différente.

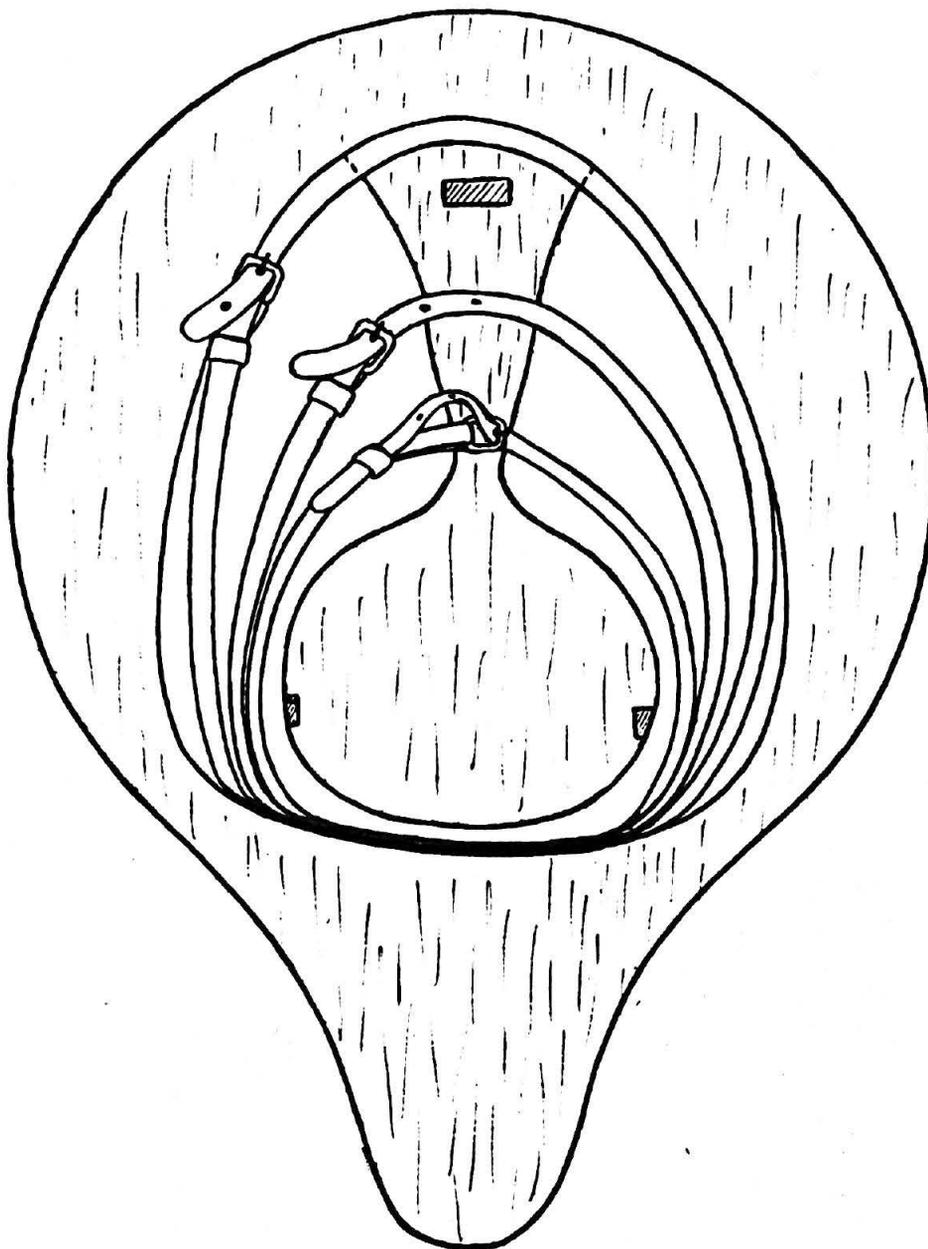


Fig. 50

RAQUETTE À CHEVAL

Montmagny, Québec, Canada

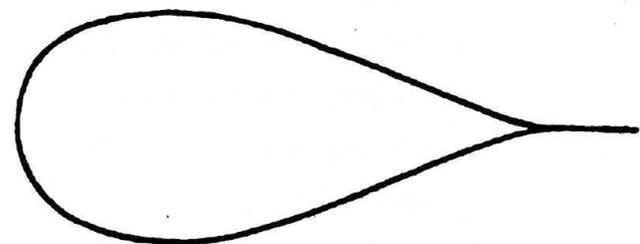
(Coll. Musée National de l'Homme, Ottawa)

Toutes les raquettes que nous avons vues, soit dans des musées, soit en reproductions picturales, répondent à quatre formes de base: le disque, l'ovale, la lance, et la feuille. De ces quatre formes sont sorties trois autres formes dérivées. Entre le disque et l'ove on trouve l'ellipse dérivée du disque. La poire et la goutte se situent toutes deux entre l'ove et la feuille, et sont dérivées de la feuille (Pl. XXVIII, fig. 51).

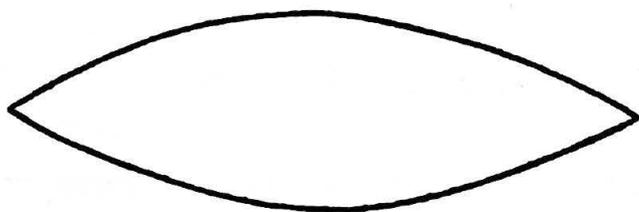
Ces formes se répartissent géographiquement de façon distincte sur les trois continents où la raquette existe. La forme discoïde couvre l'Europe, l'ouest asiatique et l'ouest américain. Le type de raquette elliptique est généralisé dans le sud asiatique et se rencontre aussi dans le sud-ouest des Etats-Unis. L'ove se limite aux Rocheuses canadiennes. La forme lancéolée s'étend depuis le nord-est asiatique jusqu'au bouclier laurentien. La raquette foliée est le type le plus répandu en Amérique puisqu'elle se présente de façon continue de l'Alaska à la Nouvelle-Ecosse. Les deux autres formes, la poire et la goutte, sont très bien localisées dans le nord-est canadien, au Québec et au Labrador.

En procédant ainsi pour établir les types généraux de la raquette, nous avons été amené à faire une constatation intéressante. Il nous est apparu qu'il y avait un lien très étroit entre les formes archétypales et les techniques de tressage. Ces techniques sont au nombre de trois: irrégulière, rectangulaire ou carrée, et hexagonale. Règle générale, chacune de ces techniques, ou la combinaison de deux d'entre elles, s'identifie à une forme.

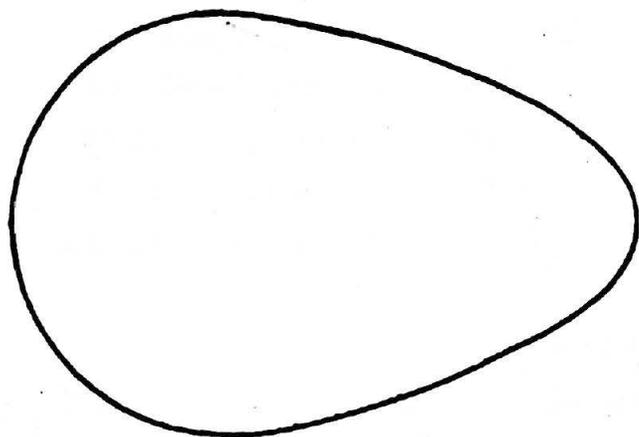
Ainsi, les raquettes discoïdes et elliptiques sont pourvues d'un tressage irrégulier. C'est de la coïncidence de ces deux facteurs que l'on peut déduire que ces raquettes sont les plus primitives. Des cas isolés et exceptionnels nous montrent que l'un ou l'autre de ces éléments peuvent se rencon-



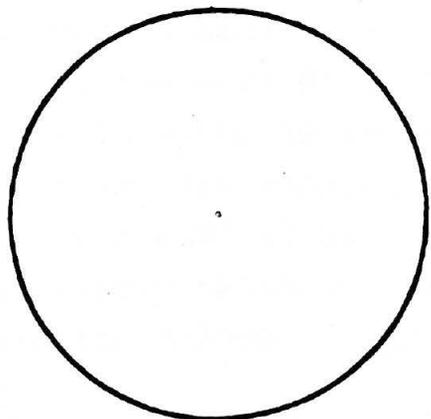
FEUILLE



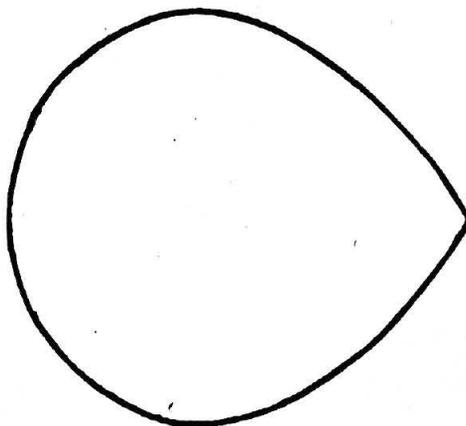
LANCE



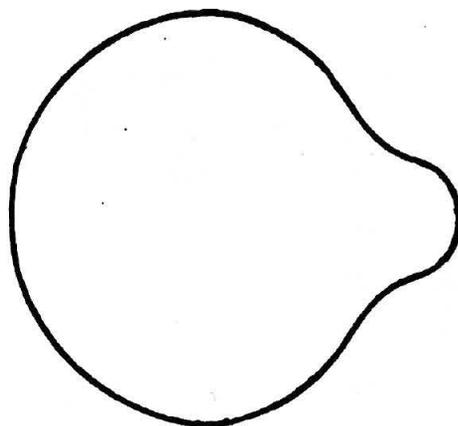
OVE



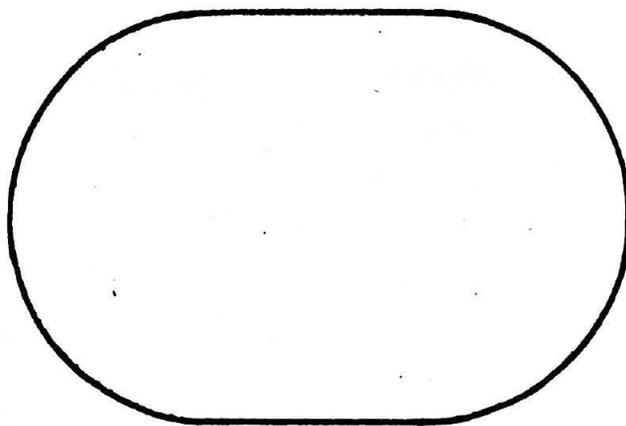
DISQUE



GOUTTE



POIRE



ELLIPSE

Fig. 51

trer seuls sans que nous soyons pour autant devant une raquette primitive. Il arrive, par exemple, que les Naskapis du nord-est québécois fassent des raquettes discoïdes avec un tressage en hexagones très élaboré, ou qu'un voyageur en difficulté se fabrique une paire de raquettes foliées en y introduisant un treillis irrégulier, faute d'outils. Plus récemment, on a commencé à fabriquer une nouvelle sorte de raquettes qui devraient faire partie de l'équipement de secours des amateurs de moto-neige; c'est une raquette elliptique dont le tressage est le même que celui de la raquette foliée de l'est canadien.

Le tressage rectangulaire ou carré est associé sporadiquement aux raquettes discoïdes américaines et foliées du nord-ouest. Cependant, il est caractéristique dans la raquette foliée et dans la raquette lancéolée de l'ouest. On voit parfois des raquettes lancéolées tressées entièrement en hexagones, mais toujours, ces raquettes ont été fabriquées sur la limite est de leur aire géographique. Il y a par contre une vaste région, celle des plaines canadiennes, où deux types de raquettes se recoupent: la lance et la feuille. Il est remarquable dans cette région que l'on rencontre la combinaison des tressages rectangulaire et hexagonal de façon généralisée aussi bien dans la raquette lancéolée que dans la foliée. Habituellement, la tête et le talon sont tressés en hexagones et le centre est tressé en rectangles.

Dès que l'on traverse le sud de la Baie d'Hudson, vers l'est, la technique du tressage en hexagones est la seule qui soit employée pour les trois types de raquettes que l'on y fabrique: la feuille, la poire et la goutte. C'est ce phénomène qui nous a amené à dire que la goutte et la poire étaient deux formes dérivées de la feuille. Davidson, dans son ouvrage, intègre la queue de castor des Mistassins (piriforme) et la patte d'ours des Naskapis (en forme de goutte) au type qu'il nomme "bear paw" et que nous appelons discoïde. Ce faisant, il les sépare nettement de leur milieu sans expliquer l'exception qu'elles amènent au groupe de raquettes dites "bear paw".

Elles sont en effet les seules dont le treillis est perfectionné, fait en hexagones, alors que toutes les autres raquettes discoïdes ont un tressage irrégulier. De plus, les raquettes en forme de poire et de goutte ont des dimensions beaucoup plus grandes (le double en longueur et en largeur) que les autres raquettes discoïdes, alors que ces mêmes dimensions sont très voisines de celles des raquettes foliées. Ont été également oubliés les barres transversales et le mode employé pour attacher le treillis au fût.

Il existait donc, dans ce qui est le Québec, un seul type de raquette à l'arrivée des blancs, de même que deux dérivés. Il s'agit du type folié, commun aux Iroquois, aux Hurons, aux Abénakis et aux Montagnais, de la raquette piri-forme des Mistassins et de la patte d'ours des Naskapis. Les fabricants de raquettes continueront à fabriquer ces quatre sortes de raquettes. Ils y ajouteront la raquette foliée au début du siècle. Celle-ci fut vraisemblablement redécouverte chez les Athapascans lors de la ruée vers l'or des années 1890, puisqu'elle est apparue ici vers cette époque sous l'appellation de "raquette Klondike". Enfin, ces toutes dernières années fut "créée" la raquette elliptique qui s'ajuste derrière le siège de la moto-neige.

Cette brève étude nous a fait constater deux choses. D'une part qu'un très grand nombre d'écrivains, dans des domaines divers -anthropologie, histoire, récit de voyage, journal, etc.- ont mentionné la raquette dans leurs travaux, et d'autre part que dans toute cette profusion d'écrits, personne n'a fait l'étude détaillée des techniques de fabrication de la raquette. La plupart de ces écrivains ne font que des allusions à la raquette. Toutefois, quelques-uns en ont fait le sujet même de leur étude, comme Thomas Drummond et Daniel Sutherland Davidson. Ce dernier termine son long volume par un appendice où il déplore l'absence de toute étude de cette technique:

The construction of the snowshoe is a subject about which we know very little. In spite of a vast amount of information which has been accumulated concerning Indian crafts and craftsmanship, we have practically no data on the methods of manufacture of snowshoes. This is perhaps to be expected, since most field studies have been made in summer, at which time snowshoes are not made, yet it seems strange indeed that the few who had the opportunity to observe their manufacture during the winter months almost invariably have neglected to describe the processes followed. (42)

C'est une partie de cette étude attendue que nous nous proposons d'élaborer dans les pages qui vont suivre. Nous y décrirons en effet les techniques de la fabrication des raquettes telles que nous les avons observées dans les différentes régions de la province de Québec.

DEUXIEME PARTIE

TECHNIQUES DE FABRICATION

La première partie de ce travail repose presque exclusivement sur une vaste documentation bibliographique nécessitée tant par l'étendue géographique du sujet que par l'ancienneté de l'objet qui nous intéresse. Pour l'analyse qui vient, au contraire, nous avons collecté la presque totalité de nos informations lors d'enquête sur le terrain. Comme il s'agissait d'abord de situer et de définir l'objet de notre étude, nous avons cru bon de faire cette présentation avec une certaine élaboration. Dans cette optique, nous pensons qu'il était de l'honnêteté la plus élémentaire de présenter les différents points de vue qui ont été émis pour expliquer soit l'origine, soit la très grande répartition géographique de la raquette afin de mieux faire comprendre la tentative de synthèse que nous avons faite nous-même. Si, dans ce but, il nous fallait constamment utiliser des références à des oeuvres historiques, à des témoignages d'observation ou encore à des éléments de théorie anthropologique, tel n'est pas le cas lorsqu'on fait de la description. Car c'est bel et bien une description que nous entreprenons maintenant: celle d'une technique artisanale qui se pratique depuis des millénaires.

Alors que plusieurs auteurs, écrivant sur les sujets les plus divers, ont parlé de la raquette, aucun ne s'est arrêté à décrire en détail les techniques employées pour fabriquer cet objet. Ce n'est que par une lecture minutieuse que l'on peut parvenir à découvrir et assembler des bribes d'information sur ce sujet. Les indications les plus nombreuses, et aussi les plus intéressantes qui nous y sont données concernent les artisans. Il faut donner ici au terme artisan une compréhension et une extension plus grandes qu'il n'a normalement. Ces informations nous viennent d'une période s'étendant sur trois siècles, c'est pourquoi nous pouvons assister au passage du mode de fabrication individuel au mode artisanal

précédant immédiatement l'industrie.

L'occupation première d'un artisan est dirigée vers une pratique, et il vit de son travail. A l'arrivée des blancs en Amérique, l'organisation sociale des Amérindiens du nord ne s'était pas développée dans un sens tel qu'il aurait pu y avoir des artisans parmi eux. Il est possible qu'il y ait eu des cas exceptionnels. C'est ce qu'illustre Jacques Rousseau parlant d'un infirme qui échangeait des raquettes contre les produits qui lui étaient strictement nécessaires (43). Le nomadisme ou la migration, les conditions climatiques, la dépendance vitale des moyens d'acquisition de la nourriture que sont la chasse, la pêche et la cueillette, obligeaient chaque individu à se suffire à lui-même. Toutefois, si la majorité, sinon tous les Amérindiens connaissaient les différentes opérations à suivre pour fabriquer une paire de raquettes dans le besoin, comme ils savaient faire du feu et se cabaner, ils avaient tout de même une forme de société. Ils vivaient par bandes de guerriers ou de chasseurs; ces bandes étaient des éléments de clans qui eux en étaient de tribus, et ces dernières de nations.

Dans cette société, la répartition des tâches était fort bien définie selon le sexe, le groupe d'âge, etc. Jacques Rousseau a d'ailleurs insisté sur ce fait dans la plupart de ses nombreux écrits sur la vie des Indiens. Ce dont Rousseau parle comme anthropologue, plusieurs auteurs en avaient déjà parlé pour apporter une coloration exotique à leurs oeuvres. Quoi de plus étrange en effet pour un Européen du dix-huitième siècle que cette forme de répartition des tâches. Chez lui, elle est faite entre les classes sociales; une élite aristocratique et de robe profite du travail du tiers-ordre. Chez les Amérindiens, la société n'est pas stratifiée ainsi et la répartition du travail se fait entre l'homme et la femme. La plupart des chroniqueurs européens venus en Amérique ont trouvé là un fait étonnant à raconter puisque apparemment la femme

43 Cf. Jacques Rousseau, Les Sachems délibèrent autour du feu de camp, pp. 15-16.

indienne était l'équivalent du tiers-ordre européen et l'homme celui de l'élite. C'est ainsi que plusieurs chroniqueurs ont été amenés à décrire la manière dont le travail était divisé lors de la fabrication de la raquette (44). Généralement, il revenait à l'homme de tailler et courber le fût; la femme coupait la babiche et laçait la raquette.

Il est d'un grand intérêt de constater qu'un tel nombre de personnes ayant des préoccupations fort différentes aient fait cette même observation depuis le dix-septième siècle jusqu'à ces dernières années. Nous avons pu noter un phénomène analogue au cours de nos enquêtes chez les fabricants de raquettes au Québec. A quelques exceptions près, les Canadiens français qui ont perpétué ce métier ont conservé non seulement les techniques, mais aussi certaines coutumes qui y étaient rattachées. Encore aujourd'hui l'homme taille et courbe le fût de la raquette alors que la femme lace le treillis de babiche. Il s'est même présenté des cas, par exemple ceux de messieurs Lionel Bellemare et Abel Pelletier, où l'homme, ayant reçu par tradition ou appris par observation tous les secrets de la fabrication, a enseigné à sa femme comment tresser la raquette, continuant ainsi la répartition traditionnelle

-
- 44 B.B. Barker, Introduction, dans Peter Skene Ogden's Snake Country Journals, 1824-25 and 1825-26, p. xl.
 F. G. Bressani, Relations, vol. 38, pp. 254-256.
 Nicolas Denys, Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale, p. 590.
 Hugh Faries, Diary, p. 221.
 A. M. Johnson, Introduction to Saskatchewan Journals and Correspondance, p. xcix.
 Jérôme Lalemant, Relations, vol. 32, p. 268.
 Pierre Laure, Relations, vol. 68, p. 110.
 E.E. Rich, Rae's Arctic Correspondance 1844-55, p. 76, note 1.
 Edward S. Rogers, The Material Culture of the Mistassini, p. 99.
 Joseph Edmond Roy, Histoire de la Seigneurie de Lauzon, vol. 1, p. 8.

des tâches dans ce métier.

Un second trait a retenu notre attention, surtout dans les journaux des voyageurs ou traitants anglais de l'ouest au dix-huitième siècle. Presque toujours, lorsqu'ils mentionnent qu'un membre de l'équipe fabrique des raquettes, il s'agit d'un Canadien français, parfois d'un Indien, et très rarement d'un Anglais (45). Ceci ne fait que constituer un autre élément de preuve venant confirmer un fait maintenant fort peu discuté, même si personne ne s'est attaché à en faire la démonstration. Le Canadien français, celui qui, pendant la période coloniale se réclamait fièrement du titre d'"habitant" ou de "Canadien", fut le blanc qui a adopté le plus facilement et le plus rapidement le mode de vie des Indiens. Il a fait des emprunts au costume, aux moyens de transport, à l'équipement de voyage, et à la conception indienne du milieu physique. Par cette conception, il a perçu le pays comme une réalité concrète avec laquelle il lui fallait conclure une alliance pour survivre plutôt que de le percevoir comme un capital commercial. C'est ainsi qu'il est devenu d'abord le coureur de bois, puis le voyageur des pays d'en haut et enfin le bûcheron. Et lorsque, en lisant des journaux de traitants, on rencontre des noms français comme Pierrot, Amelle, Lafrenière, Roy ou Lamalice, ce sont des gens engagés au Bas-Canada comme "voyageurs", et qui fabriquaient des raquettes pendant la saison morte. Les recruteurs des compagnies de traite venaient au Bas-Canada parce que les "Canadiens" étaient ceux qui pouvaient approcher le plus facilement les Indiens de l'ouest, et ceux qui pouvaient sortir vivants des difficultés du voyage en y travaillant comme hommes de peine. Le Canadien pouvait gagner la confiance de l'Indien parce qu'il vivait de façon presque identi-

45 Thomas Connor, Diary, p. 261.

Hugh Faries, Diary, p. 221.

Archibald Norman McLeod, Diary, pp. 153 et 157.

George Simpson, Journal of Occurences in the Athabasca Department, pp. 83-84.

que à la sienne: il avait la même approche du monde extérieur, adoptait ses coutumes, souvent il parlait sa langue et devenait un des leurs en épousant une Indienne.

L'intérêt ou l'admiration du "Canadien" pour la science de l'Indien est encore perceptible en ce qui concerne la façon de vivre en forêt. Tous les informateurs que nous avons rencontrés fabriquent des raquettes dans un but lucratif, soit qu'ils vivent de ce métier, soit qu'ils y trouvent un revenu d'appoint. Dès que nous faisons allusion aux Indiens de Lorette devant eux, presque tous avaient une attitude semblable. Ils nous en parlaient alors comme on le fait d'un ange déchu. Ces gens ne vivant plus en forêt ne peuvent plus connaître les secrets de la nature, et ils ne peuvent pas fabriquer de meilleures raquettes que les blancs. Les Indiens de Lorette leur sont antipathiques pour une autre raison. Ceux-ci ont en effet développé la fabrication de la raquette jusqu'à en faire une industrie qui contrôle la majeure partie du marché. Sans doute que cette rivalité commerciale n'est pas sans affecter le jugement de nos informateurs. D'autre part, si nous leur disions avoir rencontré des Indiens chasseurs du nord, et que, répondant à leur question, nous précisions qu'ils ne vendaient pas les raquettes qu'ils fabriquent, leur attitude changeait du tout au tout. Ils nous assuraient que nous avions sûrement eu l'occasion de voir les meilleures raquettes qui se fassent, et ils nous questionnaient davantage sur leurs techniques avec un air désintéressé, peut-être dans l'espoir d'apprendre un "secret de sauvage".

Les écrivains nous ont aussi donné une foule de renseignements sur les matériaux employés. Mais parmi toutes ces informations, rares sont celles qui soient suffisamment précises ou détaillées pour être utilisées. En aucun cas nous ne pouvons faire de généralisation sur une sorte de bois ou de cuir. Une trentaine d'auteurs ont mentionné ces matériaux, et nous avons compilé chez eux plus de seize variétés de bois et sept

sortes de cuir différentes. Jacques Rousseau a souligné que ce problème en était un d'écologie (46). Pour en arriver à des conclusions qui aient quelque valeur en ce domaine, il faudrait faire une étude approfondie de la phytogéographie et de la zoogéographie en comparant sans cesse les résultats avec l'utilisation de ces ressources dans la fabrication des raquettes. Nous croyons qu'il est aujourd'hui trop tard pour faire une telle analyse, car on peut se procurer des produits de toute partie du pays en tout temps.

46 Cf. Jacques Rousseau, Ethnobotanique abénakise, p. 160.

CHAPITRE I

ARTISANS

Le Larousse définit l'artisan comme suit: celui qui exerce un métier manuel à son compte, seul ou avec l'aide des membres de sa famille et de quelques compagnons; l'artisan se distingue du commerçant et de l'industriel en ce qu'il travaille lui-même à la production de ce qu'il vend; il peut avoir une boutique, une enseigne, mais doit connaître à fond et pratiquer personnellement son métier.

Nous avons déjà souligné que la structure sociale des Indiens chasseurs n'aurait pas permis à un artisan quelconque de vivre dans un cadre comme celui-là. Leur société était d'un type que l'on nomme primitif, c'est-à-dire que, les individus pouvant se suffire à eux-mêmes, la loi socio-économique de l'offre et de la demande était inexistante, ou encore, il n'y avait pas de force productrice dans cette société parce qu'il n'y avait aucune masse consommatrice qui provoquât la productivité. Par contre, le blanc vint s'établir parmi eux en apportant un type de société dite évoluée. Il venait d'un continent où la concentration démographique avait provoqué la division du travail social, et conséquemment la spécialisation des tâches. Au moment où l'Européen colonisait l'Amérique, il était encore dans l'âge d'or de l'économie artisanale, et la société occidentale venait à peine de créer l'embryon de l'économie industrielle. Dans le cas précis du Québec, on devait assister à une stagnation dans le processus d'évolution socio-économique, et ce n'est que depuis les deux guerres mondiales

qu'il s'est mis rapidement au rythme du capitalisme. C'est pourquoi il est encore possible de rencontrer des artisans dans des domaines précis de la production.

Les fabricants de raquettes que nous avons rencontrés ne sont pas tous des artisans au sens strict du terme. En fait, un seul d'entre eux, peut-être deux, répondent à ce qualificatif. Les autres pratiquent ce métier selon des méthodes artisanales sans doute, mais comme violon d'Ingres seulement. Chacun d'eux a sa petite histoire.

Monsieur Lionel Bellemare est maître de poste à Saint-Etienne-des-Grès, petite localité située près de Trois-Rivières. Parmi les blancs, c'est lui qui a les racines les plus profondes dans cet art puisque le métier est dans la famille depuis quatre générations. Son arrière grand-oncle, Jean-Baptiste Bellemare, épousa en 1856 une Indienne qui lui apprit comment fabriquer des raquettes. A partir de ce moment, la famille Bellemare fit une industrie de cette technique artisanale, et il fut un temps où leur atelier avait une production annuelle atteignant 80.000 paires de raquettes. Il y eut un arrêt brusque, il y a vingt-deux ans, quand l'atelier fut rasé par un incendie. Personne ne voulait remettre l'établissement sur pied; mais la population était habituée à obtenir ce produit chez les Bellemare, et devant le nombre de demandes, monsieur Lionel Bellemare se remit à faire des raquettes. Heureusement, il connaissait toutes les opérations de la fabrication; ses frères et les autres employés de l'atelier, travaillant à la chaîne, ne pouvaient exécuter qu'une phase du travail: celle dans laquelle ils s'étaient spécialisés.

Monsieur Henri Conolley vit sur la réserve indienne de Pointe-Bleue, au Lac Saint-Jean. Il y tient une petite boutique où il offre des objets d'artisanat qu'il fait lui-même aux touristes. Les raquettes ne sont qu'un article parmi bien d'autres. Il a appris le métier jeune, comme la plupart des Indiens. Il a dû le faire, non par nécessité économique, mais

parce que cela faisait partie des connaissances nécessaires à tout homme qui se livre à la chasse et au trappage.

C'est par nécessité pratique que monsieur Amédée Fortin a appris à fabriquer des raquettes. Il fut à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts pendant plusieurs années comme patrouilleur dans le parc des Laurentides. Par la suite, il fit du trappage pendant une douzaine d'années. Passant la majeure partie de ses hivers à marcher avec des raquettes, il en vint à trouver très désagréable de dépendre des autres quand il avait besoin de réparer ou de remplacer une raquette. Il apprit donc les secrets du métier en défaisant et refaisant à plusieurs reprises les différentes parties du tressage de raquettes brisées. Il avait bien essayé de se faire des skis, mais l'avantage des raquettes c'est qu'"on enfile n'importe où ave' ça, mais ave' des skis on n'enfile pas n'importe où". Depuis quelques années, il fabrique des raquettes pour la vente. Bien ancré dans la tradition de l'artisan villageois, il ne fabrique jamais une paire de raquettes à l'avance. Il se met au travail lorsqu'il a une commande et repousse le délai de livraison aussi longtemps que les raquettes ne sont pas aussi parfaites que s'il les faisait pour lui-même. Monsieur Fortin habite Saint-Urbain, dans Charlevoix.

Monsieur Léon Michaud est âgé de 44 ans et demeure à Saint-Antonin de Rivière-du-Loup. C'est un célibataire qui vit retiré dans la forêt et tire sa subsistance de la chasse et de la pêche. Comme il arrive souvent aux originaux de ce genre qui sont coiffés d'une réputation légendaire dans notre société parce qu'ils sont des membres à part, monsieur Michaud doit souvent travailler sur commande pour des gens à la recherche d'un objet dans son authenticité première. Il tresse les raquettes avec de la babiche pour ses clients alors qu'il préfère lacer les siennes avec du fil à saumon parce qu'il marche presque toujours dans l'eau pour lever ses pièges sur les berges de la Rivière-du-Loup. (47)

47 Enquêteur, monsieur Jean-Claude Dupont.

L'informateur par excellence est sans doute monsieur Abel Pelletier de Saint-Aubert de l'Islet. Il est le **seul** véritable artisan **que nous ayons** rencontré. Il pratiquait autrefois le métier de menuisier. Il y a une trentaine d'années, il fut vivement intéressé par un vieux fabricant de raquettes du voisinage. Comme ce dernier refusait obstinément de lui enseigner sa technique, il lui a acheté une paire de raquettes, les a défaites, et à force de patience et de volonté, il a réussi à découvrir comment tresser une raquette. Depuis l'âge de 26 ans, il fait donc des raquettes comme second métier. L'exposition internationale tenue à Montréal en 1967 a donné une toute autre allure à ce passe-temps rémunérateur. On lui demanda alors de fabriquer des raquettes devant les visiteurs du village québécois sur le terrain de l'exposition. Face à une demande inattendue du produit, toute la famille s'est mise de la partie, et de 200 paires, la production est passée à plus de 1.000 par année. Depuis cinq ans, ce métier est devenu le gagne-pain de la famille auquel participent les père et mère avec leurs deux fils. Comme il était déjà pourvu d'un outillage complet pour travailler le bois, monsieur Pelletier n'eut à se procurer que les outils pour le cuir. Les autres fabricants sont aussi des artisans, mais ils le sont sur un second plan parce que leur occupation principale est différente, et que ce métier n'est qu'un à-côté. Monsieur Pelletier, par contre, n'a pas d'autre travail que la fabrication des raquettes, il ne se fait aider que par les membres de sa famille qui, tous, connaissent chacune des opérations à suivre dans ce métier, et ils travaillent eux-mêmes à la production de ce qu'ils vendent.

Agé de quatre-vingt-deux ans, monsieur Vézina Plourde a passé sa vie en forêt. Il tuait son premier orignal à onze ans, et il a appris à faire des raquettes à quinze ans, de la même manière que monsieur Pelletier. Toute sa vie de chasseur, de trappeur, de guide et de gardien de clubs de chasse et pêche, il n'avait fait des raquettes que pour lui et ses amis.

Il n'a commencé à en faire pour les vendre que lorsqu'il s'est retiré à Rimouski en 1960.

Lorsque nous avons rencontré monsieur François Savard, à Mistassini en 1968, nous nous sommes trouvé en face d'un grand gaillard visiblement en bonne santé, et qui semblait près de la cinquantaine. Mais c'était un homme de 70 ans qui travaillait toujours pour garder sa forme. Fils d'une Montagnaise, il a mené une vie semblable à celle de monsieur Plourde, mais sa principale occupation était le trappage. Il a appris de son père à faire des raquettes, en 1929, alors qu'ils étaient tous deux en pleine expédition de chasse. Comme son but n'était pas d'utiliser cette connaissance pour faire de l'argent, il fabriquait peu de raquettes, une cinquantaine de paires par année, et il n'en faisait que sur commande.

Que cela vienne d'un but inavoué de l'auteur ou de l'éducation teintée de fierté nationale du lecteur, dès qu'un sujet étudié traite d'une tradition artisanale, il est auréolé d'une vague notion de paradis perdu. C'est le passé mythique qui émerge, ce même trait culturel qui fait dire à la plupart des gens prenant de l'âge: autrefois, la vie était bien meilleure... Pourtant, la réalité vient souvent démentir ces assertions. Le fabricant de raquettes doit faire face à ses problèmes quotidiens comme tout le monde.

D'abord, ce travail exige une grande énergie physique, particulièrement lors des phases de transformation du bois. Si le travail du cuir requiert moins de force, il comporte pourtant ses désavantages. En effet, il reste toujours des lambeaux de chair à la peau utilisée, et lorsqu'elle est soumise aux différents traitements, passant de longs séjours dans l'eau, elle dégage une odeur désagréable qui s'imprègne dans les vêtements du travailleur, ainsi qu'un liquide visqueux qui colle à tout ce que touche la tersseuse. Aucun de nos informateurs n'a osé nous dire qu'il prenait plaisir à exécuter ce travail. Monsieur Bellemare est allé jusqu'à extérioriser un

sentiment que l'on pressent chez plusieurs autres. Il avoue carrément qu'il déteste ce métier et que la seule raison pour laquelle il a continué d'exercer cette technique c'est parce qu'elle lui permettait d'apporter le complément absolument nécessaire à son revenu annuel.

Nous ne voudrions pas tomber dans un excès contraire et prétendre que les gens qui exercent ou exerçaient un métier traditionnel le faisaient à contrecœur. Il existe en effet des circonstances particulières qui ont amené une certaine amertume chez monsieur Bellemare. La fabrication et la vente des raquettes constituaient pour lui le seul moyen de trouver le petit surplus d'argent qui lui manquait pour faire vivre sa famille. Or l'évolution socio-économique du Québec et le développement de l'industrie de la raquette au Village Huron de Lorette ont créé une situation intenable pour lui. Il lui en coûtait de plus en plus cher pour se procurer la matière première, et il devait hausser ses prix de vente. Par contre, il sortait une quantité de plus en plus grande de raquettes venant de Lorette; et parce que la production augmentait sans cesse, il était possible de vendre à un prix légèrement inférieur à celui des petits artisans. Monsieur Bellemare et bien d'autres voyaient une bonne partie de leur clientèle habituelle leur fausser compagnie parce qu'elle pouvait se procurer le même article à moins de frais.

Il semble d'ailleurs que cette question de la clientèle fut toujours un facteur important dans ce métier de la fabrication des raquettes. Sans doute existe-t-il d'autres raisons, mais nous croyons que le souci de conserver la clientèle acquise a probablement influencé les modes de transmission des secrets du métier. Il est remarquable qu'aucun de nos informateurs aient appris cette technique d'un étranger. Dans trois cas (messieurs Bellemare, Conolley et Savard), il s'agit d'une tradition familiale. Les autres ont dû redécouvrir une à une les phases de la fabrication par leurs propres moyens. Monsieur

Pelletier précise même qu'il en est venu à cette solution à cause du refus du fabricant local à lui transmettre son savoir. La conservation jalouse du métier dans une famille évitait la création d'une concurrence dans les environs immédiats.

Nous avons déjà dit que nous avons négligé de tenir compte de Lorette dans la description des techniques artisanales parce que les gens qui y fabriquent des raquettes le font sur une base industrielle. Le complexe industriel de Lorette est réparti entre cinq manufactures: la tannerie Cantin, la fabrique de fûts des Gros-Louis, et trois autres manufactures qui font de la babiche et tressent les raquettes, celle d'une autre famille Gros-Louis, celle d'une famille Sioui et celle de la famille Picard. Chaque atelier emploie quatre travailleurs (48). Cette répartition des tâches lors des différentes phases du processus de transformation des matériaux a créé un embryon de travail à la chaîne où chaque ouvrier est spécialisé dans une seule opération. Ce seul fait suffit pour démontrer qu'il ne s'agit plus d'artisanat, mais d'une exploitation industrielle. A cela s'ajoute un autre fait; ces hommes ne vendent pas eux-mêmes leur produit, ils sont de simples salariés. Les quatre manufactures fabriquent chaque année des dizaines de milliers de paires de raquettes (100.000 paires en 1971 (49)) qui sont vendues en gros, et leurs propres boutiques de distribution au détail représentent un pourcentage infime de leurs ventes. Par contre, les procédés de travail sont semblables aux techniques traditionnelles, même s'ils ont été adaptés à ce nouveau rythme de production. On utilise les mêmes matériaux, et l'outillage mécanisé joue un très grand rôle lors de la transformation, mais aucun appareil n'a pu remplacer les doigts de l'homme pour faufiler les brins de babiche qui constituent le treillis.

48 Informatrice, madame Omer Lainé, Village Huron, Lorette.

49 Cf. Hélène Pilote, Un nouveau moyen d'aimer l'hiver, p. 37.

Même si, proportionnellement à la population, l'emploi de la raquette a beaucoup diminué au vingtième siècle, la demande est encore très forte pour cet article. Mais devant une industrie comme celle de Lorette, qui se livre à la production sur une grande échelle, nous rencontrons bon nombre d'artisans qui, comme monsieur Bellemare, abandonnent le métier parce qu'ils ne peuvent soutenir la concurrence. Aussi croyons-nous que les jours sont comptés pour cette pratique artisanale, et que n'est pas loin le temps où nous verrons le dernier artisan fabriquer sa dernière raquette.

CHAPITRE II

OUTILLAGE

Avant l'époque coloniale, en Amérique, l'outillage en était réduit à sa plus simple expression. Faits de pierre ou d'os, haches et couteaux étaient probablement les seuls outils employés pour faire des raquettes. L'Européen, par son intrusion inconsidérée dans une culture qu'il ne connaissait pas, et qu'il ne s'est pas donné la peine de connaître, a révolutionné ce monde d'une façon si totale qu'il a failli le détruire. Pour le sujet qui nous occupe, cette révolution s'est manifestée précisément dans l'outillage avec l'apport des instruments de métal.

Les outils qui sont utilisés dans ce métier aujourd'hui sont la hache, le maillet, les coins, la scie, la plane, le vilebrequin, le perçoir, le ciseau à bois, le grattoir, les couteaux, les aiguilles et le poinçon.

La hache est du modèle dont on se sert communément en forêt pour la coupe du bois. Elle n'a qu'un seul tranchant et le dessus de la tête est aplati. L'ouvrier l'utilise tantôt comme un instrument tranchant, tantôt comme un instrument percutant, et parfois comme un coin. La hache est surtout employée pour deux opérations. Quand le fabricant de raquettes se procure lui-même les arbres dont il a besoin, il les abat et les ébranche à la hache. Celle-ci servira à nouveau lorsqu'il débitera ses troncs pour en tirer des fûts. C'est alors qu'il usera de sa hache comme d'un coin d'abord pour ouvrir le plus gros bout du tronc, puis comme d'un instrument percutant quand, après avoir introduit un coin dans l'ouverture, il emploiera

sa hache pour frapper sur le coin afin qu'il avance plus profondément dans le tronc pour le séparer complètement en deux parties dans le sens de la longueur.

Le maillet n'est qu'une longue massue semblable au foulon manié par les fouteurs de laine. D'une longueur d'environ trois pieds, il est taillé dans un bois très dur. C'est un instrument essentiellement percutant qui sert à frapper sur le coin inséré dans le tronc pour l'y faire pénétrer. Cet outil n'est plus guère employé que par monsieur Bellemare, et même ce dernier préfère prendre sa hache.

Le coin est une pièce de fer de dimension variable; c'est occasionnellement un morceau de bois dur. Ses dimensions sont de quatre à six pouces de longueur et de un à quatre pouces d'épaisseur. L'utilisation qu'on en fait est de l'introduire dans le plus gros bout du tronc, au centre de la circonférence, et de la frapper pour séparer le tronc en deux parties; on recommence l'opération avec chacune des moitiés pour avoir quatre morceaux. L'emploi du coin a l'avantage de ne provoquer aucune rupture brusque dans les fibres que nos informateurs nomment "brins du bois". On s'évite ainsi des mésaventures fâcheuses lorsque vient le moment de plier les fûts.

Certains fabricants de raquettes, comme monsieur Bellemare, possèdent une autre sorte de coin. Dans ce cas, il s'agit d'une série de coins dont les dimensions sont différentes, mais suivant un ordre rigoureux. Leur rôle est d'imprimer une courbure au fût pour relever l'avant de la raquette vers le haut. Cette opération a lieu après que les fûts eussent été pliés selon la forme voulue. Ils sont alors attachés par paires, très solidement, à la queue et à l'endroit où doit commencer la courbure. On fait alors pénétrer le coin entre les deux fûts à l'avant, pour les écarter l'un de l'autre. Les fûts sont ensuite mis à sécher jusqu'à ce que le coin tombe, indiquant que la courbure est définitivement acquise. On comprendra donc pourquoi la base du coin doit avoir une épaisseur

correspondant très exactement au double de la courbure que l'on veut donner au fût. C'est également la raison pour laquelle le fabricant possède une série de coins de grandeurs différentes, parce qu'il relève plus ou moins l'avant de la raquette selon qu'elle est plus ou moins grande. Il arrive qu'un seul coin soit nécessaire à cet effet. Il y a alors des encoches de faites à différents points de sa hauteur. Le coin est poussé jusqu'à l'une ou l'autre de ces encoches selon que l'on désire donner plus ou moins de courbure au fût.

La scie est l'outil connu de tout le monde. Elle est faite d'une poignée et d'une lame d'acier dentelée pour couper le bois. Nos informateurs se servent tantôt d'une égoïne, tantôt d'une sciote. On n'utilise cet instrument que pour sectionner à la longueur voulue les quatre parties du tronc que l'on a débité à l'aide du coin.

La plane - tous nos informateurs prononcent plane- est un outil tranchant. Elle est constituée d'une lame à laquelle sont fixées deux poignées, une de chaque côté. L'ouvrier la manie en tenant une poignée dans chaque main, le taillant de la lame dirigé vers lui. Comme le dit son nom, l'outil sert pour aplanir le bois. Quand les pièces de bois ont été réduites en languettes grossièrement équarries à la hache, la plane devient très utile. La tige de bois est ensermée dans la pince de la marotte, et à cheval sur le banc de la machine, l'artisan pose la plane à bout de bras sur le morceau de bois et la ramène vers lui en faisant lever de longs copeaux. Il répète son geste jusqu'à ce que le fût soit lisse sur ses quatre faces, et qu'il soit réduit à l'épaisseur et à la largeur qu'il doit avoir.

On voit assez rarement le vilebrequin dans l'outillage du fabricant de raquettes. Autrefois, il avait un perçoir, maintenant il préfère la perceuse électrique. C'est avec ces outils que l'on perce des trous dans le fût déjà courbé. On vide ces trous des détritrus qui s'y sont accumulés avec le

perçoir. Cet outil ressemble à une alène: c'est une fine tige de métal emmanchée dans une poignée de bois.

Le grattoir sert à épiler les peaux avant qu'on les taille en babiche. Chez les informateurs que nous avons rencontrés, nous n'avons pas vu deux grattoirs identiques. Monsieur Bellemare s'en est fait un qui ressemble à une plane en fixant une lame dans une branche d'arbre courbée (Pl. XXIX, fig. 53). Monsieur Conolley utilise tout simplement une tête de hache dépourvue de son manche. Messieurs Pelletier et Fortin se servent de couteaux. Monsieur Savard a fabriqué les siens à partir de pièces de métal taillées en forme de tau dont il a recourbé et affilé la partie supérieure (Pl. XIX, fig. 52).

Chaque fois que nous avons assisté au taillage de la babiche ou au laçage d'une raquette, un détail nous a toujours frappé: c'est la quantité de couteaux dont s'entourent presque tous nos informateurs, à l'exception de monsieur Conolley qui n'emploie que le couteau croche. Le couteau croche figure parmi les articles les plus importants de la culture des Amérindiens du nord. C'est un outil universel qui avait un rôle premier à jouer dans toute transformation de matière première souple, qu'il s'agisse du bois ou du cuir. On le rencontre aussi bien dans la fabrication du canot et de la tobagane que dans celle de la raquette. C'est avec le couteau croche que l'Indien coupe, taille et amincit le fût, c'est avec ce même couteau croche qu'il taille sa babiche, et c'est toujours ce couteau qu'il utilise en laçant sa raquette. Monsieur Conolley est le seul de nos informateurs à employer ce couteau (Pl. XXX, fig. 54). Les autres ont tous des couteaux de leur fabrication ou achetés dans le commerce. Très souvent, le couteau est fait d'une vieille lame de rasoir emmanchée dans une poignée de bois (Pl. XXX, fig. 55). Certains se sont fabriqués des couteaux-guides (Pl. XXX, fig. 56). Ils ont pris un canif et en ont attaché la lame solidement à un morceau de bois dans lequel une encoche avait été pratiquée. Cette encoche doit avoir la

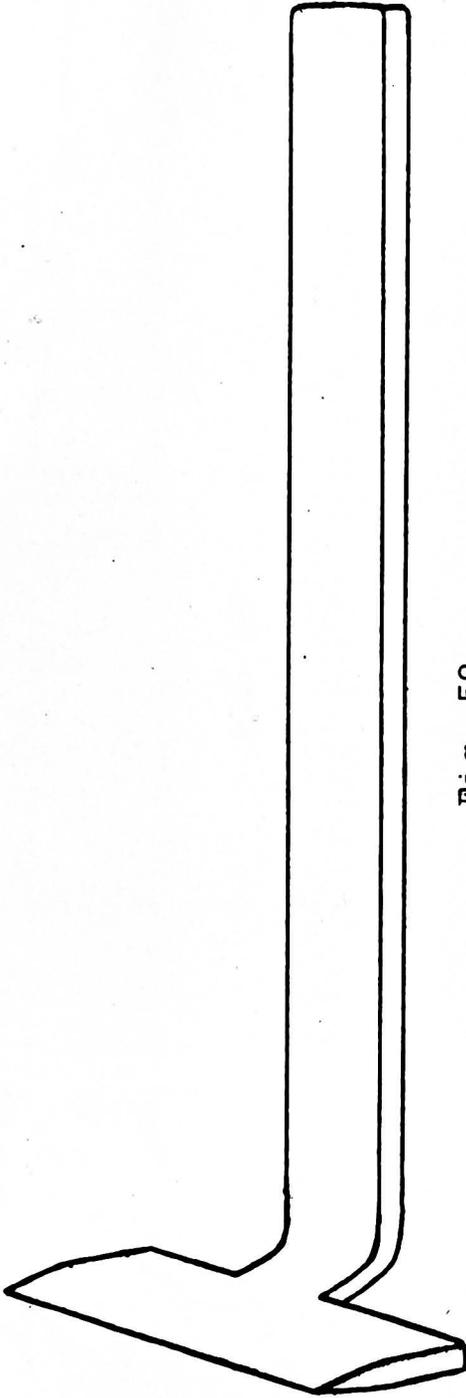


Fig. 52
GRATTOIR A EPILER LES PEAUX (M. François Savard)

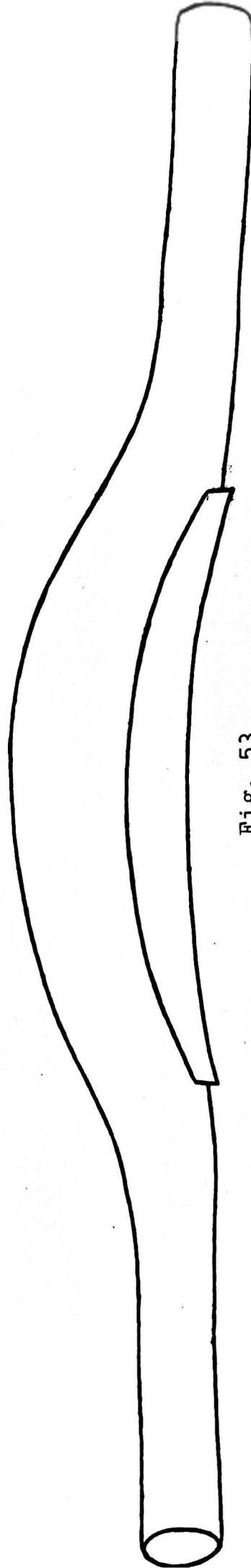


Fig. 53
GRATTOIR A EPILER LES PEAUX (M. Lionel Bellemare)

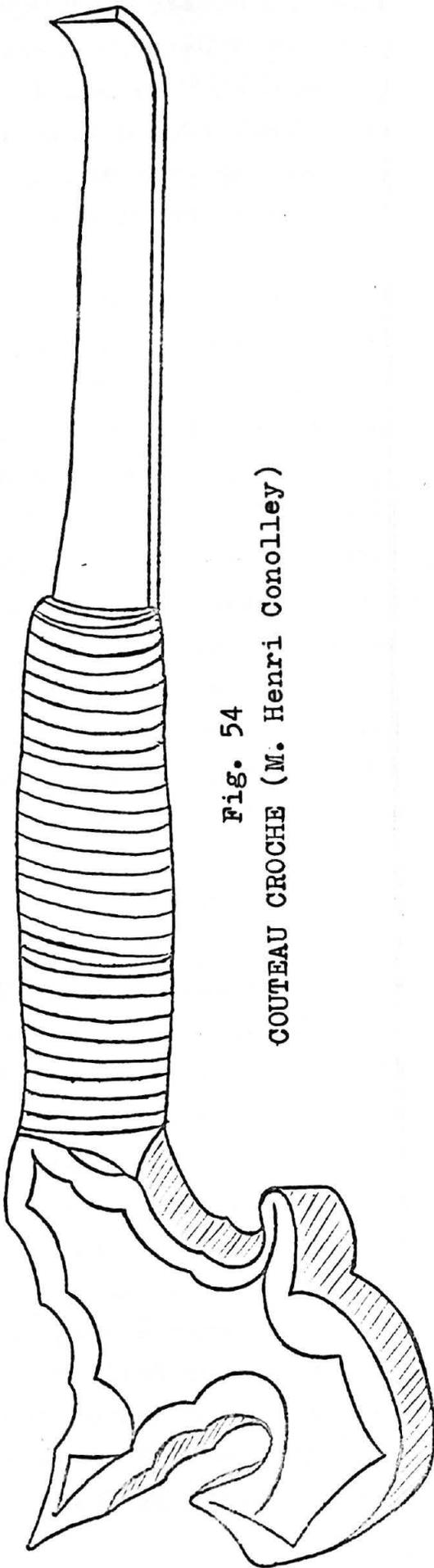


Fig. 54
COUTEAU CROCHE (M. Henri Conolley)

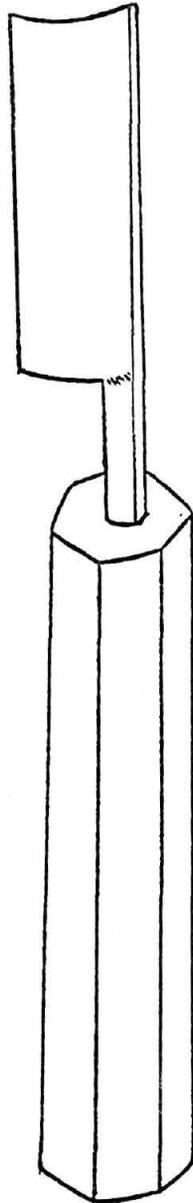


Fig. 55
COUTEAU FAIT AVEC UNE LAME DE RASOIR (M. Lionel Bellemare)

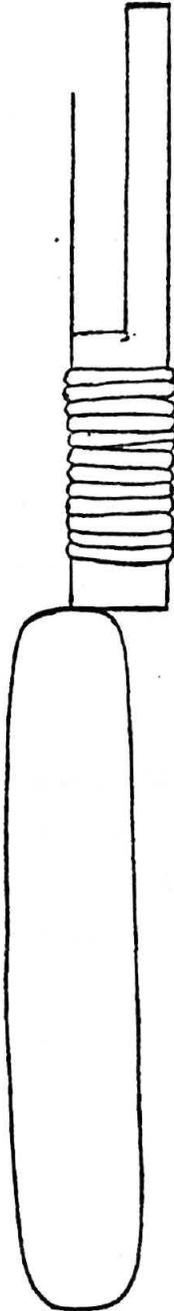


Fig. 56
COUTEAU-GUIDE (M. François Savard)

largeur exacte de la babiche que l'on veut obtenir. Aussi faut-il plusieurs de ces guides adaptables à une lame, chacun ayant une encoche d'une largeur différente. Les couteaux sont employés à deux fins: tailler la peau en babiche, et faire des incisions dans les bouts de lanières pendant le tressage pour lier les brins de babiche qui s'ajoutent.

Le treillis de babiche est lacé avec deux aiguilles de taille différente. L'aiguille est faite d'os, de bois ou de métal. Elle est oblongue, pointue aux deux bouts et percée en son milieu. La petite, qui mesure deux pouces et un quart de longueur et un quart de pouce de largeur, sert à lacer la tête et le talon de la raquette avec de la babiche fine (Pl. XXXI, fig. 57). La grande mesure trois pouces de longueur et trois huitième de pouces de largeur; elle sert à lacer le centre de la raquette avec de la babiche plus grosse (Pl. XXXI, fig. 58). Madame Pelletier n'a qu'une seule aiguille et celle-ci sort de l'ordinaire: elle a la forme d'une aiguille à coudre, mais elle est en bois, longue de trois pouces et le chas est à un bout alors que seul l'autre bout est pointu.

Le poinçon est de forme conique très allongée, en bois ou en corne (la plupart du temps c'est une corne de chevreuil) (Pl. XXXI, fig. 59). Lorsque le laçage est terminé et avant que la babiche ne sèche, on entre le poinçon dans chacun des hexagones afin de leur redonner leur forme parce que les lanières, tendues vers trois directions, se rapprochent souvent les unes des autres, laissant de grands trous à certains endroits et pas du tout à certains autres. Monsieur Fortin se distingue de tous les autres sur ce point. Il utilise plusieurs poinçons (il les nomme des pics). Il emploie beaucoup de poinçons à cause de sa méthode unique de laçage. Il exécute tout le treillis en sautant la dixième étape de la quatrième phase pour passer à la douzième (Pl. LVIII, LIX, LX). Il ne fait qu'à la toute fin les "grosses pattes" et les "garnitures de trous" pour les attaches. Il doit alors pratiquer des trous avec



Fig. 57



Fig. 58

AIGUILLES
A
BABICHE

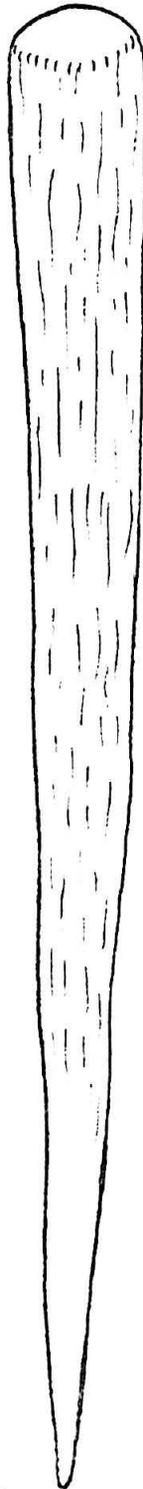


Fig. 59
POINÇON

avec un poinçon qu'il laisse en position pendant la pose des garnitures et le séchage du treillis. C'est pourquoi il a dû inventer un nouveau type de poinçon. Ce dernier diffère des autres par une rainure de trois huitièmes de pouce de côté, de haut en bas, afin de pouvoir y glisser le brin de babiche pour le faire passer entre le treillis et le poinçon lorsqu'il fait la garniture du trou.

Depuis quelques années, plusieurs outils ont été remplacés par des machines. Chez la majorité de nos informateurs, la machinerie constitue une partie importante de leur outillage. Ces machines sont la scie ronde, la raboteuse et la perceuse électrique.

Monsieur Pelletier est celui qui fait la plus grande utilisation de la scie ronde. Quand il a débité son arbre à la hache, il taille les morceaux en lattes avec la scie ronde. Ces lattes sont plus larges et plus épaisses que ne le seront les fûts. C'est pourquoi, toujours avec la même machine, il les passera à nouveau sous la lame pour les réduire à la grosseur de fûts.

La raboteuse est la machine qui a remplacé la plane comme celle-ci avait remplacé le couteau croche. Elle sert à adoucir le bois du fût dont les surfaces sont restées rugueuses sous l'action de la scie ronde. Par la même opération, elle amincit les languettes à un pouce carré environ, comme doit l'être le fût.

La perceuse électrique est répandue de façon générale chez les fabricants de raquettes parce qu'elle permet l'utilisation d'une grande variété de petites mèches et aussi parce qu'elle assure une plus grande précision lors de la perforation du bois.

L'outillage du fabricant de raquettes comprend une foule d'autres instruments plus inattendus les uns que les autres, et qui ne sont pas toujours des outils à proprement par-

ler. Ce sont le "boeuf", la marotte, l'étireuse à babiche, le bain à vapeur, les étalons de mesure, le moule à raquette, l'étai à raquette et le séchoir.

Le "boeuf" est un instrument ingénieux inventé par un aïeul de monsieur Bellemare. C'est une sorte de chevalet. Le corps est formé d'un tronc d'arbre aplani sur un côté et renflé sur l'autre à la manière d'une double bosse allongée. Un bout de cette pièce repose sur le sol tandis que l'autre est monté sur deux pattes de soutien (Pl. XXXII, fig. 60). Lorsque monsieur Bellemare veut épiler une peau de vache, il la place sur le "boeuf", et avec son grattoir qu'il manie comme une plane, il rase le poil en faisant jouer la lame sur la peau entre la partie concave et la partie convexe qui forment le renflement sur le sommet du chevalet.

La marotte, appelée "chienne" ou "chien" au Saguenay (50), est aussi un instrument que monsieur Bellemare est le seul à employer maintenant, alors qu'elle était connue de la plupart des fabricants de raquettes autrefois. Il nomme cet objet un "joualat". Il s'agit effectivement d'une sorte de chevalet qui a une forme toute particulière. Il consiste en une planche épaisse montée sur quatre pattes. Une des extrémités sert de siège. L'autre bout est traversé par une pièce de bois mobile, courbée en forme de point d'interrogation. Au bas de cette pièce, un pédalier permet de l'actionner. En tirant le pédalier vers soi, on projette le haut de la pièce vers l'arrière. On peut alors placer le morceau de bois que l'on veut travailler sur un support oblique. Ensuite, on pousse fortement le pédalier avec son pied, ce qui a pour effet de ramener la pièce sur le support et d'emprisonner le morceau de bois qu'on y a mis. En maintenant la pression du pied sur le pédalier, on peut travailler ce morceau sans qu'il bouge. Il s'agit donc d'une sorte d'étai horizontal (Pl. XXXIII, fig. 61).

50 T. Lavoie, Les métaphores zoomorphiques dans le parler québécois (Saguenay), p. 53.

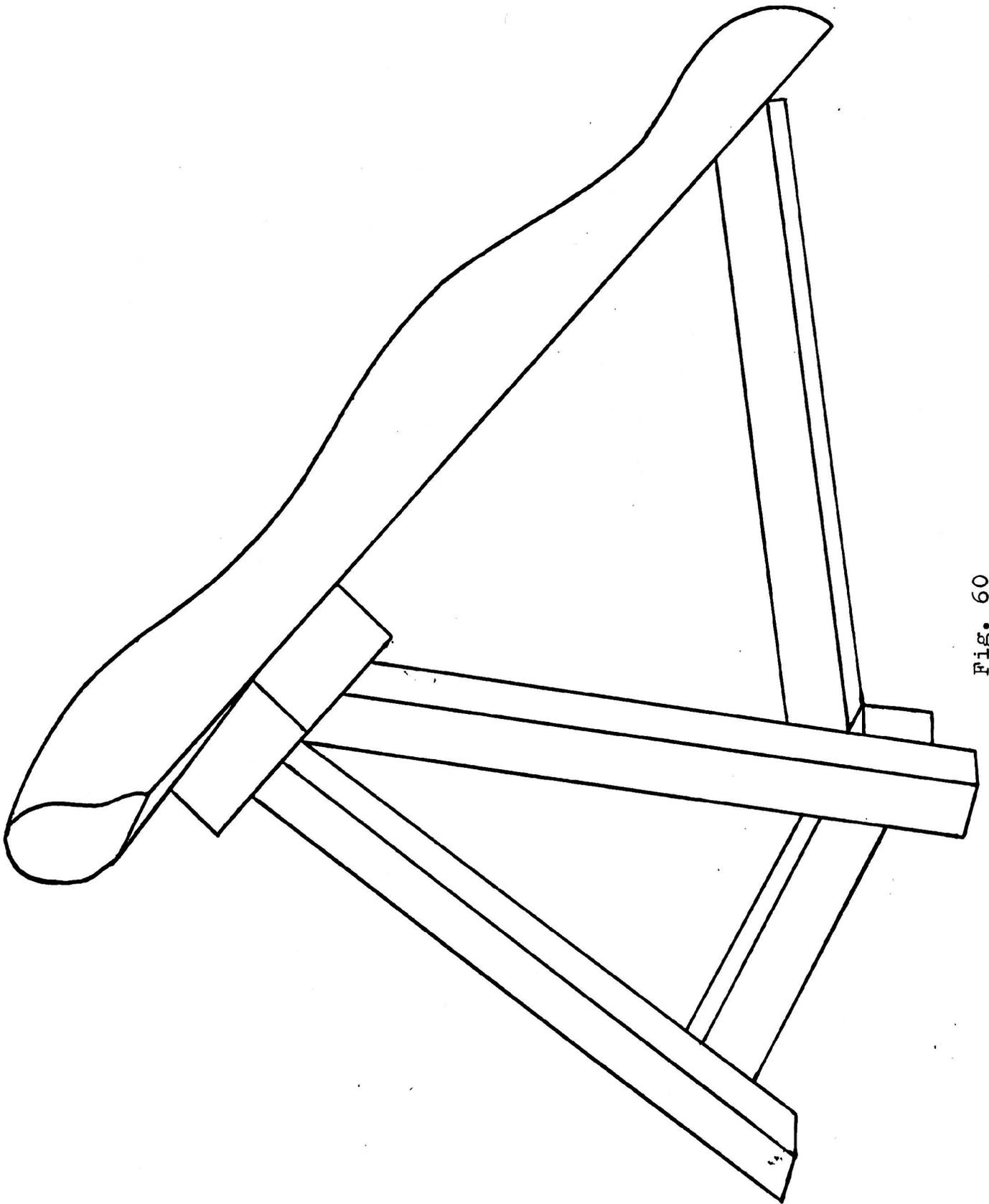


Fig. 60
"BOEUF"

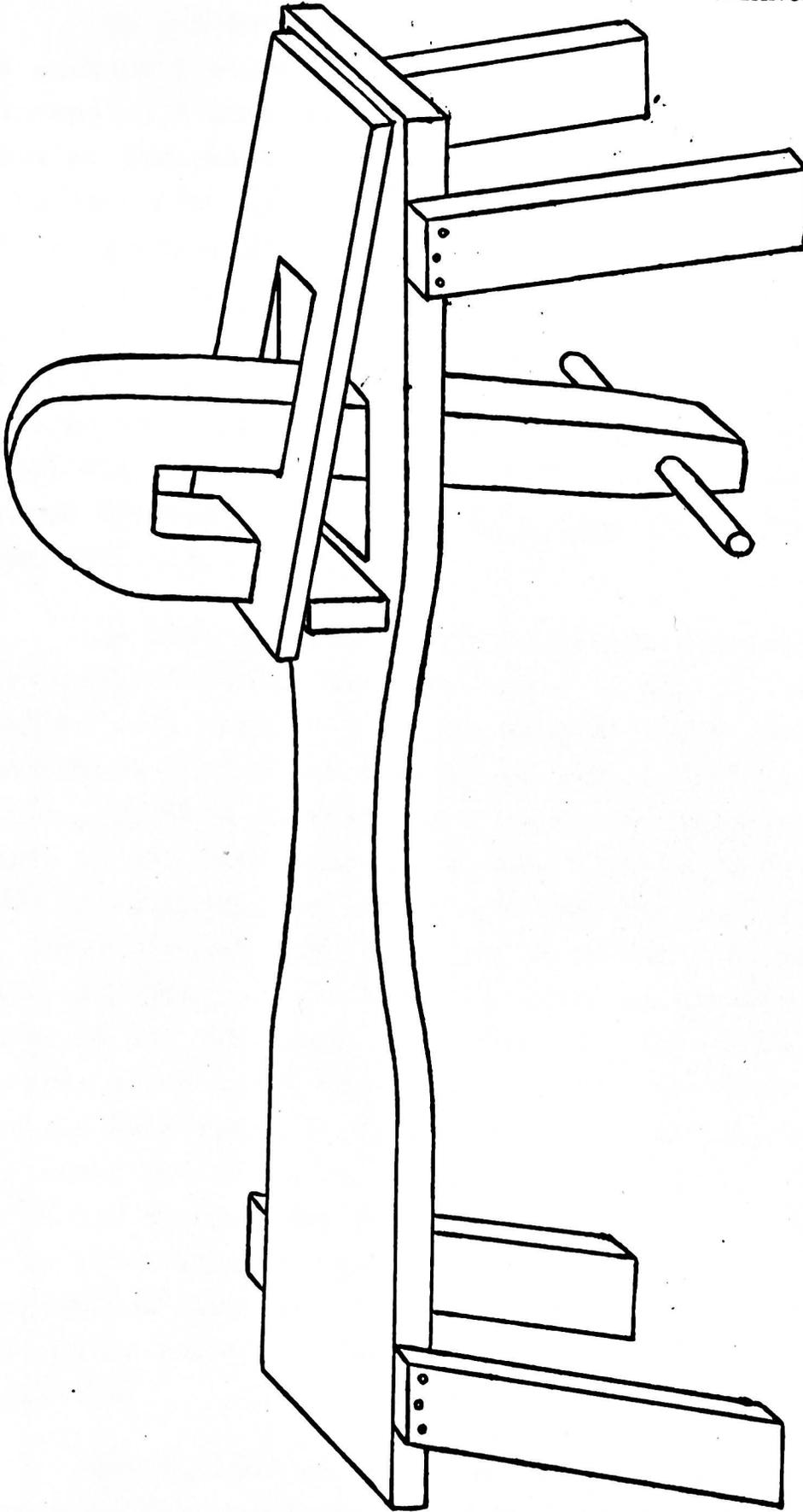


Fig. 61
MAROTTE

Ce que nous avons appelé l'étireuse est bel et bien une machine à étirer la babiche. Cette fois, nous en devons l'invention à monsieur Léon Michaud. Ce dernier taille ses peaux en babiche d'un demi-pouce de largeur, mais il veut de la babiche d'un quart de pouce; alors il l'étire. Son étireuse est une section de tronc d'arbre qu'il a coupé en deux dans le sens de la longueur. Il replace les deux parties l'une sur l'autre, puis il enroule sa babiche mouillée sur ce tronc. Il insère ensuite des coins entre les moitiés du tronc à chaque bout; en les faisant pénétrer, il sépare à nouveau le tronc, ce qui étire la babiche. Quand celle-ci a été réduite à la largeur désirée, il l'enlève de l'étireuse et la remet dans l'eau (Pl. XXXIV, fig. 62).

Le bain à vapeur est un sujet de controverse parmi les fabricants; certains sont en faveur de son utilisation, et d'autres sont contre. C'est un conduit carré formé de quatre planches et long d'une dizaine de pieds. Installé sur un plan incliné, le bout inférieur arrive au-dessus d'un bassin d'eau auquel il est relié par un entonnoir renversé de bois, de tissu ou de métal. Le bassin est posé sur un poêle qui, chauffé, amène l'eau à ébullition et la vapeur s'engouffre dans le tuyau, dirigée par l'entonnoir. Quand on chauffe le poêle, on introduit les fûts dans le tuyau. Ils sont prêts pour le pliage après avoir passé une demi-heure dans ce bain. Chez d'autres, le bain prend la forme d'une auge de la même longueur. On y place les fûts, on les arrose d'eau bouillante, puis on les laisse tremper une demi-heure avant de les plier. Monsieur Fortin s'est fabriqué un bain à fûts avec un bout de tuyau de nylon de six pieds de longueur dont il a bouché une extrémité. Il le place debout, y introduit les fûts et le remplit d'eau bouillante.

Les étalons de mesure sont les instruments les plus secrets du fabricant de raquettes. Chacun fait les siens avec minutie et les conserve jalousement. C'est l'âme même du métier. A première vue, ils nous font penser aux éclisses de

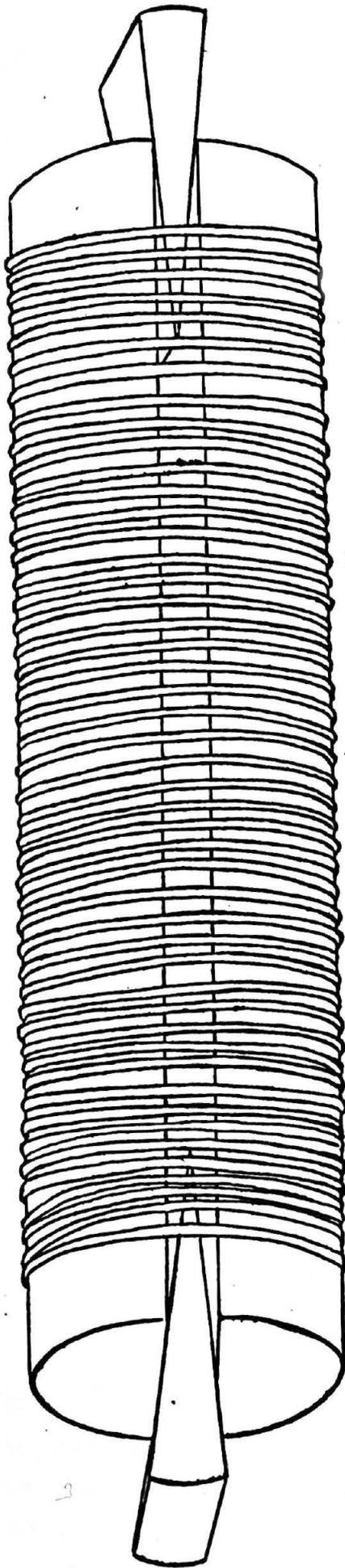


Fig. 62

ETIREUSE A BABICHE

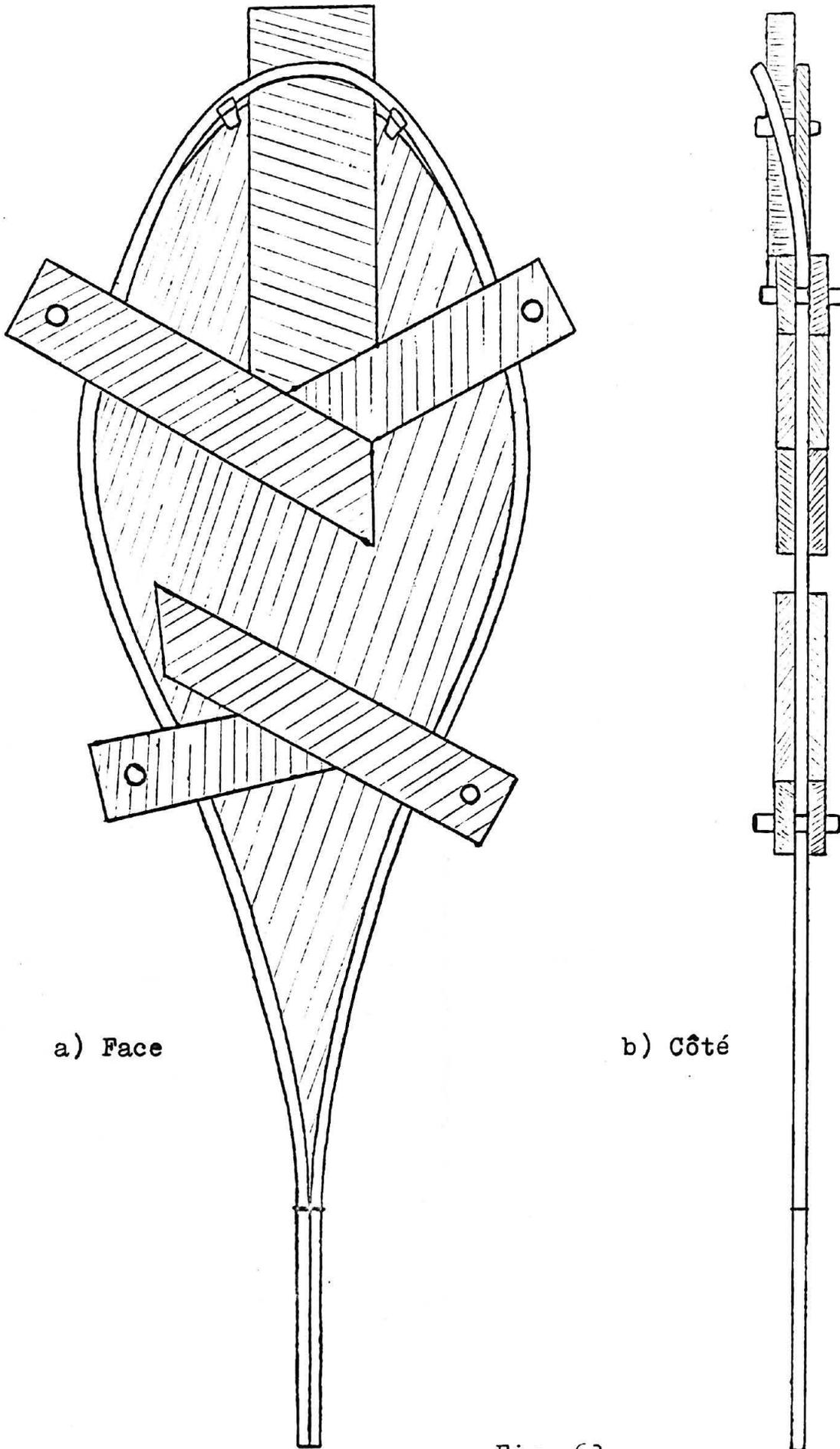
cèdre dont se servaient nos grands-pères en guise d'allumettes. Ils sont en effet souvent de cèdre, parfois de frêne. Ce sont des languettes de bois de différentes longueurs et groupées en séries. Chaque série correspond à une grandeur de raquette. Quand le fût est complètement taillé, le fabricant pose ces languettes bout à bout tout le long de la tige dans un ordre rigoureux. Elles lui servent à faire des marques sur le fût pour indiquer les endroits où il faudra l'amincir parce que la courbure y sera plus accentuée; elles indiqueront aussi où faire les mortaises pour insérer les barres de traverse. On trouve habituellement quinze marques au crayon sur un fût de raquette: cinq au centre de la courbure frontale, une de chaque côté de la barre du haut, une de chaque côté entre les deux barres, une de chaque côté à la barre du bas et deux de chaque côté dans la queue, là où seront entrés les clous. D'un bout à l'autre du fût, avant qu'il soit plié, on a les mesures suivantes pour une raquette qui aura $43\frac{1}{2}$ " de longueur: $3\frac{1}{4}$ " - 6" - $11\frac{1}{2}$ " - $8\frac{1}{4}$ " - $7\frac{1}{4}$ " - $7\frac{1}{4}$ " - 1" - $1\frac{3}{4}$ " - - $1\frac{3}{4}$ " - 1" - $7\frac{1}{4}$ " - $7\frac{1}{4}$ " - $8\frac{1}{4}$ " - $11\frac{1}{2}$ " - 6" - $3\frac{1}{4}$ " pour une longueur totale de $92\frac{1}{2}$ ". Aucun informateur n'a voulu nous laisser mesurer ses étalons. Nous avons obtenu ces mesures en achetant de monsieur Bellemare une paire de raquettes sur lesquelles étaient restées toutes les marques de crayon.

Le moule à raquette est un objet peu connu. Il s'agit parfois d'un moule en fer que le forgeron du village a fabriqué (monsieur Fortin). Habituellement, le moule a la forme d'une raquette pleine entièrement de bois. Au premier et au deuxième tiers du moule, des planches trouées excèdent la forme elle-même. Ces planches sont clouées par paires strictement parallèles, une dessus et l'autre dessous le moule. Les trous sont destinés à recevoir les chevilles. Il existe d'autres variétés de moules, à claire-voie, faits de trois ou quatre paires de planches rassemblées en forme de croix de Lorraine ou de croix papale. Lorsque le fût est prêt pour le pliage, on place le centre de la tige sur le haut du moule et on en ramè-

ne les extrémités vers l'arrière; on les y attache, puis on entre les chevilles dans les trous du haut, le fût se trouvant ainsi pris entre la cheville et le moule dans un sens et entre les planches dans l'autre. On répète la même opération pour entrer les chevilles du bas. Souvent, une autre planche dépasse le moule à l'avant; sa fonction est de donner une courbure verticale à la partie frontale de la raquette (Pl. XXXV, fig. 63). Certains moules sont eux-mêmes relevés à l'avant; il y a alors une paire de planches trouées comme sur les côtés. Un moule sert à plier un fût à la fois. Puisqu'un fût monté sur un moule met de trois à quatorze jours à sécher, un fabricant possède donc une grande quantité de moules, de toutes formes, de toutes grandeurs, et en plusieurs exemplaires pour chaque sorte.

La fabrication de la raquette devait amener une autre invention dont l'auteur est monsieur Abel Pelletier. Il s'agit de l'étau à raquette. Il a fabriqué cet instrument avec un prie-Dieu. Il a tout simplement ajouté une planche parallèlement à l'appui-main; il a ensuite percé et fileté la planche et l'appui-main à chaque extrémité, puis il a introduit un mécanisme d'étau dans chaque trou (Pl. XXXVI, fig. 64). C'est surtout madame Pelletier qui utilise cet étau puisque c'est elle qui lace les fûts préparés par son mari. Elle introduit le fût entre la planche et l'appui-main, laissant dépasser la partie qu'elle veut lacer, et elle resserre l'étau sur le fût. Il est ainsi maintenu immobile, laissant la tresseuse entièrement libre de ses mouvements.

Le séchoir est facultatif, et nous ne l'avons vu que chez monsieur Bellemare. La plupart des artisans utilisent les objets qui sont à leur portée pour y faire sécher leurs raquettes: poutres, tuyaux, crochets, clous, etc. Monsieur Bellemare, qui est un homme minutieux en tout ce qu'il fait, s'est fabriqué un séchoir à raquettes. La base est une auge. De cette auge partent deux poteaux qui montent à cinq pieds du sol et sont reliés à leur sommet par une barre horizontale.



a) Face

b) Côté

Fig. 63

FÛT MONTE SUR UN MOULE

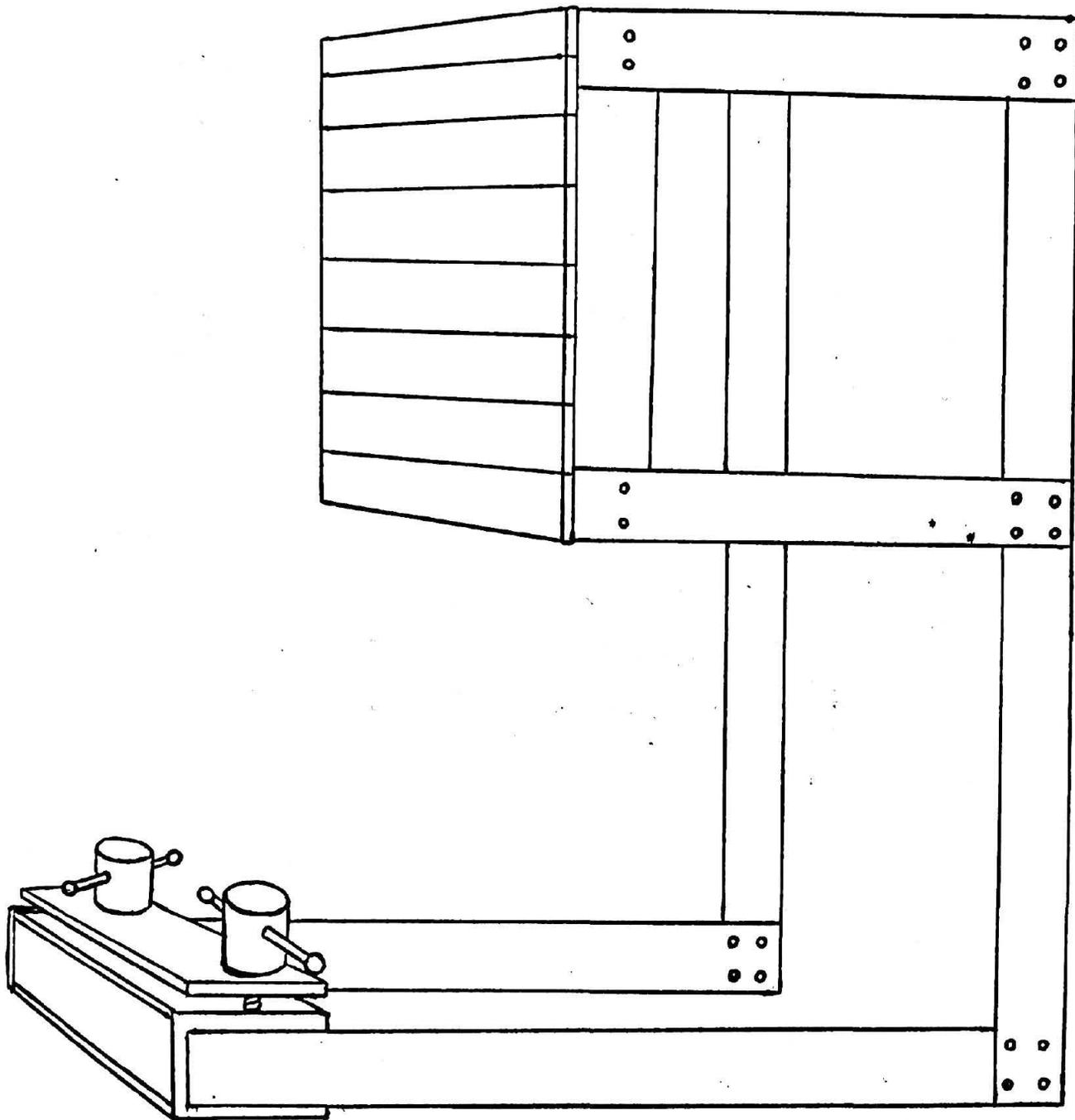


Fig. 64
ETAU A RAQUETTE

Des crochets sont fixés à cette barre supérieure pour y suspendre les raquettes. Elles font là leur dernier séjour avant d'être offertes à l'acheteur. Presque tous les fabricants de raquettes enduisent leur produit de matière protectrice, vernis ou diverses laques. Monsieur Bellemare donne un bain d'huile de lin à ses raquettes. Le séchoir a pour avantage de permettre un séchage uniforme, et l'auge recueille le surplus qui s'égoutte.

En dernier lieu, nous voudrions mentionner un objet qui ne fait pas partie de l'outillage, mais qu'il est intéressant de noter. C'est une pièce de vêtement que portent presque tous nos informateurs lorsqu'ils travaillent la babiche: le tablier. Il existe deux sortes de tablier. Le tablier individuel est mis par celui qui lace les raquettes. Le tablier double est très grand, et il a des cordons aux quatre coins de sorte que deux personnes puissent le mettre en même temps. C'est le tablier que mettent le tailleur de babiche et son assistant, celui qui tient la peau et le bout de babiche qui se forme. Ces vêtements sont toujours en matière cirée très épaisse comme le sont les vêtements des pêcheurs. Ils protègent le travailleur contre le liquide visqueux qui s'échappe de ces peaux détrempées par de longs séjours dans l'eau.

Tels sont les instruments dont se servent les fabricants de raquettes. Certains sont facultatifs, d'autres sont essentiels. Ceci est dû au fait que chacun a appris sa technique indépendamment de l'autre, et a essayé de l'améliorer avec les seules ressources de son imagination. Tous ces instruments ont cependant un point commun: ils ont été empruntés ou inventés dans le but précis de transformer une matière première en un produit fini qui s'appelle une raquette. Nous verrons maintenant quels sont ces matériaux employés au cours du processus de transformation.

CHAPITRE III

MATERIAUX

Les matériaux qui entrent dans la fabrication d'une raquette sont de deux ordres. Il y a d'abord la matière première. Les autres matériaux sont des produits plus ou moins nécessaires qui varient d'un informateur à l'autre.

A la rigueur, un fabricant de raquettes peut s'en tirer avec les deux seules matières premières. Avec le bois, il fait le fût et les barres transversales; avec le cuir il lace le treillis. L'un comme l'autre, ils doivent être à la fois souples et solides. Bien entendu, les essences végétales varient beaucoup dans les différentes régions d'un pays aussi vaste que le Canada, et la même variété se retrouve parmi les sortes de bois utilisées par les fabricants de raquettes dans les différentes parties du pays. Ce phénomène s'explique simplement par l'écologie. Cette diversité se réduit au Québec à l'usage dominant de deux espèces: le frêne et le bouleau. Cependant, où que l'on aille et quel que soit le type employé, la tradition a curieusement modelé la pensée des gens. Parce que depuis des temps immémoriaux on s'est transmis les secrets d'une technique, on trouve toutes les raisons imaginables pour justifier l'emploi d'une espèce plutôt qu'une autre. Monsieur Plourde préfère le chêne parce qu'il est plus solide, monsieur Pelletier n'aime pas le chêne parce qu'il est trop "pesant"; à l'occasion messieurs Plourde et Bellemare emploieront le merisier, mais jamais monsieur Michaud n'utilise ce bois parce que

"ça spring et ça casse". Il semble y avoir un genre de consensus autour du frêne; non pas le frêne noir qui est trop "gras", mais le frêne blanc dit à grappes (Fraxinus americana) qui est un bois très souple dont les couches annuelles se séparent facilement.

Le cuir à raquette a aussi une histoire très curieuse. Dans l'Amérique primitive, les seuls grands mammifères à peupler la forêt étaient l'orignal, le caribou et le chevreuil dans l'est. On tirait la babiche du cuir de ces animaux pour plusieurs raisons. D'abord, ce cuir est plus épais que celui des carnivores, et on peut en faire de la babiche plus solide. De plus, ces animaux étaient en abondance telle que l'Amérindien pouvait se permettre d'employer leur peau à cette fin, surtout que la fourrure épaisse des carnivores et des rongeurs se prêtait mieux à la confection de vêtements. Donc, dans la pensée populaire, c'est l'orignal qui avait la meilleure peau pour faire des raquettes. Mais le blanc en fit un animal rare par le déboisement et la chasse intensive. Par contre, il amenait avec lui d'autres animaux dont la vache. Il ne semble pas y avoir de différence appréciable entre le cuir de l'orignal et celui de la vache pour faire une raquette. Mais par tradition, on continua d'affirmer que l'orignal fournissait la peau par excellence. Après avoir essayé des raquettes faites avec chacun des cuirs, dans la neige poudreuse comme dans la neige mouillée, nous avons pu faire les constatations suivantes: par temps froid on ne décèle rien de particulier; dans la neige mouillée, les deux cuirs se détrempent après une heure ou deux de marche, et le treillis poche beaucoup plus rapidement sous le pied lorsque la raquette est lacée moins serré, peu importe la sorte de cuir. La seule différence que nous avons remarquée, c'est que le cuir d'orignal a tendance à sécher plus vite que le cuir de vache et à se bander davantage en séchant après avoir été mouillé par la neige fondante. De plus, le cuir d'orignal poche plus rapidement si on porte fréquemment la raquette dans la neige mouillée. Nous avons tiré ces observations

de l'essai des deux types de babiche en faisant de la raquette dans la région de Québec, dans la Mauricie et dans la Gatineau.

Aujourd'hui, il est assez rare de voir une paire de raquettes tressées en cuir d'orignal: il faut aller dans le nord de la province pour en trouver. Mais il y a peu de temps, même ceux qui faisaient ou employaient des raquettes faites avec de la peau de vache ne juraient que par l'orignal. C'est que l'on avait toujours tiré la babiche du cuir de l'orignal autrefois. Cette tradition était si forte, qu'il fut un temps où, face à une pénurie de peaux d'orignal, les fabricants de Loretteville importaient du Tibet la peau d'un mammifère ressemblant à l'orignal.

D'une part la population humaine augmentait, et conséquemment la demande de raquettes, d'autre part la population des orignaux diminuait sans cesse. On a fini par accepter la réalité, et l'animal par excellence est devenu la taure ou la vache. A deux reprises, nous avons entendu dire que la taure noire et blanche avait une peau inutilisable, mais sans explication; la taure rousse, par contre, donnerait la peau idéale pour faire de la babiche. Et il n'y a que messieurs Bellemare et Fortin qui emploient la peau de vache en donnant des vertus précises aux différentes parties: le dos, le cou, les flancs et les pattes. On utilise cependant l'orignal quand l'occasion se présente, ou le chevreuil.

De tous nos informateurs, celui qui a le plus marché à la raquette est monsieur Fortin. Avant même de se consacrer à la fabrication commerciale, il avait acquis des notions bien arrêtées sur les qualités de chacun des cuirs, par la pratique. Selon lui, chaque type de cuir a son degré propre d'extension. La capacité d'extension d'un cuir peut être vérifiée en le mouillant et en l'étirant. C'est pourquoi il faut essayer de donner au cuir son maximum d'extension avant le laçage de sorte que si l'on a à marcher dans la neige mouillée le cuir ne puisse plus étirer, ce qui empêche le cuir de "pocher" sous le

pied. Monsieur Fortin nous dit qu'il y a deux sortes de cuir qui ont une extension indéfinie, donc qui ne valent rien pour la raquette: celui de l'orignal et celui du cheval. Viennent ensuite, dans l'ordre, le boeuf, la vache, le chevreuil et le caribou, ce dernier donnant le cuir idéal. Un autre détail important réside dans l'épaisseur du cuir. Ainsi, dans le cuir du chevreuil, qui est très mince, on peut tailler de la babiche d'une finesse extrême, alors que c'est quasi impossible de faire de la babiche de moins de trois-huitièmes ou un demi-pouce dans le cuir de boeuf, à moins de le séparer en deux dans le sens de l'épaisseur. Enfin, le caribou, le chevreuil et la vache ont l'avantage d'avoir un cuir d'une épaisseur à peu près égale sur tout le corps, à l'exception du cou, ce qui permet d'y tailler des lanières uniformes.

Les matériaux secondaires sont les clous, les rivets, les laques et les huiles. Les clous ont remplacé le bout de babiche ou la cheville de bois qui servaient à retenir ensemble les deux bouts formant la queue de la raquette. Certains emploient des rivets plutôt que des clous.

Les laques sont les différents produits dont on enduit le bois et la babiche de la raquette finie pour les protéger contre l'eau. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un vernis épais. Parfois c'est de la peinture d'extérieur.

Messieurs Bellemare et Fortin n'accordent aucun bénéfice aux laques, trouvant qu'elles se détériorent trop rapidement. Ils donnent tout de même une protection à leurs raquettes. Ils les plongent dans un bain d'huile de lin.

La laque comme l'huile de lin ont toutes deux un effet secondaire qui est de donner une belle apparence extérieure à la raquette. En effet, elles donnent au cuir une translucidité et une couleur jaune ambré qui sont très agréables à l'oeil.

Il y a enfin tous les matériaux qui ne sont employés que dans un but décoratif. Ceci comprend les tissus comme la

laine, le coton, la soie et les fibres synthétiques, les morceaux de fourrure, et la peinture. Nous n'avons pas pu obtenir de renseignements sur la décoration des raquettes chez les Indiens précolombiens. Par contre, nous avons remarqué deux traits constants sur les anciennes raquettes de l'est. Le premier est que la seule matière colorante employée était l'ocre rouge; l'autre est la présence très fréquente d'entailles faites au nombre de trois sur le devant et l'arrière de la raquette, et presque toujours, ces entailles sont pleines d'ocre. Il nous a aussi été dit (51) que les Indiens du nord-est attachaient des queues de belettes par paires de chaque côté du pied. Ces queues auraient donné au chasseur la ruse de l'animal, et leur aspect pratique aurait été de balayer la neige de la raquette sous le pied du marcheur. Il y a quelque temps, chez certains Indiens et chez les blancs, on décorait de touffes de laine ou de coton rouge l'avant et l'arrière des raquettes destinées aux femmes et aux enfants. On le fait toujours, mais sur demande seulement. Par simple curiosité, nous avons demandé à monsieur Savard de nous fabriquer des raquettes "queue de castor" décorées à sa fantaisie, sachant que cet informateur avait des contacts fréquents avec les Indiens. Nous avons eu des raquettes décorées de touffes vertes et rouges à l'avant et à l'arrière, et dont les barres transversales étaient peintes en rouge phosphorescent.

51 Informatrice, madame Madeleine Doyon-Ferland.

CHAPITRE IV

PROCESSUS DE FABRICATION

Nous allons suivre le fabricant pas à pas depuis le moment où il se procure des matériaux jusqu'à ce qu'il mette sa paire de raquettes en vente.

La première préoccupation de l'artisan, quand il se prépare à faire des raquettes, est la quête de ses matériaux de base, le bois et le cuir. Quelques-uns de nos informateurs vont encore eux-mêmes choisir les arbres qu'ils veulent utiliser, et ils les abattent ou les font couper par d'autres. Dans ce cas, ils procèdent avec une grande minutie. Ils marcheront des heures, s'arrêtant devant chaque arbre pour le scruter afin de déceler tout défaut. Sont éliminés au départ les gros arbres. On préfère les jeunes pour trois raisons: ils sont plus souples, sains, et ils ont moins de noeuds. Dès que son choix est fait, l'artisan marque les jeunes frênes verts dont le tronc est uni sur une hauteur de huit pieds au moins. Ceux qui demeurent dans des régions déboisées, ou dans des régions où le frêne est rare, vont acheter leurs troncs déjà coupés en longueurs de dix pieds chez un marchand de bois du voisinage.

Pour ce qui est du cuir, on se montre moins difficile. Tous ceux qui font des raquettes doivent se trouver un fournisseur de cuir. Ils se dirigent alors vers les abattoirs régionaux où sont dépecés les animaux d'élevage, et souvent le gros gibier en saison de chasse. Le choix des peaux est limité par la quantité d'animaux abattus. La majorité des artisans exigent cependant une peau récemment enlevée de l'animal et

qui n'a subi aucun traitement. Seul monsieur Vézina Plourde n'achetait pas ses peaux à l'abattoir mais à la tannerie parce qu'elles étaient déjà épilées.

La première opération commence quand l'artisan reçoit les peaux brutes. Elle consiste à faire geler la peau (messieurs Bellemare, Savard et Fortin travaillent les peaux sans les geler). Cette phase du processus obligeait les gens à ne travailler que tard l'automne ou en hiver. Monsieur Pelletier, qui vit maintenant de ce travail, s'est construit un grand réfrigérateur où il fait geler plusieurs peaux à la fois en toutes saisons. La raison pour laquelle on fait geler la peau avant de l'épiler est qu'il est plus facile de la raser sans l'endommager. L'épilage consiste en effet à raser tout le poil de la peau. On utilise alors les instruments les plus divers qui n'ont en commun que le fait d'être tranchants. Monsieur Bellemare lave d'abord les peaux pour les débarrasser du sang et des autres saletés. Et chaque fois qu'il doit laisser son travail, il noie la peau dans l'eau pour qu'elle conserve sa souplesse. C'est également mouillée qu'il la rase. Il l'étend alors sur le "boeuf" pour l'épiler. Il manie son rasoir en le tenant des deux mains, le tranchant à l'opposé de son corps. Monsieur Savard enlève le surplus de graisse resté collé à la peau et le poil en tendant cette peau sur un cadre rectangulaire. Il procède donc de la manière que les Indiens le faisaient pour tanner leurs peaux. Pour monsieur Fortin, l'opération d'épilage est très longue. Après avoir lavé la peau, il la pose sur une bûche de bouleau et rase le poil avec une tête de hache ou une lame de couteau. Ensuite, il la plonge dans une cuve remplie d'eau dans laquelle il a dilué deux livres de chaux. Il la laissera baigner dans cette solution pendant une semaine. Cette opération a pour but de faire lever l'épiderme et débarrasser le cuir des racines de poils. Lorsqu'il la sort de la cuve, il enlève l'épiderme déjà levé avec le dos d'une lame de couteau. Quand il a fini de la gratter, il replonge son cuir dans l'eau tiède pendant deux jours, changeant l'eau

quatre fois par jour pour le laver de toute trace de chaux.

Après que la peau eût été débarrassée de tout son poil, la phase suivante est la même pour tous sauf monsieur Michaud. Ce dernier taille sa babiche alors que la peau est encore gelée. Les autres font tremper la peau dans l'eau tiède afin de l'assouplir avant de la découper. Presque tous ces gens se sont fabriqué des "machines" ou "gage" pour faire de la babiche. Ces objets varient très peu l'un de l'autre; les uns sont fixes, et les autres sont mobiles. Ils sont faits d'une lame bien affûtée, et d'un obstacle (habituellement un morceau de bois). Il s'agit de fixer la lame près du morceau de bois, à une distance équivalant exactement à la largeur de babiche que l'on désire. Il ne reste qu'à introduire un coin de la peau entre ces deux objets, et en tirant sur la pièce de cuir, le fil de la lame coupe la peau en une lanière aussi longue que peut le permettre la peau. Ceux qui utilisent ces guides pour tailler la babiche découpent souvent leur peau en pièces carrées d'un pied de côté afin de faciliter la manipulation. Messieurs Bellemare et Fortin travaillent selon la tradition indienne. Cette méthode nécessite l'aide d'une deuxième personne. Monsieur Bellemare pratique d'abord une ouverture au centre de la peau en la coupant sur une longueur d'environ dix pouces. Son assistant et lui s'assoient et tiennent la peau fermement tendue de leur main gauche; de la droite, il exécute le travail avec son couteau et son aide tire sur la lanière qui se forme. Pour déterminer la largeur de la babiche, il se sert de son ongle comme guide. Dans la peau du dos, il fait de la babiche d'un quart de pouce; dans les flancs, le cou et les pattes, il fait de la babiche d'un huitième de pouce. Pour la babiche d'un quart de pouce, il accroche l'ongle de son pouce sur l'arête droite de l'épaisseur de la peau; il l'accroche sur l'arête gauche pour en faire d'un huitième de pouce.

Monsieur Michaud procède d'une façon particulière. Il trempe la peau dans l'eau et la fait geler pour tailler sa babiche. Il enlève une pièce ronde au centre de la peau, laissant

un trou de trois pouces de diamètre. Il dépose ensuite la peau sur une bille de bois ou sur une table, et il fixe un clou dans le bois près de la peau, puis il plante une lame de couteau à travers la peau, à un demi-pouce du clou. Il n'a plus qu'à tirer sur la peau. Le clou sert de guide directeur et maintient la babiche à une largeur d'un demi-pouce. Pour obtenir une babiche plus mince, il assouplit sa babiche dans l'eau et l'enroule sur l'étireuse.

Les lanières de cuir obtenues par ce travail sont maintenant prêtes à être utilisées; c'est-à-dire qu'on ne leur fera plus subir de transformation avant de les employer pour lacer le treillis de la raquette. Si l'artisan a des fûts de prêts, il laisse sa babiche dans un seau d'eau et s'en sert telle quelle. Sinon, il la roule en pelotons et la met à geler jusqu'à ce que se présente le moment de l'emploi. Cette précaution serait essentielle à la conservation du cuir d'après certains artisans. Laissée à l'air libre pour une trop longue période de temps, la babiche sècherait et deviendrait inutilisable parce qu'elle serait trop raide et elle casserait. Pourtant, même si plusieurs nous ont répété cette règle, messieurs Plourde et Fortin laissent sécher leur cuir à l'air et le retrempent quarante-huit heures avant de s'en servir. Tous les autres sont d'avis qu'une raquette tressée avec ce genre de cuir se casserait très vite parce qu'il aura perdu ses propriétés de souplesse et de solidité. Cependant, monsieur Fortin nous a donné deux raisons qui, selon lui, justifient le séchage du cuir plutôt que le gel. D'abord, le froid anihilerait les propriétés du liquide coagulant (la "colle") qu'il y a dans le cuir, et lors du tressage, les brins ne se colleraient pas les uns aux autres dans les croisés. D'autre part, il est nécessaire de faire sécher la babiche après l'avoir étirée pour qu'elle ne reprenne pas son extension quand elle sera mouillée à nouveau. Pour faire disparaître cette extension, il faut enrouler la babiche sur une planche en l'étirant tant qu'elle répond à la traction, et la laisser sécher sur cette planche pendant une nuit.

Encore une fois, il s'agit pour chacun de justifier sa façon de procéder. Nous ne voyons pas en effet comment le froid pourrait faire disparaître le liquide coagulant du cuir alors qu'il aurait résisté à la chaux. D'autre part, les clients de messieurs Fortin et Plourde ne semblent pas se plaindre de ce que leurs raquettes aient une vie plus courte parce qu'elles ont été tressées avec du cuir séché, au contraire.

Dans la plupart des cas, toutes les opérations nécessaires pour laver, épiler et tailler une peau de vache en batiche peuvent s'effectuer en une seule journée. Par contre, il faut compter beaucoup plus de temps pour transformer un jeune frêne en fûts de raquettes.

Le premier travail à faire, lorsque l'artisan a ses troncs d'arbre, est le débitage. Ces troncs de frêne ont habituellement un diamètre moyen de six à huit pouces. Sur une figure géométrique, on peut tracer vingt-quatre carrés d'un pouce et un quart de côté dans un cercle de huit pouces, et douze dans un cercle de six pouces. Mais le travailleur rencontre une foule d'imprévus qui rendent totalement fausses les données de la figure géométrique. D'abord, un tronc épouse légèrement la forme d'un cône tronqué, et le coeur est inutilisable. Quand l'artisan a la chance inouïe d'avoir à ne tenir compte que de ces deux détails, il peut tirer huit paires de fûts par tronc. Mais il doit souvent se contenter de moins parce qu'il perd deux ou quatre languettes de bois, soit en rencontrant un noeud insoupçonné, soit que le tronc se rétrécit trop brusquement, ou encore parce que ce dernier est courbé.

Monsieur Bellemare sépare ses troncs à la main. Il pose un coin au centre du diamètre, sur le plus gros bout du tronc; avec le dos d'une tête de hache ou un maillet, il fait pénétrer le coin dans le bois, séparant le tronc en deux parties. Il recommence son travail, divisant à nouveau chaque

partie en deux. Il fend ensuite chaque quart de tronc en deux planchettes d'environ un pouce et un quart d'épaisseur; puis il les sépare en deux dans le sens de la hauteur. Il obtient quatre languettes de bois dans chaque quart de tronc quand il a fini de débiter son arbre.

Notre exemple type pour illustrer l'autre façon de faire sera la technique de monsieur Abel Pelletier. Ce dernier n'emploie qu'un outillage mécanisé pour travailler le bois. Il débite ses troncs entièrement à la scie ronde, les taillant d'abord en planches, puis réduisant ces planches en languettes carrées. Ce procédé a l'avantage certain de réduire les pertes de bois; mais, selon les fabricants qui travaillent avec les vieilles méthodes, elle a le fâcheux inconvénient de rompre les fibres du bois au lieu de les suivre, ce qui donnerait des fûts moins solides.

Lors de la phase suivante, l'artisan donne un fini au bois. Il s'agit d'enlever les aspérités tout en réduisant la tige aux dimensions exactes que l'on veut donner au fût. Les informateurs que nous avons rencontrés travaillent de trois manières totalement différentes à cette étape de la fabrication. Monsieur Henri Conolley travaille encore suivant la tradition de ses ancêtres. Après avoir débité son tronc à la hache, il finit la transformation au couteau croche. Évaluant son travail à l'oeil, il taille la baguette de frêne ou de bouleau. Travaillant lentement, avec une précision étonnante, il semble que le monde a été créé quand il a commencé, et qu'il finira quand le fût sera terminé. Il serre la tige entre ses pieds, la maniant de la main gauche pour présenter successivement les quatre faces à la lame de son couteau; il balance son corps à la manière d'un rameur, sans effort, posant son couteau sur le bois à la hauteur de la mi-jambe pour le ramener jusqu'à l'épaule, levant de longs copeaux. Souvent il vérifie son travail en regardant fixement l'arête dessinée, ou en passant les doigts sur la surface lisse du bois. Et quand il pose le fût taillé près de son banc, vous croiriez qu'il sort

d'un atelier aux machines compliquées, à en juger par l'uniformité rigoureuse de la pièce.

Dès le dix-huitième siècle, le principal outil des faiseurs de bardeaux était une machine, apparemment d'origine américaine, que l'on appelait la marotte. C'est un banc-étau qui fut vite adopté par les fabricants de raquettes. Monsieur Bellemare travaille encore avec la marotte pour faire ses fûts. Il emprisonne la pièce de bois dans la mâchoire de l'étau et presse le pédalier pour l'immobiliser. Les mouvements exécutés sont analogues à ceux que nous avons décrits pour monsieur Conolley. La différence vient de ce que l'outil employé est une plane, et elle doit être maniée des deux mains. Le bout libre du fût arrive au-dessus de l'épaule de l'artisan, et il lève les copeaux de la même façon que monsieur Conolley.

La façon la plus facile d'aplanir les fûts est celle de monsieur Pelletier. Elle ne nécessite du travailleur aucune habileté particulière, mais une simple connaissance du fonctionnement d'une raboteuse, communément appelée planeur. Il lui suffit de fixer le rouleau tenant la pièce sur le tablier à une hauteur égale à l'épaisseur qu'il veut donner au fût. Ensuite, il n'a qu'à faire passer le morceau de bois à quatre reprises dans la machine pour adoucir chacune des faces, et le travail est fait.

L'artisan est maintenant en possession de baguettes de frêne carrées qui ont environ six ou sept pieds de longueur et un pouce de côté. Il doit y inscrire les longueurs de la raquette avant de les plier. Un bon nombre des fabricants de raquettes obéissent à cette tradition, même si ce travail est superflu pour plusieurs d'entre eux. Ces longueurs sont déterminées par des étalons de mesure qui sont de simples languettes de frêne ou de cèdre. Avec ces étalons, on indique au crayon sur le fût les endroits où il pliera davantage et où arriveront les barres de traverse. Comme la plupart des artisans plient leurs fûts tels quels sur des moules, ces marques

sont inutiles. Mais pour monsieur Bellemare, elles sont essentielles parce qu'il courbe ses fûts sur son genou, sans soumettre le bois à l'action de la chaleur. Conséquemment, il doit amincir le bois aux endroits où la courbure sera plus prononcée, comme à l'avant et là où arrivent les bouts de la traverse du haut. Il exécute ce travail avec un grattoir ("spoke-shave") qui ressemble à une plane miniature.

C'est alors que l'on voit la raquette prendre forme. Le moment arrive où la tige de bois est pliée selon la forme de la raquette même. Quant à la façon de procéder pour plier le bois, deux traditions s'opposent. L'une d'entre elles remonte très loin dans le temps. On sait que les Indiens assouplissaient le bois qu'ils voulaient plier avec de l'eau chaude. Lorsqu'ils construisaient une tobagane, par exemple, ils arrosaient constamment les planches d'eau bouillante pendant le pliage de la partie frontale. Cette façon de faire a été conservée par la plupart des fabricants de raquettes. Presque tous soumettent leurs fûts à l'action de la chaleur au moment de les courber; pour l'un c'est un bain de vapeur, pour l'autre un bain d'eau bouillante, et d'autres arrosent le fût au fur et à mesure qu'ils le plient. Monsieur Bellemare s'oppose absolument à cette pratique. Elle a pour effet, dit-il, de faire évaporer la sève contenue dans le bois, et quand le fût sèche, il devient cassant. Selon lui, le frêne a une teneur en sève suffisante pour que l'on puisse le plier même à un angle aigu sans qu'il casse. Et l'avantage de cette technique serait de conserver pendant longtemps une grande souplesse au cadre de la raquette.

Le pliage lui-même, pour une raquette foliée, consiste à lier ensemble les deux extrémités d'une tige de bois de façon à ce que la partie médiane forme un arc de cercle ou une parabole. Là encore, il existe deux méthodes. La plus répandue est l'utilisation du moule à raquette. La seconde technique est beaucoup plus ancienne. Nous l'avons observée chez messieurs Bellemare et Conolley. Ces gens n'utilisent aucun moule.

Ils plient la tige de frêne avec la seule force de leurs bras, se servant de leur genou comme moule. Tout au long de l'opération, ils lèvent très souvent la tige pour évaluer d'un coup d'oeil la courbure du bois. Lorsque la partie frontale est suffisamment pliée, ils attachent les bouts ensemble et insèrent une fausse traverse pour écarter le fût à la largeur voulue au centre de la raquette.

Dans le cas où l'avant de la raquette doit être relevé, un second temps est nécessaire dans la phase du pliage. Pour ceux qui plient leur fût sur un moule, un dispositif est habituellement prévu à cet effet sur le moule. Il s'agit d'un bout de planche par-dessus lequel passe le fût (Pl. XXXV, fig. 63); parfois le moule est lui-même relevé à l'avant. Celui qui ne se sert pas de moule doit procéder autrement. Il attache alors deux fûts pliés l'un sur l'autre, à l'endroit où doit commencer la courbure, et il fait pénétrer un coin entre les deux fûts pour les séparer. A défaut de coin, il emploiera un simple morceau de bois mesurant le double de la courbure qu'il veut imprimer à une raquette (Pl. XXXVI, fig. 65).

L'artisan doit attendre de trois à quinze jours avant de poursuivre son travail après avoir plié les fûts. C'est là le temps nécessaire pour permettre au bois de sécher suffisamment afin qu'il conserve sa forme. Les artisans qui moulent leurs raquettes sont assez fidèles à une période de temps fixe de deux semaines, sauf messieurs Savard et Fortin qui démoulent leurs fûts après deux ou trois jours. Mais ceux qui utilisent des morceaux de bois aussi bien pour maintenir la courbure latérale que pour relever l'avant des raquettes ont un autre moyen pour déterminer le temps du séchage. Ils s'aperçoivent que leurs fûts sont assez secs au moment où ces morceaux de soutien tombent d'eux-mêmes.

C'est souvent pendant ce moment d'attente que les artisans font leur babiche. Et autrefois, c'était presque toujours pendant cette période qu'ils fabriquaient leurs barres

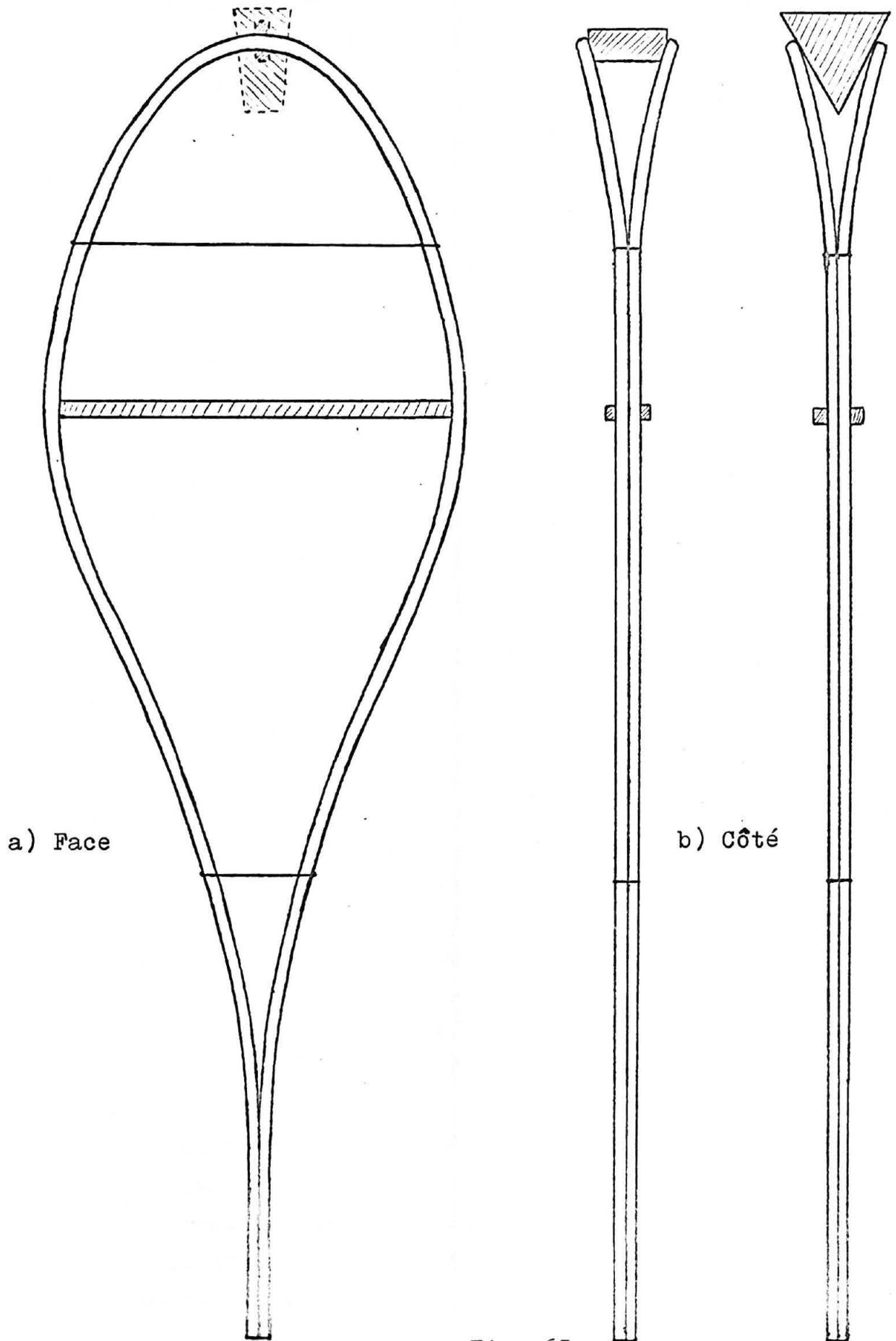


Fig. 65

FUTS COURBES SUR UNE FAUSSE TRAVERSE ET RELEVÉS PAR UN COIN

de traverse. Comme les raquettes faites avec un moule ont des dimensions fixes, les barres peuvent être faites en très grand nombre à la fois sur un même modèle. L'évolution des techniques a également facilité cette production massive de lattes.

La barre de traverse renforce le cadre en supportant une bonne partie du réseau de babiche, donc un bon pourcentage du poids du marcheur. Son second rôle est de maintenir la forme de la raquette en écartant les côtés du fût à l'avant et à l'arrière. Elle consiste en une pièce de bois dur (bouleau ou merisier) qui avait autrefois une forme tubulaire, et qui est maintenant coupée sous forme de latte. Les deux bouts de ce morceau de bois sont taillés en biseau: ce sont les tenons qui entreront dans les mortaises creusées dans le fût. Auparavant ces tiges étaient taillées au couteau, mais parmi nos informateurs, nous n'avons rencontré que monsieur Conolley qui travaille encore ainsi. Tous les autres coupent ces lattes à la scie ronde ou à la raboteuse.

Au moment où le fabricant constate que ses fûts sont secs, il les démoule et attache les bouts de la queue définitivement. Cette opération se fait en plantant un ou deux clous qui seront coupés ou repliés et encavés dans le bois. Puis, avec un marteau et un ciseau à bois, il évide des mortaises à l'endroit où il veut placer les barres transversales. Il prend ensuite un vilebrequin ou une perceuse électrique et il perce des trous pour y passer la babiche-maîtresse. Ces trous sont toujours par paires et ne sont pratiqués que dans la tête et la queue de la raquette. Le nombre de paires de trous varie légèrement d'un artisan à l'autre; la moyenne est de neuf paires dans la tête, huit dans le talon, et trois trous simples dans chaque traverse. Monsieur Bellemare se livre ensuite à un petit travail que personne d'autre ne semble connaître. Il creuse une rainure entre les deux trous de chaque paire. Cette rainure est destinée à recevoir la maîtresse-babiche afin de la protéger contre les chocs de toutes natures. Il avait remarqué qu'un grand nombre des raquettes qui lui étaient

rapportées pour des réparations avaient été brisées parce que la babiche-maîtresse, excédant le fût, s'était usée ou avait été coupée par un objet quelconque.

Le tressage est l'une des parties les plus intéressantes du travail à observer. Occasionnellement, l'homme peut tresser lui-même ses raquettes, mais règle générale, c'est à la femme que revient cette tâche. Elle se ceint la taille d'un grand tablier ciré et s'assoit sur une chaise pour ce travail. Elle dispose ses outils à la portée de la main. Près de sa chaise elle a un seau où de la babiche trempe dans l'eau. Elle a également des couteaux bien aiguisés, un poinçon et deux aiguilles.

La première opération consiste à poser la babiche-maîtresse. C'est une lanière de cuir très fine et préalablement séchée. C'est la seule lanière qui ne sera pas mise à tremper dans l'eau. La babiche est nouée d'abord dans le trou gauche de la traverse supérieure (Pl. XXXVIII, fig. 66c), et monte dans le trou supérieur de la première paire de trous avant de ressortir par le trou inférieur et faire un noeud simple (Pl. XXXVIII, fig. 66b); et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle soit revenue à son point de départ. La manoeuvre est répétée dans le talon (Pl. XXXVIII, fig. 66a). Monsieur Fortin lace lui-même ses raquettes. Il a une technique particulière quand il pose la babiche-maîtresse qu'il nomme la "dentelle". Il plonge sa babiche dans un seau d'eau pour l'assouplir tout en laissant une extrémité à l'air pour qu'elle demeure raide. La babiche étant molle, il lui est facile de faire des noeuds, et ayant gardé un bour sec, il peut aisément enfiler la lanière dans les trous du fût.

C'est alors que commence vraiment le tressage. La laceuse pratique une incision dans le bout de la babiche, la glisse derrière la babiche-maîtresse et fait passer l'autre bout dans ce trou de sorte qu'au départ, elle est attachée à la babiche-maîtresse par un noeud coulant que monsieur Fortin

appelle une clef. C'est d'ailleurs la façon qui sera toujours employée pour lier deux bouts de babiche. Après avoir fait ce premier lien, elle enfiler l'autre bout dans son aiguille et le tressage commence.

La première partie de la raquette à être tressée est toujours la tête. La laceuse attache sa babiche à gauche, près de la traverse, va la passer à droite, l'enroule deux fois sur elle-même, monte au centre et exécute le même mouvement avant de redescendre près du point de départ, formant un triangle. Les brins de babiche se croisent à un angle de soixante degrés de sorte que les trous formés sont hexagonaux.

Deux auteurs ont déjà tenté de décrire ce travail (52). Après avoir observé nous-même les tresseuses qui vous lacent une paire de raquettes en trente minutes, nous avons pu constater à quel point il est difficile de suivre le brin de babiche qui se faufile entre les autres à une vitesse si grande que l'oeil peut à peine voir son cheminement. D'autre part, il est encore plus ardu pour un lecteur qui n'a jamais assisté à cette scène de comprendre réellement une simple description dans laquelle on ne mentionne que la gauche, la droite, le bas et le haut. Aussi avons-nous cru bon de reconstituer tout le processus, pas à pas, dans une série de dessins qui constituent une explication meilleure que toutes les phrases que l'on pourrait faire (Pl. XXXIX à LXIV).

Le tressage s'exécute en quatre phases. Dans la première, la babiche-maîtresse, ou dentelle, est posée dans la tête et le talon. Lors de la seconde, la tête est entièrement lacée. Le talon est tressé à la troisième. Le centre est rempli à la dernière phase. Pendant et à la fin de chacune des trois dernières phases, la tresseuse ouvre les interstices

52 Cf. John J. Honigman, Ethnography and Acculturation of the Fort Nelson Slave, pp. 45 à 48.

John Murdoch, Ethnological Results of the Point Barrow Expedition, pp. 145 à 149.

avec le poinçon. Il arrive souvent qu'en croisant les brins, l'un d'eux soit plus tendu et déplace tout le treillis. Pour redresser les brins déplacés, la tresseuse introduit le poinçon dans les trous pour forcer le treillis à reprendre sa forme.

Nous avons observé tout le travail du tressage chez madame Pelletier, et nous nous apprêtions à aller voir le réfrigérateur à peaux quand nous avons remarqué qu'elle lavait sa raquette sous le robinet. C'est, nous dit-elle, pour enlever les résidus de la peau qui se déposent sur le fût et le treillis pendant le laçage. Cette matière n'endommage aucunement la raquette, mais en séchant elle laisse des taches noires sur le bois et le cuir.

Une autre période d'inactivité suit le tressage de la raquette: c'est le temps pendant lequel la raquette est mise à sécher de nouveau. Afin d'accélérer le temps de séchage, plusieurs fabricants suspendent leurs raquettes au-dessus d'une source de chaleur. En séchant, le cuir raidit et passe du blanc grisâtre au jaune brunâtre.

Messieurs Conolley et Savard sont prêts à mettre leurs raquettes sur le marché dès qu'elles sont sèches parce qu'ils ne leur font subir aucune autre transformation. Mais dans la majorité des cas, les artisans procèdent à la pose d'une laque protectrice. Monsieur Pelletier enduit ses raquettes de vernis qu'il applique au pinceau; monsieur Michaud enduit le fût de peinture rouge tandis que monsieur Bellemare les plonge dans une solution de silicone et d'huile de lin, et que monsieur Fortin les badigeonne d'huile de lin avec un pinceau.

Autrefois l'attache de la raquette se faisait avec un bout de lanière de cuir ou de mèche à lampe. Maintenant on préfère substituer à ces accessoires un attelage en cuir qui se vend à part. Les artisans qui vendent de ces attelages avec leurs raquettes se les procurent chez un cordonnier ou dans les magasins de sports.

Avec ou sans ces dernières transformations, la raquette est prête pour la vente. On en demande de \$8 à \$30 la paire selon les régions et la sorte de raquettes. La plus grande partie de la production s'achemine vers les rayons d'équipements sportifs, pendant que l'artisan vend directement quelques paires de raquettes à des individus à la recherche du produit domestique "authentique". Même s'il en existe encore, très rares sont les artisans qui ne fabriquent des raquettes que sur des demandes individuelles.

TRESSAGE
PREMIERE PHASE

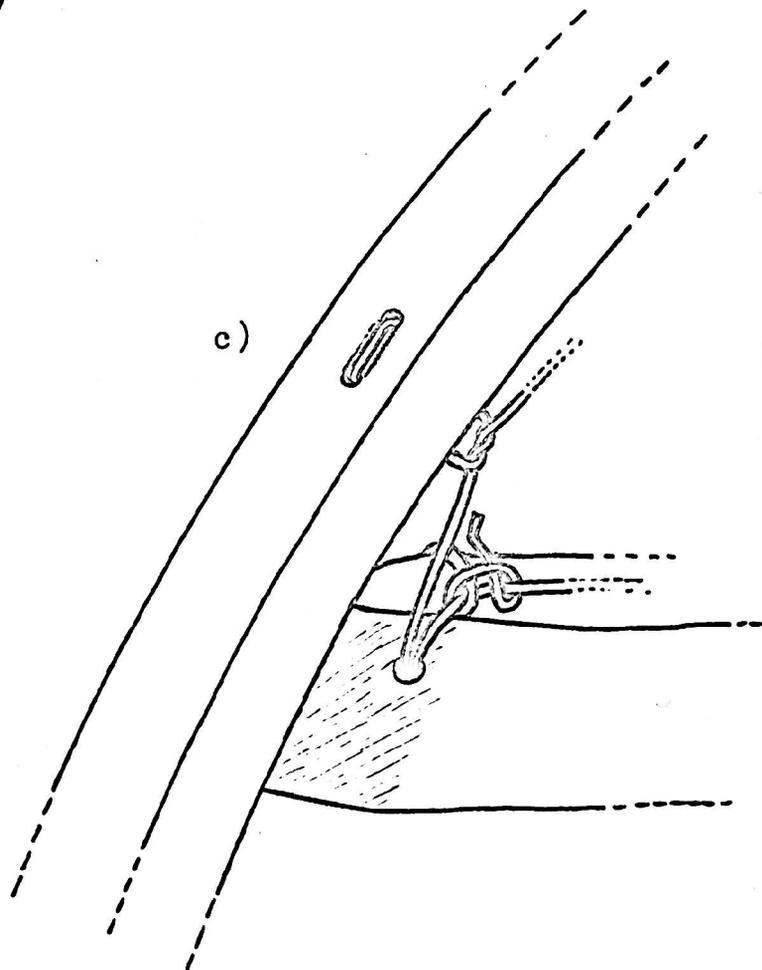
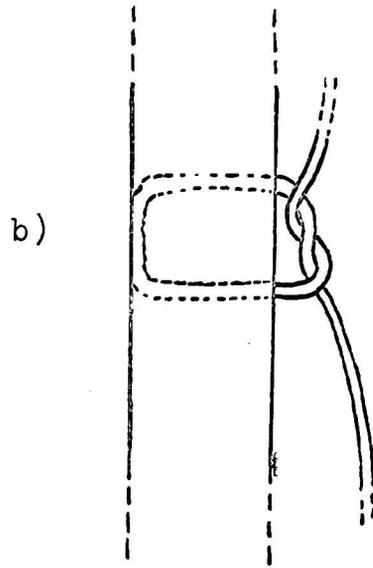
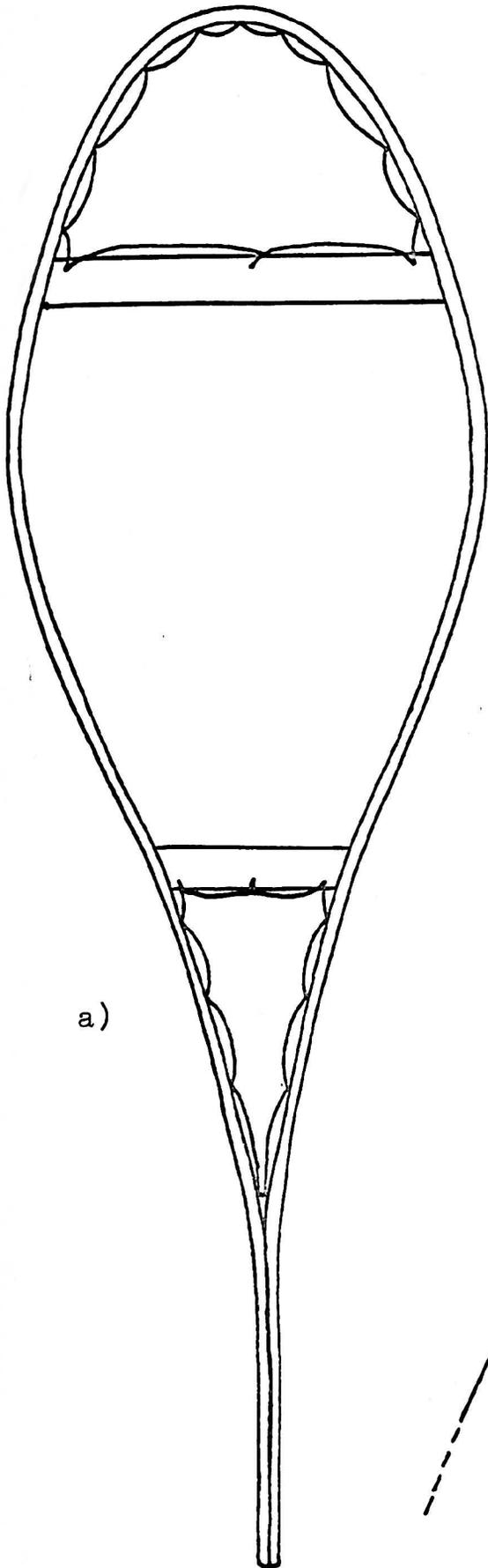


Fig. 66

TRESSAGE
DEUXIEME PHASE

PLANCHE XXXIX

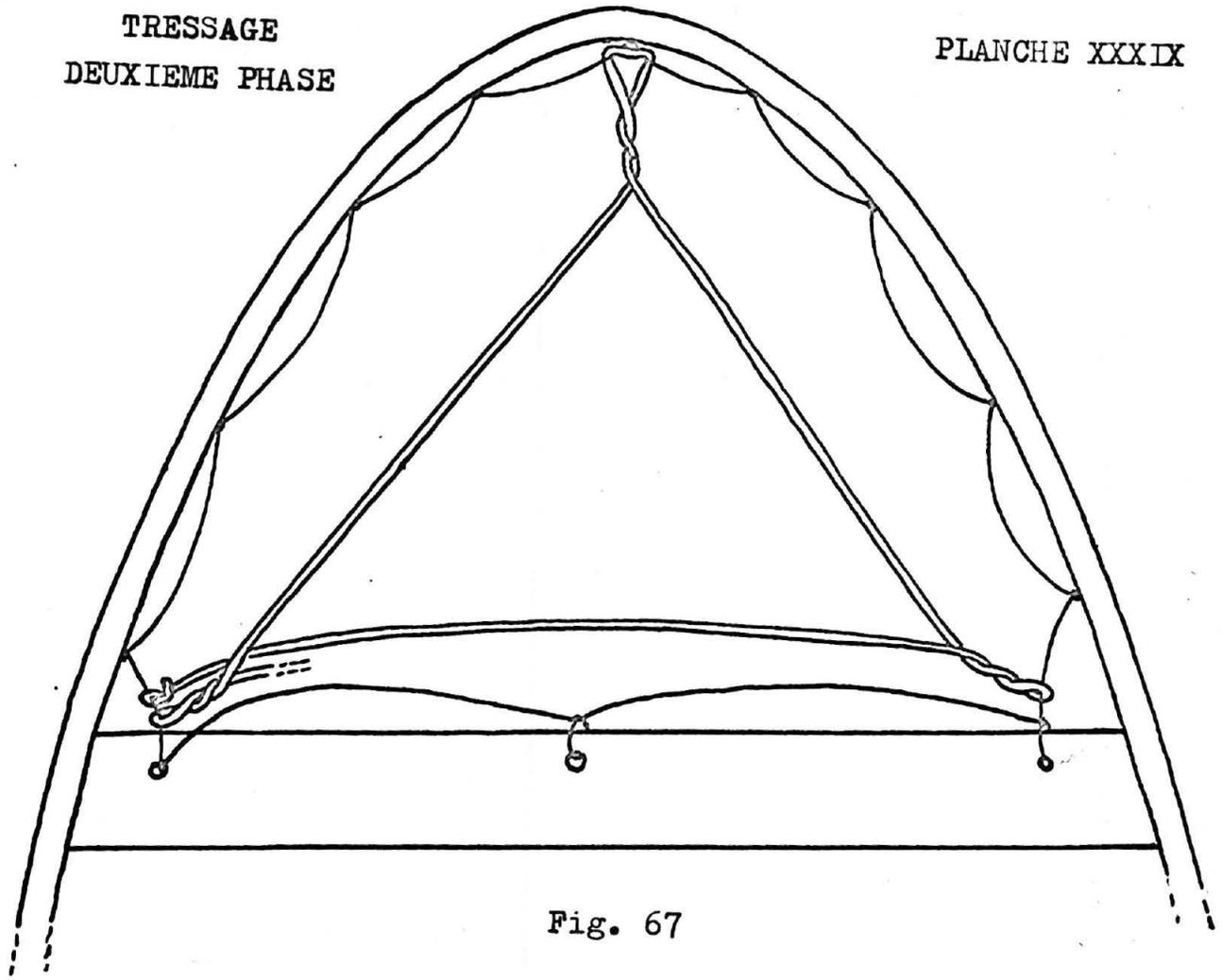


Fig. 67

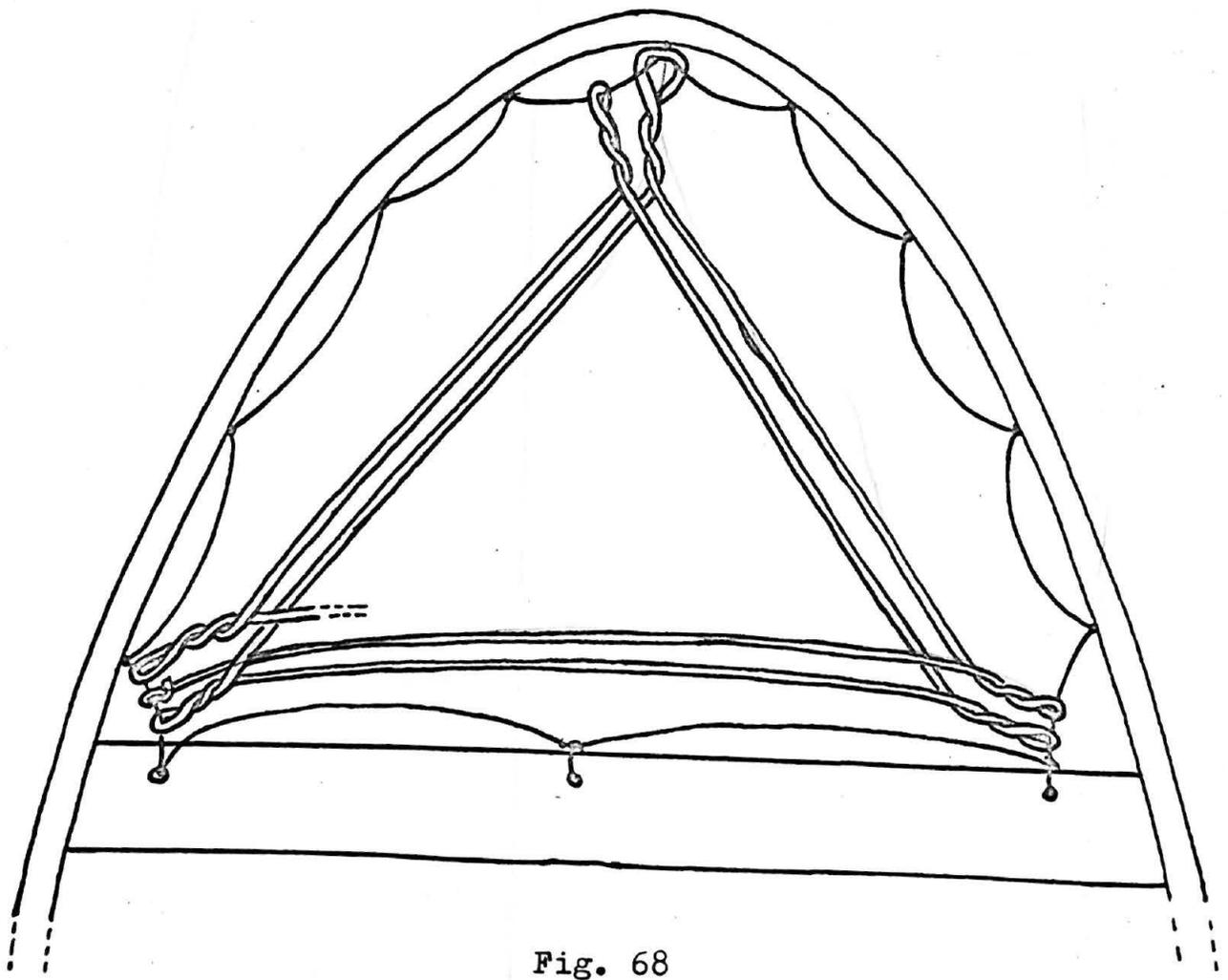


Fig. 68

TRESSAGE
DEUXIEME PHASE

PLANCHE XL

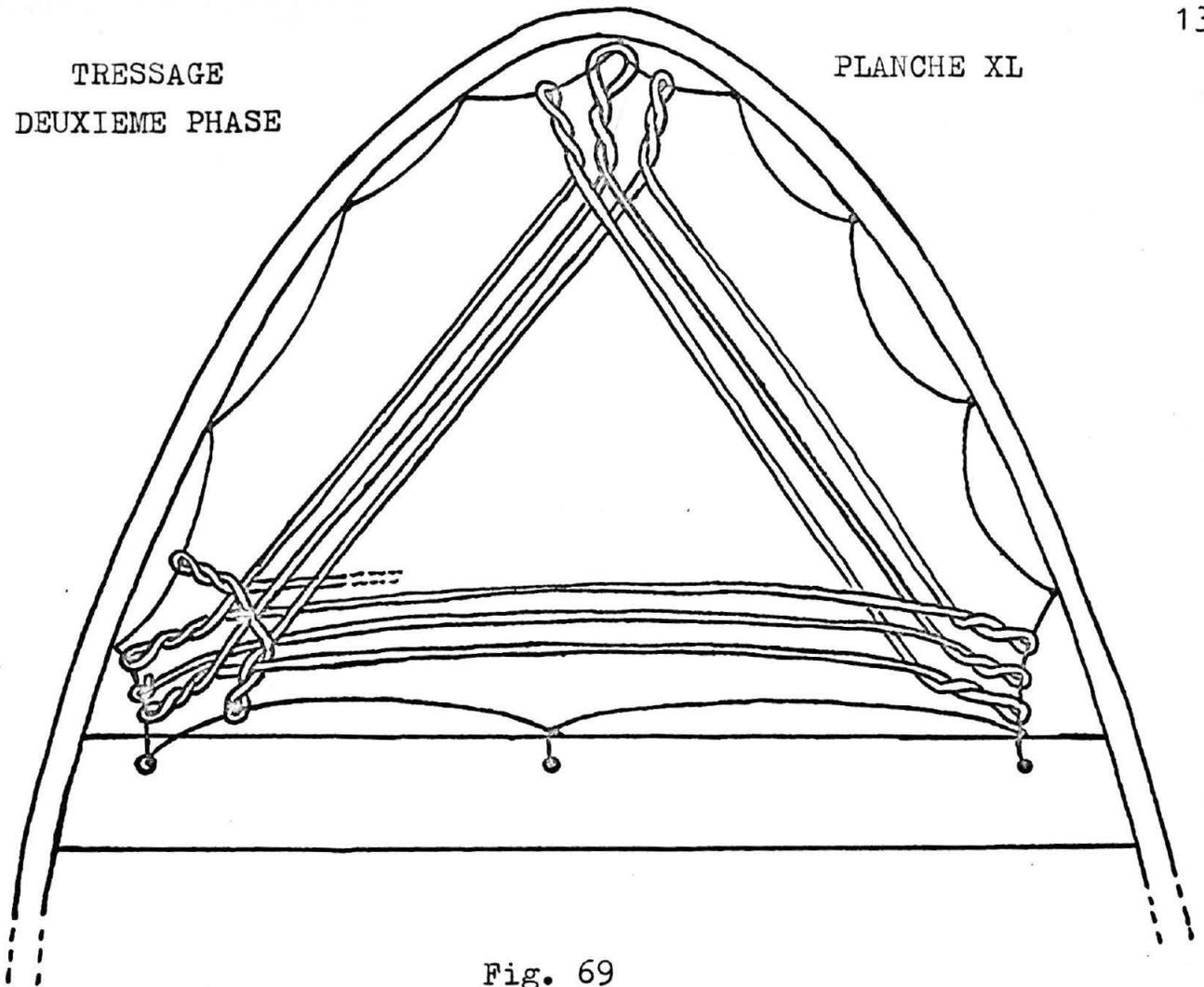


Fig. 69

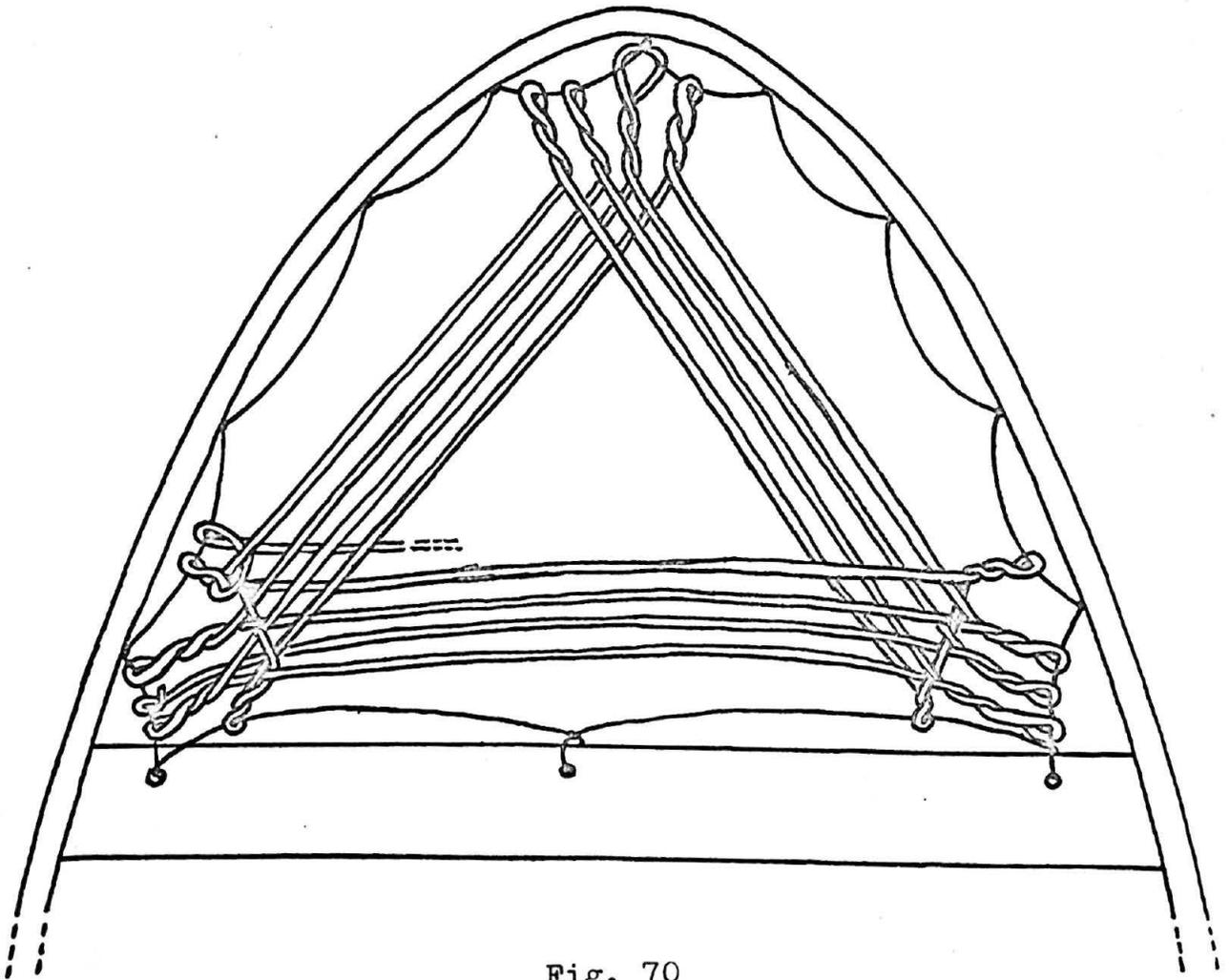


Fig. 70

TRESSAGE
DEUXIEME PHASE

PLANCHE XL I

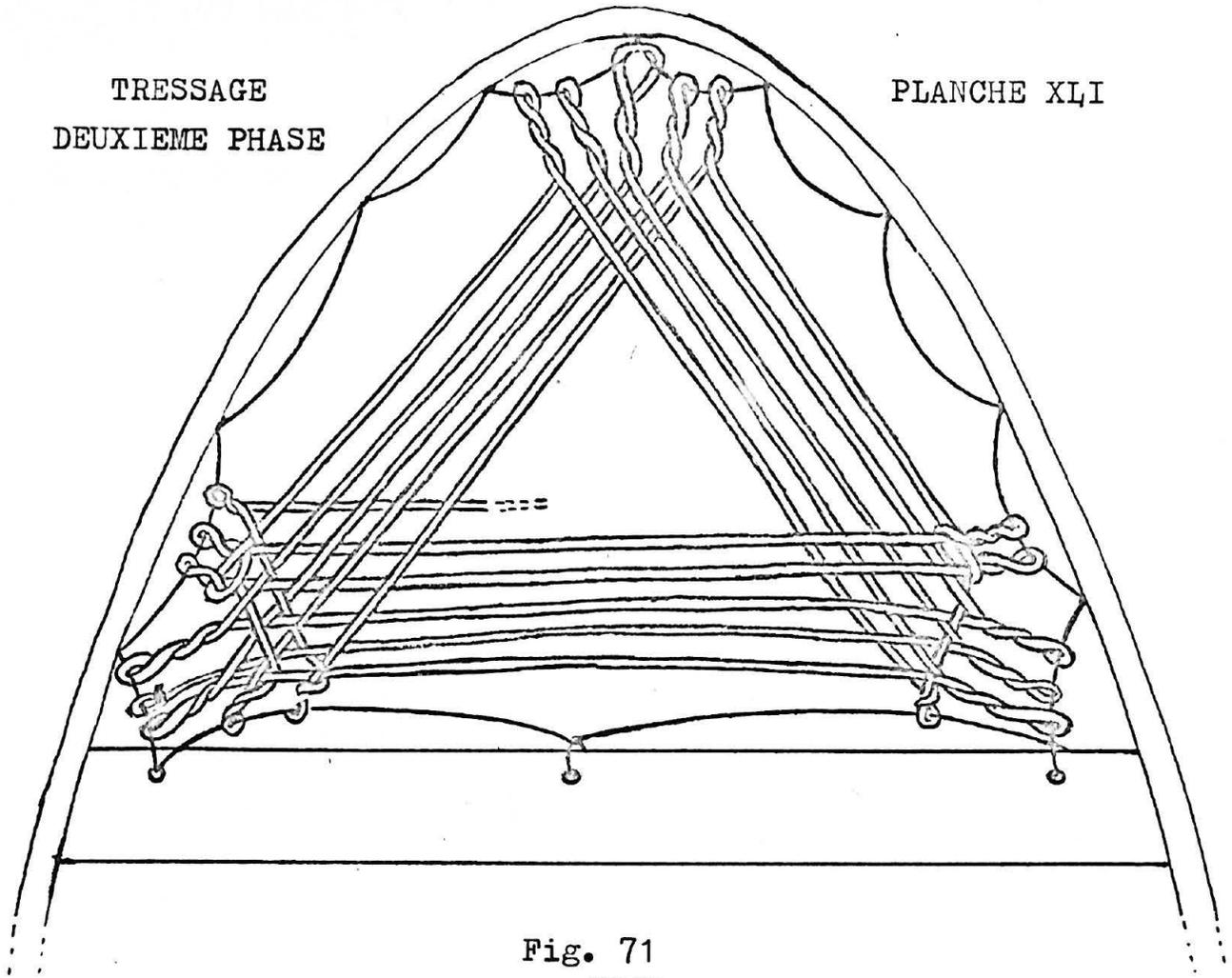


Fig. 71

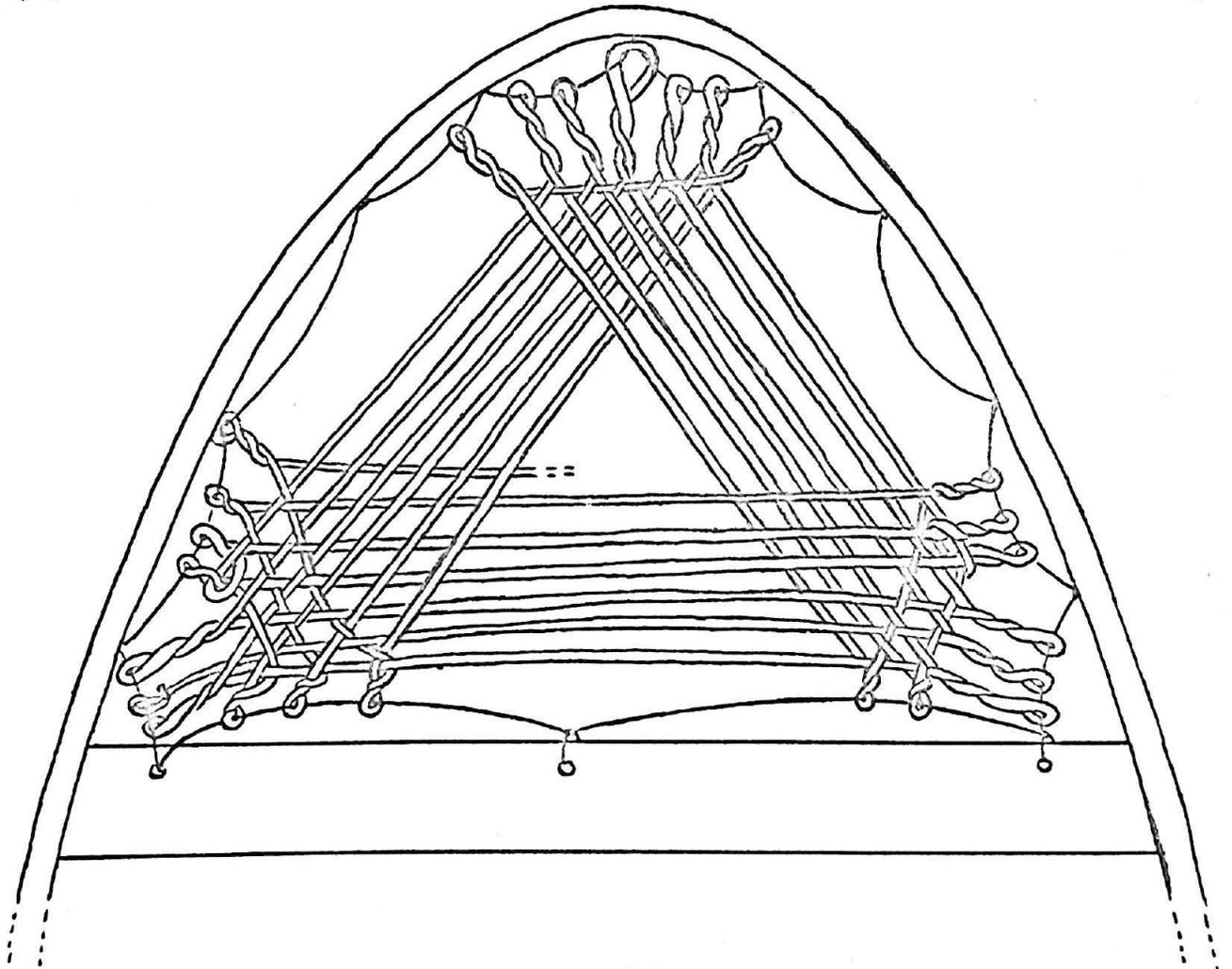


Fig. 72

TRESSAGE
DEUXIEME PHASE

PLANCHE XLII

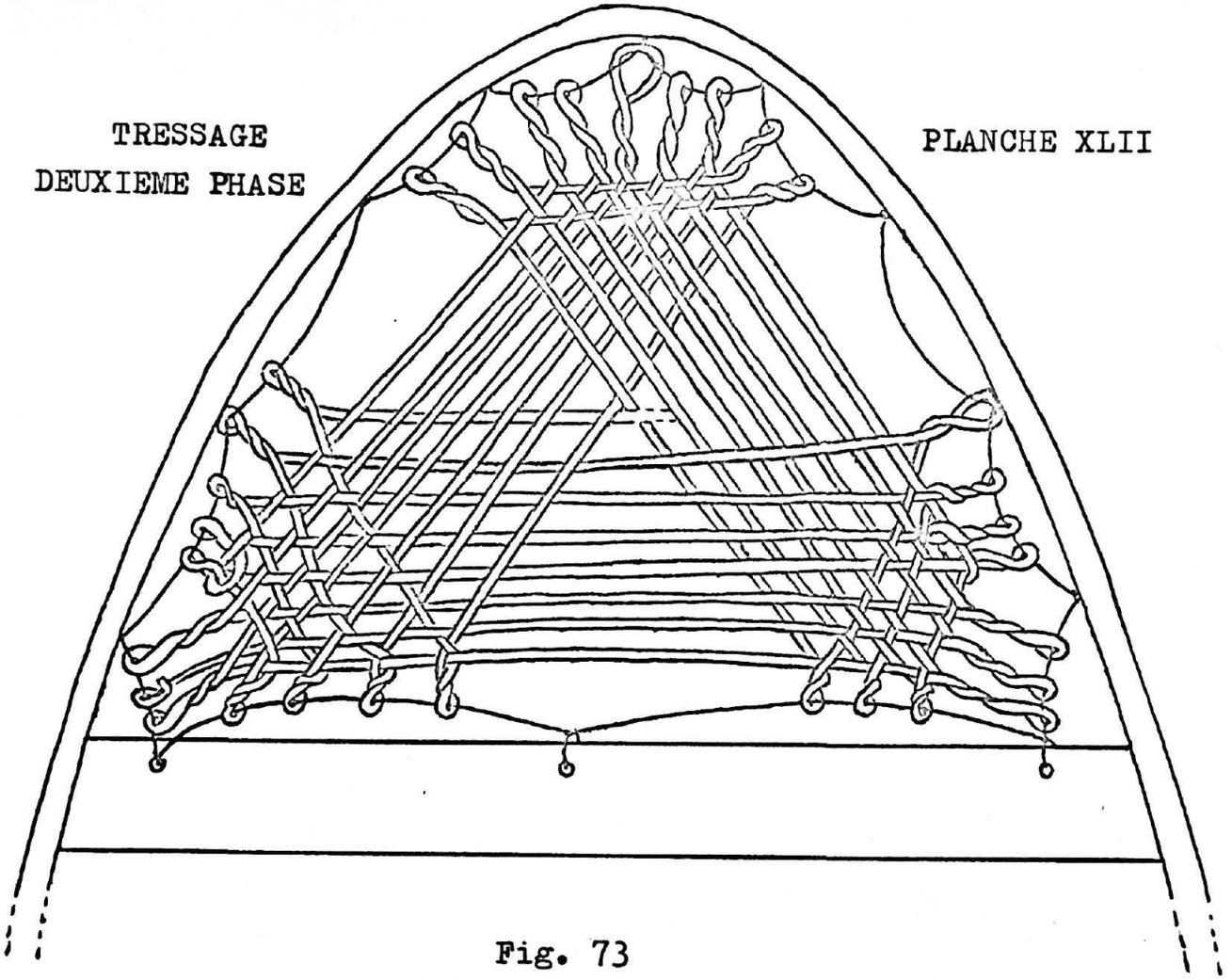


Fig. 73

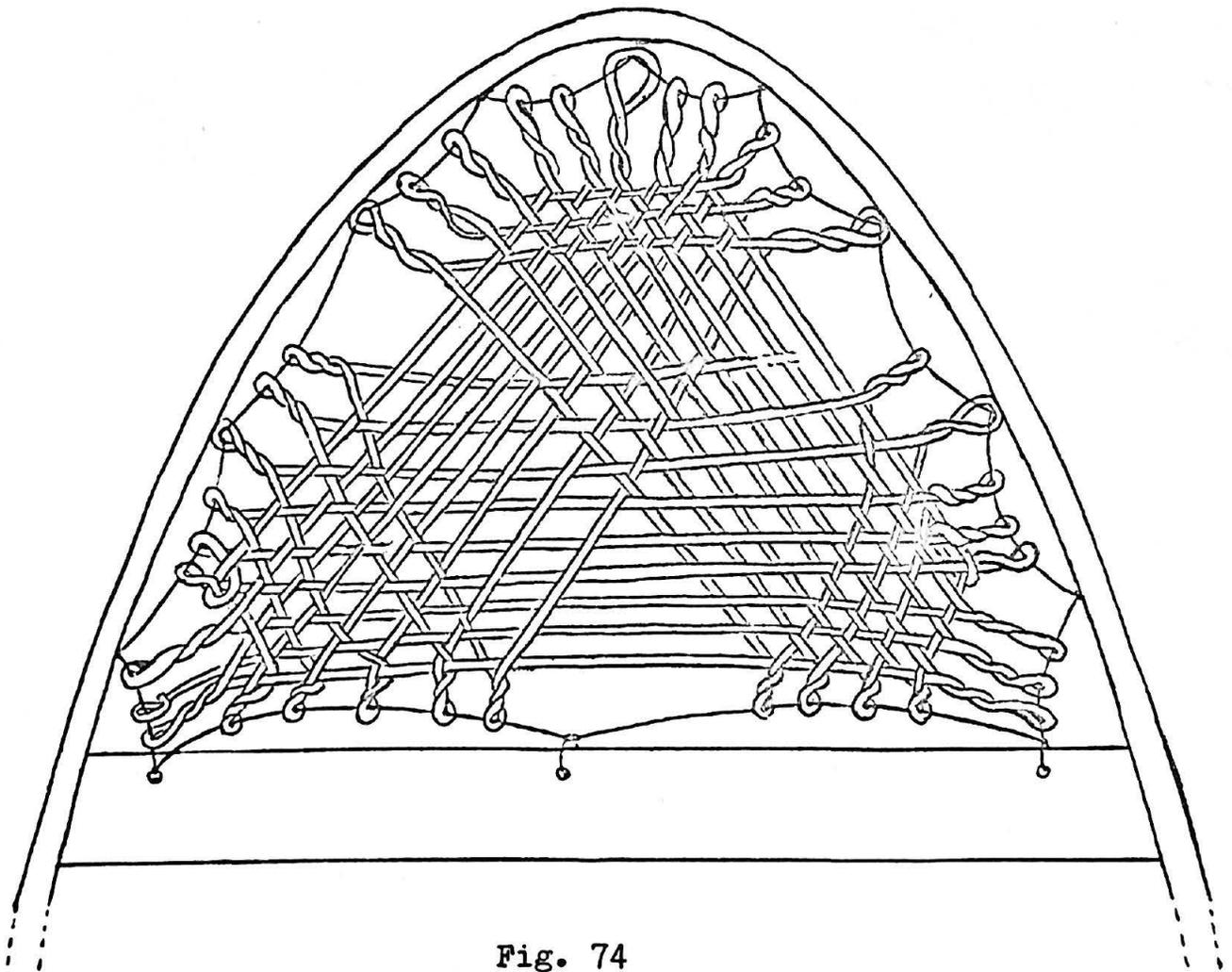


Fig. 74

TRESSAGE
DEUXIEME PHASE

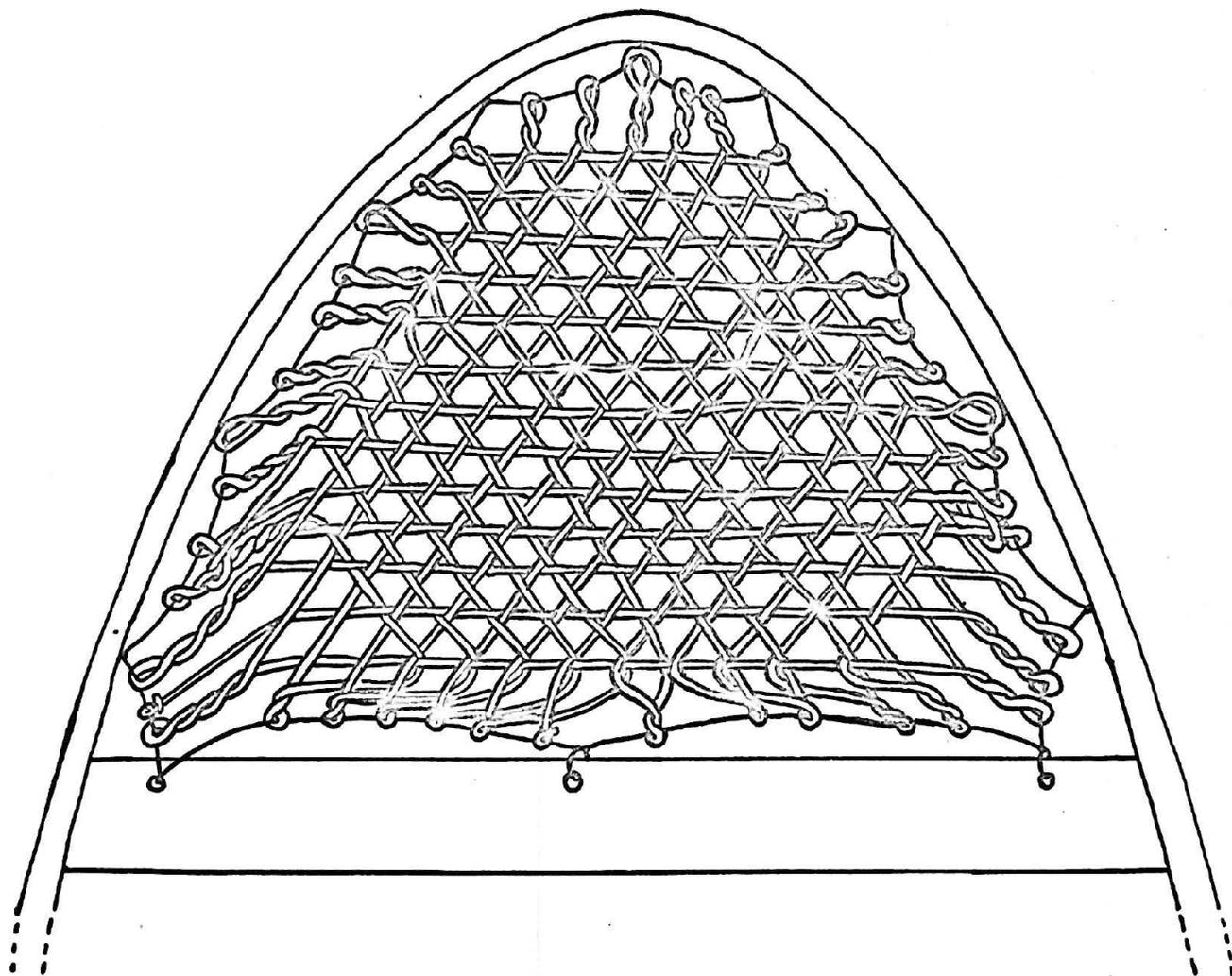


Fig. 75

TRESSAGE

TROISIEME PHASE

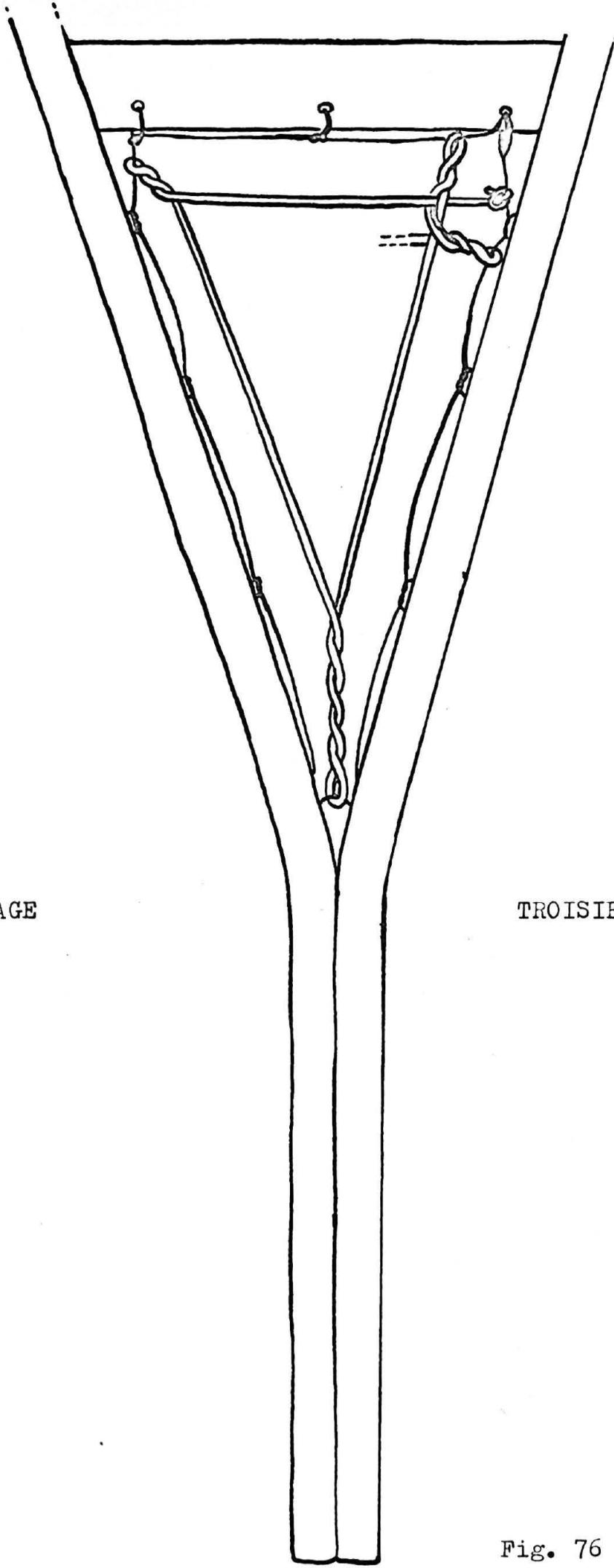


Fig. 76

TRESSAGE

TROISIEME PHASE

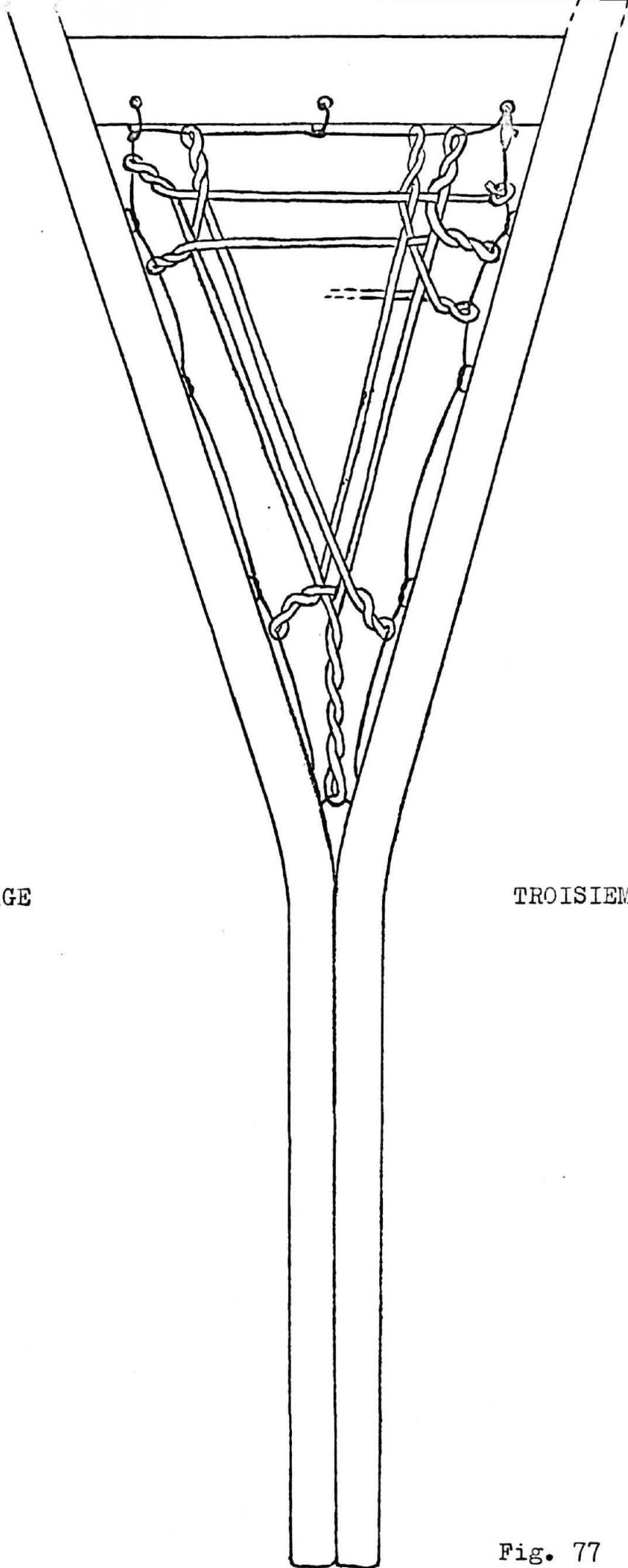


Fig. 77

TRESSAGE

TROISIEME PHASE

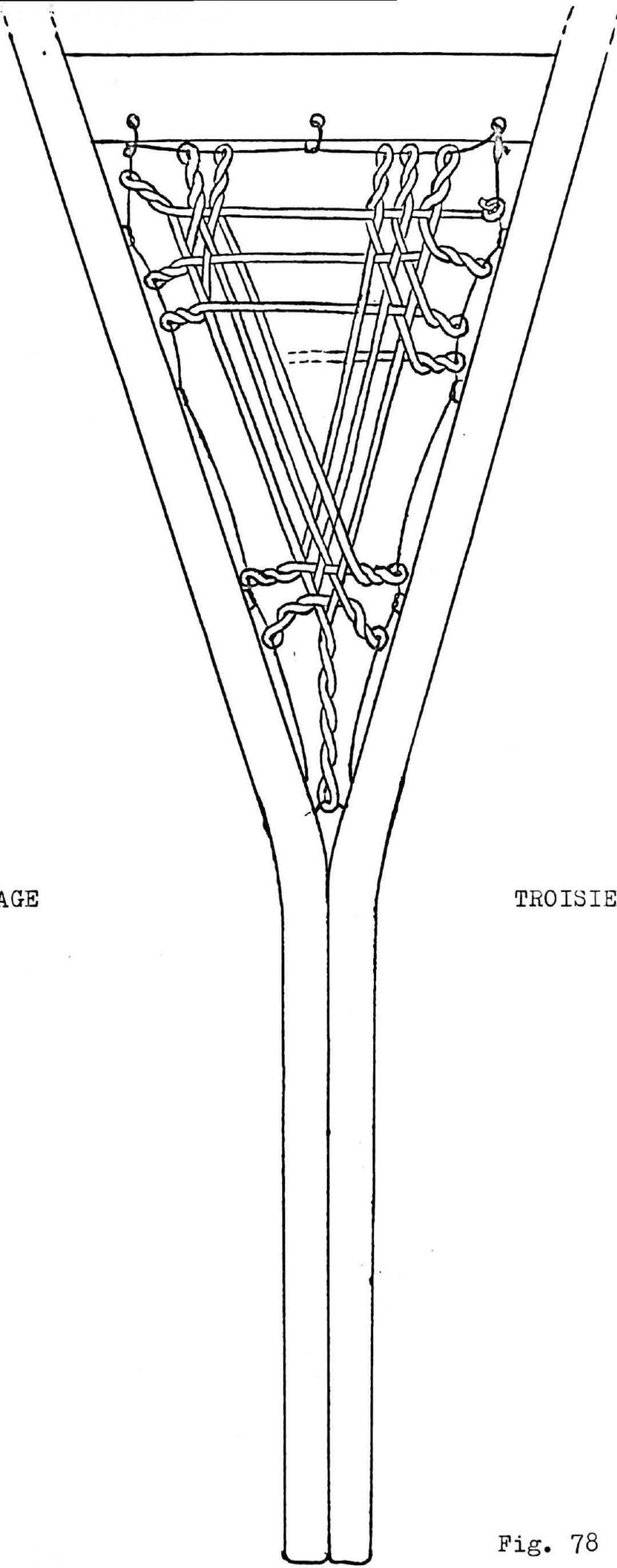


Fig. 78

TRESSAGE

TROISIEME PHASE

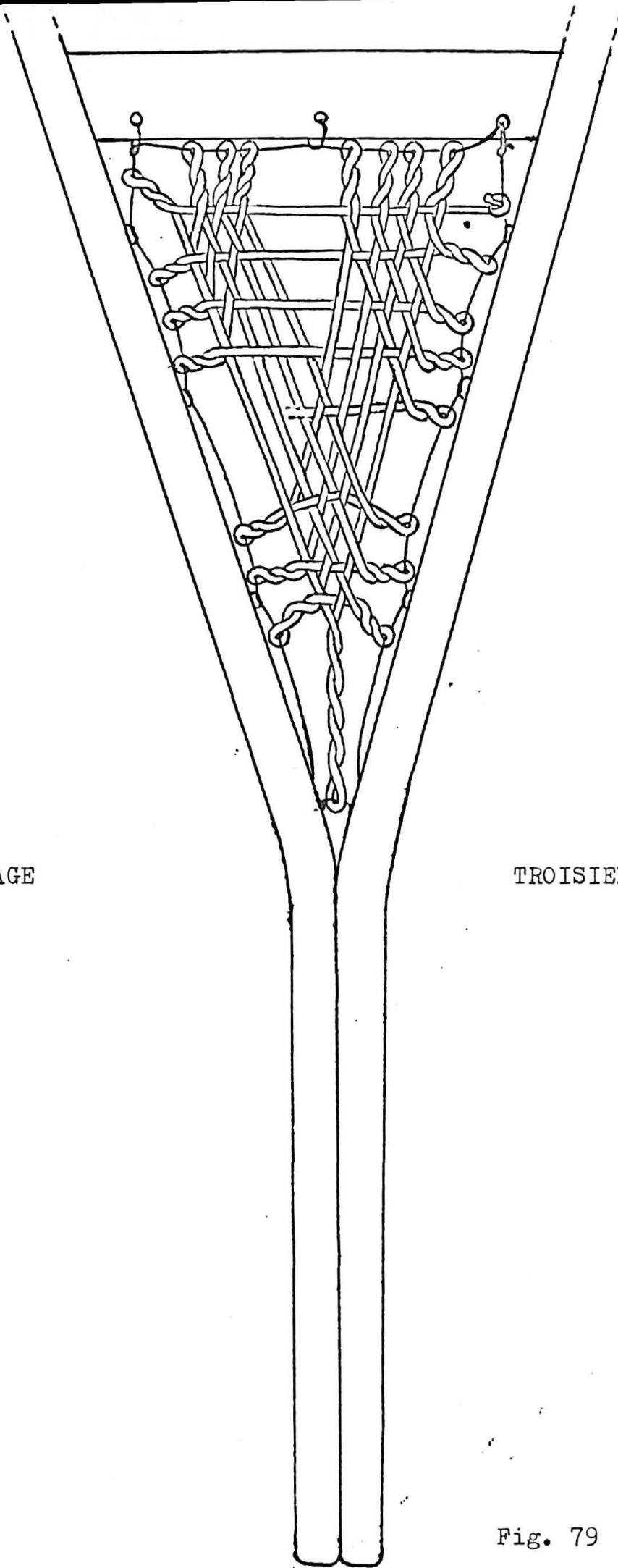


Fig. 79

TRESSAGE

TROISIEME PHASE

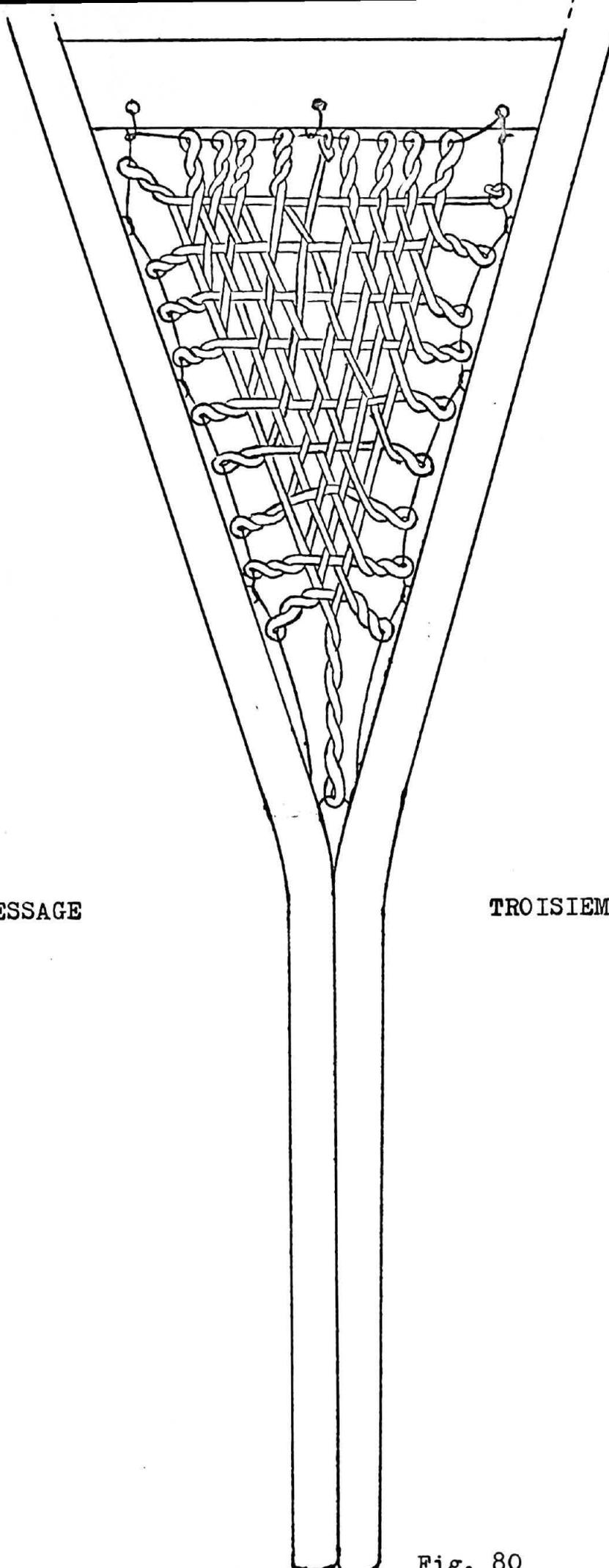
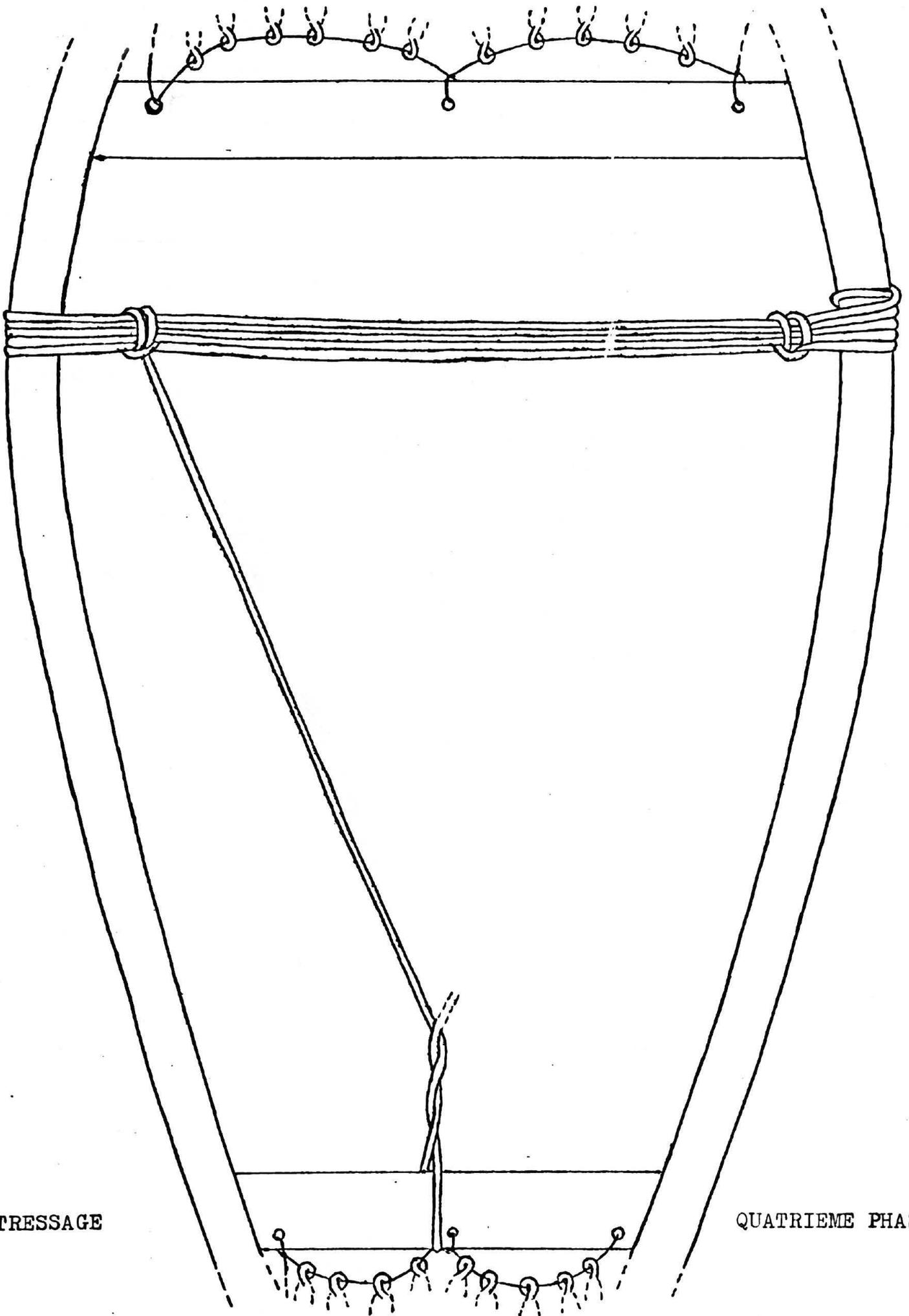


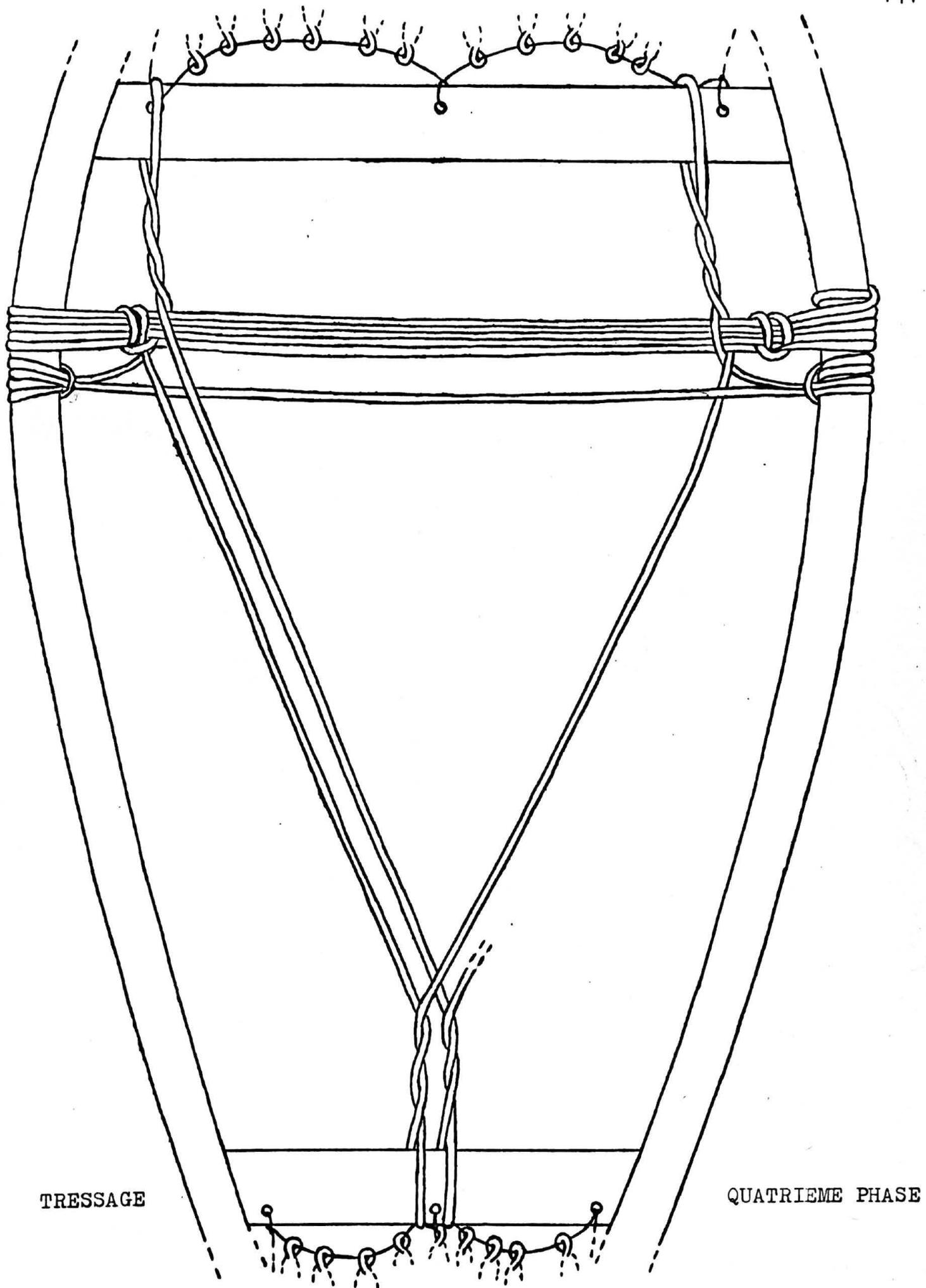
Fig. 80



TRESSAGE

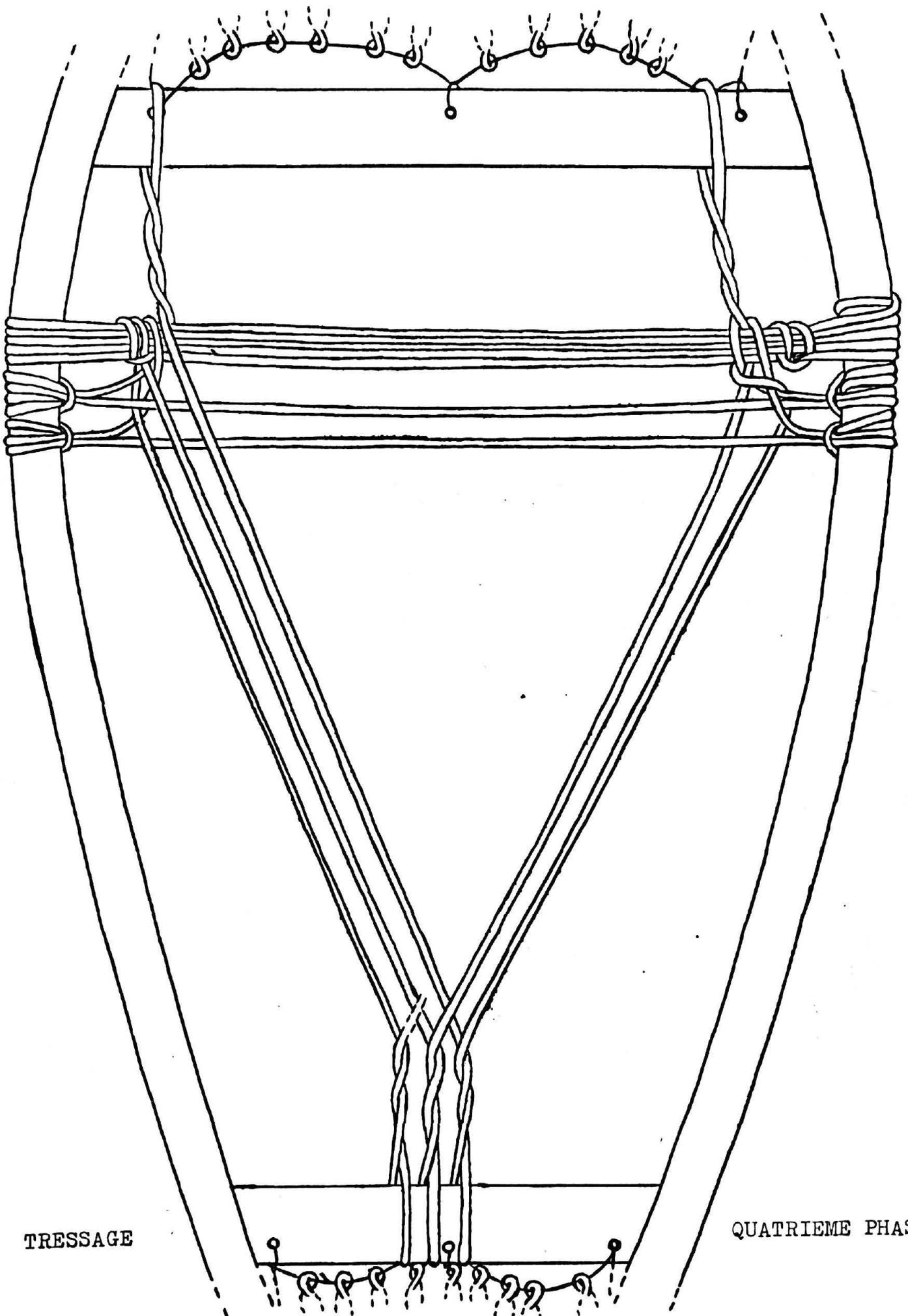
QUATRIEME PHASE

PLANCHE XLIX Fig. 81



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

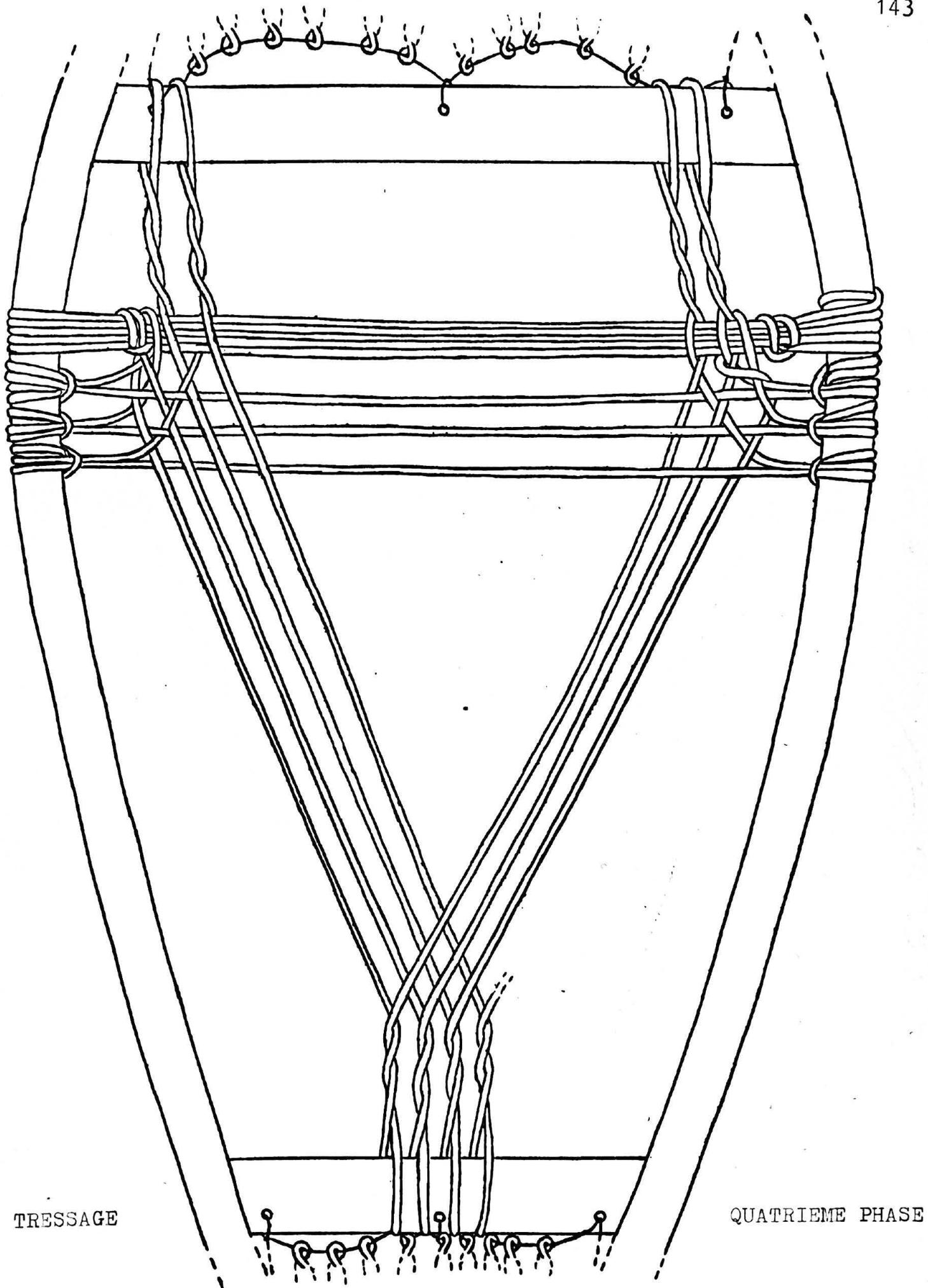


TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

PLANCHE LI

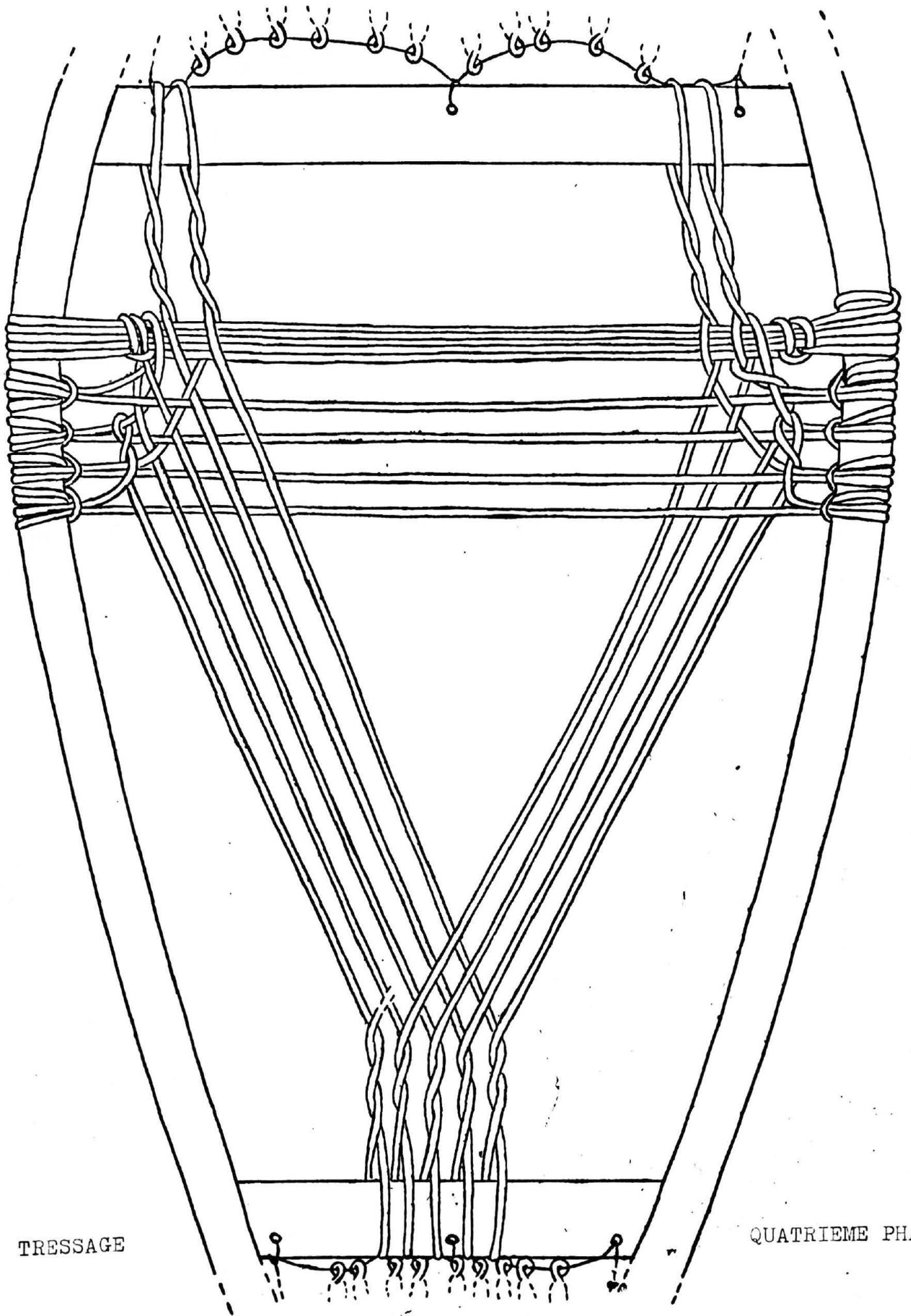
Fig. 83



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

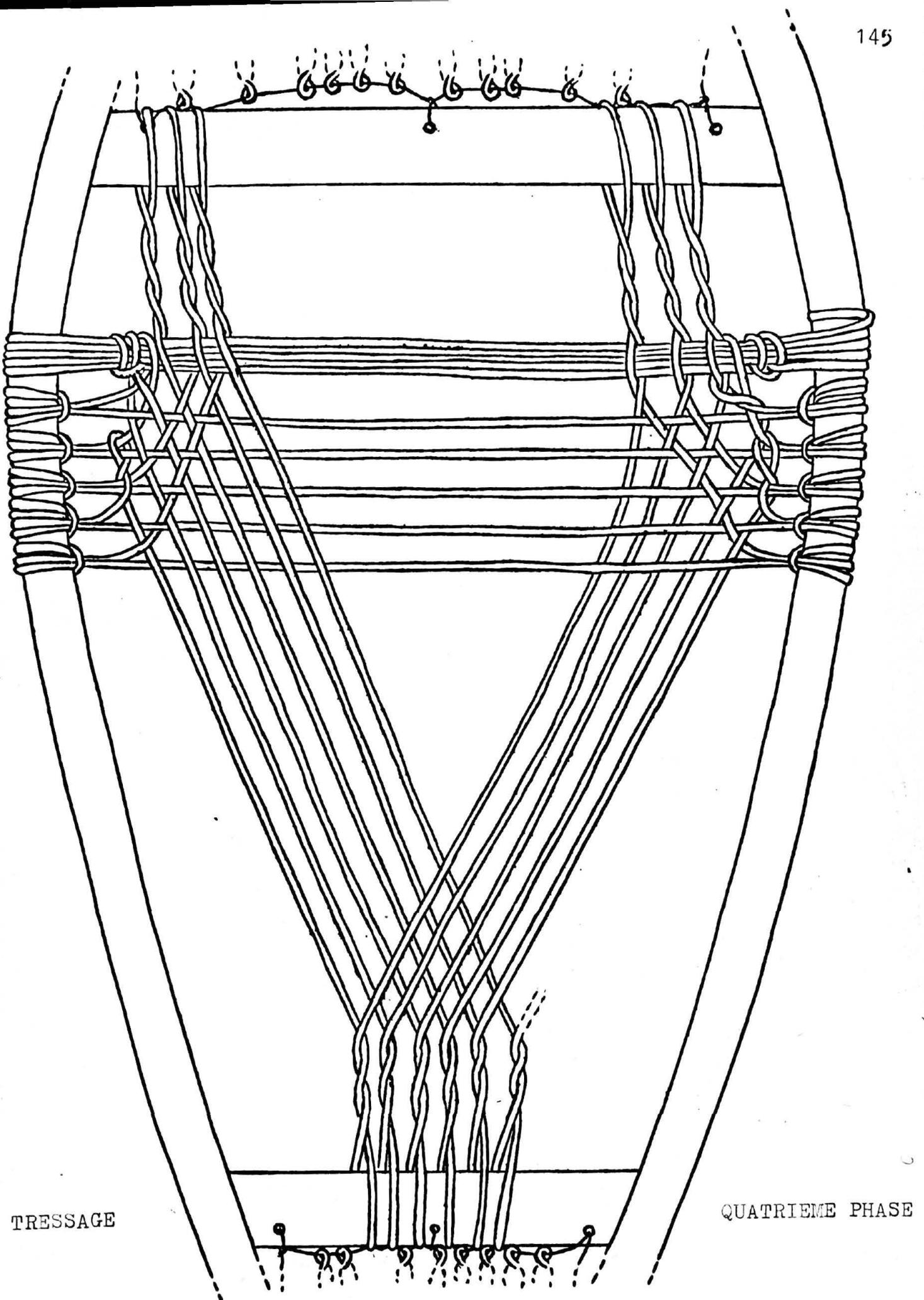
PLANCHE LII Fig. 84



TRESSAGE

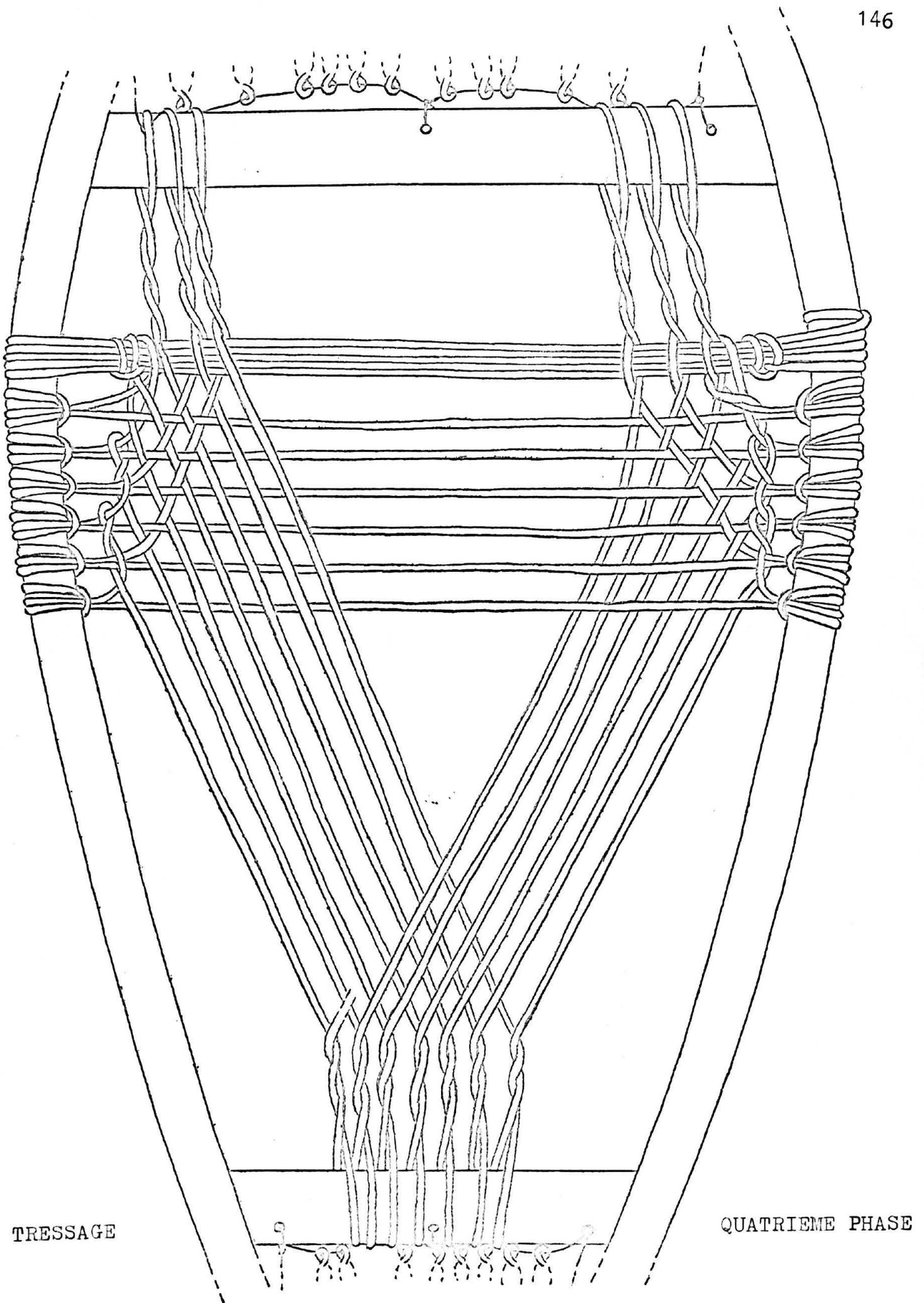
QUATRIEME PHASE

PLANCHE LIII Fig. 85



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

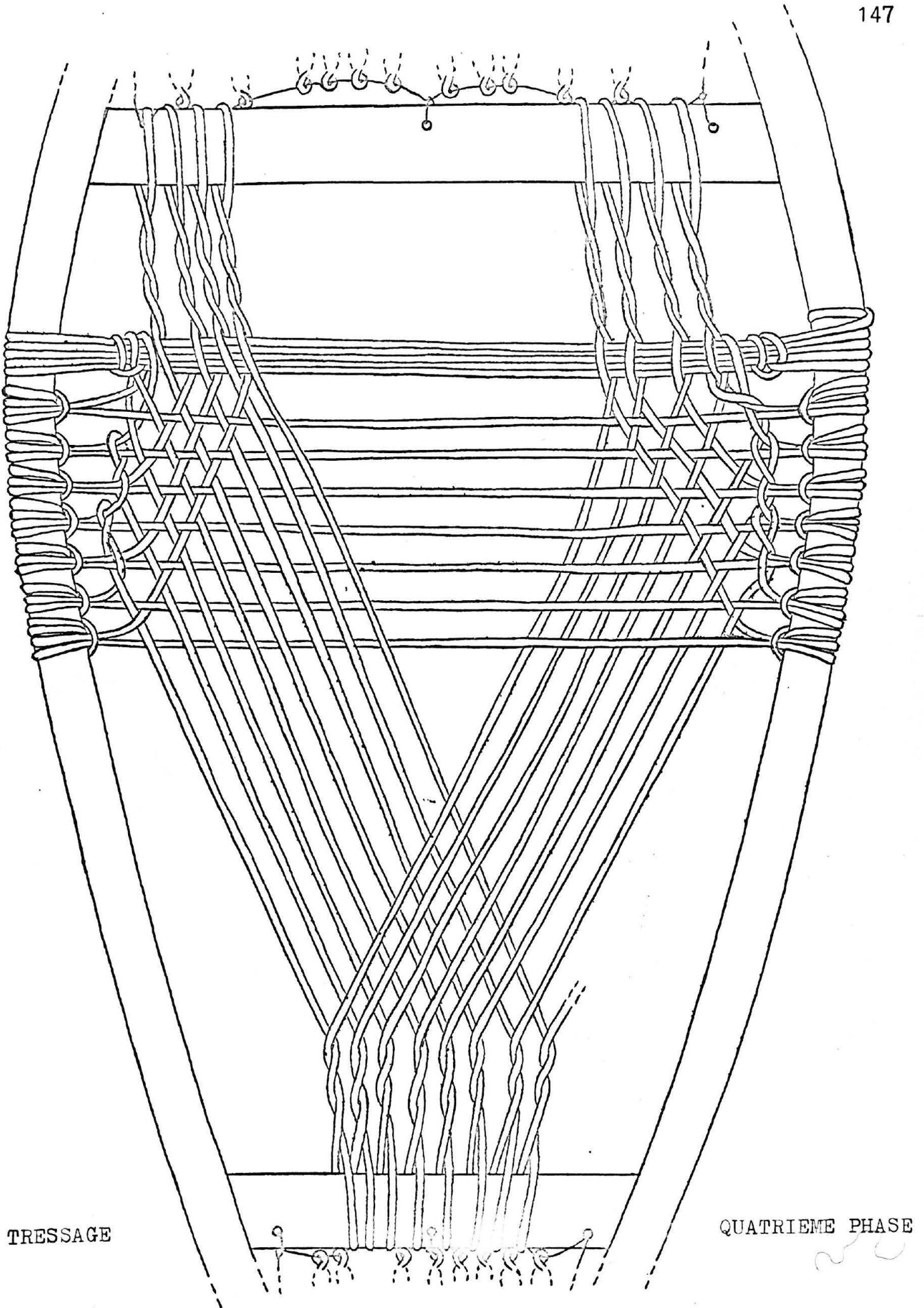
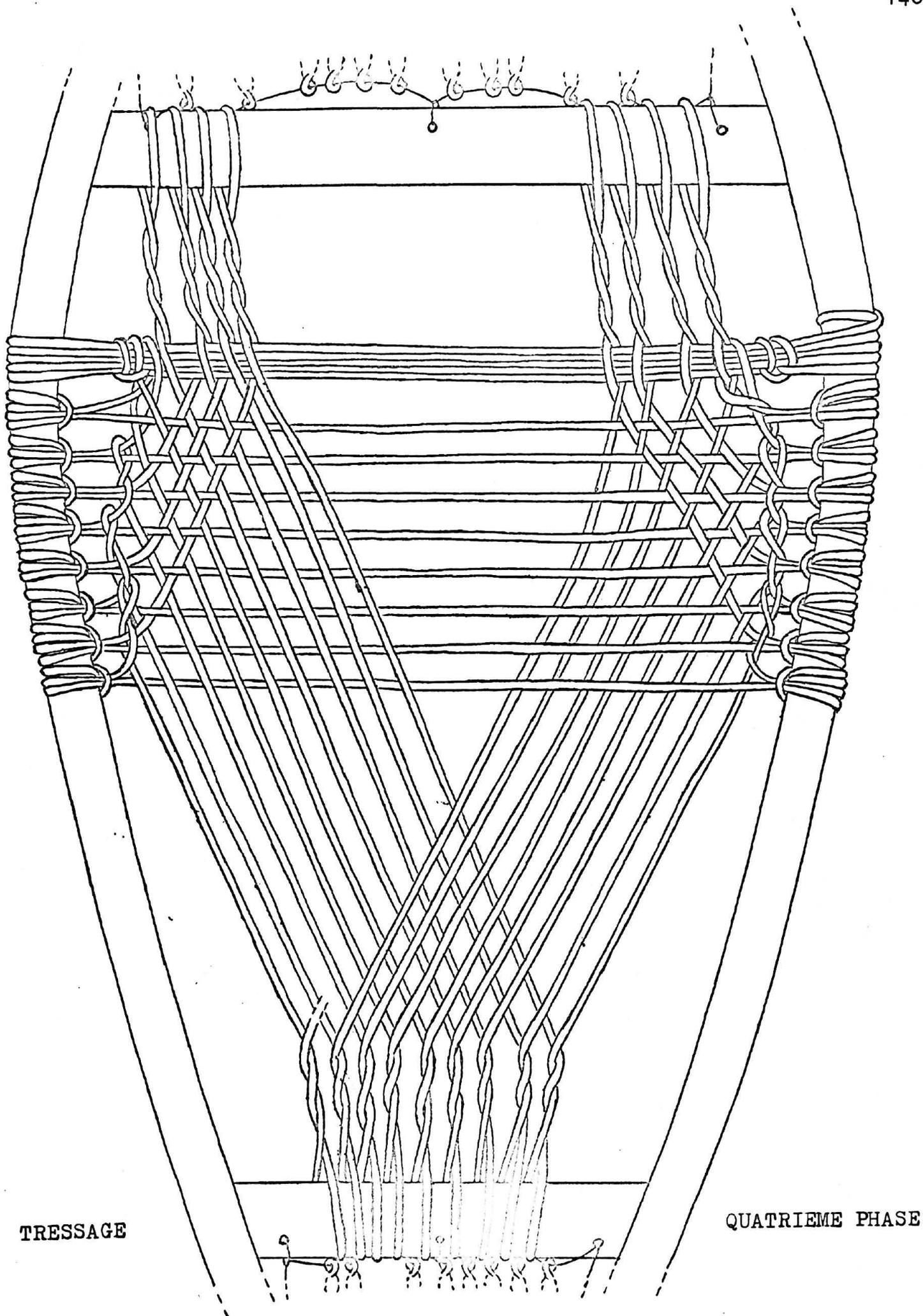


PLANCHE LVI

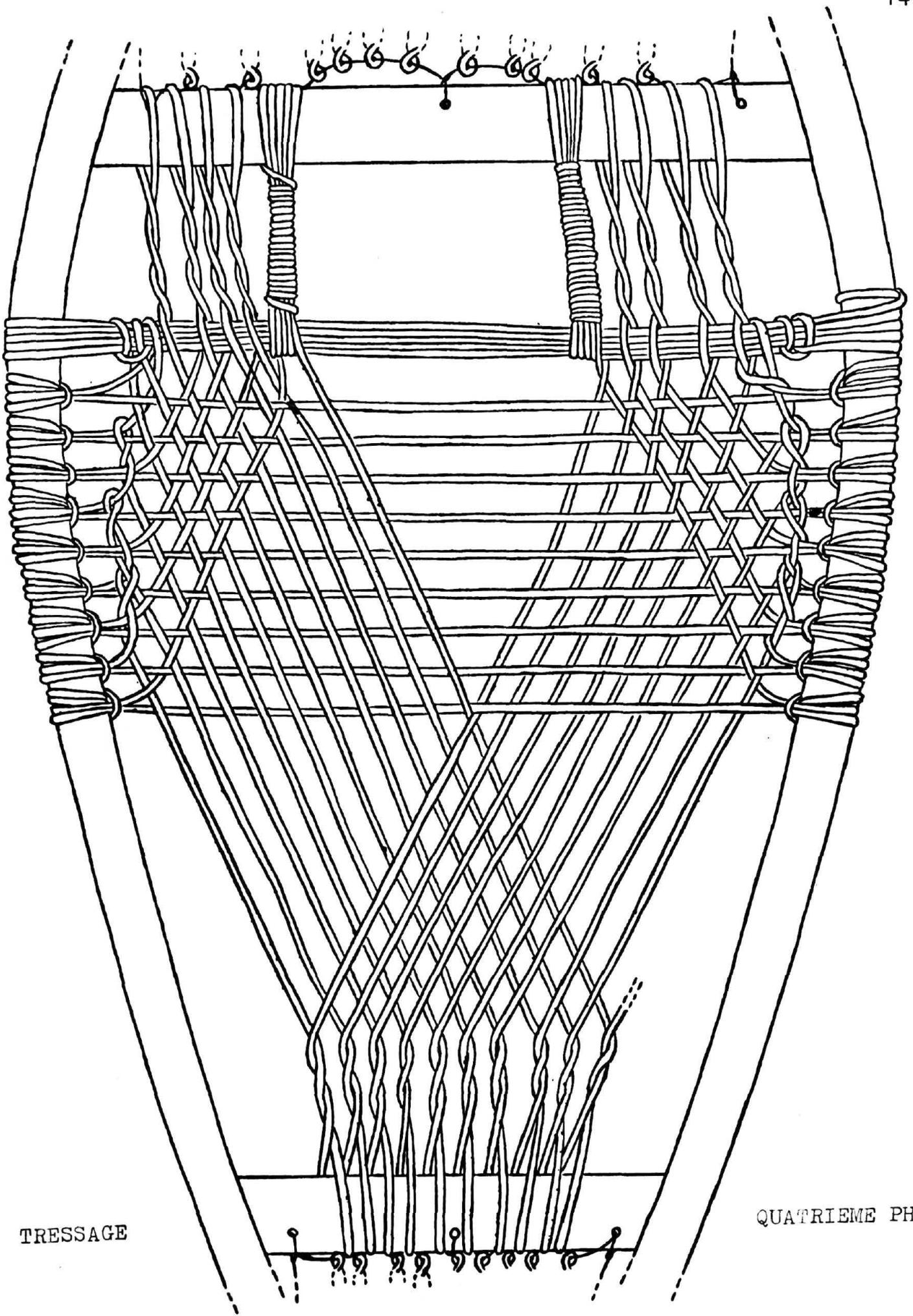
Fig.88



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

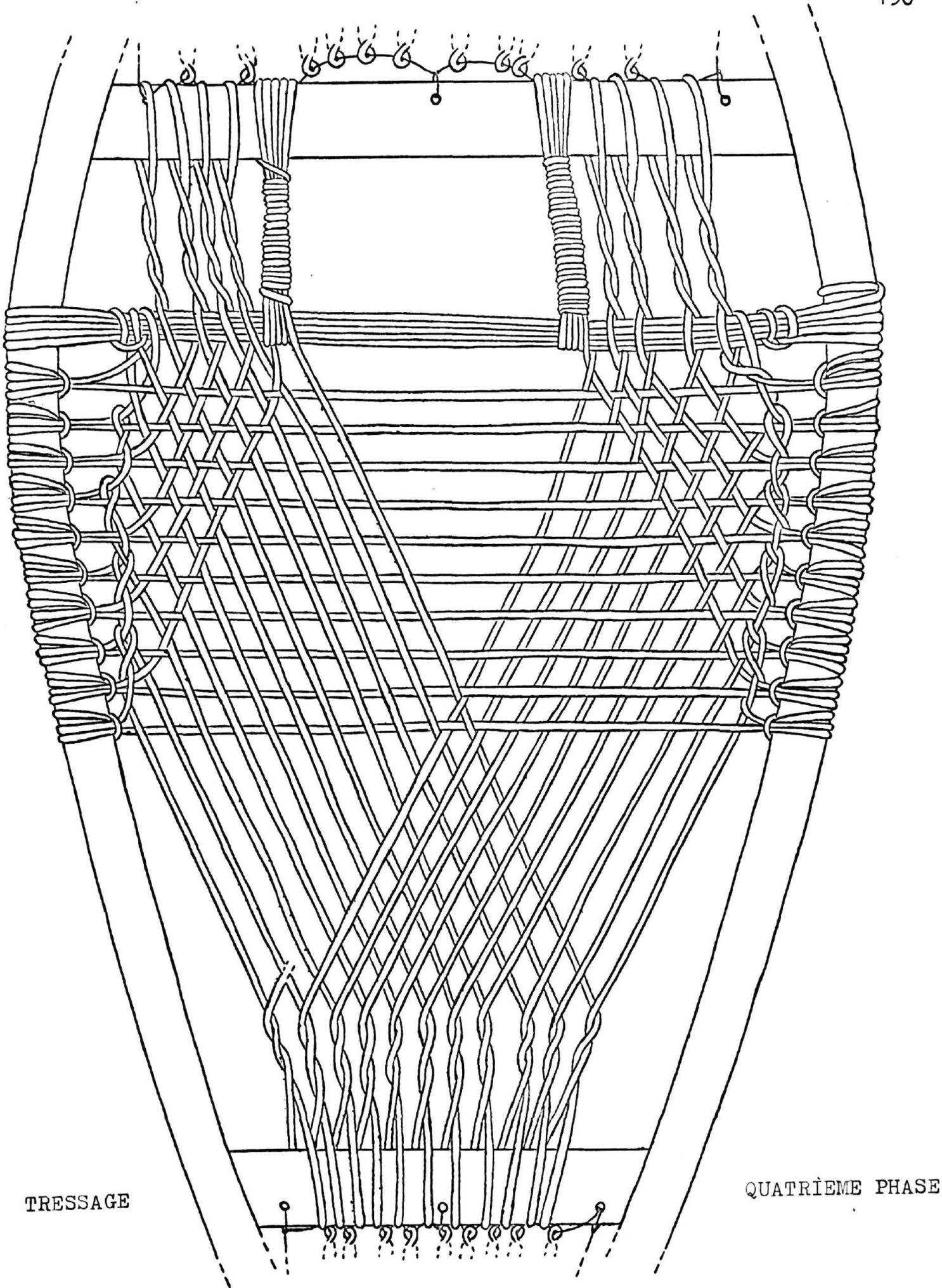
PLANCHE LVII Fig. 89



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

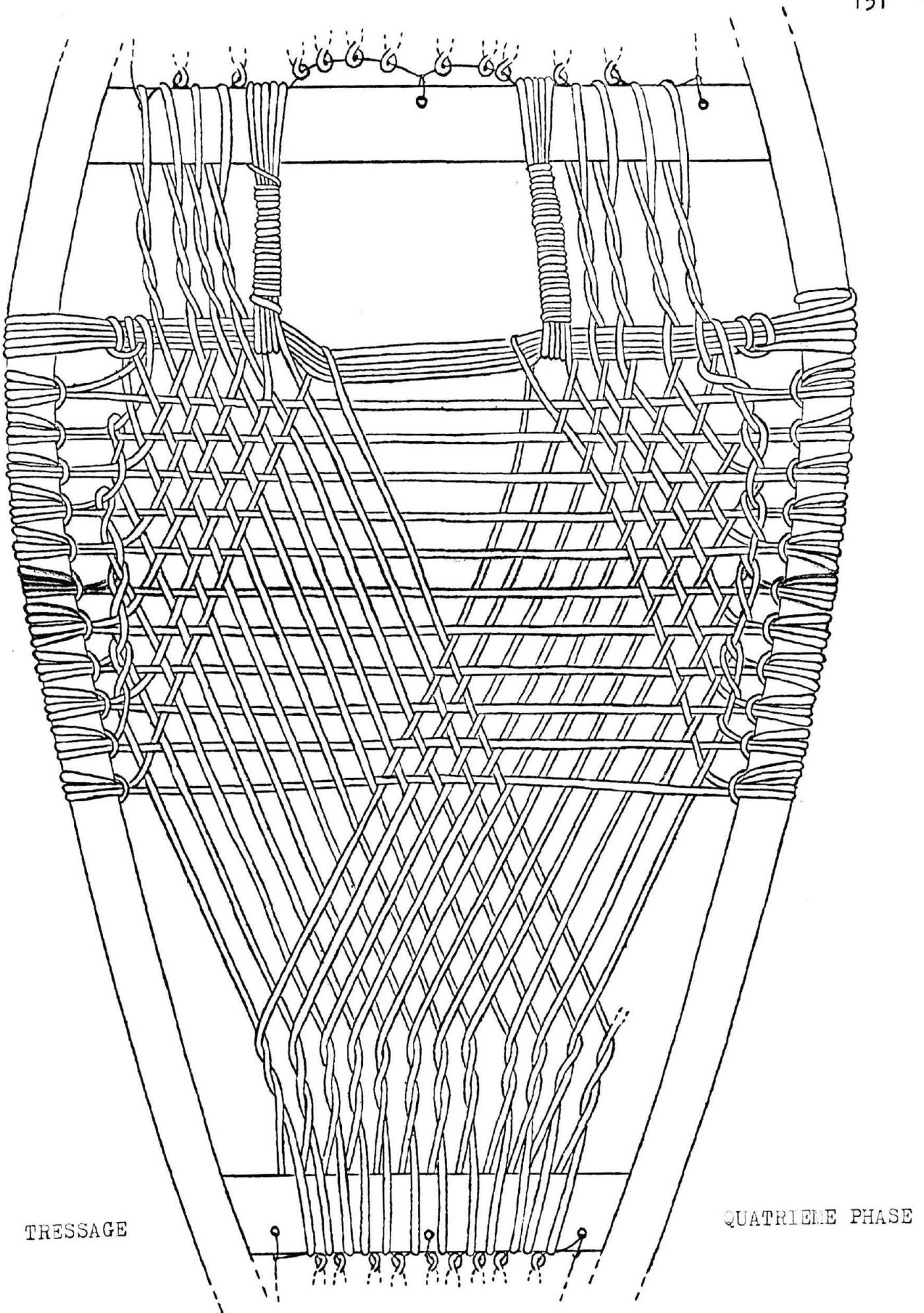
PLANCHE LVIII Fig. 90



TRESSAGE

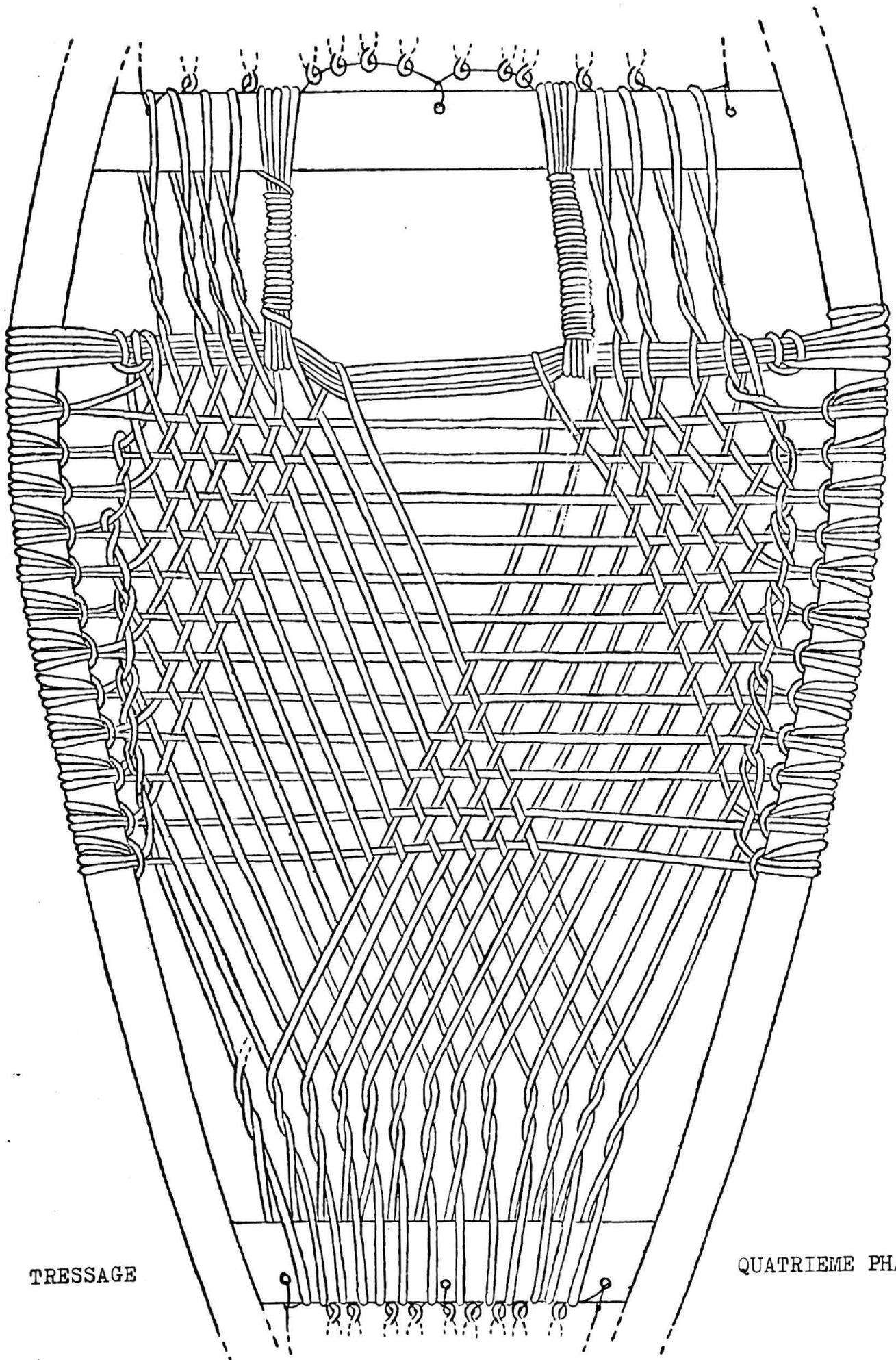
QUATRIEME PHASE

PLANCHE LIX Fig. 91



TRESSAGE

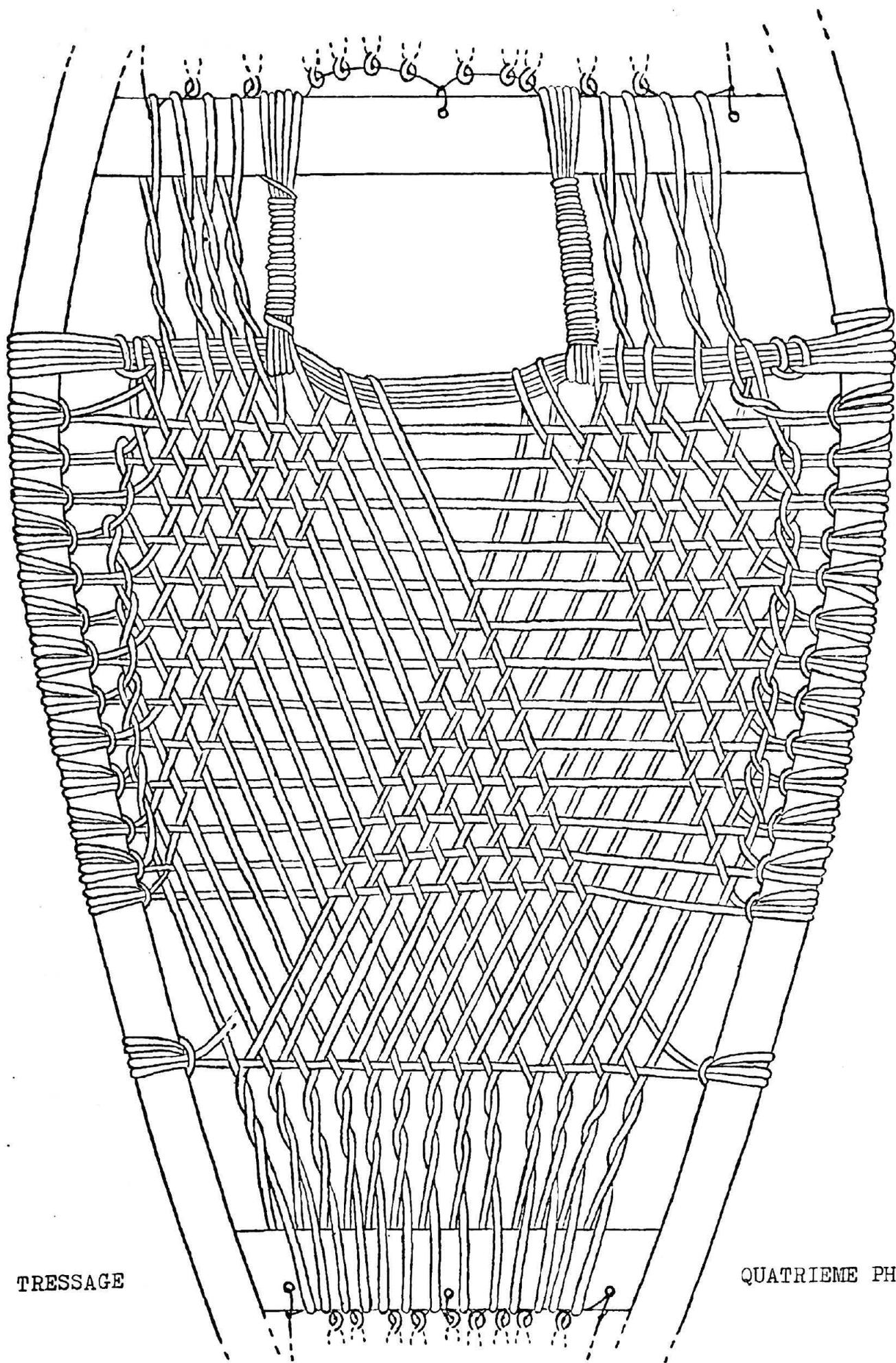
QUATRIEME PHASE



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

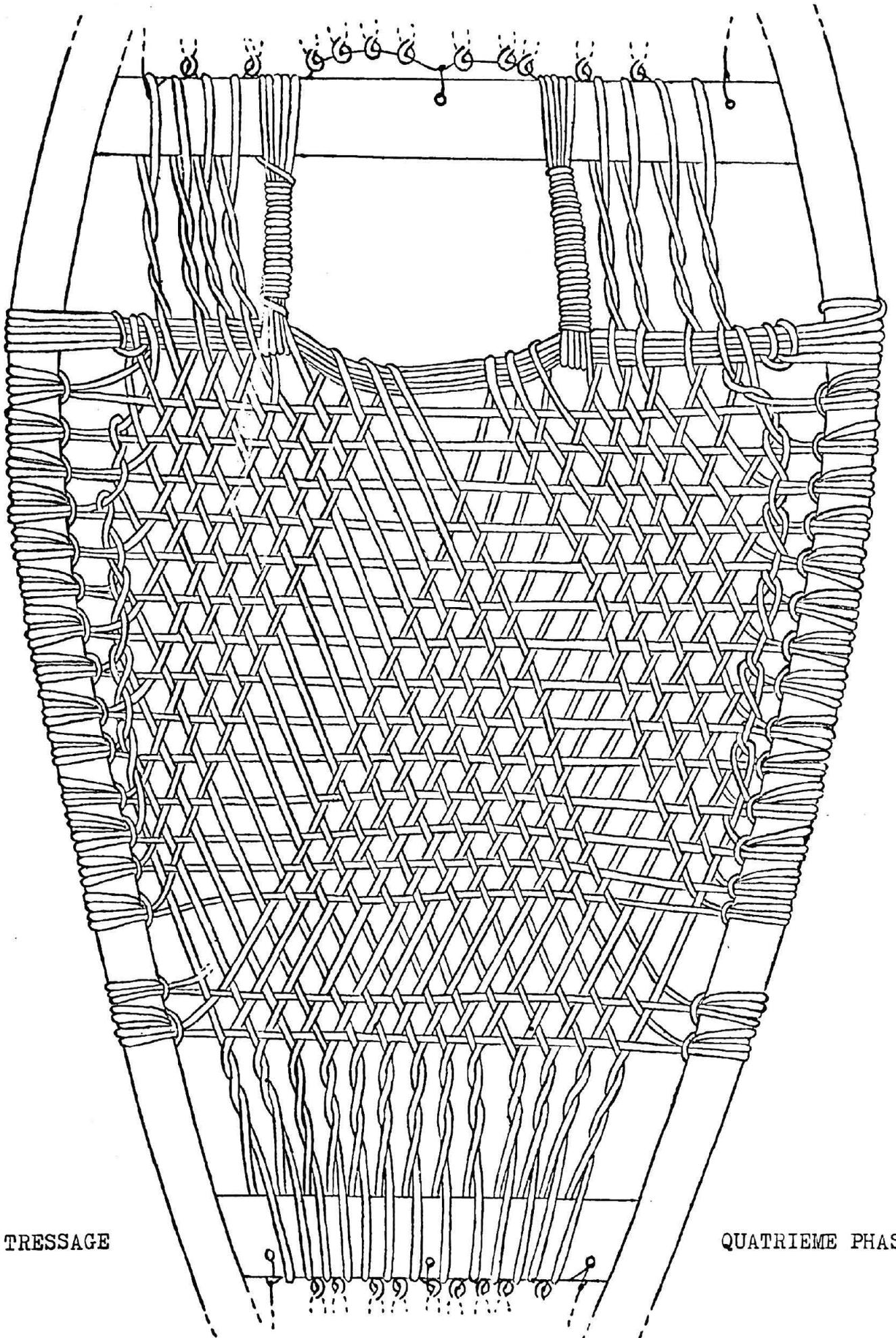
PLANCHE LXI Fig. 93



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

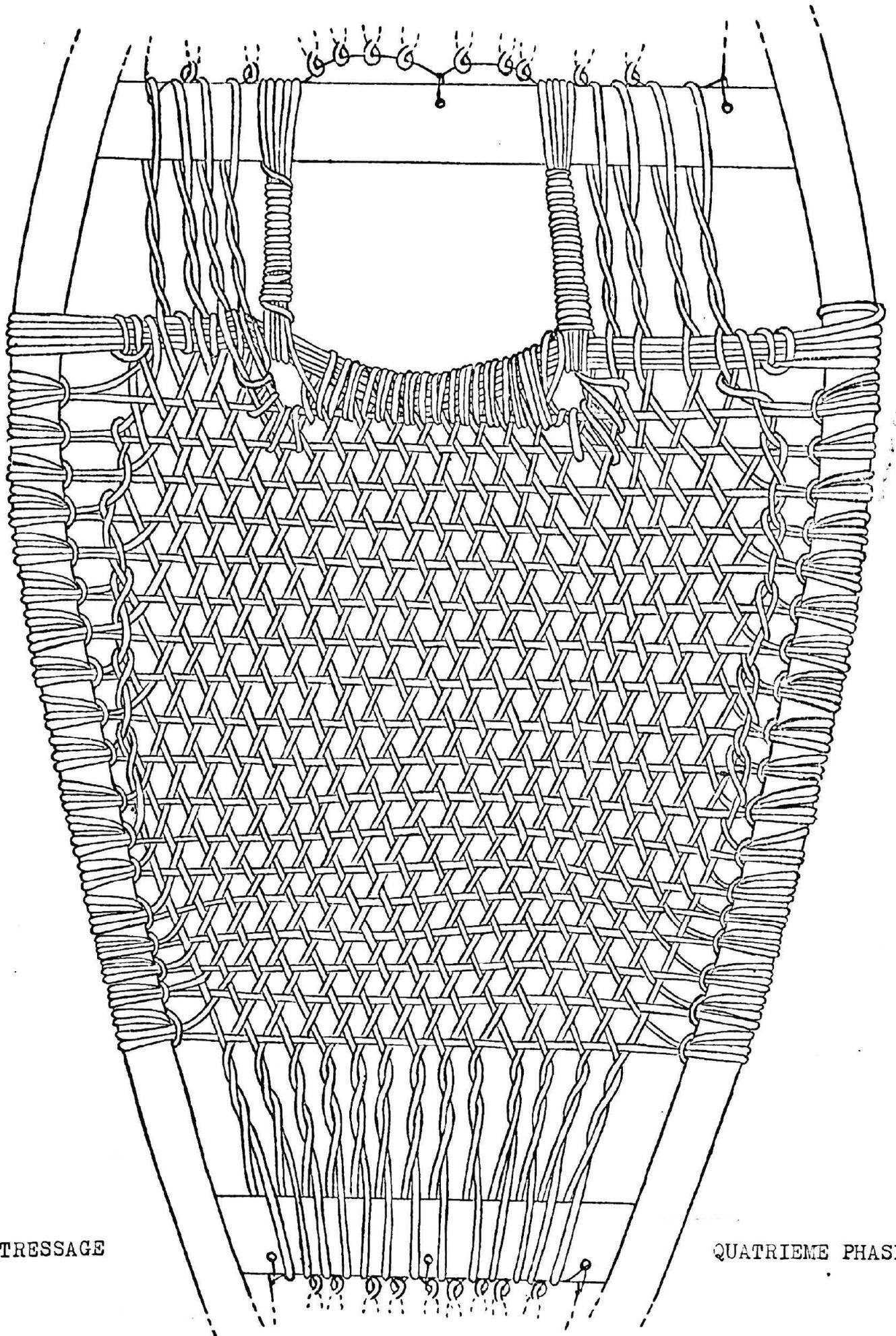
PLANCHE LXII Fig. 94



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

PLANCHE LXIII Fig. 95



TRESSAGE

QUATRIEME PHASE

PLANCHE LXIV Fig. 96

TROISIEME PARTIE

ROLE DE LA RAQUETTE AU CANADA FRANÇAIS

La colonisation française en Amérique a été conditionnée par une foule de facteurs qui en rendent l'étude très complexe. On considéra d'abord cette terre comme une étape entre l'Europe et les Indes recherchées. Aussi les premiers colonisateurs ont-ils voulu y établir un bon poste de relais sur le futur trajet de la marine marchande française. Mais en même temps, ils désiraient tirer les meilleurs avantages possibles du milieu environnant, d'où leur décision d'y établir des colons en permanence.

Un second aspect de la question réside dans le caractère physique du pays. Les proportions gigantesques du fleuve Saint-Laurent ont fait conclure aux explorateurs qu'il devait sûrement constituer le trait d'union tant recherché. La densité de la forêt, combinée à l'ignorance ou la peur de la faune et des peuples qu'elle pouvait cacher, aux difficultés de déplacement par terre, ainsi qu'au but poursuivi soit la découverte d'une mer, ont fait que les premières explorations obéirent à la géographie hydrographique. C'est pourquoi, pendant une très longue période, les peuplements seront exclusivement riverains. Il suffit de consulter le tableau démographique de 1765 (53) pour constater qu'à la fin du régime français toutes les localités recensées sont établies près de cours d'eau importants.

Le cours des événements fut soumis à un troisième mode d'influence. Des hommes partis de France avec un style de vie qui leur était propre abordaient une terre inconnue et s'y fixaient. Or vivaient sur cette terre des autochtones qui avaient, eux aussi, leur propre culture. En se basant sur un ordre de valeurs encore plus arbitraire que désuet, on répète généralement que les premiers étaient des civilisés alors que

53 Gustave Lanctot, Histoire du Canada, t. 3, pp. 342-343.

les derniers étaient des barbares ou sauvages, sous-entendant que les colonisateurs apportaient la civilisation aux aborigènes. Il ne nous appartient pas ici de critiquer ces jugements, mais les faits démontrent que si, à longue échéance, les nouveaux arrivants ont réussi sinon à enseigner du moins à imposer leur mode de vie aux Amérindiens, ceux-ci leur ont donné certains traits de leur culture. En d'autres termes, les détenteurs du savoir-vivre eurent besoin des "sauvages" non seulement parce qu'eux, ils avaient la connaissance du pays, mais parce qu'ils avaient développé des techniques de survie essentielles dans ce milieu au climat changeant.

Nous avons rappelé ces données non pas dans le but d'énoncer une nouvelle théorie sur les origines ou les débuts de la colonisation, mais parce que des trois points soulignés ci-haut, les deux derniers sont nécessaires au développement que nous voulons élaborer sur le rôle que la raquette a joué dans la société canadienne française à ses débuts.

CHAPITRE I

ERE DE NECESSITE

Les Amérindiens de l'est, c'est-à-dire la civilisation algique, avaient un mode de vie reposant essentiellement sur la chasse, la pêche et la cueillette. Les particularités climatiques du milieu les obligeaient à se déplacer périodiquement. En effet, la nature n'offrait plus de fruits l'hiver, et les animaux dont dépendaient les hommes obéissaient à un cycle de migration saisonnier, courant eux aussi vers leur nourriture. Ces mêmes Amérindiens n'avaient pas domestiqué d'animaux de trait (le chien devait parfois remplir cette fonction, mais on comprendra facilement que ses capacités étaient fort limitées dans ce champ d'action). Conséquemment, ils avaient développé des moyens de transport adaptés à cette situation particulière. Pendant la saison chaude, tout déplacement d'importance se faisait par voies navales avec des embarcations très légères que l'on pût porter aux endroits infranchissables. Quand le froid figeait ces routes naturelles, ils étaient contraints de se déplacer à pied.

Après avoir heureusement traversé sept rapides, les glaces commencèrent à nous boucher le passage, ce qui nous obligea de nous arrêter sur une (28) montagne. Nous construisîmes deux cabanes, composées de trent-quatre personnes, que j'instruisais tous les jours en attendant que les neiges fussent assez épaisses pour qu'on pût aller en raquettes. (54)

Dès qu'il était tombé une épaisseur suffisante de neige, ils chaussaient la raquette, tirant derrière eux des tobaganes chargées des choses essentielles pour construire un abri.

A l'arrivée des blancs dans l'est américain, il n'y avait donc pour tout réseau routier que les cours d'eau et quelques sentiers battus là où les embarcations devaient être portées. C'est pourquoi ils durent eux-mêmes pénétrer dans les terres par ces cours d'eau. Et c'est pourquoi ils se fixèrent près de ces voies naturelles et adoptèrent les moyens de transport déjà existants: le canot et la raquette selon la saison. Il ne faudrait pas conclure arbitrairement que la raquette fut prise par le blanc avec un sentiment où se mêlaient la reconnaissance et l'admiration devant le génie des enfants de la nature. Ils chaussèrent la raquette seulement parce que c'était le seul moyen qu'ils avaient pour se déplacer sur la neige. Ils furent obligés de le faire jusqu'à ce qu'ils aient réussi à modifier le milieu environnant. Québec n'avait pas un siècle d'existence que certains colons pouvaient passer l'hiver sans chausser les raquettes une seule fois parce que déjà on entretenait des bouts de routes sur lesquels ils pouvaient circuler à cheval.

L'un des premiers soins du Monarque fut d'y faire passer, à ses frais, des chevaux, tant pour faciliter aux colons les travaux de l'agriculture, que pour procurer leur commodité particulière, attendu que jusque-là ils n'avaient pu marcher qu'à l'aide de raquettes pendant l'hiver. Le 16 juillet 1665, on débarqua à Québec douze chevaux, les premiers envoyés de France par le Roi. (55)

Si, d'une part, le développement normal de la colonie a fait que peu à peu un nombre croissant de gens purent profi-

55 Etienne-Michel Faillon, Histoire de la colonie française en Canada, p.222.

ter de modes de transport plus confortables que la raquette, il existait d'autre part des contingences qui expliquent pourquoi certaines gens durent continuer à "marcher le pays" pendant la saison froide, et cela jusqu'au dix-neuvième siècle. Les premiers tronçons de routes ne rayonnèrent qu'à partir des grands centres: Québec, Trois-Rivières et Montréal, limitant l'emploi des véhicules à ces endroits. Outre les habitants des villages éloignés, cinq catégories de gens devaient employer régulièrement les raquettes pour se déplacer en hiver. Il s'agit des explorateurs, des interprètes, des coureurs de bois, des missionnaires et des militaires qui parcouraient le pays dans tous les sens en toutes saisons.

Les explorateurs, les interprètes et les coureurs de bois forment un groupe à part parce que tous trois obéissaient à des impératifs politico-économiques. La recherche du "passage", la formation d'alliances avec les nouveaux peuples rencontrés et l'appât des fourrures amenaient ces gens à entreprendre des expéditions de longue durée. Comme ils se trouvaient presque constamment dans des régions inconnues, ces hommes adoptèrent rapidement le mode de vie des autochtones parce qu'ils étaient très souvent en contact avec eux et que leur survie en dépendait. Pour certains qui, comme Pierre Esprit Radisson, avaient fait leur ce métier d'explorateur et de coureur de bois, la raquette était devenue l'objet le plus important en saison hivernale, celui auquel ils auraient tout sacrifié en certaines circonstances. Un homme pouvait bien posséder une fortune en fourrures au terme d'une expédition, mais s'il devait se retrouver seul en forêt et sans raquette, il n'aurait pas survécu assez longtemps pour toucher la valeur de son trésor. Radisson illustre ce fait en racontant une mésaventure qui lui est arrivée lors de son quatrième voyage dans l'ouest, et au cours de laquelle il a tout perdu dans l'incendie de sa hutte:

One night I (222) finding a cottage
covered it with boughs of trees that

I found ready cutt. The fire came to it as I began to flumber, wch foone awaked me in haft, lame as I was, to fave mefelfe from the fire. My racketts, fhoos and ftokens kept me my life; I must need fave them. I tooke them and flung them as farr as I could in the fnow. The fire being out, I was forced to looke for them, as dark as it was, in ye faid fnow, all naked & very lame, and almoft ftarved both of hungar and cold. (56)

Si des hommes avaient le courage de s'enfoncer à l'intérieur du pays mus par l'esprit d'aventure et la perspective de gains intéressants, il y en avait d'autres qui accomplissaient ces mêmes actes pour des fins religieuses. On a pu connaître toutes les difficultés que pouvait occasionner le port de la raquette lors de longues expéditions parce que sont nombreux les missionnaires qui ont écrit des récits très détaillés de ces marches exténuantes. Qu'il suffise de lire les multiples compte-rendus de la mort du Père Anne de Nouë (57), ou de suivre le Père Buteux quand il raconte son voyage au pays des Attikamègues, en 1652, pendant lequel il dut marcher en raquettes du 27 mars au 10 avril, pour avironner ensuite jusqu'au 18 mai (58). De même, le Père de Crespieul relate sa tentative de rejoindre le Père Albanel au lac Saint-Jean, en janvier 1674 (59). Le Père Ragueneau rappelle le voyage extraordinaire de l'hiver 1651-1652, quand deux missionnaires et quelques Abénaquis quittèrent l'Acadie pour se rendre à Québec et en furent réduits, après avoir extirpé le jus du cuir de leurs vêtements, à faire bouillir le treillis de leurs raquettes quand ils purent enfin marcher sur le sol ferme (60). Ces

56 P.E. Radisson, Voyages of Peter Esprit Radisson, pp. 222-223.

57 F.G. Bressani, Relations, vol. 39, p. 158

J. Lalemant, Relations, vol. 28, pp. 162 et 164.

vol. 29, pp. 16, 18, 20 et 22.

58 Jacques Buteux, Relations, vol. 37, pp. 18 à 34.

59 F. de Crespieul, Relations, vol. 59, p. 34.

60 Paul Ragueneau, Relations, vol. 37, pp. 258 et 260.

pages où sont conservées les descriptions de voyages pénibles ont fait l'objet d'une attention particulière pour certains historiens préparant des manuels d'initiation à l'histoire nationale, et ils ont rappelé avec insistance des faits si édifiants. A scruter de tels événements sous cet angle, certains d'entre eux en sont venus à parler de la raquette comme d'un instrument donné aux Amérindiens par la Providence afin que les missionnaires puissent s'en servir pour aller convertir les barbares, ou mieux, pour mourir en essayant d'accomplir un devoir si noble.

Pour l'armée, la raquette n'était pas nécessairement un élément vital comme elle pouvait l'être pour les coureurs de bois ou les missionnaires, mais elle représentait sans contredit un avantage stratégique fort appréciable. Le développement de la partie septentrionale de l'Amérique présentait, en hiver surtout, les conditions idéales à la guerre de guérilla telles qu'elles seront énoncées beaucoup plus tard par un révolutionnaire bien connu. Les colons français du nord ayant adopté le mode de vie amérindien beaucoup plus largement que leurs ennemis du sud pouvaient se livrer à cette technique de lutte militaire qui consiste à tirer profit de la connaissance du terrain pour frapper l'ennemi par surprise et se retirer avant la contre-attaque. La première tentative du genre qui eut une envergure de quelque importance fut menée par le gouverneur Daniel Rémy de Courcelles, en janvier et février 1666 (61). Cette expédition ne fut pas couronnée de succès, et fut même très pénible à la troupe parce que les soldats, nouvellement arrivés de France, eurent à souffrir de ce moyen de transport nouveau pour eux. L'utilisation de la raquette à des fins stratégiques allait révéler toute son efficacité grâce à un génie militaire et un maître de la guérilla: Pierre Lemoine d'Iberville. Recrutant toujours des Canadiens habitués aux

61 François LeMercier, Relations, vol. 50, pp. 130 et 132. L.-R. C. de Lotbinière, Sur le voyage de Monsieur de Courcelles..., dans Anthologie poétique de la Nouvelle-France par Luc Lacourcière, pp. 89 à 99.

longues marches en raquettes et à l'aviron quand il prépare un coup militaire, il tire parti du terrain et du climat pour mener ses attaques en des lieux et à des moments imprévus par l'ennemi, si bien qu'à plusieurs reprises cette audace lui portera bonheur et il s'emparera de places fortifiées avec une poignée d'hommes. C'est ainsi qu'en juin 1686 il s'empare du fort Monsipi, à la Baie d'Hudson, arrivant par le sud après avoir parcouru une partie du trajet en raquettes au printemps (62). Puis ce sera Corlaer en février 1690 (63), et la campagne de Terre-Neuve pendant l'hiver 1696-1697 (64). Toujours sur l'île de Terre-Neuve, son exemple sera suivi par Auger de Subercase en 1705 (65), et par le Sieur de Saint-Ovide en 1709 (66). Ce que ces gens d'armes avaient démontré par des faits sera souligné à nouveau théoriquement à la même époque. Louis Franquet, inspecteur du roi, venu faire une tournée en Nouvelle-France en 1746, écrira dans son rapport:

En temps de guerre, il n'y a que les habitants qu'on puisse armer pour la défense de la colonie et pour molester et harceler les Anglais, parce qu'ils sont les seuls qui puissent aller en canot l'été, et en raquette l'hiver (sic), se nourrir avec un peu de farine de graisse et de suif, faire des marches forcées à travers les bois pendant trois ou six mois de temps, résistant à la rigueur de froid, vivant au bout de leur fusil, c. à d. avec la seule chasse et la seule pêche. (67)

Tous ces gens dont nous venons de parler faisaient un usage exceptionnel de la raquette. Ils représentaient une mino-

62 Gustave Lanctot, Histoire du Canada, t. 2, p. 127.

63 Ibid., p. 153.

64 Ibid., p. 246

65 Ibid., p. 248.

66 Ibid., p. 249.

67 L. Franquet, Voyages et mémoires sur le Canada, p. 193.



VOLONTAIRE CANADIEN CHAUSSÉ DE RAQUETTES.
Dessin de Dupuy.

rité de la population, les autres n'utilisant les raquettes que pour de petits déplacements. Mais avant de conclure sur ce sujet des longues expéditions en raquettes, il serait peut-être bon de faire une mise au point sur un trait qui ressort des témoignages existant et qui doit être replacé dans un contexte particulier. Nous voulons parler des difficultés de la marche telles qu'elles sont exposées dans les récits des missionnaires. Il ne faudrait pas conclure à partir de ces seules données que la marche en raquettes est nécessairement exténuante. Pour plusieurs, ces gens en étaient à leur première expérience de la raquette et souvent, à leur premier hiver canadien. Après avoir fait et avoir vu beaucoup de gens faire leur initiation à ce genre de marche, tout ce que nous pouvons dire de ces missionnaires, c'est qu'ils avaient du courage. Mais, comme en beaucoup d'autres domaines, la marche en raquettes devient vite une simple question d'habitude. On peut deviner pourquoi un homme comme d'Iberville préférait recruter ses hommes de main parmi les Canadiens lorsqu'il projetait une mission en hiver, parce que les habitants du pays, qui avaient à chausser la raquette chaque hiver, étaient rompus à ce genre d'exercice. Il existe en effet d'autres témoignages selon lesquels un homme habitué au port de la raquette peut couvrir une grande distance chaque jour pendant plusieurs jours consécutifs:

On these shoes an Indian will travel
between twenty and thirty miles a day;
and they often accomplish from thirty
to forty when hard pressed. (68)

Si l'on était tenté de croire que ces chiffres n'ont d'éloquence que parce que tirés d'observations faites chez les Amérindiens, on pourrait alors se rappeler des événements comme la marche extraordinaire d'un coureur de bois nommé Jean-Baptiste Lagimonière qui couvrit les mil huit cents milles séparant Winnipeg de Montréal entre novembre 1815 et le début de jan-

vier 1816, soit en maintenant une moyenne de trente milles par jour (69). Un dénommé Durant, courrier postal, accomplit le trajet Québec-Halifax aller et retour, du 29 février au 24 avril 1784, marchant environ vingt-cinq milles par jour (69).

Des exploits de marche comme pouvaient en accomplir les coureurs de bois, les missionnaires ou les militaires entre les dix-septième et dix-neuvième siècles ne pouvaient avoir à ce moment là une signification identique à celle qui peut leur être accordée maintenant. La majorité des gens avaient une juste idée de ce qu'ils représentaient parce qu'eux-mêmes devaient chausser la raquette pour vaquer à leurs menus travaux quotidiens:

Pendant les neiges nous étions contraints de nous attacher des raquettes sous les pieds, aussi bien que les Sauvages, pour aller querir du bois pour nous chauffer, qui est une tres-bonne inuention: car avec icelles on n'enfonce point dans les neiges, et si on faict bien du chemin en peu de temps. (70)

En effet, que ce soit pour aller renouveler sa provision de bois ou pour aller chez un voisin quelque peu éloigné, il était impossible de songer à sortir sans sa paire de raquettes. Indispensables pour ces petits déplacements, les raquettes l'étaient d'autant plus aux quelques hommes qui s'enfonçaient dans la forêt pour une courte période de temps dans le but de garnir leur garde-manger ou de piéger quelques animaux dont la fourrure pourrait rapporter une somme d'argent intéressante.

69 E.Z. Massicotte, Exploits de marche au Canada, p. 245.

70 G. Sagard, Le grand voyage au pays des Hurons, p. 71.

CHAPITRE II

ERE DE REGRESSION

Il se produisit, au tournant du dix-neuvième siècle, de nombreuses transformations qui allaient commencer à modifier profondément la société canadienne française. Des événements comme le traité de Paris (1763), l'arrivée massive d'environ cinq mille loyalistes lors de la révolution américaine, l'Acte de 1791 et l'Acte d'Union marquèrent des dates significatives pour l'histoire politique, mais eurent aussi des répercussions directes sur l'évolution sociale du pays. Ce sont autant de jalons signalant l'installation d'une autre société au milieu, et surtout autour, du foyer français déjà implanté au Canada. Les conséquences immédiates furent une nouvelle délimitation géographique du territoire, une augmentation rapide de la population au sein de laquelle une classe bourgeoise marchande à vocation impérialiste succédait à une aristocratie mercantile, ainsi qu'une diversification des occupations.

Pour les habitants du Canada, une nouvelle délimitation du territoire signifiait bien autre chose qu'un simple trait sur une carte géographique. Depuis près de deux siècles, ces gens parcouraient un pays qui semblait sans fin, et chaque nouveau coin découvert s'ajoutait à un territoire dont les limites dépassaient sans cesse leur imagination. Tous ces gens étaient venus chercher la liberté sur cette terre, mais quelques-uns constatèrent rapidement que si l'agriculture était trop

asservissante sous un tel climat, il y avait une immensité s'ouvrant devant eux où ils pouvaient "courir les bois" en liberté. Plusieurs d'entre eux, pendant une certaine période (71), ont préféré devenir hors-la-loi aux yeux d'une société sédentaire pour vivre dans la liberté comme ils la concevaient. Après l'arrivée du nouveau maître anglais, ces hommes continuèrent leurs voyages dans les Pays d'en Haut, mais désormais ils le faisaient à titre d'engagés. Cette fonction diminua d'ailleurs graduellement au fur et à mesure que s'intensifiait l'implantation anglaise sur la frontière ouest de leur pays, et que se dessinaient entre les deux groupes les différences et différends qui devaient aboutir aux troubles de 1837. La disparition du voyageur s'accentua d'autant plus qu'une nouvelle conception de l'idée de quitter le village pour la forêt est née pendant les années 1830 quand apparurent les compagnies forestières. Les nouvelles frontières socio-politiques firent donc disparaître en très peu de temps une race de gens qui marchaient le pays.

La fin de l'époque coloniale française coïncidait avec la fin d'une ère d'exploration, et avec l'époque coloniale anglaise commençait une ère de colonisation dans ce qui leur restait de pays, c'est-à-dire non pas le territoire découvert, mais le territoire occupé. Il s'en est suivi un changement radical dans l'évolution démographique. La masse sédentaire s'accrochait davantage à son bien alors que la minorité des voyageurs nomades devenait mi-sédentaire ayant désormais un cycle migrateur saisonnier: au coureur de bois succédait le bûcheron. La campagne d'agriculturisme orchestrée par le clergé et fortement teintée de messianisme rencontra un grand succès. Conséquemment, l'espace défriché du bassin du Saint-Laurent devint surpeuplé très vite. En effet, si, à la suite d'un peu plus d'un siècle et demi de peuplement sous le régime français la population se chiffrait à 75.000 habitants (72), après

71 Interdiction de 1672, cf. G. Lanctot, Histoire du Canada, 2, p. 88. Interdiction de 1709, cf. Ibid., t. 3, p. 28.

72 Cf. Gustave Lanctot, Histoire du Canada, t. 3, p. 342.

un siècle d'isolement, cette même population française avait décuplé pour passer à 750.000 (73). Il s'était donc produit un phénomène apparemment illogique. Le groupement français, qui se sentait mal à l'aise à cause de sa situation minoritaire au sein d'une nouvelle entité politique nommée l'Union d'abord, puis le Dominion du Canada, se retrouva avec un surplus de population. On peut expliquer ce cas en disant que l'industrie ne nécessitait pas beaucoup de main-d'oeuvre parce qu'elle n'était qu'à l'état embryonnaire et que la majorité de cette population était agricole et croyait avoir occupé toutes les terres arables. De fait, ce problème s'est résorbé assez rapidement par une double réaction: d'une part, un mouvement d'émigration vers les Etats-Unis où l'industrie avait besoin de main-d'oeuvre, d'autre part, une nouvelle croisade colonisatrice, encore menée par le clergé, et qui incitait les gens à pénétrer les terres ou à émigrer, mais vers l'ouest pour y grossir le noyau français déjà existant.

L'avènement d'une nouvelle forme de société, et conséquemment d'un nouveau mode de vie ont transformé totalement le rôle de la raquette chez les Canadiens français. Désormais, l'exploration avait un tout autre sens. C'était un nouveau propriétaire qui prenait connaissance de son domaine et qui dirigeait les opérations. Dans cette situation, l'explorateur français travaillait comme homme de peine dans les expéditions et si la griserie de voir une terre qui n'avait jamais été touchée par un blanc restait pour cet homme, il y manquait la motivation et la fierté de partir à la découverte de ce qui deviendrait sien. Le trafic des fourrures avait également changé de mains. On allait déjà loin pour faire la traite, et ces terres éloignées appartenaient maintenant à des étrangers. C'est ainsi que cessa d'exister cette catégorie de gens qui passaient l'hiver en raquettes.

73 Cf. Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, t. i, p. 367.

D'un autre côté, l'augmentation rapide de la population sédentaire provoqua une multiplication de petits villages. Brusquement s'est développé un réseau routier très ramifié. Ces gens qui vivaient hier éloignés les uns des autres et devaient souvent chausser leurs raquettes pour aller chez le voisin pouvaient aujourd'hui aller au village ou même à la ville voisine assis confortablement dans une carriole. Cette révolution dans les moyens de transport s'effectua tellement vite que déjà en 1840 apparut une institution qui devait avoir un long avenir: un club de raquetteurs (Montreal Snowshoe Club). Cet événement est un indice significatif du bouleversement extraordinaire qui se produisait. Il existait désormais des endroits où la raquette avait complètement perdu son caractère de nécessité pour devenir un objet occasionnellement utilitaire, un objet de divertissement. Le changement était aussi profond que celui qui s'est opéré pour la tobagane qui était le seul véhicule de l'Amérindien pour déplacer ses fardeaux l'hiver, et qui est devenu un jouet pour glisser sur les pentes enneigées.

A partir du dix-neuvième siècle, la raquette allait donc avoir un rôle double. Alors qu'auparavant elle était un objet d'une nécessité souvent vitale dès les premières neiges, elle serait à l'avenir nécessaire pour une majorité et simplement utile pour quelques autres, et de plus en plus le premier rôle subira une régression qui ira en s'accroissant alors que le second prendra proportionnellement de l'importance.

Après avoir parlé du règne quasi-incontesté de la raquette sous le régime français, c'est-à-dire à l'époque où elle était strictement nécessaire, nous croyons que la description du déclin de sa nécessité depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours refermera la boucle. A moins d'un revirement de situation imprévisible, sinon impossible, l'aspect de nécessité qui a toujours été plus ou moins rattaché à la raquette est voué à la disparition à très brève échéance.

Pendant la période qui suivit immédiatement la conquête, la petite partie de la population qui courait les bois depuis plus d'un siècle ne perdit pas ses habitudes du jour au lendemain. Certains continuèrent leur vie nomade, mais à la solde et sous la surveillance de leurs nouveaux maîtres. Ces nouvelles conditions firent diminuer le nombre d'hommes partant sur leurs raquettes au début de l'hiver pour revenir au printemps avec quelques ballots de fourrures. Les nouveaux voyageurs des Pays d'en Haut travaillaient à contrat, avironnant de Montréal à des forts de plus en plus éloignés dans l'ouest pour y passer l'hiver à recueillir des fourrures ou à patrouiller le territoire pour en chasser les membres des compagnies rivales. Ce métier disparut peu à peu parce que les frontières du pays reculaient à un rythme imprévu surtout après la naissance, au milieu du dix-neuvième siècle, d'un nouveau moyen de communication appelé le chemin de fer:

The history of the fur trade in North America has been shown as a retreat in face of settlement. The strategic campaigns in that retreat include the Conquest of New France, the Quebec Act of 1774, the American Revolution, the Jay Treaty of 1794, the amalgamation of 1821, the Oregon Treaty of 1846, and the Rupert's Land Act of 1869. (74)

L'épopée des coureurs de bois prenait fin avec la disparition des voyageurs, et avec eux les derniers Canadiens français qui utilisaient quotidiennement la raquette pendant l'hiver. A la même période, une autre lame de fond touchait une bonne partie de la population canadienne française, pour qui la raquette resterait un objet important. Il s'agit de la colonisation qui s'étendait partout où il pouvait pousser quelque chose d'autre que les épinettes. Les nouveaux colons envahirent progressivement le Saguenay (1830), le lac Saint-Jean (1840), l'intérieur des terres dans toute la vallée du Saint-

Laurent (1830-1920) et l'Abitibi (1912-1938). Pour ces hommes qui s'enfonçaient dans la forêt, la raquette devenait un instrument indispensable pendant la période d'isolement temporaire qui s'écoulait entre les premiers établissements et l'ouverture de voies de communication.

L'industrialisation se généralisant, les moyens de communications, voies et véhicules, se multipliant depuis près d'un siècle, le Québec, autrefois emprisonné pendant cinq à six mois, s'accordait rapidement au rythme fébrile de la vie moderne qui ne connaît plus l'obstacle des saisons. Au moment même où s'amorçait cette transformation, c'est-à-dire lors des deux conflits mondiaux, la grande majorité des Québécois ne chaussait pas la raquette de l'hiver et beaucoup d'entre eux n'avaient non seulement pas utilisé de raquette de leur vie, mais n'en avaient jamais vues. Quelques travaux constituaient alors le dernier refuge de la raquette comme moyen de transport indispensable. C'étaient le trappage, l'arpentage des terres, la surveillance du système électrique, certaines occupations forestières, et la cueillette de l'eau d'érable.

Pour les trappeurs, la raquette est restée un objet aussi familier que leurs pièges ou leurs armes. Comme ils tirent leur revenu de la vente des fourrures, l'hiver est leur période d'activité la plus intense. C'est en effet le temps où la fourrure est à son meilleur. D'autre part, les concentrations d'habitations et le déboisement reculaient sans cesse les limites de territoire de ces animaux. Le trappeur travaille nécessairement en des endroits non-aménagés par l'homme, donc là où il n'y a aucune route. Après avoir rencontré certains d'entre eux (75), il semble que certains employaient les chiens

75 François Savard, Mistassini.
Philippe Baillargeon, Saint-Adelphe.
Napoléon Daniel, Lac à la Tortue.
Edmond Arvisais, Saint-Matthieu du Lac Bellemare.
Joseph Arvisais, Saint-Matthieu du Lac Bellemare.
Amédée Fortin, Saint-Urbain.



"Chasseurs" par C. Krieghoff. Coll. J. Boylen. Photo, G. Morisset.

et le traîneau. Mais en aucun cas, ces aides leur ont permis de se débarrasser des raquettes parfois encombrantes. Le chien tirait le traîneau chargé de provisions ou de fourrures, et exceptionnellement le trappeur s'installait lui-même dans le traîneau quand il lui était tout à fait impossible de marcher. Autrement, pour profiter du soulagement que lui accordaient ses chiens en portant les lourds fardeaux, et éviter de les condamner à un épuisement rapide, le trappeur devait marcher au-devant d'eux pour leur tracer une piste en battant la neige de ses raquettes.

Nous n'avons jamais rencontré d'explication, du moins dans les documents que nous avons consultés, nous disant pourquoi les arpenteurs, qui ont chaîné la province pendant plus d'un siècle pour la diviser en cantons et comtés, exécutaient une bonne partie de leur travail en hiver. En examinant bien la question, une hypothèse nous est venue à l'esprit. Ces hommes parcouraient le pays selon des normes pré-établies sur papier, et devaient suivre des tracés géométriques sans les modifier en cours de route parce qu'ils rencontraient des obstacles naturels comme les marécages, marais, lacs et cours d'eau. Or l'hiver, une grande partie de ces obstacles disparaissaient sous l'effet du gel, et il devenait facile de passer à peu près partout en raquettes. Avec un guide connaissant bien la région et une bonne équipe de bûcherons, un arpenteur pouvait chaîner un territoire immense au cours d'un seul hiver. Ce fut le cas d'une équipe menée par l'ingénieur Nicolas Lefrançois qui chaîna de la rivière Malbaie à Stoneham, soit un cinquième du périmètre du Parc des Laurentides en moins d'un hiver (76).

Au moment où des compagnies productrices d'électricité ont commencé à s'établir, se posa un problème de distribution de cette énergie. Des lignes de transmission ont été érigées suivant le chemin le plus court entre le centre de production

et le centre de consommation. Ces lignes passent souvent par des endroits isolés. Quand une d'elles est endommagée en un point précis par le vent, le verglas ou une surcharge d'énergie, une équipe de techniciens doit se rendre à cet endroit pour y effectuer les réparations. Pendant la saison froide, ces électriciens ne pouvaient compter que sur la raquette pour atteindre les points isolés des lignes aussi bien pour les réparer que pour y patrouiller lors d'inspections de routine. Par mesure de prudence, à cause des dangers de feu, un espace très large de la forêt est abattu là où passent les lignes de haute tension. C'est pourquoi les patrouilleurs de lignes ont adopté très rapidement la motoneige lors de son arrivée sur le marché, puisqu'ils disposaient d'un sentier tout tracé pour circuler avec ces véhicules (77).

Contrairement à ce que laisse supposer une image populaire de l'industrie forestière, la raquette n'a joué qu'un rôle secondaire dans cette activité. Si dans les débuts de cette industrie les forestiers devaient souvent voyager en raquettes, il se passait peu de temps avant qu'ils ne les accrochent quand ils étaient établis sur les lieux de leur travail. La concentration d'hommes dans les camps et le faible rayon du territoire d'abattage faisaient que des sentiers étaient vite battus entre le camp et le lieu de travail. Il restait fort peu d'hommes sur une équipe pour qui la raquette faisait partie du costume quotidien. Les patrouilleurs et les messagers qui établissaient une liaison entre les camps ou entre un camp et l'extérieur étaient de ceux-là. Dès l'arrivée des chevaux dans les centres de coupe de bois, l'entretien des chemins est devenu nécessaire dans les environs immédiats du camp, et plus qu'auparavant la raquette est devenue un accessoire utile à l'occasion seulement. Cependant, il reste que la raquette fait partie du décor habituel du camp de bûcherons. A cause de leur éloignement des centres habités, il peut arriver

77 Michel Vadeboncoeur, Les motos-neige envahissent le marché du travail, p. 11.

l'hiver que toute communication soit coupée avec l'extérieur et alors la raquette devient indispensable pour tout déplacement d'urgence.

Presque tous les auteurs qui ont décrit la récolte de l'eau d'érable, dans des oeuvres scientifiques comme dans des ouvrages romancés, ont tracé l'image de l'habitant canadien telle qu'on peut la voir dans les peintures de Cornelius Krieghoff ou d'Henri Julien, sans jamais oublier la paire de raquettes. Le moment par excellence pour faire les sucres est celui où le soleil est très chaud le jour et où le mercure descend très bas la nuit. Sous de telles conditions atmosphériques, la neige acquiert des propriétés particulières. La succession de l'état de fonte et de l'état de gel augmente la densité de la couche neigeuse. Pendant cette période, un homme peut se déplacer sur la neige sans raquette à certains endroits, mais son équilibre est alors constamment menacé. Il peut faire dix pas sans ennui pour enfoncer ensuite jusqu'à la hanche. La raquette était alors un outil inestimable surtout pour le ramasseur d'eau qui risquait de perdre le fruit de sa cueillette s'il perdait l'équilibre. Il y a en effet deux opérations, dans l'exploitation de la sève d'érable, qui nécessitent l'emploi de la raquette; ce sont l'entaillage et la cueillette. L'entaillage est le premier travail à exécuter à la période des sucres. Muni d'un vilebrequin, de chalumeaux et de seaux l'entailleur parcourt l'érablière pour choisir les arbres sains qui donneront une quantité suffisante de sève. Dans ce cas comme dans les précédents, l'homme qui exécute ce travail doit chausser des raquettes parce qu'il circule en des endroits où il n'y a aucun sentier battu. Les mêmes données se répètent au moment de la cueillette. Si alors un chemin principal est vite formé au centre de l'érablière par le passage quotidien du traîneau chargé d'un tonneau dans lequel sont transvasés les seaux de sève, toutes les distances plus ou moins longues séparant les arbres de ce chemin doivent être parcourues en raquettes. Au cours de ces toutes dernières années est

apparu un procédé de cueillette qui élimine tout déplacement. C'est un système de tubes en matière synthétique (surtout du nylon) s'inspirant du pipe-line et reliant tous les arbres à un réservoir situé dans la cabane à sucre près de l'évaporateur. Le tube principal part de ce réservoir et se ramifie indéfiniment. Chaque ramification rejoint un arbre et son extrémité se termine par un embout qui fait office de chalumeau. Ainsi, au fur et à mesure que la sève s'écoule des arbres, elle est canalisée vers le réservoir (78). Ce système ingénieux élimine la marche quotidienne d'un arbre à l'autre. Aussi la plupart des exploiters d'érablière accueillent-ils cette invention avec satisfaction, car si la raquette leur était d'une grande utilité dans l'accomplissement de ce travail, elle leur était souvent une source d'ennuis. Travaillant exclusivement à l'époque de la fonte des neiges, ils marchaient constamment dans une neige mouillée. Le cuir du treillis, soumis à de telles conditions quotidiennement se détériorait très rapidement. Plusieurs tentatives ont été faites pour remédier à cette situation. Une de ces tentatives fut faite par certains forgerons:

Nous avons rencontré au moins trois forgerons qui avaient confectionné des raquettes à treillis d'acier. Le fût lui-même était de fer. On s'en servait surtout dans les sucreries le printemps. (79)

Mais c'était remplacer un mal par un autre, car si ces raquettes offraient une meilleure résistance aux conditions climatiques, elles exigeaient un effort beaucoup plus grand de celui qui les chaussait parce que leur poids était quatre et cinq fois supérieur à celui des raquettes de bois et de cuir. Il se trouva d'autres gens pour présenter une solution mitoyenne. En février 1966, la Société l'Abeille et l'Erable offrait à ses

78 Informateur, monsieur Maurice Mercure, Saint-Augustin.

79 Note manuscrite de monsieur Jean-Claude Dupont.

membres des "Raquettes en mailles d'acier sur cadre de frêne" (80). Cette forme de raquette fut adoptée par plusieurs, et on peut en voir en utilisation encore aujourd'hui dans la région de la Beauce. On doit en effet toujours recourir à la raquette au temps des sucres, même avec un système de pipe-line, car il faut parcourir l'érablière au moment de l'entaillage et pour des vérifications périodiques des tubes.

Pour les travaux que nous venons de mentionner, l'utilisation de la raquette n'est que passagère. Il existe d'autres situations où elle n'est qu'éventuelle. Elle fait alors partie d'un équipement de sécurité. Malgré l'emploi d'une variété incroyable de véhicules dans toute armée moderne, la marche en raquettes est toujours inscrite à l'entraînement pour les membres des forces armées canadiennes. Les soldats doivent se soumettre à cet exercice afin qu'ils puissent se sortir d'une situation précaire s'ils venaient à être isolés dans un endroit couvert de neige. Comme il y a deux siècles, tout fantassin canadien reçoit une paire de raquettes avec son équipement de campagne d'hiver (81). Il en est de même pour les pilotes desservant les postes du grand nord.

La raquette est un article obligatoire dans l'équipement du soldat et du pilote, mais elle est encore facultative dans l'équipement de sécurité des amateurs de motoneige. La prolifération de véhicule ainsi que son long rayon d'action ont inquiété des personnes de tous les milieux à cause des dangers que court le conducteur dont l'appareil tombe en panne loin de toute habitation. De toutes parts surgirent des mouvements de pression, des suggestions, des propositions et des conseils à ce sujet. En janvier 1968, la revue Au grand air consacrait son éditorial à ce problème, et dans la conclusion de cet article on pouvait lire:

80 L'Abeille et l'Erable, vol. xxxv, no 2, p. 26.

81 Montcalm, Journal du Marquis de Montcalm, p. 157.

Equipement obligatoire: tout conducteur devrait placer dans son coffret un câble de 50 pieds capable de tirer 500 lbs., des outils et des pièces de rechange et surtout une PAIRE DE RAQUETTES. (82)

CHAPITRE III

ERE NOUVELLE

Pendant près de deux siècles et demi que s'est opérée cette régression lente et sûre de la raquette dans le monde matériel du Canadien français, un mouvement inverse se développait parallèlement. Il y avait en effet une masse sans cesse grandissante de gens qui n'avaient jamais à faire appel à la raquette pour se déplacer l'hiver parce qu'ils le faisaient par des voies de communication bien entretenues et dans des véhicules qui offraient plus de confort. Ce phénomène s'explique d'une part par la croissance démographique normale qui était plus rapide dans les grands centres déjà pourvus de systèmes routiers développés et d'autre part par l'explosion des progrès techniques au vingtième siècle, qui portèrent les facilités de la vie moderne jusque dans les endroits les plus isolés grâce au développement extraordinaire des moyens de communication de toutes sortes. Dans ce monde en transformation, la raquette perdait son rôle unique originel de moyen de transport pour en acquérir un second devenu multiple selon les différentes situations où elle était impliquée. Elle prit l'aspect d'un symbole du passé pour ceux qui élaboraient des décors "à l'antique" dans des établissements commerciaux. On la retrouve dans l'éventail des sport d'hiver.

A moins qu'il ne soit impliqué dans un événement exceptionnel, il est rare qu'un objet usuel passe au rang de symbole subitement. Pour ce qui est de la raquette, le passage s'effectua lentement. Amorcé au début du siècle dernier, il ne

devait prendre réellement forme qu'il y a quelques décennies. Il doit sa naissance à toute une génération d'écrivains: historiens, littérateurs ou folkloristes. La plupart d'entre eux avaient l'intention de transmettre une découverte personnelle de la richesse du patrimoine national ou de la fierté de nos origines. Dans leurs descriptions des exploits de nos pionniers, de l'ingéniosité de ces derniers dans le choix et l'emploi d'instruments les aidant à faire la conquête d'un pays, presque tous ont fait allusion à l'habitant traqué dans la solitude par l'hiver et se sortant de cette situation difficile avec ses raquettes. Peu à peu s'est formé une image stéréotypée de l'habitant en saison froide: culotte d'étoffe du pays, capot, ceinture fléchée, tuque, mitaines, mocassins et raquettes. Cette image est celle du type de l'homme fort qui avait le courage de braver la nature et de vaincre les embûches qu'elle tendait. Alors que ces dernières années sont apparus des chercheurs dans la sphère des sciences humaines pour replacer hommes et choses dans leur contexte réel, sont également entrés en scène les trafiquants d'antiquités, commerçant objets et idées, pour perpétuer ce rappel nostalgique d'un passé plus ou moins teinté de légende. Ces derniers ont lancé la mode du décor à l'antique, créant une quantité incroyable d'amateurs pour qui tout objet ayant été en contact avec la génération précédente est une antiquité. Un peu partout, les vieilles raquettes trouées reléguées dans la grange ou le grenier sont tout à coup apparues comme des objets de valeur. Aussi est-il fréquent de voir une raquette à côté d'une autre "antiquité" sur un mur décoré de façon à rappeler l'époque héroïque du passé, comme c'est le cas, pour n'en citer qu'un, dans le vestibule de la salle des spectacles à l'hôtel Bonaventure de Montréal.

L'image type de l'habitant canadien fut reprise et ranimée par les fondateurs des clubs de raquettes qui créèrent avec l'institution le costume du raquetteur qui s'apparente étrangement à celui que nous décrivions ci-haut. L'histoire des clubs de raquetteurs suit une évolution qui lui est propre,



Décor du bar aux Voûtes Jean Talon, Québec.

mais le phénomène pris dans son ensemble s'inscrit on ne peut mieux dans le cadre du rappel d'un paradis perdu. Le Montreal Snowshoe Club, premier club fondé au Québec, en 1840, était une institution purement para-militaire dans ses débuts. Mais son originalité attira l'attention immédiatement. Costumés, ses membres paradaient dans les rues de la ville avant de se rendre au lieu de leurs exercices. Il s'écoula peu de temps avant que l'on sache que beaucoup d'entre eux prétendaient être les derniers de la race des voyageurs. L'esprit d'émulation en amena plusieurs à contester cette prétention, et les clubs de raquettes se multiplièrent dans le contexte de compétitions sportives. Un peu partout se créaient de tels clubs dont les membres défendaient les couleurs annuellement dans des épreuves de course de vitesse ou d'endurance. Encore aujourd'hui, ces gens se réunissent lors d'un congrès des raquetteurs qui rassemble chaque année les clubs de l'est ontarien, du Québec, et de la Nouvelle-Angleterre. Il existerait cent de ces clubs, dit-on. Lors du congrès de février 1968, nous avons vu des membres de quatre-vingt-trois clubs (dont quarante-neuf du Québec) tous canadiens français d'origine. Après avoir assisté à la plupart des activités du congrès et interrogé beaucoup de gens, nous en sommes arrivés à des conclusions analogues à celles de Ken Johnstone (83). Quand, après avoir couru d'un cocktail à l'autre vous parvenez enfin au moment et au lieu des compétitions pour voir une foule bigarrée effectuer un va-et-vient entre le bar mobile et les estrades d'où elle peut voir évoluer ses "poulines", vous ne pouvez vous empêcher de penser à l'atmosphère qui entoure un combat de coqs et où les propriétaires se prennent pour les coqs. Nous avons parlé avec les membres de clubs qui nous disaient avec une pointe de fierté que jamais un seul d'entre eux n'avait chaussé une paire de raquettes. D'autres, au contraire, surtout ceux qui appartiennent à de vieilles institutions comme le Frontenac de Québec, voudraient tellement que

83 Ken Johnstone, The snowless, shoeless revels of the snowshoe clubs, pp. 26-27.

cette image des clubs n'existe pas qu'ils nient catégoriquement même sa possibilité. En fait, on rencontre encore bon nombre de clubs de raquetteurs qui évoluent toujours selon les principes de base des premiers clubs. Ces principes ont été arrêtés dans des brochures appelées "constitution et règlement du club X" (84). Les quelques exemples qu'il nous ait été donné de lire se ressemblent tous. On y établit avec profusion de détails le nom du club, ses couleurs, la composition du costume, la structure du comité de direction, le montant de la cotisation, le calendrier des réunions, et surtout le souci de bonne morale et l'héritage de la force des pionniers. Ces deux derniers points méritent qu'on s'y attarde davantage.

La question de la moralité touche la susceptibilité de beaucoup de gens dans ces clubs. Ces derniers n'aiment pas du tout qu'on leur parle de certains clubs (ils sont rares) qui ne sont pas réellement des clubs de raquetteurs mais des groupes sociaux où on se réunit entre amis pour se raconter des histoires peu orthodoxes et lever le coude. Cette réputation accompagne en effet les clubs de raquetteurs depuis les débuts de leur existence, et depuis toujours, ils eurent à se battre contre de telles accusations pour démontrer l'honnêteté foncière de leurs agissements. En 1885 venait une première attaque d'un membre du clergé:

Il y a encore un désordre que le Deutéronome flétrit aussi:
 Non inductur mulier veste virili, nec vîr
 utetur veste femineâ: abiminabilis omnis
 apud Deum est, qui facit haec (Deut. xxii, 5).
 C'est devenu une manie pour certaines
 femmes et jeunes filles de revêtir des
 costumes d'hommes. On ne voit peut-être
 pas tout ce qu'elle a de ridicule et de
 déplacé.

(...)

Les glissades ou glissoires (un mot nouveau, qui est entré dans notre langue pour désigner une folie nouvelle), sont encore une source

84 Club de raquettes de Lévis. Constitution et règlements, 11p.
Club de raquettes Le Trappeur. Règlement et constitution, 9p.

de mauvaises rencontres entre les personnes de sexe différent et vous ne sauriez trop vous élever contre cette fureur pour un amusement prôné partout et qui menace d'envahir de nouveau notre ville et nos campagnes pour cet hiver. Les glissades, telles qu'elles se pratiquent, lorsqu'il y a les deux sexes, constituent une occasion prochaine de péché, et notre devoir est de les interdire aux fidèles. Avec les glissoires viennent les courses en raquettes, et malheureusement les jeunes filles se laissent entraîner à ce divertissement inconnu de nos ancêtres, et pris aux sauvages, qui n'en usaient que par nécessité.(85)

Condamnation qui allait être sanctionnée par le vingtième décret du septième concile provincial quatre ans plus tard. (Soulignons que certaines glissoires publiques étaient administrées par des clubs de raquetteurs, comme celle de Lévis.) Les présidents de clubs se mirent à rassurer pasteurs et fidèles en spécifiant dans leurs règlements que la bonne conduite de leurs membres, même dans leur vie privée, était un critère d'admission dans les cadres du club.

Le désir de perpétuer la bravoure des fondateurs du pays n'est pas tellement évident dans les textes des règlements des clubs de raquettes. On n'y mentionne que les marches hebdomadaires obligatoires et les compétitions sportives annuelles. Ce trait ressort plutôt de la devise propre à chaque club ou de sa chanson officielle. Il nous suffira de citer un exemple de chaque genre pour donner une idée de leur contenu. La devise du club Frontenac de Québec se lit comme suit: "Va de l'avant par neige ou vent", et chaque membre la porte fièrement inscrite sur un écusson cousu à son costume. Pour sa part, le club Le Trappeur de Montréal conserve le texte d'une chanson composée pour lui par Rémi Tremblay sur une musique de

85 E.C. Fabre, Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents, t. 10, pp.225-226.

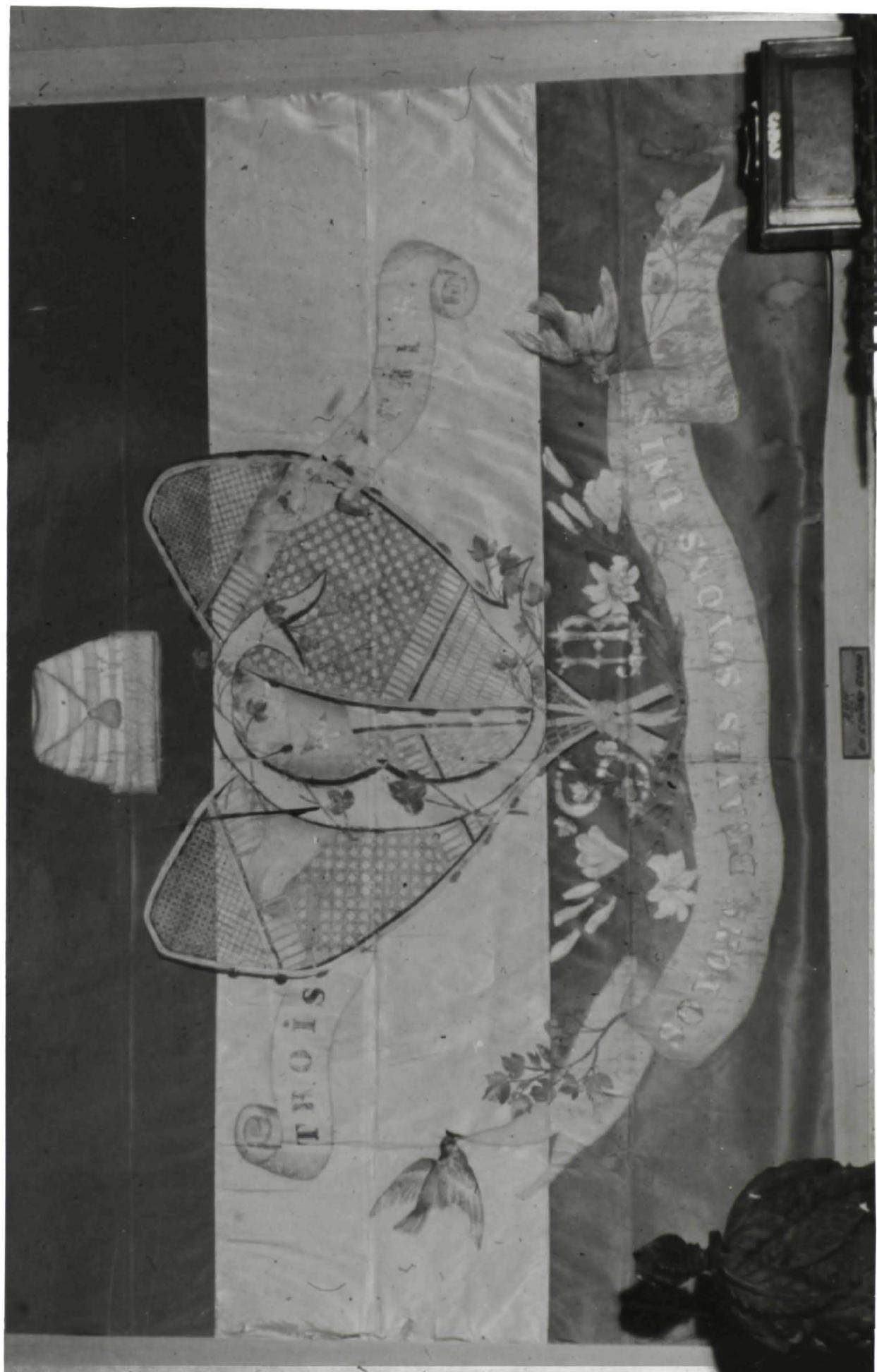
Calixa Lavallée:

Allons gais trappeurs, chaussons la raquette,
 Qui d'un pas léger,
 Nous fera voyager,
 Du froid parmi nous, nul ne s'inquiète,
 Nos torses vaillants,
 Portent des coeurs bouillants!
 Joyeux et dispos sur la blanche plaine,
 Nous nous élançons;
 Que le givre en glaçons
 Vienne transformer notre chaude haleine.
 Nul ne s'en plaindra
 Et chacun se dira:
 (Refrain)
 En avant mes braves!
 Jamais le Trappeur
 Ne connaît d'entraves
 Il n'a jamais peur.
 Il vit des antans, marche sur la neige,
 Acclame l'hiver et son blanc cortège, etc... (86)

D'ailleurs, cette idée de référence à un passé peuplé de marcheurs infatigables bravant neiges et forêts se révèle souvent dans le nom même que se donne le club tels le Trappeur, le Gaillard, le Joliette, l'Audacieux, le Grand Portage, le Coureur de bois, le Vaillant, le Courageux, le Marquette, l'Intrépide, etc...

Probablement longtemps avant la formation de clubs de raquetteurs, et certainement toujours depuis, il y a eu bon nombre de gens pour qui la raquette était considérée comme un sport, mais un sport non-organisé et dans lequel la simple détente ou l'exercice physique primait sur l'idée de compétition. Plusieurs auteurs, notamment les voyageurs anglais au dix-neuvième siècle et des chercheurs pendant ces dernières années, ont observé ce phénomène dans le Québec (87). Beaucoup de raisons expliquent cette situation. L'une était que plusieurs personnes ne pouvaient s'offrir le luxe de payer une cotisation annuelle à un club pour faire de la raquette. Plusieurs autres

86 E.Z. Massicotte, Raquettes-clubs-costumes-chansons-carval, dans Le bulletin des recherches historiques, vol. xxviii, p.200.



Bannière du club des raquetteurs de Trois-Rivières.

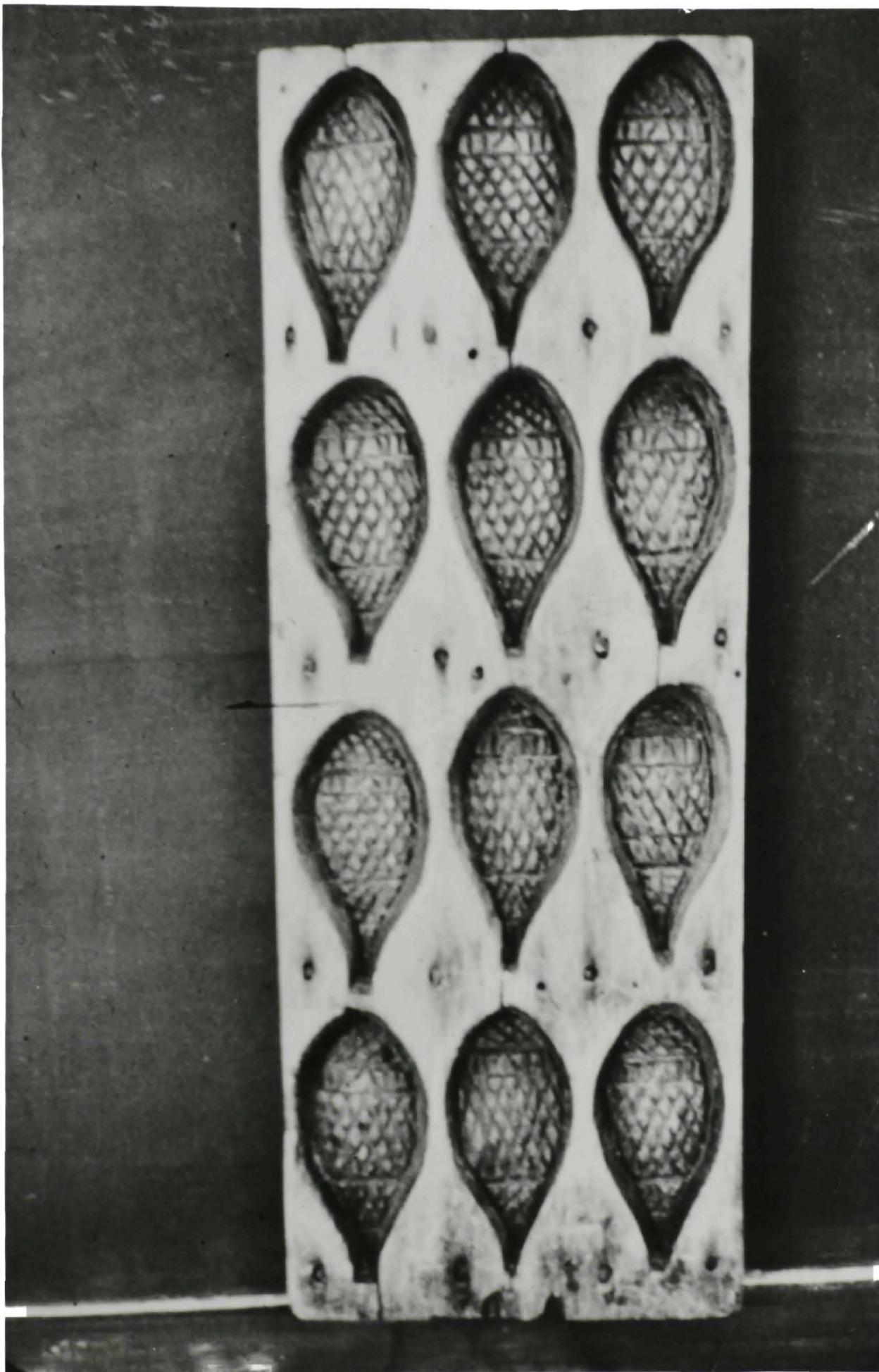
pratiquaient ce sport précisément pour échapper aux contraintes de la vie quotidienne dans la solitude et ne voulaient surtout pas en retrouver de nouvelles en s'engageant à suivre un règlement quel qu'il soit. D'autres enfin évitaient les clubs parce qu'ils accordaient foi aux rumeurs de bacchanales auxquelles se livraient leurs membres dans des chalets isolés en forêt. Encore maintenant, un très grand nombre d'amateurs se livrent à ce sport de façon indépendante, c'est-à-dire sans faire partie d'une organisation officielle. Ils se regroupent à peu près tous dans le second motif énoncé ci-dessus. Ce sont des personnes de tout âge qui ont choisi ce moyen pour faire de l'exercice physique tout en se libérant des soucis de leur travail. Toutefois, un nouveau concept s'est rattaché à ce sport ces toutes dernières années. Nous nous sommes aperçu, en engageant la conversation avec des raquetteurs rencontrés au hasard de promenades, que nombre d'entre eux sont "revenus" à la marche en raquettes sous l'influence du mouvement actuel de retour aux sources. Pour eux, la raquette est un moyen d'échapper au milieu pollué des villes et de retrouver une atmosphère de pureté qui se fait de plus en plus rare dans les centres habités. Il y a enfin un autre groupe de gens qui ont choisi ce sport parce qu'il est très peu coûteux et que c'est le seul qu'ils puissent s'offrir en saison hivernale.

-
- 87 A. G. Bradley, Le Canada, p. 79.
 M.H. Catellier, Le problème géographique de l'hiver, p. 168.
 P. Deffontaines, L'homme et l'hiver au Canada, p. 220.
 M. Doyon, Jeux, jouets et divertissements dans la Beauce, dans Les Archives de Folklore, no 3, p. 186.
 G. Filion et autres, The Face of Canada, p. 102.
 J.K. Goodrich, The Coming Canada, p. 254.
 T. Hills, Canada, p. 123.
 A. Martel, Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, p. 194.

CHAPITRE IV

REPERCUSSIONS

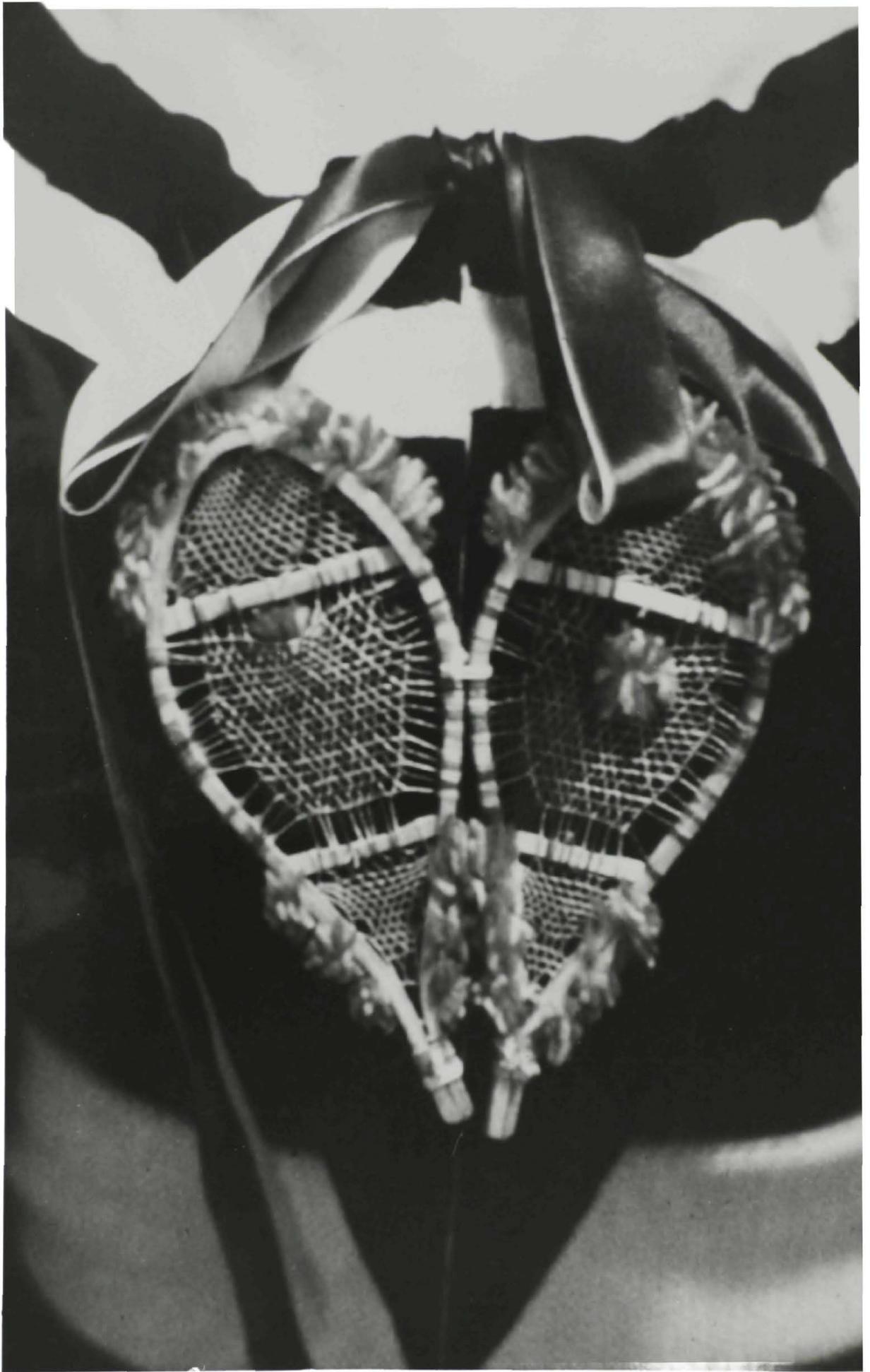
Un objet qui joue un rôle d'une telle importance dans le développement d'un pays n'est pas sans laisser de trace. La raquette a laissé plusieurs de ces traces qui ont persisté même après la fonte des neiges. L'une d'elle est imprimée dans les écrits de toutes sortes. Au début elle se rangeait parmi les objets curieux d'une culture inconnue et que l'on décrivait avec un vocabulaire plein de circonlocutions parce que la langue usuelle ne possédait pas encore les mots exacts s'appliquant à la chose. Puis elle devint un objet familier faisant partie du décor quotidien, et il n'y eut plus que des mentions occasionnelles, comme on mentionne une paire de lunettes dans la description d'une personne. Enfin, des chercheurs ont vu dans cet objet un sujet d'étude digne d'intérêt parce qu'il s'agit d'un article de la culture matérielle qui a eu une importance indéniable dans la vie de tout un peuple. Une autre trace peut être identifiée dans l'image. Peintres, sculpteurs, photographes et cinéastes, dans leur désir de fixer l'image d'un peuple, ont saisi une raquette au passage dans l'une ou l'autre de leurs oeuvres. Une troisième trace est restée marquée sur la face même du pays. Dans toutes les régions du Québec, lacs, rivières, localités et autres repères géographiques ont été nommés d'après cet objet si bien connu de tous les habitants du pays. Même si tous ces toponymes sont identiques ou presque, chacun a son histoire. Le lac Etchemin, par exemple, a reçu le nom des Amérindiens qui habitaient



Moule à sucre. Région de Portneuf. Collection privée.



Sculpture sur bois. Roger Bourgault. Maison Maillou, Québec.



Raquettes décoratives. Costume du club Frontenac, Québec.

cette région. Dans la langue abénaquise, cette tribu était dite des Etchemins parce que, selon l'étymologie du mot, ses membres occupaient la terre de la peau pour les raquettes, c'est-à-dire un endroit où la forêt comptait une abondance d'orignaux et de chevreuils. Un autre lac fut appelé Raquette (46°, 46') parce qu'il épousait vaguement la forme d'une raquette, comme d'ailleurs plusieurs autres lacs du même nom. Une rivière à la Raquette (45°, 30') reçut ce nom à la suite d'un événement tragique. La tradition orale dit qu'un chasseur serait mort gelé sur cette rivière et qu'il avait encore ses raquettes aux pieds quand il fut retrouvé. Voici donc la distribution de ce toponyme dans la province de Québec (88), liste qui quadruple quand on l'étend à l'Amérique du Nord.

ETCHEMIN (LAC), lac situé dans le comté Dorchester.
46° 23' latitude nord,
70° 30' longitude ouest.

ETCHEMIN (RIVIERE), rivière partant du lac du même nom pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, près de Lévis.
46° 30', 31', 46' latitude nord,
70° 26', 25', 14' longitude ouest.

LAC-ETCHEMIN, ville du comté Dorchester.
46° 24' latitude nord,
70° 30' longitude ouest.

RAQUETTE (LAC) ou lac du Raquetteur, lac situé dans le comté Terrebonne.
46° 04' latitude nord,
74° 28' longitude ouest.

RAQUETTE (LAC A LA) ou lac Saint-Benoît-Labre, lac situé dans le comté de Beauce.
46° 07' latitude nord,
70° 48' longitude ouest.

RAQUETTE (LAC) ou lac du Marcheur, lac situé dans le comté Montcalm.
46° 10' latitude nord,
74° 02' longitude ouest.

RAQUETTE (LAC), lac situé dans le comté Montcalm.
46° 15' latitude nord,
74° 20' longitude ouest.

- RAQUETTE (LAC A LA), lac situé dans le comté Dorchester.
46° 22' latitude nord,
70° 30' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC A LA), lac situé dans le comté Berthier.
46° 24' latitude nord,
73° 39' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC), lac situé dans le comté Saint-Maurice.
46° 33' latitude nord,
72° 58' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC), lac situé dans le comté Champlain.
46° 46' latitude nord,
72° 40' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC), lac situé dans le comté Saint-Maurice.
46° 55' latitude nord,
73° 28' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC DE LA), lac situé dans le comté Champlain.
47° 25' latitude nord,
72° 44' longitude ouest.
- RAQUETTE (PETIT LAC DE LA), lac situé dans le comté Champlain.
47° 26' latitude nord,
72° 43' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC A LA) ou lac Clarence Gagnon, lac situé dans le comté Chicoutimi.
48° 05' latitude nord,
71° 32' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC), lac situé dans le comté Lac-Saint-Jean ouest.
48° 10' latitude nord,
72° 18' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC A LA), lac situé dans le comté Lac-Saint-Jean ouest.
48° 23' latitude nord,
72° 56' longitude ouest.
- RAQUETTE (LAC A LA), lac situé dans le comté Saguenay.
49° 24' latitude nord,
67° 37' longitude ouest.
- RAQUETTE (POINTE A LA), pointe qui s'avance dans le lac des Deux-Montanges, dans le comté Vaudreuil.
45° 30' latitude nord,
74° 15' longitude ouest.
- RAQUETTE (RIVIERE A LA), petite rivière qui se jette dans le lac des Deux-Montagnes, dans le comté Vaudreuil.
45° 30' latitude nord,
74° 15' longitude ouest.

RAQUETTE (RIVIERE A LA), petite rivière qui traverse Sainte-Rose de Watford, dans le comté Dorchester.
49° 19' latitude nord,
70° 29' longitude ouest.

RAQUETTE (RUISSEAU A LA), ruisseau qui coule dans le comté Chicoutimi.
48° 05' latitude nord,
71° 40' longitude ouest.

RIVIERE-RAQUETTE ou Sainte-Rose de Watford, localité située dans le comté Dorchester.
46° 19' latitude nord,
70° 29' longitude ouest.

CONCLUSION

Même si, au Québec, tous connaissent l'existence de la raquette, nous nous sommes tout de même rendu compte que tous ne savent pas ce qu'est une raquette. Si vous mentionnez le mot raquette dans une conversation, personne ne sera dérouté parce que, pour tous, ce nom trouve un point de référence dans une expérience, dans un souvenir de lecture ou autre. Mais cette connaissance est entachée de croyances parfois drôles. Par exemple, beaucoup de personnes croient encore que le treillis est fait avec des nerfs d'animaux et non avec de la peau, et peu de gens sont au courant de l'utilité de l'oeil dans la partie centrale de la raquette: nous avons même vu quelqu'un qui voulait changer ses raquettes parce qu'elles le faisaient piquer du nez à tous les pas, mais il mettait l'avant du pied sur la traverse frontale et le talon dans l'oeil de la raquette. Pourtant, l'objet a été assimilé par notre culture depuis longtemps. Il suffit d'ailleurs de se rappeler l'histoire culturelle du Canada français pour voir jusqu'à quel point les colons de la Nouvelle-France ont adopté plusieurs coutumes indiennes.

Cependant, de plus en plus, on parle de la raquette au passé. Même si, au dix-neuvième siècle, elle semblait s'être adaptée au monde moderne en passant dans le sport, elle est désormais battue en brèche jusque dans ce dernier retranchement par le monde de la technique avec l'avènement de machines comme la motoneige. D'année en année, on rencontre toujours plus de gens qui songent à un musée dès que l'on parle de raquettes. Nous ne voulons pas jouer au tragique et crier: une partie de notre culture disparaît, conjuguons nos efforts pour la sauver! Pendant des générations encore, il y aura des amateurs de raquettes, et il est loin le jour où un raquetteur

foulera la neige du Québec pour la dernière fois.

La raquette connaîtra encore une certaine popularité, mais les temps seront de plus en plus durs pour ceux qui en fabriquent de façon artisanale. La raquette en est donc à un point tournant de son évolution. Il s'agissait, dans ce travail, de reconstituer son historique jusqu'à aujourd'hui. Cette histoire a connu trois étapes, et elle est sur le point de s'engager dans une quatrième qui pourrait fort bien être la dernière, à moins qu'elle ne soit un nouveau point de départ.

Dans un premier temps, l'objet fut inventé en Eurasie et se développa d'une façon telle qu'il donna naissance à deux instruments distincts: le ski et la raquette. Sur ces continents d'origine, le ski a rapidement dominé comme moyen de transport et il a exercé une emprise si grande que la raquette en est restée à un stade très primitif de son évolution.

Les migrations de peuplades asiatiques vers l'Amérique ont provoqué un second temps dans cette histoire. Arrivant dans la partie boréale de ce continent neuf, certains de ces peuples connaissaient, par leurs antécédents culturels, sinon l'instrument lui-même, du moins le principe à appliquer pour fabriquer un objet qui leur permît de marcher librement sur la neige. Cette fois, la raquette fut le seul instrument utilisé à cette fin. Aussi, en l'absence du ski, elle a connu un rythme et une direction tout à fait différents dans son développement. L'application de techniques nouvelles et le rôle primordial de ce moyen de transport ont amené la raquette perfectionnée que l'on a appelée indienne pour la distinguer des raquettes primitives d'Europe et d'Asie.

Quand l'Amérique du Nord fut découverte et colonisée, la raquette avait déjà connu des siècles d'évolution, et elle en était à un degré de perfectionnement si avancé que les nouveaux venus n'ont pu créer quoi que ce soit de neuf, sauf dans des détails techniques en apportant des outils plus spéciali-

sés pour travailler les matériaux souples. Pourtant, ce sont eux qui inaugurèrent le troisième temps. En effet, à cause de leur style de vie, la raquette est devenue un objet de production artisanale, et elle est passée du nécessaire à l'accessoire.

Le quatrième temps sera celui où la fabrication artisanale n'existera plus, et nous croyons que cela se produira très bientôt. La production industrielle en fera un article de sport anonyme parmi beaucoup d'autres. Déjà, certaines compagnies font des tentatives pour changer les procédés de construction afin de pouvoir les faire en série entièrement à la machine; on a mis à l'essai deux nouvelles sortes de raquettes: l'une a un fût d'aluminium et l'autre de matière plastique, et les deux ont un treillis de nylon synthétique. Avant longtemps, quelqu'un découvrira un moyen pour travailler ces matériaux avec un appareil mécanisé, et la nouvelle raquette sera née.

APPENDICE A

Traduction d'une lettre de monsieur Igor Kristek, confirmant la présence de raquettes primitives de type discoïde dans les Carpathes et les Alpes dinariques. La lettre est adressée au docteur Ivan Macac qui nous a également fourni des renseignements oraux sur les types, les modes de fabrication et l'usage des raquettes dans le sud et l'est de la Tchécoslovaquie. Accompa-
gnaient cette lettre des photographies à partir desquelles nous avons fait les illustrations de la planche I bis, à la page 27 de ce travail.



CLIENT'S NO. N° DU CLIENT	DEPARTMENT MINISTÈRE	DIVISION/BRANCH DIVISION/DIRECTION	CITY VILLE
715284	Musee National		Ottawa
BUREAU NO. N° DU BUREAU	LANGUAGE LANGUE	TRANSLATOR (INITIALS) TRADUCTEUR (INITIALES)	DATE
07992	S l o v a k	M.K.	29-11-1971

Received April 5, 1971

Dear Ivan,

Forgive my delay in writing, the matter, however, required a bit of time. I enclose a photo and other things connected with snow-shoes. At the same time, I am also sending so-called "macky" which were used in our region for rides on icy snow. A detailed description of these items is contained in the catalogue. This is a material which antedates the last, and even the first World War. To-day, it is almost impossible to figure out how they were fastened to the foot, but maybe Mr. Carpentier can make it out from the photo. I am, unfortunately, no expert on this. In the Carpathian region problems of popular means of transportation were studied by Professor Bela Gunda, Institute of Geography of the University of Debreczen, Doczi Jozsef utca 6.

I have no information on other items, but museums or the Academy of Sciences may be consulted.

I have used my money to have the photos made, and we will settle the account when you are here. Should the gentleman publish anything in that line, we should welcome receiving a copy for our library. Right now, I am very busy, as I want to complete my thesis for the doctorate, and in addition, work is heavy at the museum.

I hope that the things I have sent, will be of use to Mr. Carpentier. Cordial greetings to you and Mr. Carpentier.

Igor K r i s t e k m.p.

APPENDICE B

Lexique des termes auxquels nous avons donné un sens particulier dans ce travail, ainsi que des termes propres au métier et entendus chez nos informateurs.

ÂGE: n.m. Epaisseur de bois qui se forme chaque année en un cercle nouveau entre l'écorce et le coeur d'un arbre. Aubier.

AIGUILLEE: n.f. Chacune des longueurs de babiche utilisées lors du tressage de la raquette; une aiguillée mesure habituellement trois brasses (environ quinze pieds).

ALGONQUIN EST: Groupe d'Amérindiens des Maritimes faisant partie de la famille algique et comprenant notamment les Micmacs, les Malécites et les Acadias. C'est parmi eux que l'on retrouvait la raquette foliée dont la forme est allongée et l'avant presque carré (fig. 42, p. 58).

ALGONQUIN NORD: Groupe d'Amérindiens du nord-est québécois faisant partie de la famille algique et comprenant notamment les Montagnais et les Naskapis. C'est parmi eux que l'on retrouve les trois sortes de raquettes arrondies (foliée, piriforme et en goutte: montagnaise, queue de castor et patte d'ours), (fig. 43, 44, 45, pp. 59, 60 et 62).

ALGONQUIN OUEST: Groupe d'Amérindiens du sud-est de l'Ontario et de l'extrême ouest du Québec, faisant partie de la famille algique et comprenant notamment les Ojibways et les Ottawas. C'est parmi eux que l'on retrouvait la raquette foliée dont la forme s'apparente au losange (fig. 38, p. 54).

ARPENTEUR (RAQUETTE D'): Raquette de type folié, ronde et courte fabriquée par les Montagnais autrefois et connue généralement sous le nom de montagnaise (fig. 43, p. 59).

ARRIÈRE: n.m. Partie de la raquette comprenant le talon et la queue, c'est-à-dire la partie comprise entre la barre de traverse située derrière le talon du marcheur et l'extrémité arrière de la raquette.

- ARRIÈRE-POINT:** n.m. Partie du tressage. Faire un arrière-point, c'est l'opération par laquelle, après avoir posé son quatrième brin de babiche horizontal dans le coeur de la raquette, le tresseur le fait passer autour du deuxième, près du fût, avant de le faire redescendre en diagonale vers la barre du bas (fig. 85, p. 144).
- ATHAPASCAN NORD-OUEST:** Groupe d'Amérindiens de l'Alaska, du Yukon, du versant est des Rocheuses et de l'ouest des Prairies faisant partie des familles athapascane et tlingit et comprenant notamment les Kutchins, les Loucheux, les Lièvres, les Nahanis, les Porteurs, les Castors, les Sékanis, les Esclaves et les Tagish. C'est parmi eux que l'on retrouvait la raquette de type folié très longue dans laquelle étaient employés les tressages hexagonal et rectangulaire (fig. 28, p. 45).
- ATHAPASCAN OUEST:** Groupe d'Amérindiens du centre et de l'est des Prairies faisant partie des familles athapascane et algique et comprenant notamment les Esclaves, les Plats-Côté-de-Chien, les Couteaux-Jaunes, les Chippewas et les Cris. C'est surtout parmi eux que l'on retrouvait la raquette de type lancéolé (fig. 29, 30, p. 48).
- AVANT:** n.m. Partie frontale de la raquette, c'est-à-dire la partie comprise entre la barre de traverse située devant les orteils du marcheur et l'extrémité avant de la raquette.
- BABICHE:** n.f. Lanière de cuir taillée dans une peau non tannée. La babiche est utilisée comme matériau pour différents travaux, notamment pour tresser les raquettes.
- BABICHE-MAÎTRESSE ou MAÎTRESSE-BABICHE:** n.f. Brin de babiche passé à travers le fût et les barres de traverse dans la tête et le talon de la raquette. La babiche-maîtresse sert aussi bien de point d'attache que de support au treillis de ces deux parties de la raquette.
- BANC À BARDEAU:** n.m. Marotte (cf. p. 99).
- BARRE:** n.f. Pièce de bois qui traverse horizontalement la raquette pour entrer dans le fût, de chaque côté, afin d'en maintenir la forme et en assurer la solidité. Le nombre de barres varie d'une à six. Cette pièce est parfois nommée traverse ou barre de traverse.
- BRIN DU BOIS:** n.m. Epaisseur de bois qui se forme chaque année en un cercle nouveau entre l'écorce et le coeur de l'arbre. Aubier.

- BÛCHERON: n.m. Petite raquette elliptique connue généralement sous le nom de raquette d'armée.
- CADRE: n.m. Partie de la raquette faite de bois et comprenant le fût et les barres de traverse.
- CENTRE: n.m. Partie de la raquette comprise entre les deux barres de traverse.
- CHAUSSON: n.m. Petite raquette elliptique connue généralement sous le nom de raquette d'armée.
- CLEF: n.f. Noeud coulant par lequel sont liées deux lanières de cuir au moment du tressage d'une raquette.
- COEUR: n.m. Partie de la raquette comprise entre les deux barres de traverse.
- COLLANT: n.m. Liquide coagulant contenu dans le cuir vert, et qui fait se coller deux morceaux de ce cuir mis à sécher l'un sur l'autre. Certains informateurs nomme ce liquide "colle".
- DENTELLE: n.f. Brin de babiche passé à travers le fût et les barres de traverse dans la tête et le talon de la raquette. Voir BABICHE-MAÎTRESSE.
- DERRIÈRE: n.m. Partie de la raquette comprenant le talon et la queue, c'est-à-dire la partie comprise entre la barre de traverse située derrière le talon du marcheur et l'extrémité arrière de la raquette.
- DEVANT: n.m. Partie frontale de la raquette, c'est-à-dire la partie comprise entre la barre de traverse située devant les orteils du marcheur et l'extrémité avant de la raquette.
- ENTE: n.f. Noeud coulant par lequel sont liées deux lanières de cuir au moment du tressage d'une raquette.
- FLETAN: n.m. Raquette de type folié de forme vaguement ovale et pourvue d'une queue, que chaussent les gens du Bas-Saint-Laurent sur la rive sud.
- FRÊNE À GRAPPES: n.m. Frêne d'Amérique (fraxinus americana).
- FÛT: n.m. Monture de bois qui forme le contour de la raquette.
- GAGE (guédje): n.m. Terme anglais employé par plusieurs informateurs pour désigner les instrument de mesure de leur fabrication.

- GARNITURE:** n.f. Brin de babiche qui s'enroule autour de plusieurs autres pour former une gaine protectrice tout en les liant ensemble. Il y a des garnitures tout autour de l'oeil de la raquette, c'est-à-dire sur les grosses pattes, autour des trous où passeront les attaches et au centre du maître-brin.
- HURON(NE):** Raquette de type folié qui se fabrique à la chaîne à Loretteville et que l'on retrouve dans presque tous les magasins de sport. C'est la forme de raquette la plus connue et que l'on nomme également raquette de sport ou sportive.
- IROQUOISE:** n.f. Raquette de type folié dont la partie frontale est presque circulaire et dont le corps est allongé (fig. 39, p. 55).
- LAÇAGE:** n.m. Opération par laquelle la babiche est posée dans le cadre de la raquette. Par extension ce terme désigne le treillis de babiche lui-même.
- LUMIÈRE:** n.f. Trou laissé au centre de la raquette, près de la barre de traverse avant pour que le marcheur puisse y passer les orteils.
- MAÎTRE ou MAÎTRE-BRIN:** n.m. Groupe de quatre à six brins de babiche liés ensemble à environ quatre pouces de la barre de traverse avant (fig. 81, p. 140).
- MOUSSE:** n.f. Parcelle de chair ou de cuir qui se détache de la babiche pendant le laçage de la raquette.
- OEIL:** n.m. Trou laissé au centre de la raquette, près de la barre de traverse avant pour que le marcheur puisse y passer les orteils.
- PATTE:** n.f. Brin de babiche tourné sur lui-même entre le maître et la barre de traverse avant. Les deux grosses pattes sont situées de chaque côté de la lumière, et les huit petites pattes sont situées entre les grosses pattes et le fût.
- PATTE D'OURS:** n.f. Raquette en forme de goutte (fig. 45, p. 62). La plupart des gens applique cette expression à toutes les raquettes courtes et rondes ou elliptiques.
- PIC:** n.m. Poinçon.
- PICAGE:** n.m. Opération par laquelle les brins de babiche sont faufileés les uns entre les autres lors du laçage.

PIED: n.m. Partie de la raquette comprise entre les deux barres de traverse.

QUEUE: n.f. Partie de la raquette habituellement formée par les deux bouts du fût liés ensemble et qui excèdent le corps du treillis.

RESEAU: n.m. Partie de la raquette constituée par les brins de babiche entrelacés.

SCRAPER (scrépeur): n.m. Terme anglais qui désigne le grattoir.

SPLIT: n.f. Terme anglais qui désigne l'épiderme du cuir.

SPOKE-SHAVE: Terme anglais généralement employé pour désigner le grattoir.

SUPPORT: n.m. Partie de la raquette constituée par les brins de babiche entrelacés.

TALON: n.m. Partie de la raquette comprise entre la barre de traverse inférieure et la queue.

TÊTE: n.f. Partie de la raquette comprise entre la barre de traverse supérieure et l'extrémité avant de la raquette.

TREILLIS: n.m. Partie de la raquette constituée par les brins de babiche entrelacés.

TRESSAGE: n.m. Opération par laquelle la babiche est posée dans le cadre de la raquette. Par extension ce terme désigne le treillis de babiche lui-même.